



## Israël-Iran : Trump quitte le G7 et entretient le flou

► Contre toute attente, le président américain est reparti du sommet du G7, qui a lieu à Kananakis, au Canada, juste après le dîner consacré aux enjeux internationaux

► « Je dois rentrer aussi vite que possible », a-t-il déclaré, tandis que la Maison Blanche annonçait la convocation d'un conseil de défense

► Les Etats-Unis renforcent leur présence militaire au Moyen-Orient, mais Trump refuse d'évoquer une participation à l'opération lancée par Israël

► A Téhéran, les habitants fuient la capitale bombardée

PAGES 2 À 4



Giorgia Meloni, Emmanuel Macron, Mark Carney et Donald Trump, à Kananakis (Alberta, Canada), le 16 juin. JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

Le cri d'alarme de personnalités iraniennes

Une tribune au « Monde » signée par les Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi et Narges Mohammadi et le cinéaste Jafar Panahi

Nétanyahou joue sa survie politique

Misant sur la surenchère, il a réussi, au moins pour un temps, à faire oublier toutes les difficultés qui le cernent

Les frappes israéliennes inquiètent l'AIEA

L'Agence internationale de l'énergie atomique constate une « contamination radiologique et chimique » sur le site de Natanz

PAGES 2 À 4 ET IDÉES PAGE 26

## Retraites Patronat et syndicats peinent à s'entendre

MARDI MATIN, l'heure n'était pas franchement à l'optimisme du côté du « conclave » voulu par François Bayrou en vue d'améliorer la législation sur les retraites et de garantir l'équilibre financier de notre système par répartition. « Sur la pénibilité, c'est le blo-

cage », déclarait sur RTL Marylise Léon, la secrétaire générale de la CFDT, tandis que François Hommeril, le président de la CFE-CGC, estimait « très faible » la probabilité de dégager un terrain d'entente. Se heurtant à l'intransigeance du Medef, les syndicats

encore présents au conclave ont pourtant fait une concession majeure en acceptant de ne pas revenir sur le principe d'un départ à la retraite à 64ans. Il ne reste plus que quelques jours pour parvenir à trouver un accord.

PAGES 8-9 ET CHRONIQUE P. 28

Campus Partir étudier dans les universités américaines devient incertain

PAGE 18

Ventes d'armes Au salon du Bourget, tensions entre la France et l'Etat hébreu

PAGE 14

Cap Corse La fièvre du nickel menace les plages noires de Nonza et d'Albo

PAGE 7

VU PAR DILEM (ALGERIE)

CARTOONING FOR PEACE

ISRAËL-IRAN : LE CONFLIT RISQUE DE DESTABILISER LE MONDE ENTIER



Gaza  
Les habitants risquent leur vie pour se nourrir

Chaque jour, plusieurs dizaines de civils palestiniens sont tués aux abords des quatre sites de distribution mis en place

PAGE 5

Recherche Pourquoi le projet scientifique « Coran européen » fait polémique

Pilotée par quatre sommités, cette étude sur l'influence du Coran en Europe, du Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle, est attaquée par l'extrême droite

PAGE 25

ÉDITORIAL  
AU PS, LE CONGRÈS DE L'IMPUISANCE

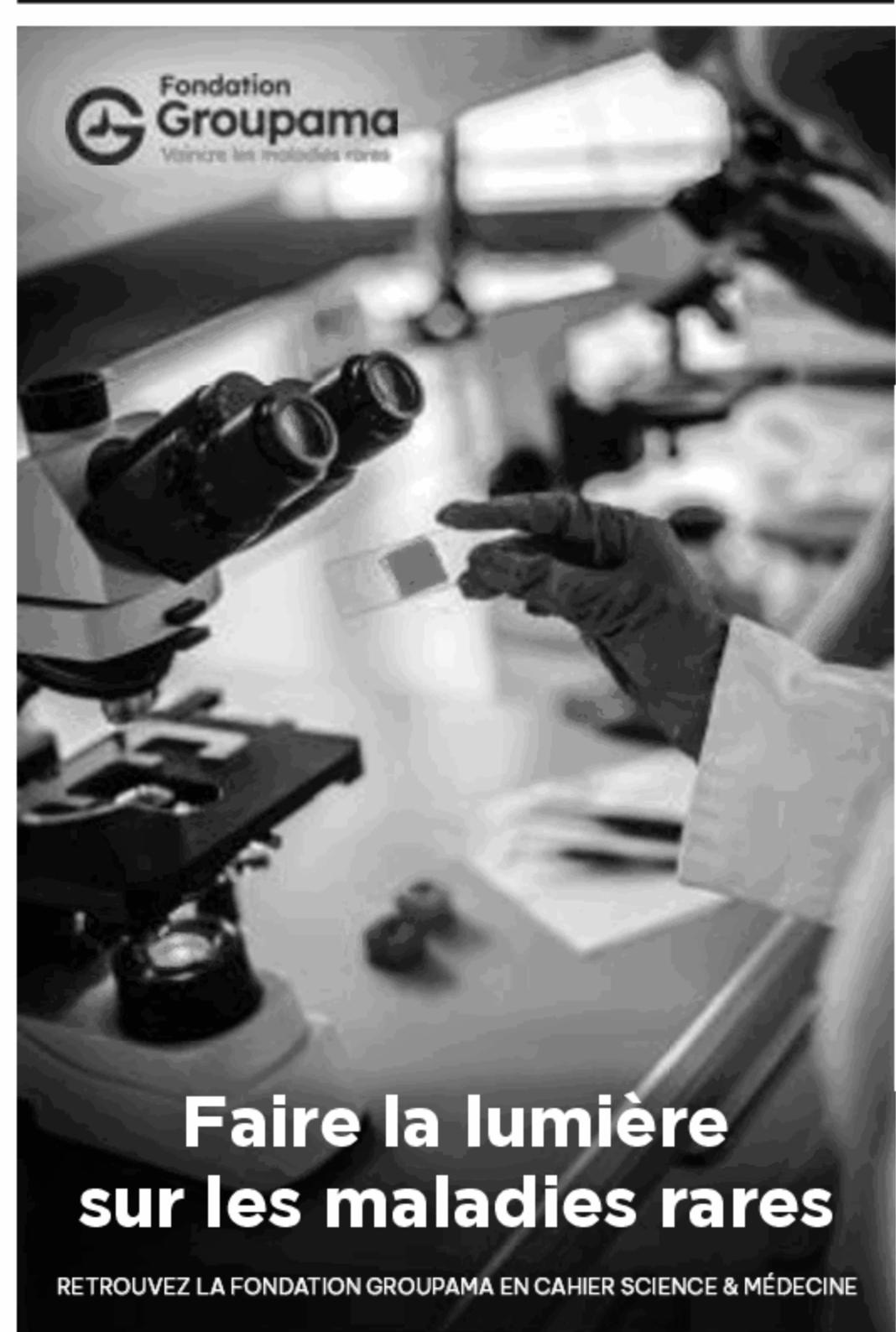
PAGE 28

Luxe Les dossiers délicats qui attendent Luca de Meo chez Kering

Conjoncture défavorable, endettement important, effondrement de la marque Gucci : le patron démissionnaire du groupe

Renault va faire face à de nombreux défis. Les marchés ont réagi favorablement à sa nomination

PAGE 12



Faire la lumière sur les maladies rares

RETROUVEZ LA FONDATION GROUPAMA EN CAHIER SCIENCE & MÉDECINE

CONFLIT ISRAËL-IRAN

# Trump quitte un G7 percuté par les guerres

Le président américain a une fois encore marqué son rejet du multilatéralisme, en plein conflit au Proche-Orient

KANANASKIS (CANADA) -  
envoyé spécial

**L**e premier ministre canadien, Mark Carney, aura bien tenté d'éviter tout coup de théâtre lors du sommet du G7 organisé sous sa présidence, à Kananaskis, dans l'Alberta. Peine perdue. Dans le décor escarpé et sauvage des Rocheuses canadiennes, Donald Trump en a décidé autrement. Le président américain a, contre toute attente, quitté la réunion juste après le dîner consacré, lundi 16 juin au soir, aux enjeux internationaux.

Pour justifier ce départ, la porte-parole de la Maison Blanche avait mis en avant, en toute fin d'après-midi, la situation au Proche-Orient, alors que le conflit entre l'Etat hébreu et la République islamique gagne en intensité au fil des jours. La Maison Blanche a convoqué pour mardi un conseil de défense, à Washington. «Je dois rentrer aussi vite que possible», a expliqué le président américain, sans donner de précision, au moment de la «photo de famille» avec ses homologues.

Dans la soirée, il a démenti que son retrait du sommet avait à voir avec «un cessez-le-feu entre Iran et Israël» et s'en est pris spécifiquement au président français. «[Emmanuel Macron] n'a aucune idée de la raison pour laquelle je suis maintenant en route pour Washington, mais cela n'a certainement rien à voir avec un cessez-le-feu. C'est beaucoup plus gros que ça», a-t-il écrit sur son réseau Truth Social. «Volontairement ou pas, Emmanuel ne comprend jamais rien», a-t-il ajouté.

#### REPROCHES À OBAMA

Ce départ précipité est une nouvelle illustration de l'unilatéralisme du président républicain et de sa ligne MAGA (Make America Great Again), peu soucieux de se concerter avec des alliés qu'il maltraite tout en ménageant ses adversaires.

La journée avait commencé comme elle a fini, Trump montrant tout le mépris qu'il a pour ce genre de format multilatéral, qu'affectionnait son prédécesseur démocrate Joe Biden. A peine reçu par Mark Carney, le président américain a de nouveau dénoncé l'exclusion du G8 de son homologue russe, Vladimir Poutine, en 2014, après l'annexion unilatérale de la Crimée par Moscou.



Le président américain, Donald Trump, lors du sommet du G7, à Kananaskis (Canada), lundi 16 juin.

JULIEN MUGUET POUR « LE MONDE »

*«Poutine s'est senti insulté (...). Ce fut une grande erreur d'Obama [président américain de 2008 à 2016] (...). Il n'y aurait pas eu cette guerre» en Ukraine, a lancé Donald Trump dans un court échange avec des journalistes, en marge de son tête-à-tête avec le dirigeant canadien.*

La saillie a dû rappeler à Mark Carney le mauvais moment passé par son prédécesseur Justin Trudeau lors du précédent sommet du G7 au Canada, en 2018, quand Trump avait accepté de signer la déclaration finale, puis s'était rétracté dans l'avion de retour, ulcéré par le refus de ses collègues de réintégrer le maître du Kremlin. Sept ans plus tard, le retour de la Russie dans le petit cercle des principales puissances économiques du monde démocratique reste, en pleine guerre d'Ukraine, hors de question pour ses homologues.

Après ce coup de semonce, les échanges se sont focalisés, lundi, sur le conflit entre Israël et l'Iran.

Le Canada a renoncé depuis des semaines à négocier une déclaration finale du sommet, afin d'éviter toute occasion de frictions supplémentaires avec l'administration Trump, mais les Etats-Unis ont bloqué, durant une bonne partie de la journée, l'adoption d'un texte spécifique sur le conflit entre Israël et l'Iran et la guerre à Gaza. Le président américain, lui-même engagé avant l'offensive israélienne dans les négociations infructueuses avec l'Iran, n'entendait visiblement pas laisser les Européens inspirer une prise de position commune, après les avoir écartés des négociations. Il a fini par accepter le projet de texte, juste avant de quitter le sommet.

Les dirigeants du G7 prônent «la désescalade», affirment le droit d'Israël à «se défendre» et appellent à «protéger les civils». Ils soulignent aussi que «l'Iran est la principale source d'instabilité et de terrorisme dans la région» et

#### TOUTE LA JOURNÉE, TRUMP A SOUFFLÉ LE CHAUD ET LE FROID SUR SES INTENTIONS À PROPOS DU DOSSIER PROCHE-ORIENTAL

ajoutent: «Nous avons toujours été clairs sur le fait que l'Iran ne pourra jamais disposer d'une arme nucléaire». «Nous demandons instamment que la résolution de la crise en Iran aboutisse à une désescalade plus vaste des hostilités au Moyen-Orient, y compris à un cessez-le-feu à Gaza», écrivent-ils encore.

Toute la journée, Donald Trump a soufflé le chaud et le froid sur ses intentions sur le dossier proche-oriental. Les dirigeants iraniens «auraient dû discuter. Ils devraient discuter immédiatement, sinon ce

sera trop tard», a-t-il insisté. Une façon d'accentuer la pression sur la République islamique. Les autres membres du G7 sont quant à eux soucieux d'éviter une escalade, qui verrait l'Etat hébreu se lancer dans une guerre sans limite, au minimum avec le soutien tacite de Washington, voire avec son appui opérationnel. Emmanuel Macron a ainsi mis en garde contre la tentation de forcer un changement de régime, qui serait une «erreur stratégique», a-t-il dit: «Tous ceux qui croient qu'en frappant avec des bombes depuis l'extérieur, on sauve un pays malgré lui-même et contre lui-même se sont toujours trompés».

D'après des sources européennes, les Etats-Unis auraient cependant fait une nouvelle offre de négociations pour tenter de trouver un accord de cessez-le-feu. Ils proposeraient notamment d'organiser une nouvelle rencontre entre les négociateurs américains et iraniens, dans les prochains

jours. «Les propositions sont une bonne chose. Si les Etats-Unis peuvent obtenir un cessez-le-feu, la France le soutiendra», a assuré Emmanuel Macron, sans se faire trop d'illusions.

En marge du G7, le ministre français des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, et ses homologues britannique et allemand se sont entretenus avec le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, pour l'inciter «à revenir au plus vite, sans préconditions, à la table des négociations». Ils demandent à Téhéran de renoncer à «toute fuite en avant contre les intérêts occidentaux, toute extension régionale et toute escalade nucléaire». Ils ont aussi fait passer des messages à Israël afin de «ne pas cibler les autorités, infrastructures et populations civiles».

#### FRAPPES SUR KIEV

Le départ précipité de Donald Trump est aussi une mauvaise nouvelle pour Volodymyr Zelensky, le président ukrainien, qui devait participer mardi 17 juin à une réunion consacrée à la guerre en Ukraine. Il espérait bien y croiser l'Américain pour discuter avec lui de l'achat d'armes par l'Ukraine. Donald Trump, dont les efforts de négociation avec Vladimir Poutine sont dans l'im passe, n'a rien dit de ce projet.

En revanche, il a une nouvelle fois pris ses distances avec l'idée d'imposer de nouvelles sanctions à la Russie de Vladimir Poutine, comme le préconisent ses homologues du G7. Ces sujets devraient faire l'objet de nouvelles discussions lors du sommet de l'OTAN, les 24 et 25 juin à La Haye, aux Pays-Bas. Mais, au grand dam de Volodymyr Zelensky, la question ukrainienne risque plus que jamais d'être éclipsée par l'escalade au Proche-Orient. Alors que des bombardements russes ont fait au moins 14 morts à Kiev dans la nuit, la présidence ukrainienne a regretté, mardi, l'absence de «réaction adéquate du monde civilisé».

PHILIPPE RICARD

## Moscou «condamne» Israël et s'inquiète de l'affaiblissement de son allié iranien

**SIX MOIS APRÈS LA CHUTE** de son allié Bachar Al-Assad en Syrie, Vladimir Poutine suit avec inquiétude l'affaiblissement du régime de Téhéran, autre proche partenaire au Moyen-Orient. Le président russe s'est entretenu avec le chef du gouvernement israélien, Benyamin Nétanyahou, dès vendredi 13 juin, après les premières frappes de l'Etat hébreu sur l'Iran. Loin des positions occidentales, le chef du Kremlin les a fermement «condamnées», dénonçant une «dangereuse escalade» pouvant avoir «des conséquences désastreuses».

Vladimir Poutine s'est aussi entretenu, vendredi, avec son homologue iranien, Massoud Pezeshkian, et s'est dit prêt à jouer les médiateurs. Il lui a présenté ses «condoléances à la suite des nombreuses victimes, y compris parmi les civils, causées par les frappes israéliennes». Mais le chef du Kremlin, qui s'est entretenu, samedi, avec Donald Trump (leur cinquième appel depuis l'investiture du président américain, le 20 janvier), n'est pas pour autant disposé à proposer à son allié iranien une assistance militaire.

Il y a cinq mois, Russie et Iran ont pourtant acté un «partenariat stratégique». Le 17 janvier au Kremlin, Vladimir Poutine et Massoud Pezeshkian ont signé un accord couvrant de vastes domaines, de l'énergie à la finance, en passant par l'agriculture. Alors que le conflit en Ukraine a entraîné un rapprochement entre les deux pays, ce partenariat prévoit d'intensifier les exercices militaires conjoints, la formation ou les échanges d'officiers. Il inclut aussi une coopération accrue dans le renseignement.

**Menace pour l'influence russe** Les Iraniens espéraient profiter de cet accord pour obtenir la livraison de matériels que les Russes hésitent à céder, notamment des avions de combat Su-35 et des systèmes de défense antimissiles S-400. En échange, l'Iran est soupçonné de participer à l'effort russe en Ukraine en livrant missiles et drones explosifs. Mais le nouveau partenariat ne prévoit pas de clause d'assistance mutuelle «immédiate» en cas d'agression. Les deux Etats s'engagent seulement à ne

pas aider «l'agresseur» si l'autre était attaqué. Cela confirme l'ambiguïté de Moscou, obligé par ailleurs de maintenir ses relations avec Israël, où réside une forte communauté russeophone.

«Les bénéfices d'une escalade sont certes évidents pour Moscou. Ce conflit détourne l'attention de la question ukrainienne, modifie les priorités militaires occidentales. L'intensification des désaccords sur le Moyen-Orient entre Etats-Unis et Europe sert les intérêts russes. Le Kremlin pourrait servir de médiateur et, du coup, renforcer son influence régionale, affaiblir après la chute de Bachar Al-Assad, rappelle à Moscou Andréi Korotnov, ex-directeur du réputé think tank Russian International Affairs Council. Mais l'escalade comporte aussi de sérieux risques et coûts pour Moscou. Elle complique son dialogue avec les Etats-Unis. La Russie redoute surtout l'objectif à terme d'Israël: non pas stopper le programme nucléaire iranien, mais changer le régime à Téhéran. Une menace pour l'influence russe au Moyen-Orient.» En attendant, la Russie profite

à plein d'un des premiers effets du conflit: la hausse des cours des hydrocarbures. Plus les combats s'étendent, plus la demande en pétrole et gaz russes augmente. «Mais cette hausse est probablement à court terme. Si l'Iran ne bloque pas le détroit d'Ormuz [le corridor où transite un cinquième de la consommation mondiale de pétrole], les prix chuteront vite», prévient Kirill Rogov, politologue russe, chercheur associé à l'Institut für Human Sciences de Vienne.

Selon lui, la deuxième conséquence du conflit irano-iranien concerne aussi le pétrole et, par ricochet, le front ukrainien. «On comprend mieux les récentes réticences de Trump à brandir de nouvelles sanctions contre les exportations russes, insiste Kirill Rogov. Ces dernières semaines, il a éliminé cette possibilité sans explication. On sait maintenant pourquoi: on ne peut pas s'en prendre à deux producteurs simultanément.» Mais l'affaiblissement de l'Iran et la stabilisation du marché pétrolier pourraient changer la donne. ■

BENJAMIN QUÉNELLE  
(MOSCOU, ENVOYÉ SPÉCIAL)



# Iran-Israël : les positions ambiguës de Washington

Les Etats-Unis renforcent leur présence militaire dans la région, mais Donald Trump refuse d'évoquer une participation aux frappes lancées par l'Etat hébreu

WASHINGTON - correspondant

**T**out le monde devrait immédiatement évacuer Téhéran !», a écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social, lundi 16 juin, dans la soirée – au milieu de la nuit, en Iran. La formule elle-même dit toute l'ambiguïté de la position du milliardaire, alors que la Maison Blanche semble tentée par une entrée en guerre en Iran, aux côtés d'Israël, pour – au moins – porter un coup majeur au programme nucléaire du régime.

Dans quelles circonstances les Etats-Unis pourraient-ils se joindre à cette opération ? «Je ne veux pas parler de ça», avait répondu Donald Trump, plus tôt lundi. La sécurité des bases américaines dans la région est une priorité absolue. «L'Iran ne gagne pas cette guerre», a précisé le président, en estimant par contraste qu'Israël s'en sortait «très bien».

Pendant ce temps, le plus ancien porte-avions américain, l'USS Nimitz, était en transit au large de Singapour avant de prendre la direction du Moyen-Orient. Une trentaine d'avions ravitailleurs quittaient aussi les Etats-Unis, pour se rapprocher de la région. Au cœur des spéculations : la bombe anti-bunker GBU-57, dont seul le Pentagone dispose

pour atteindre les profondeurs du site nucléaire stratégique de Fordo, vu comme le joyau du programme iranien.

La Maison Blanche semblait attendre la suite des attaques israéliennes pour sortir de l'ambiguïté sur ses propres intentions. Dans la perspective américaine, l'opération israélienne actuelle peut être un moyen – pour imposer à un régime iranien aux abois l'accord sur le nucléaire – ou une fin : celle de ce même régime. Cet arbitrage majeur semble se jouer à peu de choses.

Promesses irréalistes, diplomatie personnelle, absence de stratégie claire : se posant en homme de paix depuis le début de son nouveau mandat, Donald Trump voit tous ses efforts de négociation contrariés et les guerres s'enliser. Il promettait pendant la campagne de régler le conflit en Ukraine en vingt-quatre heures. Après cinq mois d'efforts, la Maison Blanche n'a pas obtenu le moindre geste sérieux de Vladimir Poutine en vue d'une résolution

négociée. A Gaza, le supplice des civils atteint des proportions inconcevables. Enfin, l'opération historique lancée par Benyamin Nétanyahou contre l'Iran, depuis le 13 juin, place Donald Trump en position périlleuse : engagé à défendre Israël, il continue à souhaiter un accord sur le nucléaire iranien, tout en se réservant la possibilité de l'option militaire.

#### Diplomatie à mèche courte

«Il faut un coup de fil de Washington pour museler quelqu'un comme Nétanyahou», assurait le ministre des affaires étrangères iranien, Abbas Araghchi, sur X. Cela pourrait ouvrir la voie à un retour à la diplomatie. » En cas d'escalade, ce responsable promet à Washington «la mère de toutes les guerres sans fin». Selon des fuites organisées par la Maison Blanche, Donald Trump se serait clairement opposé samedi à l'élimination du Guide suprême, Ali Khamenei. Par principe, ou pour l'instant ? Outre la gravité qui représenterait l'élimination du dirigeant spirituel, aussi radical soit-il, d'un Etat souverain, un tel acte aurait des conséquences régionales impossibles à prévoir. Il pourrait aussi entraîner, une nouvelle fois, les Etats-Unis dans un conflit majeur au Moyen-Orient.

Le président américain n'est pas allergique à l'action militaire hors de tout cadre légal. L'assassinat à Bagdad, en janvier 2020, de Ghassem Soleimani, commandant de la force Al-Qods du corps des gardiens de la révolution islamique,

l'a illustré. Dans un entretien à la chaîne Fox News, le 15 juin, Benyamin Nétanyahou a rappelé ce précédent. Le premier ministre israélien a joué sur toutes les touches de la flatterie pour tenter de convaincre Donald Trump de le rejoindre. «Ils veulent le tuer, a-t-il dit au sujet des projets iraniens d'assassinat contre le milliardaire républicain mis au jour en 2024. Il est l'ennemi numéro un. C'est un leader résolu. Il n'a jamais choisi la voie empruntée par d'autres, essayant de négocier de façon faible, leur accordant en réalité un chemin vers l'uranium enrichi, soit un chemin vers la bombe, pavé de milliards et de milliards de dollars. »

En réponse à l'attaque du 7-Octobre, Benyamin Nétanyahou a engagé l'armée israélienne depuis dix-huit mois dans une opération de destruction à Gaza, bien au-delà du démantèlement du Hamas, sans jamais initier de réflexion sur le «jour d'après». Il a déstabilisé la Syrie, sans égard pour le nouveau gouvernement post-Al-Assad. Il est à présent lancé dans une opération complexe, en Iran, dont l'objectif devient un changement de régime. Israël remodèle ainsi le Moyen-Orient, mais crée aussi un terrain pour un embrasement potentiel, qui obligerait l'Amérique à s'impliquer, plutôt que de se focaliser sur la Chine.

La diplomatie impatiente, à mèche courte, de Donald Trump est lourde d'un double risque, faute de résultats : le désintérêt, dans le cas de l'Ukraine; l'option militaire, dans celui de l'Iran. Donald Trump a bâti son succès politique en opposition aux néoconservateurs et à l'idée d'aventure militaire extérieure. Mais à cette intuition s'ajoute une approche du monde, par le seul prisme des affaires et de l'enrichissement, qui serait la finalité de tout être et de toute société. Dans un message sur son réseau Truth Social dimanche, le président estimait que l'Iran et Israël «concluront un accord», de la même façon qu'il avait convaincu l'Inde et le Pakistan de le faire en mai, «dans ce cas en utilisant le commerce avec les Etats-Unis pour introduire la raison, la cohésion et le bon sens dans les discussions».

Avant de s'envoler vers le Canada, dans la soirée, Donald Trump poursuivait cette synthèse impossible au sujet de l'Iran : «Je pense qu'il est temps [de conclure] un accord, et on verra ce qui va se passer, mais parfois, ils doivent en découdre. » Cette idée d'un passage obligé par les armes renvoie à l'image employée par le président américain le 5 juin, comparant l'Ukraine et la Russie à deux enfants «qui se battent dans un parc», et qu'on ne peut séparer.

#### DEPUIS LE DÉBUT DE SON NOUVEAU MANDAT, LE MILLIARDIARE VOIT SES EFFORTS DE NÉGOCIATION CONTRARIÉS ET LES GUERRES S'ENLISER

teurs et à l'idée d'aventure militaire extérieure. Mais à cette intuition s'ajoute une approche du monde, par le seul prisme des affaires et de l'enrichissement, qui serait la finalité de tout être et de toute société. Dans un message sur son réseau Truth Social dimanche, le président estimait que l'Iran et Israël «concluront un accord», de la même façon qu'il avait convaincu l'Inde et le Pakistan de le faire en mai, «dans ce cas en utilisant le commerce avec les Etats-Unis pour introduire la raison, la cohésion et le bon sens dans les discussions».

Avant de s'envoler vers le Canada, dans la soirée, Donald Trump poursuivait cette synthèse impossible au sujet de l'Iran : «Je pense qu'il est temps [de conclure] un accord, et on verra ce qui va se passer, mais parfois, ils doivent en découdre. » Cette idée d'un passage obligé par les armes renvoie à l'image employée par le président américain le 5 juin, comparant l'Ukraine et la Russie à deux enfants «qui se battent dans un parc», et qu'on ne peut séparer.

Ce prisme immobilier et com-

mercial a fait naître l'idée d'une prise de contrôle de la bande de Gaza par les Etats-Unis, pour transformer le territoire en «Riviera». Le président américain ne saisit pas la puissance des traumatismes et des récits nationaux, le sens du sacrifice qui anime parfois les peuples. Prononcé à Riyad au cours de sa tournée des pays du Golfe, à la mi-mai, son discours sur «l'avenir radieux du Moyen-Orient», fait de «paix, de sécurité, d'harmonie, d'opportunités, d'innovation et de réussites» était révélateur de cette vision. Tout cela en opposition, disait-il, avec le comportement du régime iranien, qui ferait bien de saisir «la branche d'olivier» qui lui est tendue, et de conclure un accord sur son programme nucléaire.

Mais quel est l'objectif réel de Donald Trump ? Un flou règne depuis des mois, malgré les cinq rencontres successives à Oman – officiellement indirectes – entre négociateurs américains et iraniens. Lorsque Steve Witkoff, l'envoyé spécial et ami de Donald Trump, avait suggéré que l'Iran pourrait conserver une activité d'enrichissement à très faible niveau, à des fins civiles, le secrétaire d'Etat, Marco Rubio, l'avait corrigé. C'est pourtant le noyau central. Début mai, Marco Rubio avait prétendu, sur Fox News, que «les seuls pays au monde qui enrichissent l'uranium sont ceux qui possèdent l'arme nucléaire». C'est faux, à l'instar du Japon ou du Brésil. Une sorte de vertige semble saisir la Maison Blanche, devant le champ des possibles. ■

PIOTR SMOLAR

**LE PENTAGONE EST SEUL À DISPOSER DE LA BOMBE ANTI-BUNKER GBU-57, POUR ATTEINDRE LES PROFONDEURS DU SITE NUCLÉAIRE IRANIEN STRATÉGIQUE DE FORDO**

## Les frappes israéliennes sur les sites nucléaires iraniens inquiètent l'AIEA

L'Agence internationale de l'énergie atomique constate une «contamination radiologique et chimique» sur le site de Natanz

**P**our la deuxième fois en trois ans, nous assistons à un conflit dramatique entre deux Etats dans lequel des installations nucléaires sont prises pour cible et la sécurité nucléaire est compromise», a alerté, lundi 16 juin, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Rafael Mariano Grossi. Après la centrale ukrainienne de Zaporijia, bombardée et occupée par les forces russes, c'est au tour des installations liées au programme nucléaire iranien d'être visées par des frappes israéliennes.

Dès les premières heures de l'offensive, vendredi 13 juin, l'usine pilote d'enrichissement d'uranium de Natanz, située en surface à 220 kilomètres au sud-est de Téhéran, a été détruite, ainsi que l'infrastructure électrique. Selon l'AIEA, la partie souterraine du site d'enrichissement n'a pas été atteinte, mais la perte de courant pourrait avoir affecté le fonctionnement des centrifugeuses.

L'organisation internationale, placée sous l'égide de l'ONU, a toutefois assuré, lundi, que la radioactivité aux abords du site était toujours à son niveau habituel. Elle a, en revanche, confirmé «une contamination à la fois ra-

dilogique et chimique» dans le site de Natanz. «Il est possible que des isotopes d'uranium contenus dans l'hexafluorure d'uranium, le fluorure d'uranyle et le fluorure d'hydrogène soient dispersés à l'intérieur», a déclaré M. Grossi.

Dans cette situation, le rayonnement ionisant ne représente toutefois «un danger important» que si l'uranium est inhalé ou ingéré : porter un masque au sein du bâtiment permet de se prémunir d'une contamination, a-t-il précisé. Le risque chimique apparaît bien plus élevé. L'hexafluorure d'uranium, utilisé pour l'enrichissement, se transforme en un produit hautement毒ique en présence d'eau, cette réaction s'accompagnant de fumées irritantes et suffocantes.

**Deux installations à surveiller** Dans un rapport publié en avril, Darya Dolzikova, chercheuse au Royal United Services Institute, rappelait que les installations de l'amont du cycle du combustible, c'est-à-dire les mines d'uranium, les sites de conversion ou d'enrichissement, posent principalement un risque chimique plutôt que radiologique. L'uranium naturel et les composés d'uranium non irradiés ne sont pas des sour-

ces majeures de radioactivité. Au contraire, les réacteurs en activité et les installations de l'aval du cycle (installations de stockage, de retraitement du combustible usé...) présentent un risque radiologique important : une fois irradié, le combustible nucléaire contient, outre l'uranium et le plutonium, des radionucléides instables particulièrement nocifs pour la santé humaine.

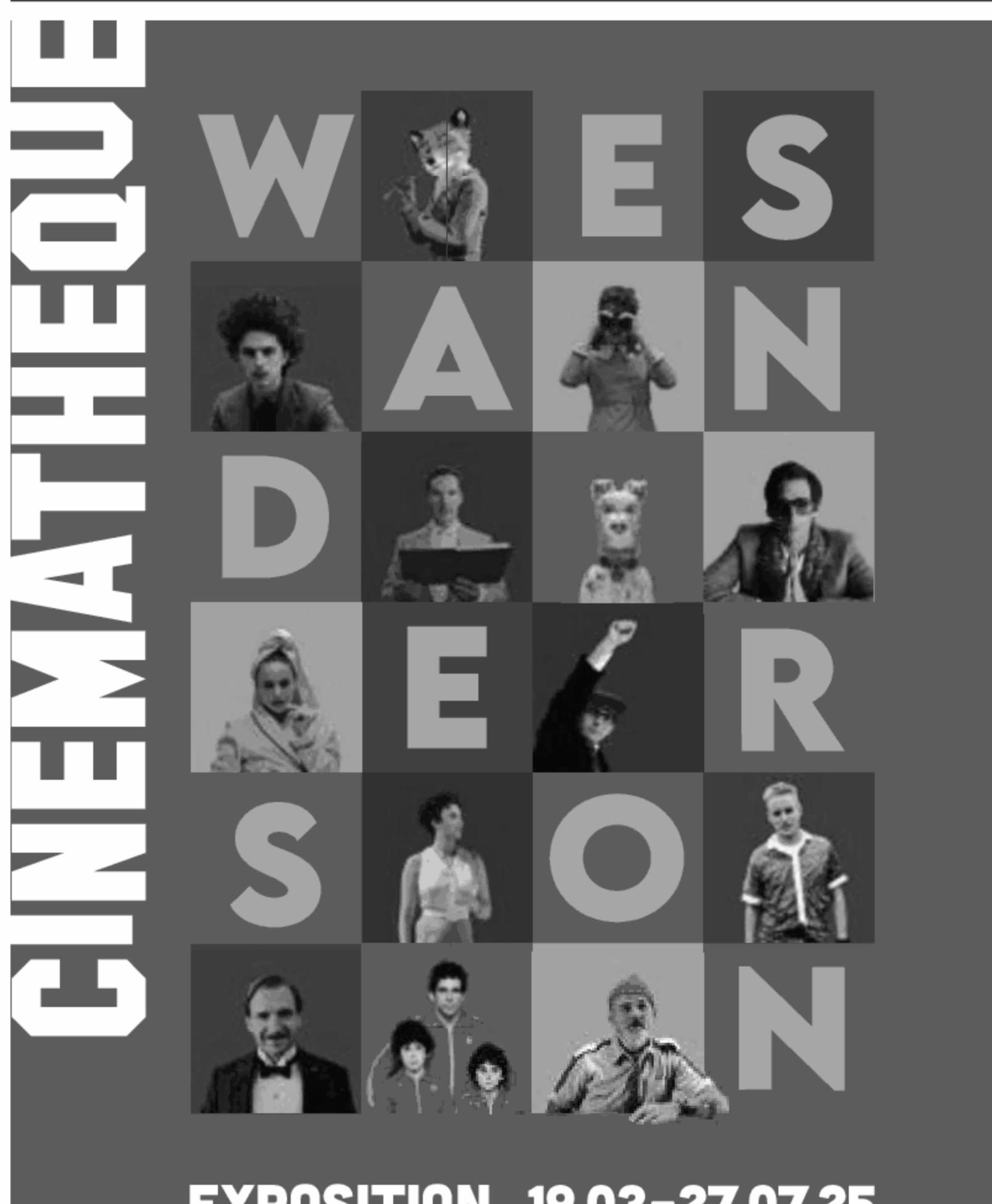
Jusqu'à présent, ni la centrale

nucléaire de Bouchehr, une ville portuaire du sud du pays, ni le réacteur de recherche de Téhéran n'ont été la cible de frappes. «En matière de risques radiologiques, ce sont vraiment ces deux installations qu'il faut surveiller, il faut qu'elles demeurent en sécurité», insiste Mme Dolzikova.

Selon l'AIEA, quatre bâtiments

du site d'Ispahan, à 340 kilomètres au sud de Téhéran, ont été endommagés, dont un laboratoire, une usine de conversion d'uranium et une installation de fabrication de combustible. Là aussi, aucune hausse de la radioactivité n'a été observée. Le site d'enrichissement souterrain de Fordo, enterré dans la montagne, et le réacteur à eau lourde de Khandab n'ont, pour l'instant, pas été visés. ■

**PERRINE MOUTERDE**



**EXPOSITION 19.03-27.07.25**

BILLETS CINEMATHEQUE.FR et BERCY

EN COLLABORATION AVEC EN PARTENARIAT AVEC GRANDS PARTENAIRES DE LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE PARTENAIRES MÉDIAS

## CONFLIT ISRAËL-IRAN

# Avec l'Iran, Nétanyahou joue sa survie politique

En engageant Israël dans ce nouveau conflit, le premier ministre prend le risque d'un enlisement

JÉRUSALEM - correspondance

## L'ATTAQUE CONTRE L'IRAN ÉTAIT L'UNE DES RARES OPTIONS FAISANT CONSENSUS EN ISRAËL

**Q**uand, quelques heures après les premières frappes sur l'Iran, vendredi 13 juin, le succès de l'attaque d'ouverture se confirme, Benjamin Nétanyahou est euphorique, selon l'éditorialiste israélien Ben Caspit : « Il parle de terminer l'ère des guerres, après la fin de celle-ci. Il parle de l'adhésion de l'Arabie saoudite, de la Syrie et du Liban aux accords d'Abraham [la normalisation des relations avec l'Etat hébreu]. Il parle de la fin de la guerre à Gaza. »

En engageant le pays dans un conflit d'ampleur avec l'Iran, le premier ministre joue, une fois encore, la surenchère – avec le risque de s'engager dans une voie périlleuse pour lui et son pays. Grâce à l'attaque contre l'Iran, il a réussi à faire oublier, pour un temps, les difficultés qui le circaient. A commencer par les crimes de guerre sans fin dans la bande de Gaza alors que plus des deux tiers de la population israélienne demandent un accord avec le Hamas pour la libération de tous les otages. La guerre à Gaza accentuait la division à l'intérieur et l'isolement grandissant sur la scène internationale. Le mouvement antiguerre gagnait en popularité en Israël, tandis que s'annonçait, mardi 17 juin, une conférence franco-saoudienne aux Nations unies qui renforçait, même sans reconnaissance d'un Etat palestinien, l'internationalisation progressive de la question de la Palestine, qu'Israël considère comme un enjeu domestique.

Sur le plan politique, la coalition menée par Benyamin Nétanyahou n'a aucune chance d'être reconduite lors des prochaines élections annoncées en 2026, ainsi que le prédisent les sondages depuis plusieurs mois. Et le gouvernement repousse sans trancher un projet sur la conscription des hommes de la communauté ultra-orthodoxe, une décision clivante à même de faire éclater la coalition.

Sur le plan judiciaire, le premier ministre doit se plier, plusieurs fois par semaine, au rituel humiliant d'assister à son procès pour

**Relation avec l'armée restaurée**  
Dans un tel environnement, l'attaque contre l'Iran était l'une des rares options faisant consensus en Israël. Dans une étude publiée lundi 16 juin par l'Université hébraïque de Jérusalem, 70 % des sondés soutiennent l'opération. Avec une approche très divisée selon les populations : 83 % chez les juifs israéliens, contre 12 % chez les Palestiniens de citoyenneté israélienne.

L'initiative permet à Benyamin Nétanyahou de reprendre une fois de plus la main, une constante dans la vie de cet animal politique. « Il est dans le rôle qu'il aime avoir : au centre du jeu, il dicte l'agenda. Lui comme le reste de la population ont réagi de façon euphorique, notamment parce que tout le monde est à bout après vingt mois de guerre. Mais cela va retomber », analyse Denis Charbit, enseignant à l'Open University of Israël.

L'opération permet au premier ministre de restaurer, au moins temporairement, ses relations avec l'armée israélienne, qui se libère, en partie et provisoirement, du bourbier de Gaza. Des troupes ont été redéployées dimanche de l'enclave vers les frontières nord et est du pays. « Il y avait une moti-



Benyamin Nétanyahou devant des immeubles démolis par des missiles, à Bat Yam (Israël), le 15 juin. AVI OHAYON (GPO)/HANDOUT/ANADOLU VIA AFP

vation authentique d'attaquer la République islamique à cause de la menace qu'elle représentait, explique Ksenia Svetlova, chercheuse pour le cercle de réflexion britannique Chatham House. Benyamin Nétanyahou et l'armée sont d'accord sur le sujet. Il faudrait voir combien de temps cela va durer et quels seront les résultats de l'opération. Dégrader les capacités iraniennes ne suffira pas. Si les Etats-Unis ne se joignent pas à l'attaque, quelle sera la fin de la partie ? »

Passé les premiers moments fulgurants, Israël risque l'enlisement face à un ennemi lointain et déterminé. L'usine d'enrichissement de Natanz a été complètement détruite en surface, selon le chef de l'agence internationale de l'énergie atomique, Rafael Grossi. Mais il reste les installations de Fordo, profondément enfouies, et

que seuls les Américains peuvent atteindre, grâce à leur bombe antibunker GBU-57. Or, Donald Trump semble toujours hésiter entre négocier et intervenir. Il envoie à la fois son émissaire spécial pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, pour préparer un nouveau cycle de pourparlers, et déploie dans la région une trentaine d'avions ravitaillateurs, ainsi qu'un porte-avions, s'ajoutant aux deux autres déjà sur place.

**« Pas de stratégie de sortie »**  
L'attaque sur l'Iran, censée se concentrer sur les programmes de recherches nucléaire et balistique, se transforme, avec les attaques sur les sites de production de pétrole et médias iraniens en une guerre d'attrition visant à un changement de régime, but désormais avoué de Benyamin Nétanyahou.

Au risque de l'aventurisme : « Il est cohérent sur un point : il n'a pas de stratégie de sortie. Ni pour Gaza, ni pour la conscription des ultraorthodoxes, ni pour l'Iran. Tout au long de sa carrière, il a commandé les plats les plus chers du menu, pensant que quelqu'un d'autre paierait l'addition », note l'éditorialiste du Yedioth Ahronoth.

De fait, la carrière politique de M. Nétanyahou a été marquée par deux lignes directrices. La première a consisté à gérer plutôt qu'à résoudre le conflit israélo-palestinien, avec notamment le maintien du Hamas considéré comme sous contrôle à Gaza pour diviser et décrédibiliser le mouvement national palestinien. Cette approche a mené au désastre du 7-Octobre. La seconde a été de désigner, depuis quelque trente ans, l'Iran comme un ennemi existentiel d'Israël.

Si l'Etat hébreu emporte une forme de victoire contre la République islamique, Benyamin Nétanyahou pourra masquer l'échec de sa stratégie sur la question palestinienne derrière cette réussite. Et peut-être se maintenir au pouvoir. Sinon, il restera comme celui qui aura enfoncé Israël dans des guerres sans fin. Plus que jamais, il a lié son destin avec celui de son pays. Pour le meilleur et pour le pire.

En trois jours de guerre avec l'Iran, Israël compte 21 morts et nombre de dégâts, tant sur les sites civils que stratégiques, comme la raffinerie de Haïfa, mise à l'arrêt à cause d'une frappe de missile balistique iranien. Mardi matin, 20 missiles iraniens ont visé Israël ; la plupart ont été interceptés. L'attaque a fait cinq blessés. ■

SAMUEL FOREY

# A Téhéran, les habitants fuient la capitale bombardée

Alors que le premier ordre d'évacuation a été annoncé par l'armée israélienne, plusieurs explosions ont été entendues dans l'est de Téhéran

**E**pisés par une journée angoissante de frappes et ayant reçu leur premier ordre d'évacuation de la part de l'armée israélienne, les habitants de Téhéran ont découvert, tard dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 juin, le message du président américain Donald Trump, appelant « tout le monde » à « quitter Téhéran immédiatement ». « L'Iran aurait dû signer l'accord que j'avais proposé. C'est regrettable. Il a été dit clairement que l'Iran ne peut pas posséder d'arme nucléaire. J'ai répété ce message de nombreuses fois », a-t-il déclaré, renouvelant sa pression sur l'Iran afin de le faire revenir à la table des négociations. Le ministre iranien des affaires étrangères, Abbas Araghchi, a indiqué dimanche, que l'Iran était prêt à arrêter sa riposte contre Israël si l'Etat hébreu cessait son « agression » contre son pays.

Dans la nuit, plusieurs explosions ont été entendues dans l'est de Téhéran et dans la ville de Natanz, où se situe l'un des principaux sites d'enrichissement nu-

cléaire du pays. Kimiya (le prénom a été modifié à sa demande) a envisagé de quitter Téhéran dès le premier jour des frappes israéliennes dans la capitale, le 13 juin, afin de protéger son fils de 4 ans. Cette Téhéronaise de 40 ans se souvient du bruit des sirènes avant chaque bombardement pendant la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988). « Il est hors de question pour moi que mon fils souffre des mêmes traumatismes », explique-t-elle.

Lundi matin, l'annonce sur X du

ministre israélien de la défense, Israel Katz, de sa volonté d'attaquer la population iranienne de façon indiscriminée a conforté les peurs des habitants de la capitale. « Le dictateur arrogant de Téhéran est devenu un meurtrier lâche qui tire [sur les civils] en Israël pour dissuader l'armée israélienne de poursuivre l'attaque qui détruit ses capacités. Les habitants de Téhéran en paieront le prix, et bientôt », avertit-il menacé.

La concrétisation de cet avertissement n'a guère pris de temps. Lundi, peu avant 17 heures, selon

## « ÇA VA ALLER DE PIRE EN PIRE. BIENTÔT, IL VA MANQUER DE L'EAU, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE LA NOURRITURE »

NICOLE  
actrice iranienne

ment de la radio-télévision d'Etat iranienne (IRIB), situé à 4 kilomètres de son lieu de résidence. La diffusion des programmes a été brièvement interrompue. Des vidéos montrent le bâtiment en feu. Selon la chaîne Khabar (« info » en persan), plusieurs employés d'IRIB ont été blessés dans cette attaque.

Nicole, elle, n'est pas sortie de chez elle après avoir reçu l'ordre d'évacuation, tandis que sa maison familiale se situe dans l'un des quartiers du nord de Téhéran concernés. « Je ne savais pas s'il fallait prendre au sérieux l'information. En plus, ma mère est âgée et n'a

pas envie de bouger », dit l'actrice de 42 ans qui a requis l'anonymat. Elle est donc descendue dans le garage de leur immeuble de plusieurs appartements, presque vide. Lorsque les frappes ont commencé, elle a écrit sur Instagram : « Ça a commencé à taper dans notre quartier. Prenez au sérieux la liste des quartiers qui circule sur les réseaux que je publie ici. »

« À tout moment, nous risquons la mort, mais je veux rester à Téhéran et aider les plus démunis », dit-elle, jointe sur WhatsApp.

Soheil, journaliste travaillant pour un quotidien iranien qui a également requis l'anonymat, est, lui aussi, resté à Téhéran. Il a déjà fait partir sa famille de la capitale. « Le délai entre le moment où le message [du porte-parole de l'armée israélienne] a été diffusé et la première frappe a été de quelques minutes. Les quartiers concernés sont densément peuplés, avec des rues et des avenues étroites. Même en temps normal, les embouteillages y sont monstrueux. Comment les Israéliens veulent qu'on parte de

ces quartiers en quelques minutes, dans la panique générale ? », assure ce journaliste de 29 ans. L'un de ses amis est resté coincé dans les embouteillages pendant près d'une demi-heure, tandis que les frappes se rapprochaient.

Sur les réseaux sociaux se multiplient les initiatives citoyennes de covoiturage pour ceux qui cherchent à quitter la capitale. L'essence est, depuis le début des frappes, rationnée à 25 litres par véhicule. Certains proposent, à ceux dans le besoin et loin de chez eux, des hébergements. A Téhéran, dans les quartiers épargnés par l'ordre d'évacuation, les uns accueillent les habitants ayant fui.

« Les innocents sont tués et ça va aller de pire en pire. Bientôt, il va manquer de l'eau, de l'électricité et de la nourriture », glisse Nicole. Nous n'avons que nous-mêmes pour survivre. » Lundi matin, l'hôpital Farabi, dans la ville de Kermanshah, dans l'ouest de l'Iran, a été la cible d'une attaque, une première contre un établissement de santé. ■

GHAZAL GOLSHIRI

# A Gaza, braver l'humiliation et la mort pour se nourrir

Chaque jour, plusieurs dizaines de Palestiniens sont tués aux abords des quatre sites de distribution d'aide humanitaire

**U**ne cour en béton en premier plan. Au loin, sur un terrain désert, des centaines de silhouettes massées derrière des portes métalliques. A leur gauche, d'autres, aussi nombreuses, s'entassent à flanc de colline, prêtes à bondir. Des Gazaouis affamés, debout depuis des heures, guettent le signal du départ d'une distribution d'aide de la Fondation humanitaire pour Gaza (Gaza Humanitarian Foundation, GHF). Cette organisation privée américaine, intervenant sous supervision israélienne, distribue l'aide alimentaire depuis le 27 mai dans l'enclave palestinienne.

La scène est filmée le 11 juin par un employé de l'entreprise et relayée sur X par Alon-Lee Green, codirecteur du groupe israélien arabo-juif Standing Together. Soudain, la foule se met en mouvement. Des milliers de personnes se ruent vers les cartons de nourriture. L'image d'une bousculade sauvage, désespérée. «*Cette vidéo est tout simplement apocalyptique. Ce n'est pas un film catastrophe, c'est l'enfer que nous avons créé à Gaza. Voilà à quoi ressemblent des êtres humains affamés, qui risquent leur vie pour se nourrir. Voilà à quoi ressemble la déshumanisation de millions de personnes*», commente le militant israélien Alon-Lee Green.

Ces scènes sont devenues la norme dans la bande de Gaza. L'humiliation et la prise de risques font désormais partie du rituel pour espérer obtenir un peu de nourriture dans un territoire où la totalité des 2,1 millions d'habitants est frappée par l'insécurité alimentaire aiguë depuis que l'Etat hébreu a imposé un blocus

sévère le 2 mars – légèrement relâché depuis le 19 mai. Une cinquantaine de camions chargés d'aide entrent chaque jour dans Gaza, contre près de 600 pendant le cessez-le-feu entre le 19 janvier et le 18 mars.

Ceux qui parviennent à attraper un sac sont, pour la plupart, de jeunes hommes capables de marcher plusieurs kilomètres jusqu'aux centres, dont deux sont situés dans l'extrême sud du territoire, autour de la ville de Rafah, complètement rasée et transformée en zone militaire. Les quantités sont limitées. Une fois sur place, la foule est accueillie par des cris en anglais, et les cartons sont jetés à terre.

#### **Aucune logique**

«*Moi aujourd'hui, j'ai pu prendre de l'aide, mais il y a des vieux qui bravent la mort et attendent des heures et quand leur tour arrive, il n'y a plus rien. Il y a également des personnes qui reviennent chaque jour et revendent les produits*», témoigne Fayed Abou Ahmad, père de quatre enfants, joint par téléphone dans la bande de Gaza, dont Israël interdit l'accès aux journalistes étrangers depuis plus d'un an et demi. Quand les personnes mettent la main sur un carton de nourriture, il est souvent saccagé par les premiers arrivés qui sélectionnent les produits de première nécessité, devenus rares et vendus à prix exorbitant sur le marché, comme la farine, l'huile et le sucre.

Sur la page Facebook de la GHF, interface sur laquelle l'organisation communique en arabe avec la population gazaouie, les commentaires, lorsqu'ils sont ouverts au public, critiquent pour la plu-



Après une distribution d'aide organisée par la Fondation humanitaire pour Gaza (GHF), à Rafah, le 29 mai. AFP

part le chaos et la distribution inégale, et réclame un système informatisé et nominatif. Pour sa part, l'organisation américaine se contente de posts laconiques pour annoncer l'ouverture ou la fermeture d'un de ses quatre points de distribution. Une petite phrase rappelle qu'il ne faut pas s'en approcher ni se rassembler aux portes avant son ouverture, «*car il s'agit d'une zone militaire*».

«*Il n'y a aucune logique, aucune procédure, pas même une personne pour regarder les gens, leur dire bienvenue, les accueillir. Moi, dans les centres d'aide, je repère les malades et les dirige vers des cliniques. Ce n'est pas qu'une affaire de nourriture!*», dénonce Amjad Shawa, directeur du réseau d'ONG Palestinian Non-Governmental Organizations Network. «*Nous n'avons jamais vu dans l'histoire récente, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, quoi que ce soit qui se rapproche de cela. Ça n'est pas la Gaza Humanitarian mais Humiliation Foundation*», renchérit Juliette Touma, directrice de la communication de l'UNRWA.

L'agence onusienne d'aide aux réfugiés palestiniens, active depuis soixantequinze ans dans les territoires occupés, s'est vu interdire par Israël de délivrer de l'aide à la population gazaouie dans ses 400 centres au motif,

selon l'Etat hébreu, qu'elle serait détournée par le Hamas. Une allégation non étayée.

La GHF a également acquis auprès des Gazaouis et des organisations humanitaires les surnoms de «*Fondation inhumaine*», «*abattoir humain*» ou «*piège mortel*», en raison du nombre élevé de personnes tuées et blessées quotidiennement aux abords des sites. Une quarantaine de morts et 182 blessés ont été enregistrés pendant les distributions entre dimanche 15 et lundi 16 juin, portant le nombre de victimes dans ces circonstances à 338 morts et 2831 blessés depuis le 27 mai selon la défense civile de Gaza.

#### **Un échec**

«*On voit la mort cent fois. Les gens se font tirer dessus devant nous, mais on ne peut rien faire pour eux. Si on essaie de les secourir, on peut aussi être visé. La seule chose qu'on peut leur offrir, c'est d'être à côté pour les aider à prononcer leurs dernières prières*», raconte avec désespoir Yasser Abou Chaaban, directeur médical de l'hôpital.

L'armée israélienne n'a pas répondu aux sollicitations du Monde, tandis que la GHF affirme que tous les incidents se sont produits en dehors de ses zones d'opérations et horaires d'activité. L'organisation, qui dit avoir distribué 25 millions de repas, assure avoir mis en place plusieurs améliorations, comme plus de distributions en journée plutôt que de nuit ou à l'aube,

#### **La GHF a acquis les surnoms de « Fondation inhumaine », « abattoir humain » ou « piège mortel »**

des habitants revenant de la distribution, la zone étant interdite d'accès aux secouristes. «*On n'arrive pas à s'en sortir avec la quantité de blessés et la nature des blessures. Il faut des opérations neuro-chirurgicales, thoraciques et vasculaires. Nous n'avons plus de spécialistes. Nous n'avons même pas de drain thoracique pour traiter les pneumothorax*», affirme Yasser Abou Chaaban, directeur médical de l'hôpital.

De son côté, la fondation affirme que huit de ses employés palestiniens ont été tués mercredi 11 juin dans une embuscade qu'elle attribue au Hamas. Le mouvement islamiste n'a pas commenté l'attaque, mais son bureau des médias a qualifié l'organisation de «*machine ignoble au service de l'armée israélienne*». ■

MARIE JO SADER

ainsi que des files réservées aux femmes et aux enfants – ces dernières affirmations étant contredites par les témoignages et les images recueillis sur le terrain.

L'insécurité pour les Gazaouis ne s'arrête pas là. Avec la faim grandissante et le chaos des distributions, ils subissent également attaques et braquages en rentrant chez eux. Beaucoup s'arment désormais de couteaux pour se protéger.

Les quelques camions d'aide humanitaire qui parviennent à passer, malgré les restrictions israéliennes, sont confrontés à une population affamée qui les intercepte pour se servir directement. Très peu de stocks atteignent les entrepôts des organisations, selon le Programme alimentaire mondial. Le travail de la GHF «est un échec» du point de vue humanitaire, a dénoncé l'Organisation des Nations unies.

De son côté, la fondation affirme que huit de ses employés palestiniens ont été tués mercredi 11 juin dans une embuscade qu'elle attribue au Hamas. Le mouvement islamiste n'a pas commenté l'attaque, mais son bureau des médias a qualifié l'organisation de «*machine ignoble au service de l'armée israélienne*». ■

## L'opacité troublante de la GHF, basée à Genève, embarrassé la Suisse

Berne a ouvert une enquête sur la légalité de la Gaza Humanitarian Foundation liée à des sociétés militaires privées américaines

GENÈVE - correspondance

**L**a Gaza Humanitarian Foundation (GHF), récemment désignée par Israël pour coordonner l'aide dans le territoire palestinien, est au cœur d'une vive controverse. Alors que les agences humanitaires de l'Organisation des Nations unies sont empêchées d'agir, cette organisation a été propulsée sur l'avant-scène de la crise comme un «nouveau modèle d'aide» : ses distributions alimentaires sur le terrain se soldent pourtant presque chaque jour par un chaos mortel. Au sein de la communauté humanitaire de Genève, de nombreuses voix dénoncent une instrumentalisation et une militarisation de l'aide. «Tout semble indiquer que cette structure est une coquille vide, enregistrée ici pour le vernis humanitaire, mais très éloignée du droit humanitaire international, dont elle ne respecte pas les principes d'indépendance, d'impartialité et de neutralité», alerte Philip Grant, directeur de l'ONG Trial International, qui a saisi les autorités helvétiques pour qu'elles exa-

minent la conformité de la GHF au droit humanitaire et suisse.

Inscrite le 12 février au registre du commerce à Genève, avant de passer au statut «sans domicile» quand ont surgies les premières douanes sur la méthode, la GHF multiplie les entorses : conseil de fondation incomplet (deux membres au lieu des trois exigés), absence d'organe de révision financière, pas de domiciliation physique ni de compte bancaire en Suisse. A Berne, l'autorité de surveillance des fondations et le ministère de l'intérieur ont ouvert une enquête sur sa légalité.

#### **Organisation «inactive»**

La GHF ne fournit en outre aucune trace claire de son financement. Elle n'a publié ni budget, ni liste de donateurs, ni rapport financier, ce qui constitue un manquement aux normes de transparence exigées en Suisse pour les fondations. Interpellé, le ministère des affaires étrangères – par ailleurs secoué en interne par une fronde de diplomates reprochant au ministre Ignazio Cassis ses positions pro-israéliennes – indique que la GHF

«n'a pas encore commencé ses activités et qu'elle est donc inactive».

La gouvernance de la GHF révèle des connexions profondes avec le monde militaire et sécuritaire américain. Elle serait notamment contrôlée par deux sociétés militaires privées, UG Solutions et Safe Reach Solutions, toutes deux liées à Two Ocean Trust LLC, une holding de gestion de patrimoine qui a son siège dans le Wyoming. Safe Reach Solutions est dirigée par Philip Reilly, ancien chef para-militaire de l'Agence centrale de renseignement (CIA), tandis que UG Solutions est aux mains de Jameson Govoni, ex-membre des forces spéciales américaines. M. Reilly aurait conçu le plan opérationnel des checkpoints dans le couloir de Netzarim, à Gaza, où les distributions d'aide sont particulièrement tendues.

Contacté par *Le Monde*, le nouveau directeur par intérim des opérations de la GHF à Gaza, John Acree, n'a pas donné suite. Mais son profil sur le réseau social LinkedIn est plus disert. Il localise l'homme à Tel-Aviv et laisse entrevoir le parcours classique (Ka-

boul, Islamabad, Bagdad, Amérique latine et Caraïbes) de ces habitués des sociétés militaires privées qui gravitent, souvent sous couverture humanitaire, dans l'orbite des opérations militaires américaines et de la CIA. John Acree se présente comme un «leader stratégique, professionnel des programmes internationaux et bien d'autres choses encore».

Il affirme : «Notre mission est d'apporter de l'aide aux personnes affamées, et de le faire avec discipline, rapidité et sécurité. C'est ce que nous avons construit et c'est ce que nous faisons évoluer.» Une affirmation qui s'inscrit en décalage complet avec les résultats des

distributions alimentaires depuis que la GHF s'en occupe.

Une lettre ouverte signée par plusieurs organisations humanitaires critique sévèrement le fonctionnement de la GHF. Elle dénonce un projet piloté par «des personnalités occidentales issues du monde militaire, en coordination avec le gouvernement israélien, sans aucune participation palestinienne dans sa conception ni sa mise en œuvre».

Selon ces ONG, le modèle de la GHF va au-delà de la simple logistique : «Il ne s'agit pas d'un problème technique, mais d'un mécanisme d'exclusion politique, voire d'un prélude à un déplacement massif de population ou à l'abandon de centaines de milliers de personnes à la famine.»

La perspective est vertigineuse pour la Suisse, Etat dépositaire des conventions de Genève et du droit humanitaire international, qui a l'obligation de vérifier que les activités de cette ONG les respectent. Le risque est que «ces barbouzes, pseudo-acteurs humanitaires, commettent des crimes de guerre ou contre l'humanité, en étant au courant d'un plan de déplacement

forcé de la population par Israël, ou y prêtent leur concours via des "hubs" humanitaires qui vont immédiatement attirer la population affamée vers le sud de la bande de Gaza», ajoute Philip Grant, de Trial International.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dénonce l'expérimentation en cours. «Il existe d'autres options solides qui pourraient être mises en œuvre en quelques heures. Pourquoi avons-nous besoin d'un nouveau mécanisme, alors que l'aide est urgente?», demande Christian Cardon, son porte-parole. L'aide ne peut jamais être politisée et militarisée. Dès que les armes se trouvent trop près d'un site de distribution, cela devient dangereux pour la population comme pour les humanitaires».

M. Cardon évoque une dégradation dramatique de la situation humanitaire : depuis le 27 mai, l'hôpital du CICR à Rafah a reçu plus de 1 500 blessés, dont 115 sont morts à l'arrivée ou peu après, la plupart atteints par balle alors qu'ils tentaient d'accéder à des points de distribution. ■

SERGE ENDERLIN

# Royaume-Uni : le gouvernement enquête sur les « grooming gangs »

Keir Starmer a confirmé que les réseaux de prédateurs sexuels qui ont sévi pendant des décennies seraient l'objet d'une enquête publique

LONDRES - correspondante

**K**eir Starmer est devenu coutumier du fait : après avoir renoncé à la suppression d'une allocation énergie aux retraités et confirmé des coupes dans les aides aux personnes handicapées non prévues dans son programme de campagne, le premier ministre britannique a opéré une nouvelle volte-face, samedi 14 juin, en confirmant depuis l'avion qui l'emmenait au sommet du G7, au Canada, qu'il autorisait une enquête publique nationale au sujet des *grooming gangs*. Le dirigeant travailliste s'y était pourtant opposé, en janvier, quand le milliardaire américain Elon Musk l'avait brutalement pris à partie sur X. Le patron de Tesla et SpaceX l'accusait d'avoir « été profondément complice dans des viols de masse », après avoir découvert l'existence de ces gangs de prédateurs sexuels sévissant depuis des décennies dans de nombreuses localités du centre et du nord de l'Angleterre.

Les méfaits des *grooming gangs* sont mentionnés dans les médias dès le début des années 2000 : dans les zones les plus défavorisées du Royaume-Uni, des hommes séduisent des jeunes filles vulnérables avec de l'alcool et des courses gratuites en taxi. Ils se font passer pour leurs petits amis avant de les contraindre à des relations sexuelles avec d'autres membres du gang. Les forces de police lancent sur le tard des enquêtes à Rochdale (au nord de Manchester) ou à Rothe-

rham (dans le Yorkshire). Ces scandales ne prennent une dimension nationale qu'en 2011, quand le correspondant du *Times*, Andrew Norfolk, ose souligner l'éthnicité d'un grand nombre d'auteurs de ces actes : ils sont souvent d'origine pakistanaise, alors que les victimes sont majoritairement blanches.

La récupération par l'extrême droite est immédiate : le British National Party et des personnalités comme Tommy Robinson placent la dénonciation des *grooming gangs* au cœur de leurs diatribes antimusulmans. Keir Starmer, qui est encore le chef du service des poursuites publiques pour l'Angleterre et le Pays de Galles au début des années 2010, travaille à une meilleure prise en compte de la parole des victimes, certaines âgées de seulement 10 ans. Elles seraient très nombreuses (1400 ont été identifiées rien que dans la ville de Rotherham), mais très peu ont osé parler publiquement – de peur de ne pas être crues – et la plupart n'ont pas obtenu justice.

#### Accélérer le travail de la justice

Quand il a été invectivé par Elon Musk, Keir Starmer n'a donné son feu vert qu'à des enquêtes locales aux pouvoirs limités (notamment à Oldham, près de Rochdale). Mais les conclusions rendues publiques, lundi, par Louise Casey, une haute fonctionnaire très respectée, chargée d'un audit sur les *grooming gangs* par le ministère de l'intérieur, étaient trop accablantes pour pouvoir être

#### « Les victimes n'auraient jamais dû être abandonnées pendant si longtemps »

YVETTE COOPER  
ministre de l'intérieur

ignorées par Downing Street. Son rapport souligne des « échecs institutionnels profondément enracinés, remontant à des décennies, où les organisations qui auraient dû protéger les enfants et punir les délinquants ont fermé les yeux ».

Vendredi, sept hommes ont été jugés coupables d'avoir traité des jeunes filles « comme des esclaves sexuelles » entre 2000 et 2006 à Rochdale, dans le Grand Manchester : des chauffeurs de taxi ou des commerçants d'origine pakistanaise. « Il a fallu vingt ans pour que justice soit rendue, les victimes n'auraient jamais dû être abandonnées pendant si longtemps », a déploré, lundi, la ministre de l'intérieur, Yvette Cooper, qui a promis d'accélérer le travail de la justice.

A l'en croire, depuis janvier, les forces de police ont exhumé ou identifié 800 cas de possibles crimes liés aux *grooming gangs* jusqu'alors négligés ou classés sans suite. La ministre a aussi promis de changer la loi pour suivre la recommandation de Louise Casey, selon qui « tout adulte ayant un

rapport sexuel avec un jeune de moins de 16 ans soit automatiquement poursuivi pour viol ».

Cette dernière relève « des échecs prolongés dans la collecte sérieuse de données nationales » sur l'éthnicité des suspects, rendant impossible une compréhension fine du phénomène socio-culturel des *grooming gangs*, même si des « audits effectués auprès de trois forces de polices [locales] ont apporté les preuves suffisantes d'un nombre disproportionné de suspects d'origine asiatique ». En cause, la crainte des autorités d'apparaître comme racistes ou d'exacerber des tensions communautaires.

L'enquête publique, qui devrait durer trois ans, promet un grand déballage dont le Parti travailliste se serait probablement passé : bien des localités où ont sévi les *grooming gangs* sont situées dans le « mur rouge », contrôlé depuis des décennies par la gauche. Avec l'enquête, « les autorités et institutions locales qui n'ont pas agi pour protéger les [victimes] n'auront nulle part où se cacher et devront rendre des comptes », a assuré, lundi, le porte-parole de Downing Street.

Les conservateurs et le parti d'extrême droite ReformUK, qui réclamaient une enquête nationale depuis des mois, se sont réjouis à grand bruit. Pas sûr pour autant que les premiers sortent indemnes de l'enquête : ils ont passé quatorze ans au pouvoir, de 2010 à 2024, sans trop se préoccuper du sort des victimes. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

# La police belge met au jour un gigantesque réseau de prostitution de jeunes Chinoises

L'organisation, en partie démantelée, serait aussi active en France, en Allemagne et en Suisse

BRUXELLES - correspondant

**A**u bout d'une enquête qui aura duré plus de huit années, la police belge a mis au jour un gigantesque réseau sino-belge de prostitution qui aurait exploité un millier de jeunes Chinoises. A Gand, la chambre du conseil a, le 10 juin, renvoyé vers un tribunal correctionnel 38 prévenus, qui seront jugés à l'automne, notamment pour trafic d'êtres humains, proxénétisme, blanchiment, faux et usage de faux, et appartenance à une organisation criminelle.

La justice n'a, dans un premier temps, pas communiqué sur ce dossier, baptisé « Lotus », considéré comme « l'un des plus importants de l'histoire judiciaire du pays » par une source policière. Il est désormais détaillé et révèle les secrets et l'ampleur inédite de cette organisation. A partir d'une perquisition menée en juin 2017 à Anvers, les enquêteurs ont découvert une structure tentaculaire qui regroupait plusieurs « cellules » autonomes dirigées chacune par un chef et dotées de recruteurs, de chauffeurs, d'employés d'un centre d'appels devant organiser les rendez-vous, ainsi que de coursiers chargés de convoyer l'argent et de distribuer les préservatifs.

Myria, le centre fédéral pour la migration, s'est constitué partie civile dans cette affaire, qui n'est pas la première touchant à des réseaux étrangers de prostitution

mais la plus spectaculaire. L'organisation démantelée ferait partie d'un ensemble plus vaste, géré depuis une ville espagnole – sans doute Barcelone, selon le quotidien *De Standaard*, qui a livré des détails sur l'affaire samedi 14 juin – et doté de ramifications en France, en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et en République tchèque.

La saisie des téléphones de deux prostituées lors de la perquisition d'Anvers, en 2017, avait indiqué qu'elles avaient été contraintes de travailler en Italie, en Pologne et en Slovaquie. Dans des appartements privés ou des locations Airbnb, ce qui permettait d'échapper aux contrôles de police.

Les jeunes femmes chinoises étaient généralement recrutées par le biais de sites Web promettant à « des jolies filles qui veulent gagner de l'argent » de mener une vie de luxe en Europe ou d'y bénéficier gratuitement d'opérations de chirurgie esthétique. Arrivées en Belgique, elles étaient contraintes de se prostituer durant deux années au moins et étaient fréquemment déplacées. Certaines

se voyaient ensuite offrir la possibilité d'exercer des fonctions dans le groupe mafieux : opératrices dans l'un des centres d'appels établis dans le royaume, puis dirigeantes de ceux-ci. Un seul de ces centres d'appels établi à Bruxelles gérait 911 comptes sur des sites de rencontre, ont découvert les policiers.

#### Une femme assassinée

Même s'ils s'entouraient du plus grand secret, les organisateurs du réseau, dont des Belges, étaient forcés de communiquer entre eux, et c'est ce qui aura causé leur perte. Ils échangeaient sur la messagerie chinoise WeChat. La création de comptes sur des sites de rencontre afin d'attirer des clients a également laissé des traces qu'ont suivies les inspecteurs de la police judiciaire fédérale, aidés par Europol. Aucune des jeunes femmes identifiées n'a porté plainte, y compris celles qui se voyaient offrir un statut de témoin protégé, mais elles ont livré quelques renseignements qui ont permis d'identifier des dirigeants et des membres actifs de la structure.

Une première vague d'arrestations de 25 suspects a eu lieu en février 2023, à Bruxelles, dans trois autres villes belges et à Barcelone. L'un des principaux membres de l'organisation serait un Chinois de 80 ans, propriétaire d'un hôtel et d'appartements dans le centre de la capitale belge. Selon le parquet fédéral, lui et sa famille, présents en Belgique depuis cinquante ans,

auraient gagné des centaines de milliers d'euros grâce à la location de chambres dans lesquelles des jeunes femmes étaient contraintes de se prostituer. Un homme de 51 ans a été identifié comme le dirigeant présumé du réseau mafieux en Espagne, un autre suspect, de nationalité chinoise et appréhendé en Norvège, a été extradé il y a quelques jours vers la Belgique.

Les principaux prévenus risquent des peines pouvant aller jusqu'à quinze ans de prison et cinq d'entre eux sont soupçonnés de complicité de meurtre : une femme qu'ils auraient forcée à se prostituer avait été assassinée près d'Anvers en janvier 2023.

Un premier procès de proxénètes chinois présumés avait eu lieu en 2018 devant la cour d'appel de Bruxelles. Trois prévenus étaient poursuivis pour tentative d'exploitation sexuelle de jeunes filles mineures non identifiées, mais la cour avait jugé que les faits n'étaient pas établis. Depuis, la prostitution de jeunes Chinoises, notamment à Bruxelles, est régulièrement confirmée, ce qui semble indiquer que les proxénètes ont adapté leurs méthodes en relevant notamment au dark Web.

Le travail du sexe a été totalement dépénalisé en Belgique en 2022, ce qui permet à des femmes d'échapper aux poursuites, mais l'activité de réseaux criminels exploitant des jeunes filles précarisées persiste, dénoncent plusieurs organisations. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

#### Les organisateurs du réseau, dont des Belges, communiquaient sur la messagerie chinoise WeChat

# L'Afrique du Sud rouvre les plaies non cicatrisées de l'apartheid

Des dizaines de familles se battent encore pour obtenir justice ou savoir ce qu'il est advenu de leurs proches disparus

JOHANNESBURG - correspondance

**L**ongtemps, les travaux de la commission vérité et réconciliation (CVR) ouverts en 1996, après la fin de l'apartheid, sont passés pour un modèle de justice transitionnelle à travers le monde. Mais en Afrique du Sud, les années qui ont suivi la remise du rapport de la commission, présidée par le charismatique Mgr Desmond Tutu, ont été marquées par le soupçon face à l'inaction des autorités pourtant issues de la lutte de libération contre le régime raciste. Alors que des dizaines de familles se battent encore pour obtenir justice ou savoir ce qu'il est advenu de leurs proches disparus, l'exécutif semble enfin décider à se pencher sur ces plaies jaunes cicatrisées.

Le 29 mai, le président Cyril Ramaphosa a ouvert la voie à un examen inédit de la responsabilité de l'Etat dans le travail inachevé de la commission vérité et réconciliation en ordonnant l'établissement d'une commission d'enquête chargée de déterminer si des manœuvres ont visé à « empêcher des enquêtes ou l'ouverture de poursuites relatives à des crimes commis pendant l'apartheid ». But affiché : faire la lumière sur les accusations d'ingérence politique qui planent sur des dizaines de dossiers non résolus.

Alors que plus de 300 affaires ont été transmises à la National Prosecuting Authority, le parquet sud-africain, après la remise du rapport de la CVR au président Thabo Mbeki, en 2003, une seule a abouti à une condamnation. Derrière cette inaction, une question hante les familles de victimes : l'administration sud-africaine aurait-elle passé un accord avec des responsables du régime d'apartheid assurant que les crimes ne seraient pas poursuivis ?

#### « Echec flagrant »

« Des ministres sont intervenus » pour empêcher le parquet sud-africain de faire son travail, accuse ainsi Lukhanyo Calata, le fils d'une des victimes. Militant anti-apartheid, son père, Fort Calata, et trois de ses camarades, ont été tués après avoir été arrêtés à un barrage par les services de sécurité sud-africains, en 1985.

Six anciens policiers impliqués dans l'affaire ont comparu devant la CVR. Aucun n'a obtenu d'amnistie mais aucun n'a été poursuivi jusqu'ici, alors qu'une enquête a été rouverte début juin. En janvier, Lukhanyo Calata ainsi que vingt familles de victimes ont déposé une plainte demandant des dommages et intérêts en raison de « l'échec flagrant » du gouvernement à poursuivre ces crimes. L'ouverture d'une commission d'enquête sur de possibles ingérences politiques était l'une de leurs exigences.

Piers Pigou, qui fut l'un des enquêteurs de la CVR, estime évidemment le « manque de volonté politique » qui a suivi la remise du rapport. Il se souvient notamment avoir rendu visite, à la fin des années 1990, à Eugene de Kock, ancien responsable d'un escadron de la mort clandestin de la police, qui a longuement confessé les actions de son unité devant la commission. « Lui-même se plaignait de la stratégie manifeste du parquet d'éviter de monter des dossiers contre des membres haut placés des forces de sécurité, malgré toutes les informations qu'il avait données », explique l'ancien enquêteur.

**« Il y avait clairement des aspects de son passé que l'ANC ne voulait pas rendre publics »**

PIERS PIGOU  
enquêteur

Pourquoi ce manque de volonté ? Certains suggèrent que le parti de Nelson Mandela, le Congrès national africain (ANC), aurait craint de voir certains de ses secrets exposés au grand jour. D'autres rappellent la confusion qui a précédé la mise en place de la commission, laissant penser aux militaires qu'une amnistie générale pourrait leur être accordée. Plus de 7000 personnes ont demandé une amnistie auprès de la CVR en échange de leur témoignage. Seules 849 l'ont obtenue.

#### Ramener les corps

« Il y avait clairement des aspects de son passé que l'ANC ne voulait pas rendre publics », analyse Piers Pigou, qui souligne également le poids de la hiérarchie et la culture du secret au sein d'un mouvement globalement peu enclin à l'idée d'étailler ses affaires en place publique. Si Nelson Mandela a tenté de protéger l'action de la CVR, Thabo Mbeki, son successeur, en sera l'un des plus virulents critiques, lui reprochant notamment de mettre sur le même plan les actions militaires de l'ANC et les violations des droits de l'homme du régime d'apartheid. La situation restera figée sous la présidence de Jacob Zuma, entre 2009 et 2018.

Le gouvernement de M. Ramaphosa s'est également attaqué à un autre chantier en souffrance : le rapatriement des combattants morts en exil du temps de la lutte armée contre l'apartheid.

A la tête d'une unité chargée d'enquêter sur les personnes disparues dans des circonstances politiques entre 1960 et 1994, Madeleine Fullard s'apprête ainsi à se rendre en Angola, puis au Lesotho, en Zambie et au Zimbabwe, pour répertorier des tombes et conduire des exhumations.

Son équipe a identifié plus de 1000 combattants morts à l'étranger. Des membres de l'ANC tués dans des raids de l'armée sud-africaine et des soldats de la branche armée du mouvement tués par leur propre organisation,

des militants morts de cause naturelle en exil ou encore un militaire sud-africain mort dans une attaque en Angola. « Il s'agit de récupérer toutes les victimes du conflit, quel que soit le camp dans lequel elles se trouvaient », explique Madeleine Fullard.

Il est encore difficile de savoir, à ce stade, si cette initiative débouchera sur l'ouverture de nouvelles poursuites. Mais pour Lukhanyo Calata, la nécessité de finir le travail de la CVR revêt une importance vitale pour la société sud-africaine. « Si ces affaires ne sont pas résolues, ce que nous disons aux générations futures, c'est qu'il est acceptable de commettre des crimes contre l'humanité à l'égard des Noirs dans ce pays. Si c'est la société que nous voulons, nous sommes perdus, mais si nous voulons une société comme celle pour laquelle mon père a sacrifié sa vie, nous devons reconnaître la valeur de toutes les vies qui composent ce pays, quelle que soit leur couleur de peau. » ■

MATHILDE BOUSSION

# La fièvre du nickel menace les plages noires du cap Corse

Un projet d'extraction d'un industriel suscite le rejet des habitants, attachés à ces sites, vestiges du passé industriel de la région

NONZA (HAUTE-CORSE) - envoyé spécial

**D**epuis sa masure blanche dont le rez-de-chaussée tient lieu de galerie, Florence Arrighi, 63 ans, contemple le paysage de Nonza (Haute-Corse) avec un pincement au cœur. Suivant des yeux l'escalier qui part de ce village du cap Corse jusqu'à la plage noire, la sexagénaire raconte son «lien viscéral» avec ce lieu où elle prélevait galets et sable pour composer ses sculptures et objets d'art. La grève semble être un outremer du peintre Pierre Soulages. «J'ai choisi de vivre au village, ce n'est pas pour voir transformer mon lieu de vie en zone industrielle», fulmine l'artiste, désormais en «guerre».

Comme l'ensemble de la population, Florence Arrighi a découvert que la société minière canadienne Aurania Resources Ltd, par le biais de sa filiale Corsica Ressources, lorgne les plages noires de Nonza et d'Albo (commune d'Ogliastro), deux villages situés à 30 kilomètres de Bastia. Le 2 février, son président, Keith Barron, a déposé à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) un dossier afin de lancer une campagne de reconnaissance et de sondage. Objectif : aspirer le sable par aimantage pour en extraire le nickel, composant crucial pour la fabrication de batteries et de véhicules électriques notamment.

Cofondatrice à l'automne 2024 du collectif citoyen Ni Albo ni Nonza, Florence Arrighi et ses soutiens ont collecté quelque 25 000 signatures hostiles au projet. «Il est impensable que cet endroit devienne une passoire envahie d'engins, défiguré, insiste-t-elle. Sans compter le risque pour la santé, car il y a de l'amiante.»

**«Gisement unique au monde»**  
En effet, et c'est un paradoxe, si la plage noire est invariablement admirée, photographiée et instagrammée depuis la tour carrière de Nonza par les vacanciers, son origine relève pourtant de la pollution industrielle. «Comme celle d'Albo, c'est une plage anthropique», explique le géologue Alain Gauthier, mandaté par le collectif. Sa création date des années 1970, après l'exploitation de la mine voisine d'amiante Canari, qui a fonctionné de 1927 à 1965.»

Dans cette usine, qui doit désormais être totalement démantelée, on concassait de la serpentinite pour récupérer les fibres

d'amiante. Le reste, les «stériles», étaient rejettés en mer et ont détruit en les comblant les rivages escarpés de Nonza et d'Albo, qu'on appelle marines en Corse, modifiant ainsi le paysage. Le scientifique évalue la production de ces stériles rejettés à la mer par l'usine à 12 millions de tonnes, soit 4 500 000 mètres cubes.

Originaire du village par son père, Guy Meria, auteur de *Nonza, cap Corse : une marine oubliée* (publié à compte d'auteur), se remémore avec émotion ce petit bout de terre «magnifique» où il allait nager enfant entre les rochers, «une marine aussi belle que celle du village voisin de Centuri, peut-être plus». L'octogénaire se souvient aussi que les anciens regrettaient la disparition de ce coin de paradis envahi de roches amiantées. Mais, quoique marqués par ce passé industriel, ils sont comme les plus jeunes, «attachés à ce nouveau paysage».

Les deux plages artificielles sont constituées d'un sable magnétique dont Aurania estime la quantité à 50 % de l'ensemble», détaille

Michelle Ferrandini, géologue et membre de l'association de défense de l'environnement U Levante, qui a révélé le 31 octobre 2024 le projet au grand public. Le principe? Un gros aimant attire le sable qui regorge de magnétite (un oxyde de fer), mais surtout d'amiante, un alliage naturel de nickel et de fer. Le tout est ensuite trié sur des barges arrimées dans la baie, sans usine à quoi. «La séparation des deux espèces minérales – car au final c'est le nickel qui intéresse Aurania – est effectuée par flottation [une technique permettant aux minéraux de flotter].»

«C'est un gisement unique au monde et un projet exceptionnel qui ne peut être comparé à aucun autre», plaide Stefan Ansermet, consultant d'Aurania, estimant les retombées en dix ans, au bas mot, à «450 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit [le nickel nécessaire à] la production d'un million de batteries de voitures électriques, selon [ses] premières estimations».

Le représentant de la société déclare vouloir obtenir l'assentiment de la population et rejette tout risque amiante.

L'entreprise demande pour l'heure à la Dreal de Corse l'autorisation de mener une campagne pour 94 forages de 6,6 mètres de profondeur moyenne sur la plage de Nonza et 16 sur celle d'Albo, afin de caractériser les rejets miniers». Selon la géologue et ancienne maîtresse de conférences à l'université de Corse Michelle Ferrandini, un risque amiante existe bel et bien: «Il y a une mise en danger de la santé des habitants, car la phase de prospection comporte un grand nombre de carottages. La serpentinite contenait encore de l'amiante, celle-ci va être libérée dans l'air.»

Le bras de fer s'est accéléré ces dernières semaines, entraînant un refus catégorique du projet par les responsables politiques insulaires. Une motion portée le 25 avril à l'Assemblée de Corse par l'élu indépendantiste Josepha Giacometti Piredda (Corsica Nationale, CN) demandant aux services de l'Etat «l'arrêt définitif et immédiat de toutes les études préal-



Village de Nonza, avec la plage noire en arrière-plan, dans la région du cap Corse, le 19 avril. PASCAL POCHARD-CASABIANCA/AFP

bles d'opportunité et de faisabilité du projet», a été votée à l'unanimité. «La Corse ne peut devenir l'otage d'une guerre industrielle, économique et financière pour le nickel qui se joue à l'échelle mondiale», a ferraillé Mme Giacometti Piredda dans l'hémicycle, dont le parti a organisé, le 11 janvier, un rassemblement à Nonza afin de marquer sa réprobation. Après réflexion, le président de l'office de l'environnement de la Corse, Guy Armanet (parti autonomiste Femu a Corsica, qui détient la majorité à l'Assemblée territoriale corse), oppose lui aussi un grand non au projet.

## Front politique uni

Malgré ce front politique uni, Florence Arrighi et une autre membre du collectif, Annabel Cesari, regrettent la position initiale ambiguë de certains responsables, dont le maire (sans étiquette) de Nonza, Jean-Marie Dominici. «Nous avions rencontré Aurania il y a un an et demi avec mon homologue d'Ogliastro, plaide M. Dominici, mais aujourd'hui nous avons tous deux formulé un non catégorique.» Au cœur de son fief, à la terrasse du Café de la Tour, l'élu balaie l'idée d'avoir pu fantasmer les royalties, ces redevances qui reviennent légalement à l'Etat, sauf dérogation. Elles auraient pu représenter 3 % du chiffre d'affaires, soit 15 millions d'euros en dix ans, de quoi faire refléchir une modeste commune rurale qui compte moins d'une cinquantaine de résidents au creux de l'hiver. «Cela ne vaut pas de sacrifier notre cadre de vie», coupe l'édile sans ambages. Le maire d'Ogliastro, Jean-Toussaint Morganti, se présente, lui aussi, comme un farouche opposant au projet.

Le 12 février, face à la fronde naissante, Aurania a exposé son intérêt aux autorités et aux élus lors d'une réunion à la préfecture de Bastia. Les services de l'Etat, qui n'ont à ce jour pas enregistré de demande officielle de permis d'extraction, ont rappelé le cadre réglementaire. Parmi les multiples séances à obtenir figure notamment l'autorisation environnementale pour les installations, ouvrages, travaux et activités relevant de la loi sur l'eau (IOTA). «Il faut également une autorisation spéciale du ministère de la transition écologique après avis du Conseil des sites [de Corse] en cas de modification de l'état ou de l'aspect du site», précise la préfecture de Haute-Corse, mais aussi une évaluation des incidences pour cet espace situé en zone Natura 2000.

Stefan Ansermet, consultant de la société Aurania, regrette ce «retournement complet». Selon lui, les maires ou les élus territoriaux n'étaient pas au départ forcierement «défavorables» à ce projet. «Techniquement, il faut être pré-

cis, il s'agit de sondages sur les plages, pas de carottages, cela se rebouche en deux heures», détaille M. Ansermet, dont la société a reçu récemment des menaces sur lesquelles il ne souhaite pas s'étendre. «Je suis persuadé que l'on aurait pu convaincre la population», soutient le scientifique, annonçant la «création d'un site Internet et demandant la tenue d'une étude d'impact indépendante». Il promet que la plage ne sera pas détruite, ce que contredit les géologues mandatés par

U Levante et par le collectif citoyen Ni Albo ni Nonza. Et assure au contraire que le site sera «dépollué de ses métaux lourds».

«Je crois qu'il y a un risque physique si Aurania obtient les autorisations pour les forages», prévient Jean-Marie Dominici, qui ne souhaite pas que «son village se transforme en camp retranché avec les forces de l'ordre». Et de rappeler le mythe biblique de David et Goliath: ici, «les habitants ne manquent pas de galets».

PAUL ORTOLE



**Le Monde**

## L'Égypte

UN PAYS DU MOYEN-ORIENT EN PLEINE MUTATION

Du 20 au 28 novembre 2025

**AVEC :**  
**Christophe AYAD**, Grand reporter spécialiste de l'Afrique et du Moyen-Orient au journal *Le Monde*.

**UN VOYAGE GÉOPOLITIQUE ET CULTUREL IMMERSIF**

Avec votre journal *Le Monde*, partez à la découverte de ce pays millénaire en mutation.

Du Caire à Alexandrie, en passant par le Canal de Suez, vous déchifferez avec Christophe Ayad les défis actuels auxquels l'Égypte est confrontée pour façonner l'Égypte de demain.

**LE PLUS DU VOYAGE :**  
La visite exceptionnelle du Grand Musée Égyptien (GEM) dont l'ouverture officielle est prévue le 3 juillet 2025 !

**ITINÉRAIRE :** Paris – Le Caire – Gizeh – Le Nouveau Caire – Ismaïlia et El Qantara (canal de Suez) – Le Caire – Alexandrie – Le Caire – Paris

Documentation gratuite auprès de notre partenaire : [Les Maisons du Voyage à lemonde@lesmaisonsduvoyage.com](http://lesmaisonsduvoyage.com) ou au 01 40 51 95 20 (réf EGY25)

# Retraites : concession majeure sur les 64 ans

La CFDT, la CFE-CGC et la CFTC acceptent sous condition de ne pas revenir sur l'âge légal de départ

**O**pération tamisage au 20, avenue de Ségur à Paris. Dans cet immeuble monumental abritant plusieurs services rattachés à Matignon, des syndicalistes et des militants patronaux se réunissent, jeudi 12 juin, pour la quatorzième fois afin d'essayer d'améliorer la législation sur les retraites et de garantir l'équilibre financier de notre système par répartition. Lancées à la fin de février, les discussions sont animées par Jean-Jacques Marette, la personnalité désignée par le gouvernement pour faciliter l'accouchement d'un éventuel accord.

L'ex-directeur général d'Agirc-Arrco, le régime complémentaire du privé, a transmis aux protagonistes, quelques heures plus tôt, un nouveau projet de « relevé de conclusions » avec plusieurs scénarios d'évolution des règles. Le texte qui circule a subi une énorme retouche par rapport à la version antérieure : il ne contient plus aucune option visant à revenir sur la retraite à 64 ans. Cette rédaction ne suscite pas de commentaire particulier, aux dires de deux participants. Elle avait été actée par les personnes présentes à l'issue d'une précédente rencontre, mercredi 11 juin. A bas bruit, les trois confédérations encore impliquées dans les pourparlers – la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC – mettent de côté leur principale exigence.

Cette concession majeure est faite alors que le processus approche de la fin. Mardi 17 juin, les organisations de salariés et d'employeurs devaient se retrouver pour un ultime temps d'échange. C'est François Bayrou qui a été à l'origine de cet exercice de « démocratie sociale ». Lors de sa déclaration de politique générale, le 14 janvier, il avait proposé aux représentants des travailleurs et des chefs d'entreprise de « remettre en chantier » la loi décalant de 62 ans à 64 ans l'âge d'ouverture des droits à une pension.

Le premier ministre était alors disposé à ce que la réflexion soit conduite « sans aucun tabou ». En d'autres termes, même le report de deux ans de l'âge légal, fustigé par les syndicats, la gauche, l'extrême droite, des élus centristes et une très large majorité de la population, pouvait être reconstruit.

Mais le locataire de Matignon a très vite donné le sentiment de revenir sur sa parole. A la question de savoir s'il est possible de rétablir à 62 ans l'âge légal de départ, il a répondu, le 16 mars, par la négative.

S'estimant trahi, la CGT a claqué la porte, emboitant ainsi le pas de



Patrick Martin, président du Medef, et Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT, à Paris, le 15 avril. VINCENT ISORE/IP3 PRESS/MAXPPP

Force ouvrière, qui était déjà partie au motif que les tractations étaient de la « mascarade ».

Ne sont donc restés à la table des négociations que trois syndicats. Face à eux, un Medef dur comme l'airain, qui, par la voix de son numéro un, Patrick Martin, a constamment dit non à toute remise en cause des 64 ans. « Devant une telle inflexibilité, la question qui se posait était de savoir si nous continuons ou si nous sortions », confie François Hommeril. Le président de la CFE-CGC a penché pour la première option, afin de tenter de tirer parti au maximum « de l'espace qui subsiste pour discuter ». « Celui-ci se réduit à un tout petit périmètre, une patougeoire presque, mais il offre encore la possibilité d'améliorer le sort de salariés qui ont été pénalisés par la réforme de 2023 », estime M. Hommeril.

Peu à peu s'est donc affirmée l'idée, parmi les trois syndicats encore engagés dans la négociation, qu'un accord pouvait s'envisager,

même s'il laisse intacte la règle des 64 ans. Marylise Léon, la secrétaire générale de la CFDT, a reconnu que cette « hypothèse » était à l'étude, dans un entretien à *La Tribune-Dimanche* du 15 juin.

#### Métiers pénibles

Mais ce grand pas en direction du patronat ne s'accomplit pas à n'importe quel prix. La centrale cétiste réclame des améliorations, en particulier pour les travailleurs dont l'activité est usante (manutention de charges, vibrations mécaniques, etc.). Le président de la CFTC, Cyril Chabanier, veut, lui aussi, que les salariés exerçant des métiers pénibles puissent partir à la retraite de façon anticipée. Il tient, surtout, à ce qu'un paramètre bouge : l'âge à partir duquel les assurés ont droit à une pension à taux plein, même s'ils n'ont pas le nombre de trimestres requis pour y être éligibles. « Cet âge d'annulation de la décote doit être ramené de 67 ans à 66 ans », martèle-t-il,

#### La CFDT réclame des améliorations pour les travailleurs dont l'activité est usante

tout en soulignant que signer un texte muet sur les 64 ans ne signifie pas qu'il renonce à la suppression de cette règle. Quant à la CFE-CGC, elle conditionne son feu vert à une mise à contribution accrue des entreprises. Mais, pour le moment, « le patronat fait preuve d'un culot colossal », tempête M. Hommeril : « Les rares propositions positives qu'il a formulées sont financées en rognant sur certains dispositifs comme celui des carrières longues. Qu'est-ce que c'est que cette négociation où les salariés devraient tout payer ? ! »

Le fait que la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC soient prêtes à avaliser un texte, même si celui-ci ne touche pas à la règle des 64 ans, « n'est pas étonnant », pour Guy Groux, du Centre de recherches politiques de Sciences Po. « C'était même attendu, dit-il. En continuant de participer aux échanges avec le patronat, ces trois syndicats savaient qu'ils ne pourraient obtenir un compromis que sur des sujets extérieurs à celui de l'âge légal de départ. » Pour deux raisons, selon lui : le Medef avait affiché, dès le départ, qu'il était contre le détramage des mesures d'âge de la réforme de 2023. Et M. Bayrou a exprimé cette position un peu après le début des discussions.

Les trois confédérations qui parlent avec les mouvements des employeurs veulent « démontrer un esprit de responsabilité dans un contexte de crise politique », décrypte Dominique Andolfatto, professeur de science politique à l'université Bourgogne-Eu-

rope. Ce qui se joue, d'après lui, « c'est une certaine conception morale de l'action collective et la consolidation d'un nouveau rôle des syndicats dans la coconstruction de l'action publique ». Cependant, l'approche de la CFDT, de la CFE-CGC et de la CFTC est susceptible de déboucher seulement sur des mesures techniques, auxquelles « l'opinion et les militants ne peuvent qu'adhérer difficilement », observe M. Andolfatto.

Mais encore faut-il que le patronat donne suite aux attentes des trois centrales. Or, rien n'était moins sûr, mardi. Le Medef ainsi que la Confédération des petites et moyennes entreprises jugeaient trop coûteuse l'idée d'abaisser à 66 ans l'âge d'annulation de la décote. « Sur la pénibilité, c'est le blocage », déplorait Mme Léon, mardi matin sur RTL. Dans ce contexte, la probabilité de dégager un terrain d'entente était « très faible », aux yeux de M. Hommeril. ■

BERTRAND BISSUEL

## Une ex-secrétaire d'Etat jugée coupable de harcèlement moral

Nathalie Elimas, chargée de l'éducation prioritaire, de 2020 à 2022, a été condamnée à dix mois de prison avec sursis et trois ans d'inéligibilité

**L'**ancienne secrétaire d'Etat chargée de l'éducation prioritaire Nathalie Elimas a été déclarée coupable de harcèlement moral, lundi 16 juin, par le tribunal correctionnel de Paris et condamnée à dix mois de prison avec sursis, conformément aux réquisitions du parquet. Dans la décision lue à l'audience, en l'absence de l'intéressée, la présidente a estimé que celle-ci avait fait preuve d'un « management harcelant et maltraitant » à l'égard de cinq de ses anciens collaborateurs, quatre femmes et un homme, en vingt et un mois à la tête de son secrétariat d'Etat.

Nommée dans le gouvernement de Jean Castex en juillet 2020, après trois années comme dépu-

tée (MoDem) du Val-d'Oise, Nathalie Elimas, 52 ans aujourd'hui, avait fait l'objet, en décembre 2021, d'une enquête de l'inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche à la suite de signalements internes relatifs à des dysfonctionnements au sein de son cabinet. Elle avait été contrainte de quitter son poste en mars 2022 et s'était vu retirer l'investiture du camp présidentiel avant les élections législatives de juin de la même année, auxquelles elle s'était présentée en dissidente – pour une sévère défaite dès le premier tour. Elle est actuellement conseillère régionale d'Ile-de-France.

« Reproches infondés », « injonctions contradictoires », « humiliations », « dénigrement », « infantilisation », propagation de « rumeurs » : aux yeux du tribunal, Nathalie Elimas s'est rendue responsable de l'« ambiance déléterie » au sein de son cabinet et de la « santé mentale dégradée » de ses anciens collaborateurs, dont certains ne sont restés que quelques mois à ses côtés.

#### Théorie du complot

L'ancienne secrétaire d'Etat, par ailleurs condamnée à 5 000 euros d'amende et à trois ans d'inéligibilité, « n'a tenu aucun compte de l'importance du turnover au sein de son cabinet », elle a « refusé de voir que le même schéma se répétait avec tous ses conseillers » et « ne remet aucunement en cause

sa façon de se comporter, ce qui laisse craindre un risque de réitération », a poursuivi la présidente.

Trois anciennes collaboratrices sont venues témoigner à l'audience, début avril, décrivant la « toxicité » d'une femme « paranoïaque », les cris et les critiques à répétition. L'une d'elles a raconté comment Nathalie Elimas lui avait reproché son absence due à une fausse couche qu'elle l'accusait d'avoir inventée.

« Cette procédure est née d'une machination, c'est un récit à charge basé sur des ressentis transformés en vérités officielles », s'était défendue Nathalie Elimas, qui avait dénoncé à la barre une « mise à l'écart politique brutale » orchestrée par jalouse. Celle de son ministre de

tutelle, Jean-Michel Blanquer, qui détenait alors le portefeuille de l'éducation nationale, mécontent qu'Emmanuel Macron sollicite son avis en conseil des ministres. Ou celle, peut-être, du président du MoDem, François Bayrou, opposé à sa nomination au gouvernement. « Quand François Bayrou ne veut pas quelque chose, il y a toujours une réaction à un moment », avait-elle expliqué.

La théorie du complot n'a « nullement convaincu le tribunal, qui s'interroge sur le fait de savoir si Mme Elimas en est elle-même convaincue », a répliqué, lundi, la présidente, selon qui cette ligne de défense « fait écho aux traits paranoïaques évoqués par de nombreux témoins ». La défense s'en

était prise à un dossier vide d'éléments concrets. La présidente a tenu à rappeler que « les témoignages nombreux sont des éléments de preuve, qui n'ont pas moins de valeur que des preuves matérielles (...). Le délit de harcèlement est un délit subtil, qui suppose une répétition de faits parfois dans l'intimité des relations, sans témoin direct. Les témoins de cette procédure, dans leur unanimité des procédés harcelants décrits, doivent être pris au sérieux ».

Nathalie Elimas « a interjeté appel du jugement », a réagi son avocat, Benoît Dericourt. « Elle demeure présumée innocente, et plus que jamais déterminée à en faire la démonstration ». ■

HENRI SECKEL

# Bayrou ou «l'obsession de durer» à Matignon

Le premier ministre a franchi le cap des six mois et donne du temps aux partenaires sociaux sur les retraites

**D**e report d'échéance en délai supplémentaire, d'allongement en manœuvre dilatoire, François Bayrou est parvenu, vendredi 13 juin, à franchir le cap des six mois à Matignon, soit le double de son prédécesseur, Michel Barnier. Et poursuit vaillamment sa course de lenteur. Toujours sous la menace d'une censure de l'Assemblée nationale, le premier ministre a mis sur la table, lundi 16 juin, veille de la conclusion prévue du «conclave» sur les retraites, une nouvelle «idée»: une «prime» versée aux seniors qui «décident de rester au travail». Et s'est dit prêt à accorder un délai supplémentaire aux partenaires sociaux pour leur permettre d'examiner. Initialement prévue pour le 28 mai, puis remise au 17 juin, la fin du conclave se voit de nouveau reportée. «Il fait traîner», sourit un parlementaire macroniste.

François Bayrou avait obtenu des députés socialistes qu'ils ne le fassent pas tomber à l'issue de sa déclaration de politique générale, le 14 janvier, en donnant la main aux partenaires sociaux pour rouvrir les débats, «sans tabou», sur l'impopulaire réforme des retraites de 2023. «Si, au cours de ce conclave (...), cette délégation trouve un accord d'équilibre et de meilleure justice, nous l'adopterons. Le Parlement en sera saisi au prochain projet de loi de financement, ou avant, et si nécessaire par une loi», s'engageait le premier ministre. Un acte de foi envers les corps intermédiaires, qui n'ont pas été consultés avant la réforme, rappelait-on à Matignon.

Ce geste offrait surtout aux députés socialistes, qui réclamaient à l'époque une suspension de la réforme en échange d'un accord de «non-censure», l'argument ad hoc pour laisser sa chance au gouvernement Bayrou. Une assurance-vie qui permettrait à ce nouvel exécutif de tenir jusqu'au printemps.

Alors que le moment de vérité approche, François Bayrou repousse donc l'échéance. «Je leur ai dit, à tous ceux qui sont autour de la table, que s'ils souhaitent quelques jours de plus, pour moi, c'est absolument parfait», et qu'il n'y aurait aucune difficulté, a-t-il insisté lundi.

Pendant que les dirigeants de la CFDT et du Medef continuaient d'afficher leurs lignes rouges la

**«Tous les dossiers sont laissés sans arbitrage. Les Français le sentent»**  
HAROLD HUWART  
député d'Eure-et-Loir

semaine du 9 juin, le locataire de Matignon se montrait résolument optimiste dans la presse dominicale. «Je pense que la possibilité existe de trouver un accord dynamique, car ce qui est en gestation, c'est le retour de la démocratie sociale», positivait le chef du gouvernement dans *La Tribune Dimanche*.

#### La censure s'éloigne

Depuis janvier, en réalité, le débat sur les retraites a perdu de sa force, supplanté par celui sur les finances publiques. François Bayrou a fortement œuvré en ce sens, notamment en tenant, mi-avril, un «comité d'alerte» largement médiatisé sur la situation budgétaire. «Notre dette augmente bien trop vite, car nous dépensons trop par rapport à nos recettes», notamment parce que «la France ne produit et ne travaille pas suffisamment», a martelé le premier ministre.

Il a également avancé la possibilité de «s'adresser directement aux citoyens» sur le redressement des finances publiques, par la voie du référendum. Une proposition accueillie d'un «pourquoi pas» dubitatif par le président de la République, Emmanuel Macron, et qui a de fortes chances de ne jamais être mise à exécution, mais qui a contribué à orienter le débat public sur l'endettement du pays.

La Cour des comptes a alerté, fin mai, sur le risque d'une «crise de liquidité» de la Sécurité sociale dans les prochains mois, en raison d'un dérapage des dépenses.



François Bayrou, lors d'une conférence, à Paris, le 15 avril. STEVENS TOMAS/ABACA

L'économiste Gilbert Cette, président du Conseil d'orientation des retraites, a jeté un pavé dans la mare début juin, en préconisant un recul à 66,5 ans de l'âge de départ à la retraite pour équilibrer le régime d'ici à 2070. Et le Rassemblement national (RN) a décidé d'ouvrir «une réflexion interne» sur «une règle d'or» budgétaire permettant de «respecter

les 3%» de déficit public tout en préservant les dépenses d'investissement.

Le temps a donc joué en faveur du premier ministre, et le «mur»

des retraites, sur lequel ses partisans redoutaient de le voir s'écraser, semble s'éloigner. Alors qu'il

s'est engagé à présenter un projet de loi en cas d'accord entre les partenaires sociaux sur les retraites, que celui-ci soit total ou

partiel, le président du RN, Jor-

dan Bardella, reporte à la discussion budgétaire de l'automne la possibilité que les députés de son parti votent une motion de censure contre le gouvernement. Et laisse entendre que la seule question des retraites ne serait pas un motif. «Le moment de vérité pour la censure, ça va être le budget, donc nous attendrons évidemment le budget pour nous prononcer», a-t-il affirmé lundi sur RTL. Ce qui écartera le risque de

voir le gouvernement chuter avant l'été.

Le budget 2026 est donc le prochain «mur» qui attend François Bayrou. Là encore, le premier ministre compte sur le calendrier pour franchir cette étape: il présentera sa copie à la mi-juillet, alors que les vacances parlementaires auront commencé. «Il attend que la session soit terminée, le 11 juillet, pour dévoiler son plan budgétaire le 15!», gronde le

député centriste d'Eure-et-Loir Harold Huwart (du groupe LIO, Libertés, indépendants, outre-mer et territoires). «Ça permet de travailler sans être sous des pressions démagogiques», justifie un ministre proche de François Bayrou.

#### Un budget «courageux»

Une motion de censure sur le budget ne pourrait donc être envisagée qu'à l'automne. Mais d'ici là, François Bayrou a un autre tour dans sa manche: la proportionnelle. Le projet de loi devrait être déposé en septembre. Le budget occupant la totalité du temps parlementaire d'octobre à décembre, «ça sera compliqué de voter la proportionnelle avant le budget», admet-on à Matignon. Les partis favorables à cette modification du mode de scrutin, notamment le RN et la gauche, épargneront-ils le gouvernement Bayrou pour obtenir la modification du mode de scrutin? C'est en tout cas le calcul du premier ministre.

Quant au budget à proprement parler, il sera «courageux», promet un ministre. François Bayrou «présentera un budget ambitieux, car s'il doit sortir, il veut sortir par le haut», pronostique un proche du chef de l'Etat. Quitte à tomber, «il préfère tomber debout qu'à genoux», atteste l'ancien député MoDem Bruno Millienne, conseiller du premier ministre.

Le chef du gouvernement affirme depuis plusieurs semaines que le pays vit un «moment Mendès». Pierre Mendès France, président du Conseil de juin 1954 à février 1955, minoritaire à l'Assemblée nationale, est entré dans l'histoire pour avoir, en l'espace de huit mois, mis fin à la guerre en Indochine, résolu la crise de la Communauté européenne de défense et engagé la Tunisie sur la voie de l'autonomie.

«Le moment est mendésiste, c'est vrai, mais la politique de François Bayrou est tout le contraire, conteste Harold Huwart. Sa seule obsession est de durer, et pendant ce temps-là, tous les dossiers sont laissés sans arbitrage. Les Français le sentent, c'est la principale raison de son impopularité.» Le politologue Gérard Le Gall, ancien conseiller «sondages» au Parti socialiste, rappelle que Mendès France était «majoritairement populaire au moment de son départ», et dénonce le «fétichisme de la durée à Matignon». ■

NATHALIE SEGAUNES

## Les classes populaires encore trop peu représentées en politique

Le collectif Démocratiser la politique, orienté à gauche, alerte sur le sujet dans un rapport et préconise l'instauration d'une «parité sociale»

**L'**élection d'Emmanuel Macron, en mai 2017, a certes mis les partis au tapis sur le plan électoral. Mais le parti macroniste (La République en marche devenu Renaissance en 2022), qui avait souhaité un renouvellement du personnel politique, n'a pas permis une plus grande représentativité sociale. C'est ce que révèle le collectif Démocratiser la politique, orienté à gauche, qui fait l'analyse d'une faible présence des classes populaires et moyennes chez les candidats et les élus en politique. Et ce, peu importe le parti – et son idéologie. Le 10 juin, une centaine de personnes se sont réunies à Paris pour la présentation des premières conclusions d'un rapport sur le sujet.

A partir des données fournies par le ministère de l'intérieur sur toutes les élections, de 2002 à 2024, et des informations sur l'origine sociale des candidats et élus lors de ces scrutins, le collectif, créé

en 2022, a enquêté pendant trois ans. Le projet, à cheval entre recherche et militantisme, est porté par le sociologue Kevin Vacher, la conseillère en stratégie Tara Dickman et le militant associatif Taoufik Vallipuram. Il réunit 41 personnes, des chercheurs, des membres de la société civile, et des personnalités politiques, ces derniers ayant contribué par leurs témoignages à cette étude. Derrière cette démarche? La volonté d'atteindre une «parité sociale», soit une meilleure représentation des milieux populaires en politique, seul moyen, selon le collectif, de réparer le sentiment de déconnexion entre les Français et leurs élus.

Et Démocratiser la politique entend appliquer à lui-même ce qu'il dénonce, dès ses premières actions. Ainsi, le 10 juin, des élus issus des classes moyennes et populaires ou des militants associatifs s'exprimaient sur l'estrade, tandis que le premier secrétaire du Parti

socialiste, Olivier Faure, présent dans la salle, restait silencieux tout le long. Consigne lui avait été donnée de ne pas s'exprimer.

#### Engagement

L'Assemblée, où siègent le socialiste, élu en Seine-et-Marne, et 576 autres députés, est représentative de ces inégalités sociales en politique. Si le Palais-Bourbon a progressé, multipliant par cinq, par rapport à 2012, la part d'élus issus des classes moyennes et populaires, il partait de loin. En 2012, ils ne représentaient que 1% de l'Hémicycle. En 2017, la montée en puissance de La France insoumise et du Rassemblement national (RN) commence à changer la donne. Cette année-là, le parti mélenchoniste obtient 17 sièges et le Front national, devenu le RN en 2018, en gagne huit. En 2022, le nombre d'«insoumis» grimpe à 65 députés, tandis que le RN se retrouve avec 89 députés, permet-

#### Un candidat venu d'un milieu ais茅 a quatorze fois plus de chances d'茅tre 茅lu que celui d'un milieu populaire

tant un léger sursaut de la représentation des catégories populaires et moyennes. Mais le parti d'extrême droite n'échappe pas à l'embourgeoisement de ses parlementaires: lors des législatives anticipées de 2024, quand le RN obtient 125 députés, la part d'entre eux appartenant aux classes supérieures passe de 27% à 41%.

Cette relative amélioration de la

représentation des classes moyennes et populaires se sont présentées à un scrutin. Mais elles se heurtent à un plafond de verre. Un candidat venu d'un milieu ais茅 a quatorze fois plus de chances d'être élu que celui d'un milieu populaire, à droite comme à gauche.

Afin de pallier cette invisibilisation des milieux modestes, le collectif Démocratiser la politique dresse une liste de recommandations dans son rapport. Au cœur de ces mesures, l'instauration d'une «parité sociale» en politique, à l'image des lois sur la parité de genre qui remontent à 1999. Le collectif voudrait également le lancement d'un observatoire de la représentation en politique. D'autres préconisations seront dévoilées lorsque le rapport complet sera dévoilé rendu public à l'automne. De quoi poser les premiers jalons d'un débat dont les politiques, macronistes ou non, ne se sont toujours pas saisis. ■

MALIKA CHEKLAL

# Bataille de pouvoir à Sorbonne Université

La présidente de l'établissement parisien souhaite que soient réécrites les missions des facultés et des doyens

**L**e slogan aurait-il mal vieilli? «Une université forte et des facultés fortes» était celui qui présidait aux destinées de Sorbonne Université au moment de la fusion des universités Paris-IV et Paris-VI, le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Deux mondes s'étaient embrassés, d'un côté les arts, les lettres et les sciences humaines et, de l'autre, les sciences, l'ingénierie et la médecine, pour accueillir plus de 53 000 étudiants.

Près de huit années ont passé, et rien ne va plus. L'établissement, auréolé d'une réputation mondiale d'excellence académique, n'en demeure pas moins fragile. Il vient d'ailleurs de subir une cyberattaque, le 5 juin, compromettant courriels, coordonnées bancaires et numéros de Sécurité sociale.

La crise qui se joue est de nature institutionnelle : deux des trois facultés, les lettres et les sciences, héritières directes de Paris-IV et Paris-VI, craignent pour leur avenir. L'objet de leur inquiétude? Le vote, le 3 juin, d'une réforme des statuts de Sorbonne Université.

Il est prévu que, à l'issue de l'élection à la présidence, en novembre, seront réécrites dans un délai maximal de six mois les missions des facultés. Motif: elles n'ont aucune existence juridique. Un point-clé sera alors à trancher: les doyens resteront-ils élus ou seront-ils nommés par la présidence de l'université?

Le code de l'éducation, en effet, ne définit pas le terme de «faculté» ni celui de «doyen», lesquels incarnent pourtant l'essence des universités. Depuis 1968, la loi ne reconnaît que des unités de formation et de recherche (UFR), qui, lorsqu'elles décident de se regrouper, forment un ensemble thématique plus vaste nommé «faculté», par tradition.

#### Dysfonctionnements

Le conseil d'administration, avec une majorité de 20 voix favorables (dont les 7 émanant des personnalités extérieures), 12 contre et 3 abstentions, a souhaité repartir d'une page blanche et biffé de ses statuts les articles relatifs aux facultés et à leurs doyens. Il faut «se mettre en conformité avec la législation», justifie la présidente, Nathalie Drach-Temam, «probable candidate» à sa succession. Début 2025, elle avait fait appel au ministère de l'enseignement supérieur pour «penser le futur» dans un cadre juridique clair.

Pour laisser place au processus de réécriture, Frédérique Peronnet et Béatrice Perez, doyennes des sciences et des lettres, seront remplacées par des administrateurs provisoires. «D'après la présidente, il n'est pas possible de travailler avec des doyennes qui n'ont pas été élues sur sa liste ou qui formulent la moindre critique», estime Mme Peronnet. On doit marcher comme de bons petits soldats sans aucune construction ni dialogue possible.» «Elle voudrait que les doyennes soient comme la plante verte du bureau», ajoute, de son côté, Mme Perez.

Depuis la fusion, les enjeux de pouvoir sont considérables entre présidence, facultés, mais aussi UFR, auxquels reviennent certaines prérogatives. Cette triplette organisationnelle est «source de dysfonctionnements», avait estimé, en décembre 2024, un rapport du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

La gouvernance ne fonctionne pas, confirme Amélie Chastel, cheffe de service à la direction des ressources humaines de la faculté des lettres, représentante de l'UNSA. «Depuis la fusion, les personnels administratifs ont un niveau au-dessus d'eux, explique-t-elle. Et ils voient se multiplier les instructions de la part de l'université, comme si nous, faculté, n'avions pas nous-mêmes une expertise.»

La délégation de signature des deux doyennes a fondu, affirme Mme Perez. «Je ne signe plus aucune convention internationale, aucune convention de partenariat propre à une ou à plusieurs UFR de la faculté des lettres, illustre-t-elle. Des pans relatifs aux res-

ources humaines ne sont plus dans notre délégation de signature, et des piles de paraphes remontent à la présidence et "emboîtent" les services.»

Dans son rapport, le Hcéres s'étonne que «la présidence et les décanats [les doyens] ne s'alignent pas sur la base d'une convention d'objectifs et de moyens qui permette de gouverner l'établissement de manière fluide et selon des axes stratégiques partagés». Cette convention est pourtant inscrite dans les statuts fondateurs, rappelle Mme Peronnet. «Dès 2018, nous avions écrit et présenté une convention d'objectifs et de moyens, comme une feuille de route, narre-t-elle. Elle n'a jamais été mise en œuvre, la présidence de l'époque l'avait balayée en disant que ce n'était pas utile.»

Mme Drach-Temam rétorque que ces conventions «ont été mises en place, mais qu'elles n'ont pas été réactualisées chaque année», car d'autres échanges sont organisés avec les doyens, «notamment lors des dialogues budgétaires, tous les ans». Certains enseignants-chercheurs s'étonnent de ce change-

ment de cap. «Il n'y a pas de projet derrière», souligne Clémentine Vignal, vice-doyenne de la faculté des sciences. On modifie les statuts pour détourner le regard de tous les problèmes liés à la recherche, l'immobilier, la pénurie de personnel et au déficit d'attractivité de l'établissement.»

#### Deux visions s'affrontent

Des consultations internes, dont Mme Drach-Temam dénonce le «manque de cadrage», ont été organisées : 17 UFR sur les 25 que compte l'université se sont prononcées contre la réforme. «Avec un modèle revendiquant plus de verticalité et de centralisation, on se sent trahi», explique Mme Vignal. «Nous allons au pas de charge vers une université intégrée», s'inquiète Jean-Baptiste Rauzy, directeur de l'UFR de philosophie et vice-doyen recherche de la faculté des lettres.

L'ancien doyen des sciences Stéphane Régnier, qui a démissionné en mai 2024 à cause d'«atteintes récurrentes portées au fonctionnement de la faculté des sciences» et d'«attaques per-

**Les enjeux de gouvernance sont importants entre présidence, facultés et unités de formation et de recherche**

sonnelles», estime que «la présidente se trompe, en prônant un pouvoir centralisé qui va à l'encontre du projet initial».

A rebours de ses collègues, Bruno Riou, le doyen de la faculté de santé – la troisième qui compose Sorbonne Université –, ne s'émeut pas de la situation. Grâce à un statut dérogatoire de l'UFR de santé, lié à sa dimension hospitalière, il restera élu par sa communauté. «Un certain nombre de choses que réclament les deux doyennes me sont acquises de par la loi», relève-t-il. Le doyen de santé est en outre favorable à la réforme. «Avoir plusieurs niveaux électoraux – universitaire, facultaire et d'UFR – pose problème. Quand les gens ne sont pas d'accord, il est difficile de mener le bateau», justifie-t-il.

«Deux visions s'affrontent, il nous faudra choisir entre "facultés solidaires" et "facultés indépendantes", résume Mme Drach-Temam. Les premières encouragent les liens entre elles et fonctionnent par subsidiarité au sein d'un projet commun. Les secondes ont chacune leur projet et voient dans la présidence un rôle limité aux relations avec le ministère et à la représentation extérieure.»

Dans un contexte de sous-financement de l'enseignement supérieur public, «cette centralisation s'inscrit dans une logique de transformation de l'université en entreprise», s'inquiète Antoine Boulangé, secrétaire de la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail et membre de la CGT.

Il cite la construction, «à 60 millions d'euros», d'un «hôtel d'entreprises» sur les derniers terrains disponibles de l'université. Mais aussi les partenariats avec de grosses entreprises comme Safran, Thales et Dassault. «Quel avenir se dessine à partir de là?, s'inquiète M. Boulangé. Que peuvent peser des UFR, notamment celles de la faculté des lettres telles que le latin ou la philosophie?» ■

SOAZIG LE NEVÉ



#### «Avec un modèle revendiquant plus de verticalité et de centralisation, on se sent trahi»

CLÉMENTINE VIGNAL  
vice-doyenne  
de la faculté des sciences

## Yonathan Arfi reconduit à la tête du CRIF jusqu'en 2028

Le président du Conseil représentatif des institutions juives entend représenter la «communauté de destin» des juifs de France

**Y**onathan Arfi a été réélu par «acclamations» à la tête du Conseil représentatif des institutions juives de France (le CRIF, qui regroupe 75 associations) pour un second mandat de trois ans, lors d'une assemblée générale qui s'est tenue dimanche 15 juin, à Paris, en présence de 150 délégués.

Unique candidat à sa succession, l'ancien président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) de 2003 à 2005, âgé de 45 ans, reste aux commandes de cette institution, très présente sur la scène politique et médiatique, chargée de «faire émerger une voix commune des juifs de France dans le débat public», explique-t-il. Une mission délicate, d'autant plus depuis les prises de parole publiques de certaines personnalités de confession juive critiquant la politique d'Israël à Gaza. Ainsi, la rabbine Delphine

Horvilleur a dénoncé, dans une tribune publiée le 7 mai sur le site Tenoua, la «déroute politique» et la «faille morale» de l'Etat hébreu, appelant à un «sursaut de conscience» face à la «tragédie en cours».

«C'est un homme qui a la charge très difficile de réunir dans un moment où la tendance est au clivage, au sein de la société française comme au sein de la communauté juive, un homme qui a la charge de répondre à toutes les peurs des citoyens de confession juive de manière équilibrée, estime Yossef Murciano, le président de l'UEJF. Et de citer la peur de l'extrême droite, de l'extrême gauche, de la violence antisémite, la peur pour l'existence d'Israël, la peur aussi de la politique menée par Benyamin Nétanyahou...»

«Le monde juif est traversé par des débats sur des sujets importants qu'il faut cultiver, mais il n'y a

pas de fractures sur les sujets essentiels entre des composantes qui seraient irréconciliables», affirme Yonathan Arfi, le plus jeune président du CRIF, une institution historique, née d'abord dans la clandestinité en 1943 pour unir les forces de la communauté afin d'organiser le sauvetage des juifs, puis, officiellement, en 1944. «Nous sommes liés par un sentiment de communauté de destin mais pas toujours par une communauté d'opinions, poursuit-il. Le rôle du CRIF est de maintenir un cadre respectueux, de refuser les invectives et les anathèmes, mais nous ne sommes ni une meute ni une secte.»

#### Mur de rejet social

Le premier mandat de Yonathan Arfi, dont l'élection en 2022 avait donné un tournant plus libéral à l'institution – longtemps alignée sur la gauche travailliste israélienne, elle avait basculé à droite

#### Le premier mandat de Yonathan Arfi a été secoué par le 7-Octobre et les actes antisémites qui ont suivi

en 2001, avec l'élection à sa tête de Roger Cukierman –, a été «percuté par le 7-Octobre», dit-il. La flambée des actes antisémites qui a suivi (1676 en 2023, 1570 en 2024, contre 436 en 2022) a marqué le début de la «période la plus grave pour les Français juifs depuis la Libération», juge-t-il. «Il ne s'agit pas seulement du nombre d'actes, précise-t-il, mais aussi du sentiment d'ostacisation au sein de la société française, qui se traduit

parfois par un mur de rejet social au nom d'un conflit qui se déroule à 3 000 kilomètres d'ici.»

L'enjeu de son second mandat sera de «combattre les confusions intellectuelles et idéologiques, notamment autour des termes de "génocide" et d'"apartheid" [de plus en plus associés à l'action d'Israël]», annonce-t-il. L'univers sémantique est devenu un champ de bataille».

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, le CRIF est devenu au fil des décennies «un objet de cristallisation, le réceptacle de toute la violence antisémite», déplore son président, évoquant les insultes et les menaces sur les réseaux sociaux, mais aussi les coups de téléphone et les lettres reçues au siège du CRIF, «à l'ancienne». «Autrefois, on nous traitait de "sales juifs", puis de "sales sionistes", désormais on nous traite de "sales génocidaires".» «Les antisémites vont chercher

dans l'air du temps à légitimer leur haine, analyse-t-il. La haine d'Israël, pas la critique, mais bien la haine d'Israël est aujourd'hui le carburant de cette violence.»

Certains reprochent au CRIF de représenter Israël autant que les juifs de France et d'entretenir ainsi un amalgame défavorable à ces derniers. Quant à ses dîners annuels auxquels sont invités personnalités politiques et membres de l'establishment intellectuel, culturel et médiatique, ils alimentent tous les fantasmes antisémites. «Le CRIF est le paratonnerre de l'antisémitisme», a l'habitude de dire Yonathan Arfi, c'est lui qui prend la foudre», cite Yossef Murciano, de l'UEJF. «Le CRIF reste un acteur du débat public, conclut Yonathan Arfi. Ma responsabilité est d'essayer d'éviter tout risque de récupération et d'instrumentalisation.» ■

LOUISE COUVELAIRE

# Béatrice Brugère, l'influente magistrate répressive

A la tête d'Unité Magistrats FO, la dirigeante syndicale profite de l'air du temps pour infléchir les politiques

## PORTRAIT

Lundi 9 juin, Béatrice Brugère est l'invitée de Jean-Jacques Bourdin sur l'antenne de Sud Radio. Elle vient parler de la réponse de la justice face aux violences des supporteurs du Paris Saint-Germain, commises en marge de la victoire de leur club en Ligue des champions, samedi 31 mai. « Vous êtes maintenant l'un des magistrats les plus célèbres de France », introduit le journaliste. Elle lève les yeux au ciel, dans un mélange de coquetterie flattée et de fausse modestie surjouée.

Si la secrétaire générale du syndicat Unité Magistrats FO depuis 2014 n'est pas la plus reconnue des magistrats, elle est assurément l'une des plus connues. En tout cas, du grand public. Deux jours plus tard, elle est sur le plateau des « Grandes gueules » de RMC pour revenir sur le drame de la mort du jeune Elias, poignardé à Paris, le 24 janvier, de plusieurs coups de couteau pour avoir refusé de donner son portable à ses agresseurs.

A chaque fois, la médiatique magistrate redit que « tout le système judiciaire français est à revoir », « qu'on ne peut plus sanctionner », ni « mettre des peines de prison » car la « peine de prison est discreditée par les magistrats eux-mêmes ». La petite musique de Béatrice Brugère est dans l'air du temps, celui du tout-répressif, et de la réponse pénale qui fait mal. Elle occupe, presque seule, un créneau pour lequel la demande médiatique n'a jamais été aussi forte. « C'est une très bonne cliente pour les plateaux de télé. Elle a une vraie technicité de la chose judiciaire, et en même temps elle n'a pas peur de débattre », résume le socialiste Jean-Jacques Urvoas, l'ancien garde des sceaux (2016-2017), qui l'a longtemps « pratiquée ».

Au-delà de son étiquette « vue à la télé », l'influence politique de la secrétaire générale d'Unité Magistrats FO est inversement proportionnelle à son poids institutionnel. Dans un paysage syndical dominé depuis de longues années par les deux organisations historiques (l'Union syndicale des magistrats, USM, et le Syndicat de la magistrature, SM), son organisation est une toute petite boutique qui pèse peu (7 % aux dernières élections de 2022).

Mais les idées qu'elle défend sont, elles, tout en haut de l'agenda politique. La réforme de la justice des mineurs, défendue par l'ancien premier ministre Gabriel Attal ? Elle est seule à l'approuver. Le nouveau régime carcéral pour les plus dangereux narcotrafiquants, élaboré par le ministre de la justice, Gérald Darmanin ? Elle le défend sans exception, y compris le recours systématique à la visioconférence lors des comparutions, pourtant critiqué par les juges.

Elle est aussi radicalement contre la régulation carcérale, comme le garde des sceaux. Quant à la création d'ultracourtes peines de prison de moins d'un mois, demandées par Edouard Philippe, Marine Le Pen, Bruno Retailleau ou Xavier Bertrand ? Elle est plus

que pour : c'est son idée, son bébé, qu'elle porte depuis des années. Elle est presque toujours minoritaire au sein de la magistrature, mais majoritaire dans l'opinion publique. Ce qui ne lui déplaît pas. « L'USM et le SM sont toujours contre tout, tout le temps. Moi je porte des idées en dehors de l'écosystème judiciaire. Et ça, ils ne comprennent pas », répond-elle.

Résolument à droite de par ses positions, la syndicaliste refuse pourtant toute étiquette politique

parce qu'il considérait que je ne faisais pas assez savoir autour de moi ce qu'on avait obtenu », dit-elle amusée. Avec Gérald Darmanin, elle jure ne plus entretenir de relation aussi privilégiée, mais elle constate, grand sourire aux lèvres, qu'il a repris « presque toutes ces propositions ».

Béatrice Brugère n'est pas uniquement la magistrate néoconservatrice qui a son rond de serviette à CNews et au Figaro : « Elle sent aussi très bien les sujets monter et sait parfaitement les préempter », décrypte un magistrat. La dernière grande recrue de son syndicat est, de l'aveu de beaucoup, un très joli coup. Elle a convaincu le magistrat Fabrice Vert, le pape de la médiation en France, de venir la rejoindre.

Lui, qui a souvent prêché seul les vertus de la solution à l'amiable, ne l'a pas regretté. En 2022, Béatrice Brugère l'emmène voir Eric Dupond-Moretti pour parler de son sujet. Deux heures plus

## Résolument à droite de par ses positions, la syndicaliste refuse pourtant toute étiquette politique

tard, le ministre devient un nouveau converti enthousiaste. Et le 13 janvier 2023, il lance la première grande politique nationale de l'amiable, et nomme Fabrice Vert, parmi d'autres, ambassadeur de la médiation. Une consécration.

« Brugère n'est pas seulement une personnalité forte, confie l'intéressé. C'est une vraie intello, qui porte une vraie vision de la justice. » Le criminologue Alain Bauer, habitué lui aussi des plateaux télévisés, qui connaît la magistrate depuis longtemps, a cons-

taté une vraie mue : « Aujourd'hui, Béatrice est moins dans la posture syndicale classique, plus dans la démonstration. On sent qu'elle a travaillé et structuré sa pensée ».

### En guerre avec le CSM

A entendre Béatrice Brugère, il faudrait tout changer. Elle n'a pas de mots assez sévères contre l'institution judiciaire, et son organe suprême, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui fait office de direction des ressources humaines des magistrats. « On a un système qui n'est pas transparent, pas bienveillant, pas bien géré, sans aucune culture de l'évaluation. Alors cela a forcément un impact sur la façon dont est rendue la justice dans notre pays, et donc sur le justiciable », dénonce-t-elle. En guerre ouverte avec le CSM, depuis que ce dernier lui a refusé sa mutation en tant qu'inspectrice, Béatrice Brugère a décidé de ne pas se laisser faire et d'attaquer la décision devant le Conseil d'Etat.

Elle sait mordre et ne rien lâcher. Pour elle et son petit syndicat.

Elle ne se contente pas de dénoncer les modes de représentativité syndicale dans la magistrature, qu'elle juge « injustes et rétrogrades », elle se bat pour les changer. Avec Jean-Jacques Urvoas, elle a réussi en 2016 à faire baisser le seuil de représentativité syndicale. Et avec Eric Dupond-Moretti, à modifier le mode d'élection. Une sorte de tour de force. Si bien que, pour les prochaines élections professionnelles prévues début 2026, le petit milieu de la magistrature anticipe une montée en flèche de FO, probablement au détriment de l'USM (qui avait obtenu 63 % aux dernières élections de 2022). « Il ne faudrait pas qu'on perde plus de dix points », confie un cadre de l'USM. « Brugère a un vrai défaut, assure Jean-Denis Combrelle. Elle est à la tête d'un tout petit syndicat. » Peut-être plus pour très longtemps. ■

GRÉGOIRE BISEAU

**colissimo**

“  
**FIÈRE DE CÉLÉBRER  
LES 30 ANS DU E-COMMERCE  
AVEC COLISSIMO ,**

**30 ans**  
du e-commerce  
1995 - 2025

Véritable révolution dans les habitudes de consommation, l'e-commerce souffle en 2025 ses 30 bougies. Chez Colissimo, nous soutenons le développement de petites et moyennes entreprises familiales, comme Jonak, qui sont devenues de grandes marques reconnues pour leur savoir-faire. Et nous serons toujours à leurs côtés, en France comme à l'international.

Lisa Nakam  
Directrice associée de  
**JONAK**  
PARIS

**LA POSTE**  
**SOLUTIONS**  
**BUSINESS**

La Poste - SA au capital de 5 857 785 892 € - 356 000 000 RCS Paris.  
Siège social : 9, rue du Colonel-Pierre-Avia - 75015 Paris. Crédit photo : Roman Jehanno - 03/2025

## POLICE

### L'usage de drones pour surveiller les migrants suspendu en Alsace

Le tribunal administratif de Strasbourg a suspendu en référé, lundi 16 juin, le dispositif de surveillance de routes par des drones militaires élaboré par la préfecture du Bas-Rhin pour « lutter contre l'immigration clandestine ». La juge des référés a estimé que leur usage portait « une atteinte

grave et manifestement illégale au droit au respect de la vie privée ». La magistrate a également souligné que la préfecture n'avait apporté aucune donnée « portant sur une période suffisamment significative de nature à démontrer une hausse réelle des flux migratoires dans le Bas-Rhin ». L'utilisation de ces drones avait été autorisée par le préfet, Jacques Witkowski, jusqu'au 26 juin. — (AFP)



# De Meo prend les rênes d'un Kering en crise

Endettement, effondrement de Gucci... Une série de dossiers délicats attendent l'Italien venu de Renault

François-Henri Pinault rend les clefs, au moins en partie. A 63 ans, celui qui cumule les postes de président et de directeur général du groupe Kering depuis 2005 a confirmé, lundi 16 juin, projeter la scission de ces deux fonctions et nommer Luca de Meo, patron démissionnaire du groupe Renault, au poste de directeur général. M. Pinault conservera le poste de président du conseil d'administration du groupe dont Artémis, holding de la famille Pinault, détiennent 42,3 % du capital. Et, assure-t-il, il veillera aux «grandes orientations stratégiques».

Cette modification de la gouvernance impose de convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Kering, le 9 septembre, au cours de laquelle seront modifiés la politique de rémunération et les seuils d'âge limite d'exercice des fonctions de président et de directeur général. Le patron italien prendra ses fonctions le 15 septembre.

Selon l'héritier Pinault, M. de Meo présente les qualités d'«agilité», l'expérience de la gestion d'un groupe international coté en

Bourse et il a «l'énergie» nécessaire pour prendre «les rênes du groupe». «C'est le bon moment», juge celui qui assure avoir réfléchi à sa succession depuis 2019 et s'être fixé l'échéance de «vingt ans» d'exercice à la tête du groupe fondé par son père François Pinault, aujourd'hui âgé de 88 ans.

Cette annonce a été saluée par la Bourse de Paris. Le titre Kering a gagné 11 % en séance lundi, à la suite des informations parues dans *Le Figaro* révélant la nomination de M. de Meo. Depuis, les commentaires d'analystes pleuvent. A en croire ceux d'Edmond de Rothschild Asset Management, «les investisseurs vont apprécier la nouvelle gouvernance avec la prise de recul de M. Pinault». Depuis des mois, ceux qui couvrent le secteur du luxe s'inquiètent des décisions prises par François-Henri Pinault, de son manque d'analyse de la conjoncture, de ses faibles réactions aux crises internes ainsi qu'aux difficultés de recruter du sang neuf au sein du groupe.

Bien qu'il soit dépourvu d'expérience dans le luxe, M. de Meo, pur produit de l'industrie automobile, présente un profil d'«outsider»

idoine «pour prendre des décisions difficiles et (...) donner de la profondeur à l'équipe», observent les analystes de RBC Capital Markets. Chez Kering, la liste des missions de M. de Meo est aussi longue que celle qui l'attendait chez Renault, lors de prise de fonctions en 2020. Lors d'une conférence téléphonique uniquement ouverte aux questions des analystes financiers, lundi 16 juin, M. Pinault a souligné qu'il ne faut pas voir en M. de Meo «un pompier». Son baptême du feu dans l'industrie du luxe sera toutefois singulier, car les dossiers délicats sont nombreux.

**Une conjoncture défavorable** En douze mois, Kering a perdu près de 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Ses ventes ont en effet plongé de 12 % en 2024, atteignant 17,2 milliards d'euros, contre 19,6 milliards fin 2023. Sa marge opérationnelle était de 14,9 % fin 2024, contre 24,3 % un an plus tôt.

L'ancien PPR (Pinault-Printemps-Redoute), rebaptisé «Kering» en 2013 et uniquement centré sur le luxe depuis, détient les marques Gucci, Saint Laurent, Balenciaga ou Bottega Veneta : aucune n'échappe au ralentissement des ventes en Chine (30 % des ventes annuelles de Kering), où la consommation peine à redémarrer, ni aux risques accusés de taxes douanières à l'entrée des Etats-Unis (24 % de son chiffre d'affaires en 2024) depuis la réélection de Donald Trump. Et les perspectives du marché pour les mois à venir ne sont guère plus favorables.

**Le douloureux plongeon de Gucci** La dégringolade de Gucci, marque phare de Kering, est préoccupante : ses ventes ont reculé de 24 % au premier trimestre, après une chute déjà marquée de 21 % en 2024. Outre la mauvaise conjoncture, Gucci a pâti d'une valse de ses directeurs artistiques et d'une série de lenteurs dans les

**Outre la mauvaise conjoncture, Gucci a pâti d'une valse de ses directeurs artistiques**

nominations à des postes-clés. Alessandro Michele, directeur artistique parti en novembre 2022, n'a ainsi été remplacé par Sabato de Sarno qu'en janvier 2023, pour un premier défilé en septembre et une mise en production chaotique des collections.

Six mois après la fin du contrat de M. Michele, le départ de Marco Bizzarri, PDG depuis 2015, a ouvert une longue période de flottement à Milan, au siège de Gucci. M. Bizzarri a été remplacé pour une période transitoire par Jean-François Palus, ancien camarade de promotion de M. Pinault et ancien directeur financier, jusqu'en fin 2024. Il a alors quitté définitivement le groupe et a été remplacé, en octobre, par le directeur général adjoint de Gucci, Stefano Cantino, un ancien de chez Louis Vuitton...

Le 13 mars, le groupe a nommé Demna Gvasalia à la direction artistique, en remplacement de Sabato de Sarno, parti brutalement le 6 février. Le créateur d'origine géorgienne, transfuge de Balenciaga où il officiait depuis 2015, prendra ses fonctions à l'été et doit convaincre qu'il saura redonner du souffle à la maison.

**Des coûts trop élevés** Kering est fragilisé par la baisse de ses ventes, sa rentabilité opérationnelle a chuté de 46 % en 2024. Résultat : la directrice financière, Armelle Poulo, confiait lors d'une conférence téléphonique avec des ana-

lystes financiers, fin 2024, que le groupe est contraint d'entreprendre une «chasse aux coûts dans tous les domaines». Connus pour avoir amélioré le résultat opérationnel de Renault, Luca de Meo devra mener celle-ci. Il pourrait avoir à fermer davantage de magasins. Il devra cependant maintenir les investissements marketing alloués à la promotion des marques et de leurs nouveautés : dans l'industrie du luxe, ce sont des leviers indispensables pour maintenir la clientèle et les ventes.

**Un endettement important** Réduire la dette est l'une des priorités du groupe, reconnaît désormais M. Pinault, après l'avoir nié. La dette est passée de 2,8 milliards d'euros en 2019 à 10,5 milliards en 2024, à la suite d'une série d'opérations audacieuses, voire risquées : l'acquisition des parfums Creed, en 2023, le rachat de 30 % de Valentino au fonds qatari Mayhoola pour un montant de 1,7 milliard d'euros et le rachat d'immeubles à New York, sur la Ve Avenue, à Milan et à Paris, dont la facture s'élève à plusieurs milliards d'euros. Ces derniers mois, le groupe a laissé entendre qu'il envisageait de ne pas conserver 100 % de la propriété de ses actifs immobiliers, afin de réduire son endettement.

**Des équipes déstabilisées** Le nouveau directeur général de Kering devra rassurer les 47 000 collaborateurs, inquiets de la crise que celui-ci traverse. François-Henri Pinault, marié à l'actrice Salma Hayek, s'était éloigné de Paris, en installant leur résidence à Londres en 2014. Une distance qui n'a pas facilité le redressement du groupe. La greffe prendra-t-elle, alors que les codes de l'industrie automobile sont bien différents de ceux du luxe ? La nationalité italienne de M. de Meo, qui plus est natif de Milan, capitale de la

mode, pourrait être un avantage pour rallier les employés de Gucci, Bottega Veneta et les fournisseurs italiens du groupe.

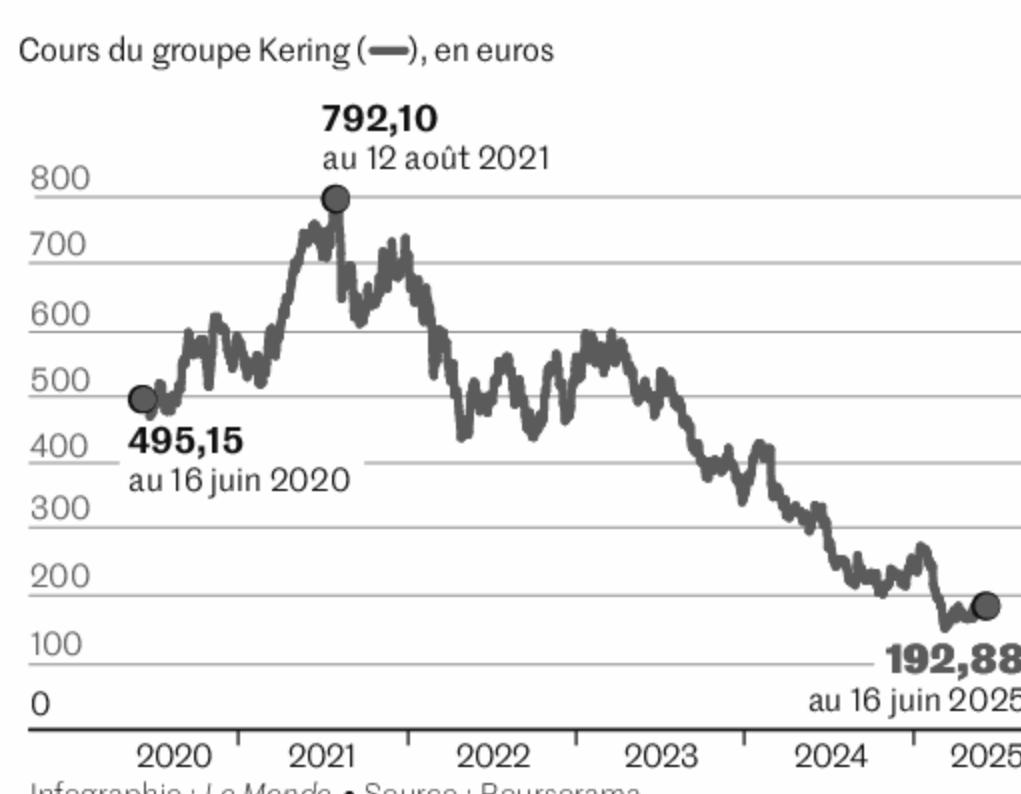
Il pourra en outre, pour sa nouvelle mission, s'appuyer sur les deux directeurs généraux adjoints nommés en septembre 2023 pour piloter Kering, Francesca Bellettini, chargée du développement des maisons, et Jean-Marc Duplaix, chargé des opérations et des finances.

Enfin, si M. de Meo aura «toute la liberté» pour diriger le groupe, assure M. Pinault, il devra se familiariser avec les usages parfois surprenants du secteur. Fin 2022, Kering n'a pris aucune mesure disciplinaire à l'égard de la direction de Balenciaga, dont une campagne de publicité mettant en scène des enfants avec des accessoires sadomasochistes avait fait scandale. A la suite d'appels au boycott, les ventes de Balenciaga avaient plongé, notamment aux Etats-Unis. Son directeur général, Cédric Charbit, en poste depuis 2016, a été promu au poste de directeur général de Saint Laurent en 2024.

**Un cours de Bourse en chute** L'action du groupe est mal-aimée à la Bourse de Paris. Sa valeur a plongé de 78 % depuis 2021 et de 27 % depuis un an, quand les actions du secteur du luxe dévisaient de 12 % en moyenne sur la période. La capitalisation boursière de Kering est aujourd'hui au plus bas, à environ 23,9 milliards d'euros.

Aucune des dernières mesures annoncées par M. Pinault n'a, jusqu'ici, suffi à relancer le titre. En mars, le marché a très mal accueilli le transfert du Géorgien Demna Gvasalia au poste de directeur artistique de Gucci. Le titre avait dévissé de 12 % en séance. Cette fois, l'arrivée d'un homme inexpérimenté dans l'industrie du luxe a relancé le titre. ■

JULIETTE GARNIER



Infographie : Le Monde • Source : Boursorama

# Le plan d'économies du nouveau PDG d'EDF inquiète les syndicats

Nommé en mai à la tête de l'énergéticien, Bernard Fontana envisage d'économiser 1 milliard d'euros sur les frais généraux d'ici à 2030, soit 30 % de baisse

**F**ier d'être un EDF ! Voilà comment Bernard Fontana signait son premier courriel à l'ensemble des salariés du groupe public, le 5 mai, deux jours avant d'en être nommé PDG en conseil des ministres. Le successeur de Luc Rémont à la tête de l'électricien national se dit « très attaché » à « un dialogue social de qualité ».

En respectant la hiérarchie des organisations syndicales aux dernières élections internes, il a d'abord rencontré des élus de la CFE-CGC, puis de la CGT, lors de la semaine du 9 juin, au siège de l'avenue de Wagram, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, non loin de l'Arc de triomphe. Une rencontre est prévue avec la CFDT durant la semaine en cours, avant une autre avec FO, la semaine suivante.

L'heure est aux prises de contact, et aux premières questions. Mercredi 18 juin, rendez-vous pour une session spéciale du comité social et économique (CSE) central d'EDF SA, la maison mère du groupe. Ce sera le moment, pour M. Fontana, de détailler

auprès des syndicats sa stratégie d'« efficacité opérationnelle ». Une stratégie déjà ébruitée par un article des *Echos*, le 5 juin.

## « Dumping social »

A l'occasion d'une réunion avec le « top 300 », soit les plus hauts dirigeants du groupe, le PDG a fait savoir sa volonté : économiser 1 milliard d'euros sur les frais généraux d'EDF, graduellement, d'ici à 2030 – soit une baisse d'en-

viron 30 %. Il est vrai qu'avant même sa prise de fonction, le quotidien économique le dépeignait comme un « cost-killer capitaine d'industrie ».

Chacun y va de sa conjecture, sachant que les frais généraux englobent notamment les baux immobiliers pour des bureaux, les frais de déplacement ou encore, les dépenses informatiques. Avec la crainte, par exemple, d'une réduction de mètres carrés pour

## EDF confirme le retour de la corrosion sous contrainte à la centrale de Civaux

EDF a confirmé, lundi 16 juin, dans le cadre d'un point presse, la présence de « deux indications » de microfissures sur des tuyauteries liées au circuit de refroidissement du réacteur nucléaire numéro 2 de la centrale de Civaux (Vienne). L'un de ces défauts est dû à la « fatigue thermique » d'acières inoxydables, un phénomène habituel. L'autre est dû à de « la corrosion sous contrainte », un phénomène plus récent : après la mise au jour de ce problème dans le parc nucléaire français, fin 2021, la production était tombée à un niveau historiquement bas en 2022, avec plus de la moitié des réacteurs à l'arrêt. Aujourd'hui, le nouveau problème constaté à Civaux est un cas « isolé », selon l'exploitant, sans impact pour la production du parc nucléaire. Le réacteur en question « devrait redémarrer le 30 juillet », selon Régis Clément, directeur adjoint de la production nucléaire d'EDF.

travailler, voire d'un recours accru au flex office (absence de poste de travail nominatif). « Maintenant, c'est à Bernard Fontana de préciser à l'ensemble du corps social d'EDF comment il envisage de faire les économies qu'il prévoit », demande Amélie Henri, déléguée syndicale centrale CFE-CGC. « Si l'idée est de faire du dumping social, la recherche d'économies se fera au détriment de l'enjeu global de la maîtrise des compétences industrielles », avertit Gwénaël Plagne, secrétaire CGT du comité social et économique central.

## « Scepticisme »

Selon nos informations, le plan se déploierait à l'échelle du groupe : 19 144 salariés, fin 2024, dont 6 783 chez EDF SA. Ce total inclut bon nombre de filiales, comme Enedis, Dalkia ou Framatome, celle d'où est issu Bernard Fontana – RTE, détenu à 50,1 %, n'est pas consolidé dans les comptes. « Nous n'avons pas d'information sur la façon dont il veut procéder mais pour l'instant, nous accueillons ce plan plutôt avec scepticisme », poursuit Julien Laplace, délégué pour la CFDT. Car « les économies annoncées sont énormes », glisse-t-il – même s'il convient que, dans un passé proche, « Bernard Fontana a réussi à redresser Framatome ».

« Bien sûr, toute organisation est perfectible, mais de là à trouver un milliard d'euros d'économies », s'interroge Paul Guglielmi, délégué pour FO. « La recherche d'austérité financière, ce n'est pas nouveau », ajoute-t-il. Ne serait-ce qu'entre 2019 et 2022, EDF a sabré 500 millions d'euros dans ses dépenses de fonctionnement. Aux dernières nouvelles, le président-directeur général ne prévoit pas de toucher aux « charges de personnel », comme l'énergeti-

cien les appelle. Leur montant était de l'ordre de 16,9 milliards d'euros en 2024. En revanche, dans son audition du 30 avril devant les parlementaires, Bernard Fontana se disait enclin à des « cessions » d'actifs. Des cessions pour continuer d'investir par ailleurs, malgré la dette financière d'EDF (54 milliards d'euros), tout en précisant que le groupe avait « vocation à rester une entreprise intégrée », c'est-à-dire avec des activités allant de la production à la distribution.

Indépendamment de l'identité du PDG, les syndicats attendent surtout beaucoup de l'Etat, actionnaire unique. Notamment pour les modalités de financement du nucléaire – l'un des points de désaccords entre l'Elysée et M. Rémond. « Ce n'est pas avec un énième plan symbolique d'économies que EDF réussira à financer le mur d'investissements auquel il est confronté, en particulier ceux qui sont nécessaires pour lancer la construction des six EPR2 [réacteurs à eau pressurisée européenne] », souligne Alexandre Grillat, secrétaire général de la CFE-CGC Energies.

En vue de ces chantiers, la CGT réclame la réouverture des écoles de métiers de EDF, « pour renforcer et transmettre les compétences techniques », selon les mots de sa coordinatrice au sein du groupe, Virginie Neumayer. Et de revendiquer ainsi un « rééquilibrage sociologique de l'entreprise : l'entreprise fait faire, mais elle doit aussi faire ». Parmi les agents d'EDF ayant le statut des industries électriques et gazières, la part des cadres (l'un des trois collèges, avec la maîtrise et l'exécution) est devenue majoritaire, passant de 36 % en 2008 à 51 % en 2024. ■

ADRIEN PÉCOUT

DÉFENSE  
**La Serbie emprunte 1,9 milliard d'euros pour financer ses Rafale**

Le Parlement serbe a autorisé, lundi 16 juin, l'emprunt de 1,9 milliard d'euros auprès de différentes banques françaises pour financer l'achat des douze avions de combat Rafale commandés en août 2024 par Belgrade, pour 2,7 milliards d'euros. – (AFP)

MÉDIAS  
**Anne-Sophie Lapix quitte France Télévisions et rejoint RTL et M6 à la rentrée**

Ecartée de la présentation du « 20 heures » de France 2, Anne-Sophie Lapix rejoindra à la rentrée la radio RTL pour y animer la tranche 18 heures-20 heures, ainsi que la chaîne M6 pour une interview le dimanche, a annoncé le Groupe M6, lundi 16 juin, dans un communiqué. – (AFP)

ÉNERGIE  
**1,6 milliard d'euros pour améliorer l'interconnexion France-Espagne**

La Banque européenne d'investissement (BEI) s'est engagée, lundi 16 juin, à débloquer 1,6 milliard d'euros pour améliorer l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne, réclamée avec insistance par Madrid depuis la panne géante ayant touché la péninsule Ibérique, le 28 avril. Ces sommes serviront à financer un projet d'interconnexion « stratégique » de 400 kilomètres de longueur, dont 300 kilomètres sous la mer, situé au niveau du golfe de Gascogne. – (AFP)

## Les financements bancaires aux énergies fossiles repartent à la hausse

Les principales banques ont augmenté de 23 % leurs financements aux énergies fossiles en 2024, selon le rapport d'un collectif d'ONG

**S**imple parenthèse ou inversion de tendance ? Les principales banques mondiales ont accru de 23 % leurs financements aux producteurs d'énergie fossiles en 2024, à 869 milliards de dollars (750 milliards d'euros), soit le plus haut niveau enregistré depuis 2021, selon le rapport annuel « Banking on Climate Chaos », publié mardi 17 juin par une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG), dont Reclaim Finance. Après deux années de baisse, cette remontée des financements concerne aussi bien les prêts accordés par les banques aux entreprises concernées que leur engagement dans des émissions d'obligations ou d'actions, précise le rapport. Cette inversion de tendance, alors même que la croissance de la demande mondiale de pétrole et de gaz tend à ralentir, peut s'expliquer par plusieurs facteurs.

La baisse des taux d'intérêt des grandes banques centrales, d'abord, qui réduit le coût du crédit pour le secteur de l'énergie comme pour tous les autres, facilitant le financement de nouveaux projets. L'évolution récente du contexte politique et réglementaire, ensuite, avec le discours très favorable aux énergies fossiles de la nouvelle administration de Donald Trump aux Etats-Unis et la volonté de simplification affichée par l'Union européenne en la matière.

Enfin, le désengagement d'une bonne partie des banques, américaines en tête, des alliances internationales visant à coordonner les efforts du secteur en matière de lutte contre le réchauffement et les désertions multiples, explique Lucie Pinson, directrice de Reclaim Finance. « On

assiste à un retour en arrière généralisé, à la fois de la part des gouvernements en termes de régulation et de la part des acteurs financiers privés. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de petites avancées, mais, globalement, la tendance est au recul », résume-t-elle.

## BPCE pointée

Selon le rapport, 45 des 65 plus grosses banques du monde ont accru leurs financements aux énergies fossiles en 2024. Sur le podium figurent trois banques américaines, JPMorgan Chase, Bank of America et Citigroup, dont les financements aux fossiles ont augmenté de 42,6 milliards de dollars au total. La suite du « top 10 » inclut deux autres banques américaines, deux japonaises, deux canadiennes et une britannique. Les grandes banques chinoises ne sont pas très loin et conservent collectivement leur titre de premier financeur du charbon.

Les banques françaises, quant à elles, ont accordé 49,5 milliards de dollars de financements au secteur des énergies fossiles en 2024, soit 20 % de plus qu'en 2023, dont 20 milliards ont

été versés à des entreprises qui développent de nouveaux projets de champs pétroliers ou gazières, regrette Reclaim Finance.

« Pour les banques françaises, la route est encore longue : elles doivent prolonger les engagements que certaines ont déjà pris concernant les financements apportés à la partie amont de la chaîne de valeur, soit du champ pétrolier ou gazié à la centrale », estime Mme Pinson, qui note que certains producteurs d'énergies fossiles « passent à travers les mailles du filet » des grilles de classification, car ils sont identifiés comme des producteurs d'électricité et non de fossiles.

L'ONG pointe particulièrement BPCE (Banque populaire et Caisse d'épargne). Avec 4,2 milliards de dollars de financements recensés, le groupe mutualiste ne se positionne certes qu'au quatrième rang du classement hexagonal par les montants, derrière BNP Paribas, le Crédit agricole et la Société générale, mais il est, selon le rapport 2025, le seul des grands acteurs bancaires français à avoir augmenté ses financements à l'expansion des énergies fossiles par rapport à 2021, particulièrement dans les nouveaux champs pétroliers et gazié (+ 133 % sur un an, selon le collectif d'ONG qui cosigne le rapport).

BPCE « tient à démentir les données présentées dans ce rapport, qui ne reflètent en rien la réalité », a déclaré la banque dans un courriel au *Monde*, déplorant « des biais méthodologiques et des erreurs factuelles ». La banque revendique une baisse de 39,3 % de son encours de financement à l' extraction d'hydrocarbures entre 2022 et 2024, à 2,07 milliards d'euros, soit 0,6 % de son encours global. ■

**« On assiste à un retour en arrière généralisé, de la part des gouvernements et des acteurs financiers privés »**

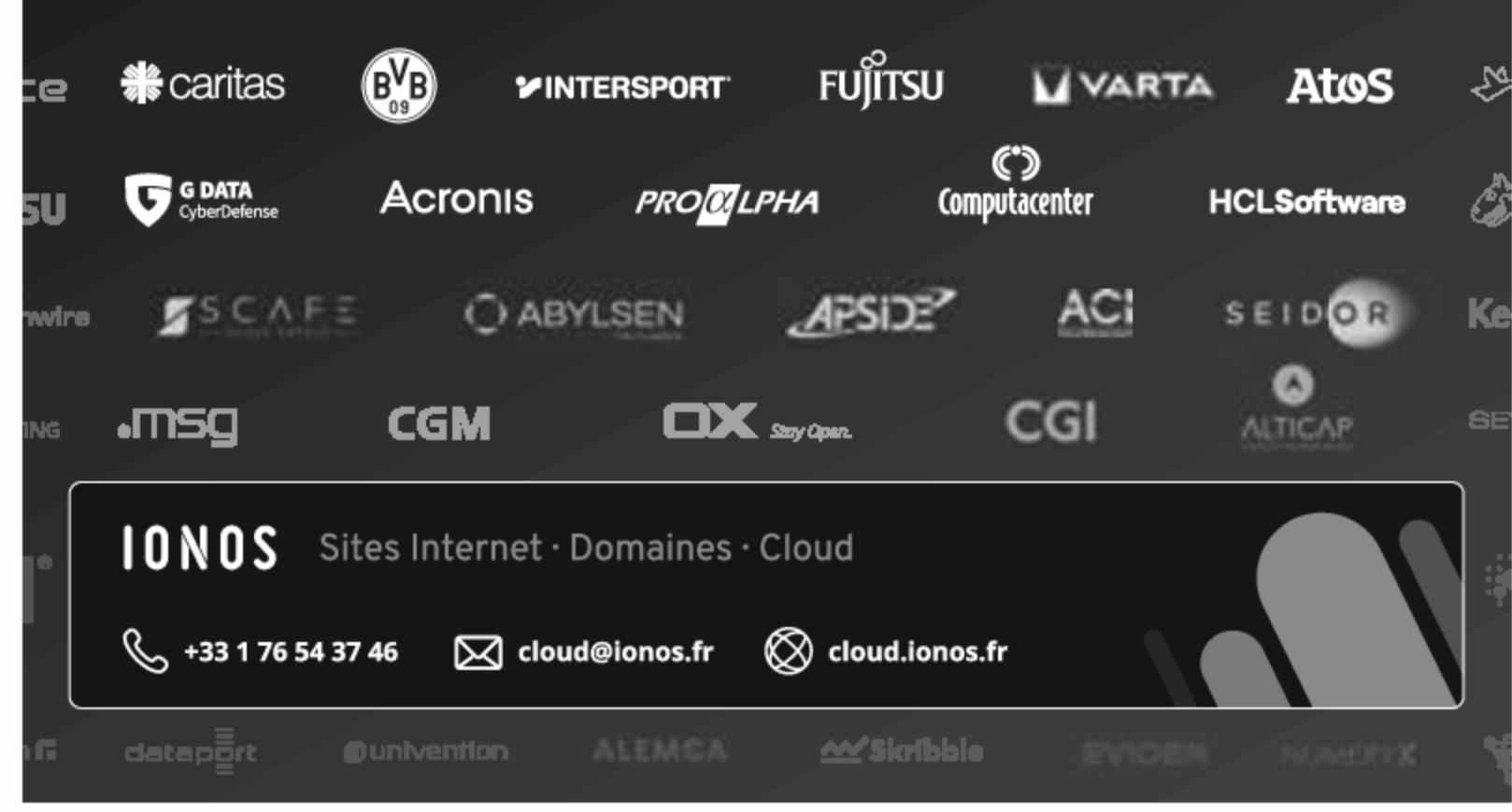
LUCIE PINSON  
directrice de Reclaim Finance

MARC ANGRAND

# IONOS

## LE CLOUD EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE

250 000 clients ont déjà choisi le Cloud IONOS.  
Développé en Europe, opéré en France.



# Au salon du Bourget, tensions entre la France et Israël

Des panneaux bloquant l'accès aux stands de cinq groupes israéliens ont été installés au salon de l'aéronautique, sur ordre de Matignon

Dans le ciel du Bourget (Seine-Saint-Denis), le Rafale, l'avion de chasse de Dassault Aviation, peint en bleu, blanc et rouge pour l'occasion, multiplie les acrobaties, sous l'œil de milliers de smartphones. Dans les allées et les stands, on échange, discute, boit du champagne. Le Salon international de l'air et de l'espace vient de s'ouvrir, lundi 16 juin, et les affaires ont déjà démarré, sans se soucier de l'incident politique et diplomatique qui est en train de se jouer quelques mètres plus loin.

Dans le hall 3, où sont réunis des exposants de plusieurs nationalités, les stands de cinq sociétés israéliennes du secteur de la défense (Aerospace Industries, Rafael, Uvison, Elbit Systems et Aeronautes) ont été fermés aux visiteurs, à la demande du gouvernement français. Des panneaux de contreplaqué recouverts d'un tissu noir ont été vissés dans la nuit pour empêcher l'accès aux stands et masquer les équipements exposés. Une poignée de CRS patrouille autour des stands. Mais l'ambiance est calme.

La situation à Gaza, «moralement inacceptable», impose de marquer «réprobation» et «distance», a fait valoir lundi le premier ministre, François Bayrou, lors de l'inauguration du salon. «La France considère qu'il y a là une situation terrible pour les Gazaouis, une situation humainement et du point de vue humanitaire, du point de vue sécuritaire, extrêmement lourde. La France a tenu à manifester que les armes offensives ne devaient pas être présentes dans ce salon», a-t-il ajouté. «Le retrait des systèmes

d'armes offensives», demandé dimanche soir par les organisateurs du salon, «rompt avec les pratiques habituelles des expositions de défense dans le monde», a réagi le ministère de la défense israélien, qui dénonce une «ségrégation». «Cette décision scandaleuse et sans précédent sent les considérations politiques et commerciales», a-t-il estimé. «Des entreprises israéliennes ont signé des contrats avec les organisateurs, ils ont payé. (...) C'est comme créer un ghetto israélien. (...) Je trouve cela scandaleux», a déclaré lundi 16 juin le chef de l'Etat israélien, Isaac Herzog, sur LCI.

#### Fermerture «injuste»

«Nous avons donné un cadre clair: l'interdiction d'exposer des armes offensives au Bourget. L'ambassade d'Israël à Paris a donné son accord en ce sens», explique le ministère des affaires étrangères. Assurant son «soutien à la défense d'Israël», le Quai d'Orsay rappelle que la France refuse d'exporter vers Israël des «armes susceptibles d'être utilisées à Gaza et ne peut pas accepter que la promotion de telles armes soit faite sur le sol national».

Selon une source officielle, sur les neuf exposants israéliens au Bourget, cinq entreprises ont refusé de se conformer à la demande du gouvernement. D'où les bâches. Les stands des trois autres exposants israéliens, qui produisent des équipements aéronautiques civils ou des logiciels, étaient toujours accessibles lundi. Celui du ministère de la défense israélien l'était également. «Si ces cinq entreprises se mettent en conformité, elles pourront de nouveau exposer», a expliqué cette source.

Sur le stand d'Elbit Systems, où des drones et des têtes de missile dépassent tout de même des panneaux de contreplaqué, c'est la sidération. «Nous avons reçu un e-mail dimanche soir [15 juin], à 17h59, pour nous annoncer la décision, en invoquant une lettre du gouvernement, que nous n'avons pas vue», raconte au *Monde* une porte-parole du groupe de défense. Elle juge la fermeture des stands «injuste», en rappelant que d'autres groupes, y compris français, exposent ici, au Bourget, des drones, des missiles ou des bombes planantes.

#### Airbus engrange des commandes

Lundi 16 juin, premier jour du salon du Bourget qui se tient jusqu'au 22 juin, Airbus a annoncé 105 commandes fermes, dont 25 gros-porteurs A350 de la compagnie saoudienne Riyad Air (pour une valeur théorique de 9 milliards de dollars, soit 7,8 milliards d'euros) et 40 monocouloirs A220 de la polonaise LOT (3,4 milliards de dollars). En outre, le géant industriel européen a signé pour 30 monocouloirs A320neo et 10 avions-cargos A350F avec un loueur saoudien, Avi Lease (7 milliards de dollars). Le japonais ANA a finalisé un accord pour une commande ferme de 24 A321neo et trois A321XLR. Enfin, l'avionneur brésilien Embraer a annoncé la décision du gouvernement portugais d'acquérir un sixième avion militaire de transport KC-390 Millennium. - (AFP)

«La liste des équipements que nous exposons ici avait été communiquée à l'organisateur avant le salon, et il l'avait validée. Nous n'exposons ici aucune arme interdite», assure-t-elle. Elle s'étonne que ces panneaux, aux bonnes dimensions, aient pu être installés en si peu de temps, dans la nuit, suspectant une décision prémeditée.

#### «Trouver une issue favorable»

Selon les organisateurs du salon, «le dialogue est engagé de manière que les différentes parties puissent trouver une issue favorable».

La direction d'Elbit Systems dit avoir reçu une liste des produits qu'il lui faudrait retirer de son stand pour ôter les panneaux de bois. Le 16 juin, en fin de journée, elle n'avait pas encore pris sa décision. En attendant, ses équipes sur place essayent de tenir les rendez-vous programmés avec les délégations ou clients potentiels.

Ce n'est pas la première fois que le gouvernement français s'oppose à la présence d'entreprises de défense israéliennes en France. Elles avaient été empêchées d'exposer en France au salon Eurosatory, consacré à la défense terrestre, au printemps 2024. La décision avait été ensuite invalidée par la justice. Elles avaient ensuite été autorisées in extremis par la justice à exposer lors du salon Euronaval à l'automne. Pour le Bourget, la demande du gouvernement est intervenue alors que le tribunal judiciaire de Bobigny avait rejeté, le 10 juin, la requête d'associations qui demandaient l'exclusion du salon des entreprises israéliennes au nom du risque de perpétuation de «crimes internationaux».

OLIVIER PINAUD



#### PERTES & PROFITS

PAR ISABELLE CHAPERON

DONALD TRUMP

## Au nom du père et des fils

Certains noms de famille, comme Vuitton, Dior ou Hermès, valent des dizaines de milliards d'euros. Il y a quelques années, les cousins Rothschild s'étaient déchirés sur l'usage de l'un des plus mythiques patronymes de la finance.

Quant aux Peugeot, ils facturent à leur holding d'investissement Peugeot Invest l'utilisation de leur griffe familiale. Ces empires industriels et financiers ont mis des décennies à imposer leur marque. Mais combien vaut le nom du président des Etats-Unis, dont l'exercice du pouvoir est censé être limité dans la durée?

La famille Trump a la réponse: le plus possible, le plus vite possible.

Lundi 16 juin, Eric et Donald Jr, les fils du président américain qui gèrent la petite affaire familiale, ont annoncé – depuis la Trump Tower bien sûr – le lancement prochain de Trump Mobile, avec la commercialisation d'un smartphone Android et d'un forfait mobile. Le téléphone, doré comme il se doit, vendu 499 dollars (432 euros), est censé être produit aux Etats-Unis.

#### Conflit d'intérêts

Le même jour, Trump Media & Technology Group, le bras coté en Bourse de l'empire, a déposé un dossier pour créer un fonds indiciel sur le bitcoin et l'ethereum, deux cryptomonnaies.

Dans sa déclaration de transparence publiée vendredi, Donald Trump père a chiffré à environ 600 millions de dollars ce que lui rapportent des centaines d'activités, allant de l'exploitation des

golfs à celle de son nom, à travers des licences octroyées à des vendeurs de bibles, de guitares ou de NFT (*non-fungible tokens*, «jetons non fongibles»), des images numériques). Un peu comme la couronne d'Angleterre apposée sur les pots de marmelade.

Certaines activités, toutefois, soulèvent la suspicion de conflit d'intérêts, dans la mesure où la Maison Blanche influence la réglementation. C'est le cas des actifs numériques sur lesquels la famille Trump a la volonté de miser gros. Selon *Forbes*, cette diversification récente des Trump pèserait 3,3 milliards de dollars, soit plus de la moitié de la fortune du clan évaluée à 5,5 milliards. Pour Donald Trump, il n'y a pas de conflit d'intérêts, car il a transféré à un trust géré par ses fils ses parts dans ses affaires.

Ancien détracteur des cryptos, le roi de l'immobilier s'était laissé convaincre par Eric et Donald Jr de l'intérêt politique de cette communauté de jeunes passionnés, réservoir à la fois de voix et de donateurs. Mais l'intérêt financier n'est jamais loin. Les même-*coins* \$Trump (des cryptos sans valeur intrinsèque) et autres ont rapporté 57 millions de dollars au républicain en 2024. Des élus démocrates aimeraient ériger des garde-fous dans une loi en discussion au Congrès pour empêcher le mélange des genres. Mais l'opposition n'a pas envie non plus de se couper de cette communauté influente. Un enjeu démocratique majeur pour les Etats-Unis, bien plus que financier. ■

## Au Royaume-Uni, l'IA sert à traquer les fraudeurs du fisc

**L**a prise est historique. Le gouvernement britannique a identifié 1,5 milliard de livres (1,8 milliard d'euros) d'avois non déclarés pour l'exercice fiscal 2023-2024, plus du double de l'exercice précédent, selon des chiffres obtenus en juin par le cabinet d'avocats Pinsent Masons. Ce montant comprend 652 millions de livres versés par l'ex-patron de la formule 1 Bernie Ecclestone, condamné en 2023 pour avoir omis de déclarer plus de 400 millions de livres détenus dans un trust à Singapour. Les fonds soustraits au fisc ont été identifiés par une unité spéciale au sein du département chargé des recettes et des douanes (HMRC), qui se concentre sur les contribuables aisés et les entreprises de taille moyenne. «Le gouvernement veut à tout prix combler le manque à gagner provoqué par l'évasion fiscale, afin de redresser les finances de l'Etat sans devoir augmenter les impôts», souligne Fiona Fernie, partenaire auprès de la société de conseil fiscal Blick Rothenberg. En 2022-2023, le coût de l'évasion fiscale s'élevait à 39,8 milliards de livres, selon HMRC.

Les enquêteurs chargés de traquer les fraudeurs se sont appuyés sur un outil appelé Connect, fondé sur l'intelligence artificielle. Capable de comparer 55 milliards de données contenues dans plus de 30 bases de données, il «identifie les connexions cachées entre les individus et certains avoirs ou sources de revenus», précise-t-elle.

Parmi les ressources examinées figurent les comptes bancaires des contribuables, y compris ceux situés dans une soixantaine de juridictions à l'étranger avec lesquelles le Royaume-Uni pratique l'échange automatique d'informations, leurs cartes de crédit, leurs emprunts immobiliers, les biens inscrits à leur nom au registre foncier, les entreprises leur appartenant figurant dans le registre du commerce, les véhicules en leur possession...

A cela s'ajoutent des sources indirectes, comme «les vols qu'ils ont pris, les photos de voyage postées sur les réseaux sociaux, les transactions avec des services de paiement comme PayPal, les investissements sur des échanges de cryptomonnaies ou encore les annonces postées sur des sites immobiliers comme Zoopla ou Rightmove», explique Fiona Fernie.

Depuis 2024, les plateformes comme eBay et Airbnb ont l'obligation d'annoncer au HMRC les clients dont les transactions dépassent 1 000 livres par an. «L'objectif est de repérer des sources de revenus non déclarées, comme un bien immobilier dont on tirerait un revenu en le mettant en location, ou des indicateurs d'un train de vie trop élevé par rapport au revenu annoncé aux autorités fiscales», détaille-t-elle. ■

JULIE ZAUGG (LONDRES, CORRESPONDANCE)

# WhatsApp: «L'assistant Meta AI ne voit pas toutes vos conversations»

Will Cathcart, le directeur de la filiale de Meta, annonce l'ouverture des «chaînes» à la pub

**W**hatsapp annonce, lundi 16 juin, de nouveaux moyens de rémunération et de promotion pour «aider les entreprises à développer leur activité», explique au *Monde* son directeur Will Cathcart. Les propriétaires de «chaînes», cet outil utilisé par des sociétés, des commerces, des influenceurs ou des médias pour diffuser des messages à grande échelle sur la plateforme, pourront les rendre payantes pour leurs utilisateurs via un abonnement mensuel. WhatsApp leur permettra aussi d'améliorer la visibilité de leur chaîne dans les résultats du moteur de recherche de l'annuaire de ces canaux, moyennant finance. Enfin, ceux qui le souhaitent pourront aussi désormais diffuser des publicités dans les «status», l'équivalent des stories, ces courtes vidéos courantes sur Instagram.

Ces nouveautés, comme les «chaînes» et ces «status», ne concernent que l'onglet Actus, tient à préciser M. Cathcart. «Si vous n'utilisez WhatsApp que pour envoyer des messages ou passer des appels, ça ne changera rien», souligne-t-il, rappelant que les conversations chiffrées, rassemblées dans l'onglet «Discussions», ne contiennent pas de publicités. En effet, contrairement aux autres applications gratuites de Meta, Facebook et Instagram,

WhatsApp n'est pas une machine de publicité ciblée et a longtemps tâtonné pour trouver son modèle économique. L'entreprise a choisi de miser sur les services aux entreprises. La filiale de Meta a-t-elle désormais trouvé son équilibre? Avec plus de 3 milliards d'utilisateurs actifs par mois et 1,5 milliard d'utilisateurs quotidiens pour l'onglet Actus, WhatsApp «génère déjà des revenus importants» qui sont «supérieurs à ses coûts de fonctionnement de WhatsApp», assure M. Cathcart, évoquant un chiffre d'affaires de «plusieurs milliards de dollars par an».

WhatsApp propose, par exemple, aux entreprises d'assurer une part de leur service clients par le biais d'une messagerie, à l'image d'Air France. Will Cathcart évoque aussi les petites entreprises et commerces qui, par exemple en Inde ou en Amérique latine, n'ont ni site Web ni application et font de la publicité sur Facebook ou

Instagram accompagnées du bouton «Contactez-nous sur WhatsApp».

Le patron de WhatsApp se veut rassurant, alors que les nouveautés sur l'application génèrent leur lot d'inquiétudes. Ainsi, l'introduction en avril de l'assistant IA «Meta AI» dans l'espace Discussions, sous la forme d'un bouton très visible et impossible à supprimer, a été très critiquée. «Si vous ne voulez pas l'utiliser, rien ne vous y oblige», répond M. Cathcart, tout en vantant son succès dans certains pays. «On a eu des échos de personnes qui n'avaient pas été au bout de l'école primaire, et pour aider leurs enfants à faire leurs devoirs, ils utilisent WhatsApp. Ils savent poser des questions dans une messagerie, mais pas forcément naviguer sur différents sites Web», assure-t-il, alors que Meta AI revendique 1 milliard d'utilisateurs par mois sur WhatsApp, Instagram et Facebook.

**En cas de nécessité**  
Will Cathcart répète aussi que la confidentialité des messages reste protégée: l'IA de Meta n'y a pas accès – à part ceux qui lui sont envoyés directement quand un utilisateur lui adresse une requête. Dans ce cas, l'assistant peut voir «la même chose qu'une personne à qui vous envoyez un message: votre numéro de téléphone, que vous lui avez envoyé un mes-

ALEXANDRE PIQUARD  
ET MORGANE TUAL

## PLEIN CADRE

# Patrice Caine, le très secret PDG de Thales

Ce polytechnicien a su s'imposer entre deux actionnaires puissants, l'Etat et Dassault. Sous sa direction, depuis 2014, Thales, présent au Salon du Bourget, a multiplié son bénéfice par trois

### PORTRAIT

**L'**accueil est chaleureux. C'est bientôt le week-end et Patrice Caine, le PDG de Thales, qui nous reçoit mi-avril dans son bureau de Meudon (Hauts-de-Seine), propose d'ouvrir le whisky Glengoyne que lui ont offert les salariés écossais du groupe d'aéronautique, de défense et de sécurité numérique. Surtout, ne pas céder à la tentation. Mieux vaut rester lucide pour percer le mystère de cet homme affable mais désespérément secret. «Pourquoi voulez-vous faire mon portrait?», s'étonne d'ailleurs le dirigeant en rangeant la bouteille.

C'est vrai, pourquoi s'intéresser à lui? Jeunesse dans les beaux quartiers parisiens, hautes études (Polytechnique, Ecole des mines), une expérience en banque d'affaires, cabinet ministériel puis grande entreprise, joueur de golf... Le parfait cliché du patron du CAC 40. Et c'est justement ce qui intrigue.

Comment un homme «discret» et «élégant», selon ses proches, peut-il diriger un spécialiste de l'armement (radars, drones, missiles, guerre électronique...), secteur où il faut savoir parler en tête à tête avec les chefs d'Etat, sous le feu des projecteurs au Salon du Bourget, qui se tient du 16 au 22 juin en Seine-Saint-Denis? Peut-on survivre aussi longtemps (dix ans) et aussi jeune (55 ans) à la tête d'une entreprise, coincé entre deux actionnaires aussi redoutables que l'Etat et le groupe Dassault, détenteurs chacun de 26,6% du capital, en étant seulement «intelligent» et «structuré»? Cela doit bien cacher autre chose.

«C'est un aigle à deux têtes: il est accessible mais laisse filtrer très peu d'infos sur ce qu'il pense», analyse un «Thalesien», sous couvert d'anonymat. «Il s'est construit une bulle. C'est elle qui lui donne son indépendance et qui lui a permis de rester chez Thales», ajoute un collaborateur qui le connaît depuis plus de dix ans.

#### Sans faire le forcing

Entré chez Thales en 2002, après deux années à Bercy aux cabinets de Laurent Fabius (ministre de l'économie de 2000 à 2002) et de Christian Pierret (ministre délégué à l'industrie de février à mai 2002), Patrice Caine s'est imposé sans faire de bruit, dans l'ombre des différents PDG, Denis Ranque (1998-2009), Luc Vigneron (2009-2012) puis Jean-Bernard Lévy (2012-2014).

Le départ précipité de ce dernier chez EDF, en octobre 2014, sur un coup de téléphone du président de la République, François Hol-

lande, lui ouvre les portes du pouvoir. A cet instant, l'Etat n'a pas la moindre idée de qui il pourrait nommer chez Thales. «Patrice était au comité de direction depuis un an et n'avait pas le profil de capitaine d'industrie que voulaient les Dassault. Mais il a été choisi, sans faire le forcing», raconte un témoin. Le soutien de Jean-Bernard Lévy a pesé. Les deux hommes sont restés proches. Patrice Caine a souhaité que ce soit l'ancien PDG d'EDF qui lui remette sa Légion d'honneur, en avril 2017.

Lors de sa nomination, il accepte, sans broncher, de voir Henri Proglio prendre la présidence du conseil d'administration du groupe, à la demande des Dassault. Finalement, Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, met son veto en mai 2015 à l'arrivée de M. Proglio. En restant à l'écart de cette lutte de pouvoir, Patrice Caine évite de se mettre ses actionnaires à dos et gagne son indépendance. Depuis, ni le

groupe Dassault, qui n'a pas souhaité s'exprimer, ni l'Etat ne regrettent ce choix. «On est très content qu'il soit là», savoure-t-on à l'Agence des participations de l'Etat (APE). Et pour cause: Thales est devenue la première ligne du portefeuille de l'APE, avec une valeur de 14,6 milliards d'euros le 4 juin, juste devant Airbus.

Sous sa direction, l'entreprise a

changé de dimension. En dix ans, le chiffre d'affaires est passé de 13 milliards à plus de 20 milliards d'euros. Le bénéfice net a triplé, à près de 1,5 milliard d'euros, faisant de Thales un groupe aussi rentable que les plus grands industriels américains de la défense. Sa valeur boursière a quasiment quintuplé, à plus de 50 milliards d'euros, soutenue par la guerre en Ukraine et d'être reconduit sans hésitation sous Emmanuel Macron.

Son truc, ce sont les centrales

inertielle à atomes froids, les détecteurs d'anomalies magnétiques ou les capteurs quantiques. «Quand j'ai passé une mauvaise journée, je vais dans nos laboratoires de recherche de Palaiseau (Essonne) et cela va tout de suite beaucoup mieux», confie-t-il. Chez les Caine, les sciences sont une affaire de famille: son frère, Stéphane, PDG de la société Proxise, sort lui aussi du corps des Mines et leur père, Yves, est ingénieur des Ponts et chaussées. Ce dernier lui a appris la diplomatie des armes. Entre 1997 et 2010, Yves Caine a été directeur de la Sofinfrance (Société française d'infrastructures), une filiale de la Sofresa (Société française d'exportation de systèmes d'armes). Contrôlée par l'Etat et divers industriels, dont Thales, cette entreprise commercialisait le matériel militaire français au Moyen-Orient.

«Patrice est un brin charmeur», ajoute Jérôme Delpech, ex-directeur de cabinet de Christian Pierret. Dès sa nomination comme PDG en 2014, il rend visite deux fois par mois à Charles Edelstenne,



Patrice Caine,  
PDG de Thales,  
dans son bureau,  
à Meudon  
(Hauts-de-Seine),  
le 11 avril.  
LÉA CRESPI POUR «LE MONDE»

**Pas mondain,  
il est peu  
présent dans  
les organisations  
patronales et  
ne s'engage pas  
politiquement**

PDG du groupe Dassault Aviation de 2000 à 2013 puis patron de la holding familiale, le groupe industriel Marcel Dassault, de 2018 à 2025. Plus fraîches, ses relations avec Eric Trappier, devenu PDG de Dassault Aviation en 2013 (il préside aussi la holding depuis janvier), se sont normalisées. Avec Dassault, «c'est une alliance à la vie, à la mort», lance Patrice Caine dans *Le Monde* en octobre 2018. En plus d'être l'actionnaire de référence, le fabricant du Rafale est l'un des premiers clients de Thales.

**Raidissement avec les syndicats**  
«Patrice cache une personnalité plus forte que ce qu'il laisse entrevoir», confirme Fabienne Dulac, ancienne directrice générale d'Orange France (2015-2023), qui le côtoie depuis 2019 au conseil d'administration de L'Oréal. Les produits de beauté sont «aux antipodes de ce que fait Thales - il s'en amuse d'ailleurs -, mais il s'est adapté, il comprend les enjeux et son avis est écouté», poursuit-elle.

Mais pour tenir aussi longtemps chez Thales, la souplesse ne suffit pas. «Il a su prendre l'autorité, ce qui n'était pas évident, avec deux actionnaires très présents. Il est habile et sait être ferme», souligne Martin Vial, directeur général de l'APE entre 2015 et 2022. En 2016, il s'oppose à l'Etat qui lui demandait de vendre l'activité de signalisation ferroviaire à Alstom.

«Patrice est un brin charmeur», ajoute Jérôme Delpech, ex-directeur de cabinet de Christian Pierret. Dès sa nomination comme PDG en 2014, il rend visite deux fois par mois à Charles Edelstenne,

de l'économie (2005-2007), reconnaissant les qualités de son adversaire de l'époque.

«Il est apprécié en interne. On peut lui parler de sujets techniques ou industriels pointus, il va comprendre et s'y intéresser», poursuit Anthony Perrocheau, coordinateur CFDT et secrétaire du comité d'entreprise européen. «Mais depuis l'entrée de Thales dans le CAC 40 en juin 2019, il est tourné vers une logique plus financière. Cela explique-t-il le durcissement des relations sociales ces derniers mois?», s'interroge le représentant syndical. Signe de ce raidissement, le 10 juin, la direction a sanctionné d'une mise à pied d'une journée les quatre secrétaires de la CFDT et de la CGT pour avoir envoyé, depuis le réseau interne, un sondage sur la politique salariale du groupe.

Un cadre voit, pour sa part, la bascule après la pandémie de Covid-19 en 2020, qui a mis à l'arrêt le secteur aéronautique du jour au lendemain: «Il s'est durci. Il est plus conservateur.» Patrice Caine se souvient de ce double choc, de «cette crise sanitaire qui ne figurait dans aucun plan de management et de celle des pénuries de composants, où il a fallu compter les puces électroniques chaque soir», se remémore-t-il.

Depuis, il veut que le groupe contrôle mieux sa trajectoire, comme lui maîtrise la sienne. Régulièrement sollicité pour prendre la direction d'une autre entreprise - il a été approché pour Airbus et EDF -, il a toujours repoussé les avances. Acceptera-t-il un jour de sortir de sa bulle? «J'adore Thales. Faire autre chose? Quelle drôle d'idée», affirme Patrice Caine, dans un grand sourire. ■

OLIVIER PINAUD

**«On peut lui parler de sujets techniques ou industriels pointus, il va comprendre et s'y intéresser»**

ANTHONY PERROCHEAU  
coordinateur CFDT

## RENCONTRES DE L'ÉPARGNE

## L'Europe, nouveau refuge pour les épargnents?

Face aux incertitudes sur les Bourses mondiales, les investisseurs misent sur la relance budgétaire allemande

**F**in 2024, le constat était clair : les investisseurs n'avaient d'yeux que pour les marchés américains. La victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine de novembre dopait Wall Street tandis que l'Europe était à la peine, entre croissance atone et déficits préoccupants. Six mois plus tard, la donne a changé. L'indice vedette de Wall Street, le Standard & Poor's 500 (S&P 500), affiche un gain de 3 % à peine depuis le début de l'année 2025, moins que le CAC 40 parisien (+ 5,6 %) et beaucoup moins, surtout, que le DAX allemand, en hausse de plus de 20 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier, au plus haut de son histoire.

Cet écart de performance aux airs de revanche pour les actions européennes n'a évidemment pas une cause unique, mais doit beaucoup à deux hommes des deux côtés de l'Atlantique. Donald Trump, d'abord, dont l'étoile a bien pâli depuis son «Revolution Day», le 2 avril, jour de l'annonce tonitruante de droits de douane punitifs pour la plupart des partenaires commerciaux des Etats-Unis.

**«Réveil du tigre allemand»**

La sanction immédiate des marchés, avec des chutes de plus de 10 % en une semaine pour les principales Bourses mondiales et, pire, de vives tensions sur le marché des bons du Trésor, a vite convaincu le président américain de changer de ton pour accorder un sursis de trois mois à l'application des nouvelles taxes douanières, permettant un rebond spectaculaire des actions. En attendant l'échéance, le 9 juillet, les investisseurs s'adaptent donc à l'effet «Taco», cet acronyme imaginé par le *Financial Times* et qui correspond à «Trump always

**«La croissance attendue des bénéfices de l'indice DAX d'ici à la fin 2026 atteint 13 %»**

JEAN-MARC DELFIEUX  
responsable de la gestion actions à Tikehau Capital

*chickens out*, littéralement «Trump finit toujours par se dégonfler». Certains, plus malicieux encore, y ajoutent l'effet «Tofu» (*«Trump often fucks up»*, soit «Trump se plante souvent»).

D'autant que, sur le front budgétaire américain, les résultats ne sont guère plus brillants. Le DOGE, cette revue des dépenses de l'Etat fédéral confiée à l'homme d'affaires Elon Musk avant sa brouille avec le président, qui promettait initialement 1 000 milliards de dollars (864 miliards d'euros) d'économies, n'en fait plus miroiter que 150 milliards. Et puisque les baisses d'impôt promises sont votées dans le «Big Beautiful Bill», cette «grande et belle loi» vantée par M. Trump, le déficit budgétaire risque fort de rester proche de 7 %. De quoi nourrir les inquiétudes sur la dette américaine, donc la hausse des rendements des bons du Trésor, et plomber le dollar.

Au bout du compte, «l'émetteur de la monnaie de réserve dominante voit en même temps le prix de ses obligations baisser, le prix de ses marchés d'actions baisser et le prix de sa devise baisser. Ce n'est pas le comportement typique d'un émetteur de devise de réserve, mais plutôt celui d'un pays émer-



FORTU

gent», résume Kevin Thozet, membre du comité d'investissement de Carmignac.

Côté européen, c'est un autre homme qui donne le ton aux marchés, et un ton différent : le chancelier allemand, Friedrich Merz, avec son plan d'investissement de 500 milliards d'euros pour la défense et les infrastructures. L'équivalent de près de 2 points de produit intérieur brut par an pendant une douzaine d'années. «On peut parler de réveil du tigre allemand», souligne M. Thozet. C'est un changement très important, qui ne se matérialisera pas tout de suite, mais qui permet aux marchés de se projeter et qui promet davantage de croissance en Europe.»

Logiquement, ce coup de fouet donné à l'économie devrait se traduire par des profits en nette hausse pour les entreprises du Vieux Continent. «La croissance attendue des bénéfices de l'indice DAX d'ici à la fin 2026 atteint 13 %

soit plus que celle du S&P 500», souligne Jean-Marc Delfieux, responsable de la gestion actions chez Tikehau Capital.

Conjugué au plan de réarmement de l'Union européenne présenté en mars, qui vise 800 milliards d'euros d'investissements, le plan de M. Merz a logiquement profité aux valeurs de l'armement, à commencer par le groupe allemand Rheinmetall, dont le cours a bondi de 180 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ou le français Thales (+ 80 %). Mais la nouvelle donne européenne a aussi tiré vers le haut les valeurs bancaires, dont les investisseurs ont salué les bons résultats sur fond de remontée des taux longs : le cours de Société générale a pris 76 % en moins de six mois, celui d'UniCredit, 48 %.

Plus largement, le palmarès des secteurs les plus performants du semestre laisse certains analystes perplexes. «On est dans une logique de valeurs davantage que de secteurs», explique Florian Allain, gérant actions chez Mandarine Gestion. Les actions les plus performantes cette année présentent des caractéristiques communes : une forte présence en Europe, ce qui leur assure d'être peu touchées par les droits de douane et par la baisse massive du dollar face à l'euro, et une capacité à profiter de la meilleure santé de l'économie européenne.»

**Inquiétude des ménages**

A quoi s'attendre pour la seconde moitié de l'année ? Analystes et gérants surveillent de près l'évolution des indicateurs économiques américains, même si, pour l'instant, le marché de l'emploi semble résister. «Les ménages sont inquiets et les entreprises ont mis les investissements en pause, note Raphaël Thuin, directeur des stratégies de marchés de capitaux chez Tikehau. On note des signes avant-couleurs d'un ralentissement, avec de possibles mauvaises surprises dans les mois à venir.»

Autre motif de préoccupation : la capacité des marchés à absorber les énormes émissions de dette souveraine indispensables pour financer les déficits budgétaires des grandes économies. A fortiori alors que se poursuit la «pentification» des courbes de taux, cette hausse des taux longs conjuguée à une baisse des taux courts, qui fait flirter le rendement à trente ans américain avec le seuil des 5 %, un niveau jugé difficile à tenir.

«Si demain on observait un stress sur les bons du Trésor, ce serait probablement un déclencheur de volatilité», prévient M. Thuin. De quoi compliquer un peu plus la tâche de la Réserve fédérale américaine, qui doit naviguer entre les risques d'un ralentissement économique et d'une réurgence de l'inflation, cette «stagflation» dont les droits de douane menacent la première économie mondiale. ■

MARC ANGRAND

## Des rencontres sur l'épargne à Lille

Quelles sont les actions, les secteurs ou les zones géographiques à privilégier ? Quels sont les placements les mieux adaptés pour investir en Bourse ? Quelles enveloppes fiscales faut-il choisir ? La troisième édition des Rencontres de l'épargne, un événement organisé par *Le Monde* avec le soutien de BoursoBank qui aura lieu à partir de 18h30, mercredi 17 juin, au Bazaar St So, 292, rue Camille-Guérin, à Lille, répondra à ces questions à travers trois tables rondes. Elles réuniront Laurent Vedelhie, directeur marketing épargne de BoursoBank, Jean-Baptiste Desquibet, professeur de sciences économiques, directeur des études du master «monnaie, banque, finance, assurance» de l'université de Lille, Marie Damourrette, directrice de l'ingénierie patrimoniale chez Neuflize OBC, Laurent Chaudeurge, membre du comité d'investissement de BDL Capital Management, Marie de Leyssac, gérante multiactifs chez Edmond de Rothschild AM, David Taieb, directeur des investissements en actifs cotés chez Sienna Investment Managers.

## Entre les Français et la Bourse, rien n'a changé... ou presque

S'ils ménages restent globalement peu présents sur le marché des actions, les jeunes s'y intéressent de plus en plus

**L**a Bourse, ce loto réservé aux plus audacieux ? «On décrit souvent les marchés financiers comme un casino, où il ne faut aller que si l'on est prêt à tout perdre, constate Alexandre Baradez, responsable de l'analyse marché chez IG France. Pourtant, miser sur ce qui construit la croissance mondiale pourrait être perçu comme bénéfique pour un investisseur particulier...»

Depuis 2020, le taux d'épargne des ménages français côtoie des niveaux historiquement élevés : 18,8 % de leurs revenus globaux bruts, selon les derniers chiffres de l'Insee, publiés fin mai. Mais peu d'entre eux redirigent cet argent vers le marché des actions. Au cours de ces cinq dernières années, 3,2 millions de particuliers

auraient réalisé au moins une transaction sur une action, à savoir un achat ou une vente de titre, selon l'Autorité des marchés financiers (AMF). Un volume qui, au regard des données relevées par l'institution, n'évolue pas de manière significative.

Pour beaucoup, il s'agit là d'une histoire de culture. «Les Français ont financièrement peur du risque», rappelle Philippe Crevel, directeur du Cercle de l'épargne. A la manière des Allemands et des Italiens, ils ne veulent pas jouer leur argent gagné et restent attachés à la garantie de leur capital.» Peu d'épargnantes investissent directement sur des actions. Le nombre d'actionnaires individuels se situe aujourd'hui autour de 3 millions, après avoir culminé à près de

8 millions avant la crise financière de 2008. La plupart mise sur la Bourse de manière «indirecte», comme les détenteurs d'une assurance-vie en unités de compte, dont le nombre a augmenté au cours des dix dernières années. Représentant 16 % du volume global des contrats souscrits en 2014 (le reste étant alloué à des fonds en euros), leur part avoisine actuellement 40 %, selon les chiffres fournis par France Assureurs.

**Simplicité des ETF**

Toutefois, le regard porté par les ménages sur la Bourse a évolué ces dernières années. «La part des Français déclarant envisager d'investir en actions dans les douze mois a encore augmenté en 2024, pour atteindre 30 %, contre 21 %

en 2020», détaille France Mayer, directrice des relations avec les épargnantes et de leur protection à l'AMF. Déjà, en 2023, la haute autorité financière notait le «rajeunissement des investisseurs en actions» : au premier semestre de cette même année, les 18-35 ans constituaient 38 % des nouveaux acheteurs de titres (12 % en 2019).

Cette dynamique s'observe aussi chez les gestionnaires de patrimoine indépendants. «De plus en plus de clients, surtout des moins de 30 ans, viennent dans l'idée de placer leur argent sur les marchés boursiers», confirme Aloys Sikora, conseiller associé chez Garonne Patrimoine. Dans les valeurs les plus demandées, le S&P 500, premier indice américain, et le MSCI World, qui re-

**Le nombre d'actionnaires individuels se situe autour de 3 millions, contre près de 8 millions avant 2008**

groupe des actions de plusieurs pays développés.

C'est dans les ETF (exchange traded funds) qui répliquent souvent un indice boursier que se place cette nouvelle épargne. Le succès que connaissent ces produits cotés en continu se confirme d'année en année : en 2024,

509 000 particuliers ont effectué au moins une transaction sur un ETF, selon l'AMF. Soit 72 % de plus qu'en 2023. Ces cinq dernières années, 777 000 Français ont été actifs sur ces paniers d'actions et rien qu'au premier trimestre, ils ont été plus de 393 000.

Les spécialistes lient cet attrait à la simplicité présentée par le produit, ainsi qu'à un changement de «psychologie» qui caractérise les jeunes investisseurs. «La culture financière se développe : la question de la retraite est devenue une véritable préoccupation et le marché immobilier apparaît comme de plus en plus intouchable, selon M. Baradez. On perçoit de plus en plus la Bourse comme un investissement à long terme.» ■

ENZO CASTÉRAS

# Le Monde

Le Carnet

**Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail :** carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDLK)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

**carnet@mpublicite.fr**  
<https://carnet.lemonde.fr>

## AU CARNET DU «MONDE»

### Décès

Béatrice Ajchenbaum-Boffety, sa sœur, Ses nombreux amis, ont la grande peine de faire part de la disparition de

**Pierre BOFFETY,** cinéaste et documentariste, survenue dans sa soixante-neuvième année, le 11 juin 2025.

L'on se retrouvera devant le crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>, le mercredi 18 juin, à 10 h 40.

Marseille.

Ses enfants Et ses petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part du décès du

**professeur Kenneth BROWN,**

survenu le 9 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Kenneth était un père et un grand-père magnifique, tendre et généreux.

Daniel : kianpour@hotmail.com

Roland Dubois, son époux, Olivier, Pierre-Emmanuel, Alexandra et Joanna, ses enfants, Sa belle-fille, ses gendres Et ses cinq petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**Danuta DUBOIS,** née MICHERDZINSKA,

survenu le 6 juin 2025.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 19 juin, à 10 h 30, en l'église polonoise de Paris, 263 bis, rue Saint-Honoré, Paris 1<sup>er</sup>.

L'inhumation aura lieu le 23 juin, à Zywiec (Pologne).

Des dons à l'ARSLA (Association pour la recherche de la sclérose latérale amyotrophique).

Les amis de l'Hydraulique ont la tristesse de faire part du décès de

**Jean EVRARD,** chevalier dans l'ordre national du Mérite et dans l'ordre du Mérite agricole, directeur d'EDF.

La cérémonie a lieu ce mardi 17 juin, à 15 h 45, au Puech Bleu, route de Cornelhan, à Béziers.

Nantes. Saint-Avertin. La Seyne-sur-Mer.

Daniel Flachat, son mari, avec ses enfants, Emmanuelle et Guillaume et leurs conjoints, Florian et Catherine et ses petits-enfants, font part du décès de

**Roselyne FLACHAT,** née BARBET,

survenu le 2 juin 2025, à Nantes, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité familiale.

Société éditrice du «Monde» SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du «Monde», directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio  
Directrice de la rédaction Caroline Monnot  
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcampe, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga  
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann  
Directrice déléguée au développement des services abonnés François Tovo  
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Koté  
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautherot, Michel Guerrin, Nicolas Lameuze (photographie), Sabine Ledoux (chef édition), Alain Sales (Débats et Idées)  
Direction artistique Emmanuel Laparra  
Infographie Delphine Paglin  
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte  
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico  
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Monique Giannotti, son épouse, Odile, Dominique et Anne, ses filles, Diane, Louis, Pierre, Thomas et Alexis, ses petits-enfants, Ses nièces, ses neveux Et l'ensemble de sa famille, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Charles GIANNOTTI,** directeur de recherche honoraire au CNRS,

survenu le 9 juin 2025, à Issy-les-Moulineaux, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Un hommage lui sera rendu le mercredi 18 juin, à 10 h 45, au funérarium des Batignolles, Paris 17<sup>e</sup>.

Mont-Saint-Aignan. Paris.

Le docteur et Mme Jacques Hubert, ses parents,

Marie-Laure Hubert, Véronique et Edouard (†) Bidault, Pascale (†) et Christophe (†) Rossi, Vincent et Isabelle Hubert-Valcke, Jean-Nicolas (†) Hubert, ses sœurs, ses frères et sa belle-sœur, leurs enfants et petits-enfants, Ses neveux et nièces, Ses nombreux ami(e)s,

font part du décès, survenu le 6 juin 2025, de

**Isabelle HUBERT,** docteur en pharmacie, IRIS,

à l'âge de soixante-trois ans.

La célébration religieuse a eu lieu ce mardi 17 juin, à 15 heures, en l'église de La Maillyeraye-sur-Seine (Seine-Maritime).

Pompes funèbres Lamy, Duclair-Le Trait, Tel. : 02 35 37 51 93/22 93.

Mehdi Lefèvre-Maalem, son fils, Jean-Pierre Bugeau, son compagnon,

Nadia (†), Heddy, Bruno, Éric, ses frères, sœur et leurs conjoints, Apolline, Félicie, César, Ismaël, ses petits-enfants, Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Myriam MAALEM,** chevalier de l'ordre national du Mérite, chevalier de l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 12 juin 2025, à Paris.

Un dernier hommage lui sera rendu le vendredi 20 juin, à 13 h 30, en la salle de la Coupe, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

8, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

Sèvres.

Paul et Alan, ses fils, François, son frère,

Ses belles-sœurs, beaux-frères, Ses neveux, nièces, Ses cousins, cousines, Sa belle-fille Et ses filles, Les familles Montarras, Seaver, et Damolini,

ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

**Didier MONTARRAS,**

survenu le 11 juin 2025, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Vœuf de

**Meg SEAVER MONTARRAS,**

disparue en 2024.

Directeur de recherche à l'Institut Pasteur, il a œuvré pendant quarante ans avec passion et dévouement. Attaché à la pratique, aux échanges et à la transmission à travers le monde, avec des collègues de toutes générations, son engagement continue de faire vivre sa contribution à l'édifice collectif de la science.

Une cérémonie se tiendra à la maison funéraire de Clamart, le 20 juin, à 16 h 30, au 104, rue de la Porte de Trivaux, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

paul.montarras@gmail.com

Katell, Jean-Yves, Frédérique, Maud, Arno, ses enfants et petits-enfants, Mylène et Pierre Baillod, Anne-Marie Brossier et Theo Volkeri, ses sœurs et beaux-frères, ont la tristesse de faire part du décès de

**Gisèle PIBOUBÈS,** aggrégée d'histoire,

survenu le 10 juin 2025.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie, le vendredi 20 juin, à 14 h 30.

Françoise Salmon-Ponticelli, son épouse, Laure Ponticelli, sa fille et son compagnon, Serge Raffray, Bertille, Guillemette, Bartolomé Bonnau, ses petits-enfants et leurs compagnons, Félix et Quentin, Gaston, son arrière-petit-fils, le père de ses petits-enfants, Christian Bonnau,

Ses frères et sœur, Ses neveux et nièces, Ses petites-nièces et petits-neveux, ont la douleur de faire part du décès de

**André PONTICELLI,**

à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. La cérémonie d'adieu aura lieu le mercredi 18 juin, à 16 heures, au crématorium de Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).

Ni fleurs ni couronnes mais un don à l'hôpital d'Argenteuil.

Paris. Joinville (Haute-Marne).

Charline et Francine, sa fille et son épouse,

ont la douleur de faire part du décès de

**Yves RENAUD,**

survenu le 9 juin 2025, à Paris, à l'âge de soixante-neuf ans.

Amis, camarades et frères, vous êtes bienvenus aux obsèques qui auront lieu le mercredi 18 juin, à 13 h 30, en la salle de la Coupe, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Bologne (Italie), le 13 juin 2025.

**Colette YSMAL**

nous a laissés.

Le souvenir de notre travail ensemble depuis 1982, et de notre amitié intense et chaleureuse durant toutes ces années, restera toujours dans ma mémoire.

Piero Ignazi.

Mahdia (Tunisie). Cannes (France).

**S.E. M. Tahar SIOUD,** ambassadeur

à Abou Dhabi, La Haye, Copenhague,

Luxembourg et Bruxelles,

ancien ministre,

chevalier de l'ordre

de la République tunisienne,

officier de l'ordre national

du Mérite français,

titulaire de nombreuses autres

décorations étrangères,

s'est éteint le 22 avril 2025, à l'aube

de ses quatre-vingt-huit ans.

Son absence laisse un grand vide dans le cœur de

Claude,

son épouse,

Yasmina, Sami, Sadri,

ses enfants,

Selim, Skander, Kenza et Daly,

ses petits-enfants,

Véronique,

sa belle-fille.

Que ceux qui ont eu la chance de le connaître et de l'apprécier aient une pensée pour lui et se souviennent de ses qualités humaines et de son intégrité.

Tu n'es plus là où tu étais, mais tu es partout là où nous sommes.

### Souvenirs

Leurs amis

Et tous ceux qui ont connu

**Paul**

**CHEMETOV,**

6 septembre 1928 - 17 juin 2024,

**Christine**

**CHEMETOV SOUPAULT,**

22 août 1929 - 1<sup>er</sup> novembre 2022,

se souviennent d'eux et de ce qu'ils ont été pour chacun d'entre nous.

### Avis de messe

Une messe sera célébrée le 27 juin

2025, à 10 h 30, en l'église Saint-

Germain-des-Prés, Paris 6<sup>e</sup>, en

mémoire de

Christian STOFFAËS,

ingénieur général des Mines,

qui nous a quittés le 19 mai 2025.

# Le Monde

## Abonnement

637€ (prix de vente au numéro)

## Quotidien + numérique

169€ pour 6 mois

Pour une information hiérarchisée, approfondie et rigoureuse

→ Le journal et ses suppléments livrés chez vous  
→ Tous les contenus numériques sur le site et les applications

Abonnez-vous en ligne : [abo.lemonde.fr/MQ6PC](http://abo.lemonde.fr/MQ6PC)



# Partir étudier outre-Atlantique devient incertain

De nombreux étudiants s'inquiètent du climat créé par les annonces de Donald Trump sur les universités

**L**e jeu en vaut-il la chandelle? Adnaan (aucun étudiant n'a souhaité donner son nom) se pose sérieusement la question. A 29 ans, ce diplômé d'un master en droit bancaire et financier à Paris Saclay avait pour projet de poursuivre ses études aux Etats-Unis. Accepté dans une université publique du New Jersey pour préparer le barreau de New York, il a décidé de reporter sa rentrée à 2026. «Donald Trump président, c'est trop imprévisible quand on est étudiant», estime-t-il.

Le jeune juriste souhaitait s'expatrier outre-Atlantique car le barreau de New York ouvre des perspectives de carrière et de rémunération bien supérieures à ce qui se pratique en France. Mais les attaques inédites de l'administration Trump contre l'université Harvard l'ont déstabilisé: «Je suis papa depuis 2024. Que se passera-t-il si, en plein milieu de l'année, on m'explique que mon visa n'est plus valable? Qu'est-ce que je fais avec ma famille?» D'autant que, afin d'y aller, il devra emprunter environ 90 000 dollars (78 000 euros) pour deux années d'études. «Je pensais rester travailler là-bas entre trois et cinq ans, où les salaires sont plus élevés, pour rembourser ce prêt rapidement», raconte-t-il. Doit-il prendre le risque de partir et de se retrouver quelque temps plus tard, à Paris, sans diplôme et avec des dettes? Et puis, ajoute le trentenaire, «ce n'est jamais bon signe, un gouvernement qui s'attaque à ses propres universités, ça ne témoigne pas d'une très bonne santé démocratique».

Français, pas spécialement militaire, Dani sait bien qu'il ne fait pas partie des profils directement ciblés par l'administration américaine, mais comme de nombreux étudiants français, il s'interroge sur les répercussions que pourrait avoir un tel climat sur son projet. Ces dernières semaines, l'administration Trump a provoqué la stupéfaction dans les milieux universitaires en s'attaquant à l'université Harvard et aux étudiants étrangers. Plusieurs centaines d'entre eux se sont déjà retrouvés sans visa, une partie pour avoir participé à des manifestations de soutien à Gaza.

#### Un effet déjà palpable

L'interdiction faite à Harvard de recevoir des étudiants internationaux a été bloquée par un juge, mais pour combien de temps? Le secrétaire d'Etat et conseiller à la sécurité nationale, Marco Rubio, annonçait, fin mai, vouloir révoquer les visas des étudiants chinois «notamment ceux ayant des liens avec le Parti communiste chinois ou étudiant dans des filières sensibles». Enfin, consigne a été donnée aux ambassades et consulats américains de suspendre les rendez-vous pour tous les étudiants étrangers en attendant des changements de procédure. Les profils des candidats, surtout leurs réseaux sociaux, devraient être passés au crible.

Il est encore trop tôt pour chiffrer l'impact de cette politique sur l'attractivité des Etats-Unis, mais selon le site américain Studyportals, qui analyse les intentions des étudiants internationaux à partir des recherches en ligne de certains programmes d'études, l'effet est déjà palpable. «Le nombre de pages vues par semaine a chuté de 50%, passant de 17 996 à 8 898 entre le 6 janvier et le 26 mai 2025», explique un représentant du site. Or ces données sont un indicateur fiable des inscriptions futures. «Les étudiants font des recherches généralement un à deux ans avant de s'inscrire, de sorte que l'incertitude actuelle se traduit par une réduction des inscriptions jusqu'en 2026-2027», précise Studyportals. Les secteurs les plus touchés sont le business et le



CHARLES MONNIER

**«Que se passera-t-il si, en plein milieu de l'année, on m'explique que mon visa n'est plus valable?»**

ADNAAN  
jeune juriste

management (11,3 % de baisse), puis les études environnementales et les sciences de la Terre (- 6 %), le journalisme et les médias enfin (- 5,6 %).

Martin, 32 ans, avait commencé ses démarches pour obtenir une bourse d'études auprès de la très sélective commission Fulbright. Diplômé d'un master en archéologie sous-marine d'Aix-Marseille Université, le jeune homme rêvait d'aller faire sa thèse aux Etats-Unis, à l'université d'East Carolina, particulièrement en pointe dans son champ de recherches, l'étude des épaves polluantes. Mais les annonces de Trump ont entièrement remis en question son projet, et pas seulement pour des questions de visa.

«Je voulais demander une bourse du programme Fulbright pour financer ma première année, et un poste d'"assistant teacher" à la fac pour les deux années suivantes, mais vu les coupes budgétaires annoncées, c'est trop incertain», déplore-t-il. Surtout, les attaques contre son champ de recherche sont massives avec des centaines de licenciements au sein de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique. «Je suis dépité de voir disparaître des gens avec lesquels je rêvais de travailler», ajoute Martin, qui a

choisi de jeter l'éponge pour le moment: «L'incertitude est telle que je préfère attendre la fin de l'administration Trump.» Le trentenaire a postulé à un CDD de trois ans à Aix-Marseille et a contacté un spécialiste de son sujet à Southampton, en Angleterre. Peut-être une autre possibilité pour préparer sa thèse?

#### La Chine comme option

Les Etats-Unis risquent de perdre leur position de pays le plus attractif pour les étudiants du monde entier – ils étaient 873 576 en 2022. «Les étudiants regardent de plus en plus vers les marchés émergents en Europe de l'Est et en Asie», note Studyportals, qui a comparé les périodes de janvier à mars en 2024 et en 2025: «L'intérêt des étudiants pour le Royaume-Uni a augmenté de 10 %, et de 8,9 % pour la France. Les pays d'Europe de l'Est montrent une croissance particulièrement forte, notamment la Hongrie (+ 47,2 %). (...) En dehors de l'Europe, la Chine enregistre la plus forte hausse (+ 34 %).»

Guillaume, en deuxième année à Sciences Po, a franchi le pas. Il pensait postuler à un double diplôme soit en affaires internationales à l'université Columbia, soit en droit à celle de Washington. Mais vu le budget que cela repré-

sente et le climat actuel – l'université Columbia est également attaquée par l'administration américaine –, il a abandonné l'idée. Et puis, estime-t-il, «la domination académique des Etats-Unis n'est pas forcément appelée à durer. Harvard et Columbia concentrent les talents du monde, mais que se passera-t-il si l'on ne vient plus ou que Trump ne les accepte plus?»

Guillaume étudie d'autres options, comme partir au Royaume-Uni – la London School of Economics, Oxford, Cambridge, Kings College sont d'excellents établissements, aux coûts similaires à ce qui se pratique aux Etats-Unis, précise-t-il. Ou en Chine: «J'apprends le chinois. Même si les universités y sont moins prestigieuses, ce serait une façon de me démarquer.»

Pour d'autres étudiants, ce ne sont pas forcément les mesures visant le monde académique qui posent problème, mais plus globalement leurs conséquences sur le marché du travail. Sacha, 21 ans, est en première année de master à Oxford (Angleterre) après une double licence en droit et économie à l'université Panthéon-Assas. Lui aussi aurait aimé passer le barreau de New York. «Je voulais postuler à un master en droit dans une université de l'Ivy League américaine [regroupement des huit plus

Aux Etats-Unis, les profils des candidats, surtout leurs réseaux sociaux, devraient être passés au crible

prestigieuses universités du pays]. Mais ce projet est remis en question pour plusieurs raisons, notamment parce qu'il n'y a pas de perspectives d'emploi», explique-t-il. Sacha fait référence à l'affaiblissement de la lutte contre la délinquance en col blanc, le «white collar crime», sous l'ère Trump. «Et dans le secteur des fusions-acquisitions, les recrutements sont aussi en stand-by, les industriels sont dans l'expectative», ajoute-t-il.

#### «Un sentiment de panique»

Les écoles françaises sont aussi dans l'attente: que va-t-il se passer pour les étudiants déjà acceptés dans des établissements américains à la rentrée 2025-2026 et qui attendent leur visa? À Sciences Po, qui entretient 84 partenariats avec des universités américaines, quelque 400 étudiants, toutes nationalités confondues, doivent ainsi partir aux Etats-Unis. «Pour le moment, on les invite à se signaler s'ils ont besoin d'un accompagnement. Nous n'avons pas encore noté d'effets [des annonces américaines], ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas», précise la direction. Même chose pour la CDEFI, le regroupement d'écoles d'ingénieurs, qui indique «ne pas avoir d'indicateurs pour le moment sur le sujet» ou pour l'université Paris Saclay.

En attendant, certains établissements misent déjà sur un éventuel report des candidatures. «Nos agents de recrutement dans le monde nous indiquent qu'il y a clairement un sentiment de panique parmi les étrangers qui ambitionnent de partir aux Etats-Unis», explique Fouziya Bouzerra, directrice générale de Grenoble Ecole de management. L'école privée de commerce a mis en place un dispositif d'admission accélérée pour accueillir les étudiants internationaux en détresse. «L'objectif est de leur permettre de poursuivre leur projet d'études sans rupture», souligne Mme Bouzerra. «Une fois que les étudiants et les familles auront perdu confiance en la stabilité du système américain, il faudra des années pour la rétablir», prévient de son côté Studyportals. ■

CHARLOTTE BOZONNET

## «La compétition internationale pour attirer les étudiants s'est renforcée»

**CAMPUS FRANCE, L'AGENCE** chargée de promouvoir l'enseignement supérieur français à l'étranger, publie chaque année les chiffres de la mobilité étudiante dans le monde. Le rapport 2025, sur les évolutions entre 2017 et 2022, pointe des changements de fond dans les flux d'étudiants étrangers. Entretien avec Donatiene Hissard, la directrice générale.

#### Quelles sont les tendances marquantes de 2025?

Les rangs des grands pays d'accueil évoluent. On observe une échappée du Royaume-Uni, dont l'écart avec les Etats-Unis n'a jamais été aussi bas (200 000 étudiants de différence), et de l'Allemagne, devenue le troisième pays d'accueil au monde. Du côté des régions d'envoi d'étudiants, on note l'émergence de l'Inde et de tout le sous-continent indien (+32 % sur cinq ans). Plus globalement, la compétition internationale pour attirer les étudiants s'est renforcée, avec l'arrivée, depuis dix ans, de nouveaux acteurs sur le marché de la mobilité étudiante internationale. A titre d'exemple, la Turquie est le huitième pays d'accueil au monde, juste derrière la France.

#### Comment la France fait-elle face?

La France a accueilli 430 000 étudiants étrangers en 2023-2024, ce qui la place au septième rang mondial et devrait lui permettre d'atteindre l'objectif de 500 000 étudiants en 2027. Cette population se caractérise depuis longtemps par une grande diversité géogra-

phique: aucun pays d'envoi ne regroupe plus de 10 % des étudiants étrangers. La mise en place de droits d'inscription différenciés pour les étudiants internationaux depuis 2019 n'a pas eu de conséquence: même à 3 800 euros l'année, un master en France reste en deçà des tarifs pratiqués ailleurs. Ce qui a changé en revanche, c'est l'érosion de la place des universités (63 % des effectifs en 2023-2024 et une hausse de 7 % entre 2018 et 2023) et la forte progression d'autres types d'établissements, notamment les écoles de commerce (15 % des effectifs actuels et une évolution de + 70 % entre 2018 et 2023).

#### Quelles sont les raisons du recul enregistré aux Etats-Unis? Y a-t-il déjà un «effet Trump»?

Les Etats-Unis gardent leur position dominante (plus de 800 000 étudiants en mobilité étudiante diplômante, 1 million avec ceux qui sont en échange), mais connaissent un déclin de leur attractivité: moins 15 % entre 2017 et 2022. C'est lié à la montée en qualité d'autres systèmes. Pour le moment, il est difficile de dire s'il y a un «effet Trump». On ne peut pas le voir dans les statistiques. Ce qui est sûr, c'est que ce deuxième mandat introduit de l'incertitude sur la question des visas et des conditions de séjour pour les étudiants étrangers, ce qui n'est pas bon pour la mobilité. Pour une partie des étudiants, il y a certainement aussi un impact en termes d'image, par exemple avec le traitement des mobilisations palestiniennes sur certains campus.

Ce que l'on observe comme d'éventuels signaux faibles d'une perte d'attractivité, c'est le fait que les Américains, comme nos homologues de l'agence Institute of International Education, mènent à nouveau des opérations de promotion à destination des étudiants étrangers, ce qu'ils ne se donnaient même plus la peine de faire. Sur Studyportals, site qui recueille les vœux des étudiants dans le monde, on observe une baisse d'un tiers de doctorants se déclarant désireux d'aller aux Etats-Unis sur les premiers mois de 2025. On verra si l'inquiétude se traduit dans les chiffres.

#### Dans cette compétition mondiale pour attirer les étudiants étrangers, où l'Europe se situe-t-elle?

Les pays de l'Union européenne (UE) sont la première destination des mobilités étudiantes dans le monde: elles ont cru de 28 % entre 2017 et 2022. C'est aussi une région qui a une très forte mobilité intrazone. En ce qui concerne l'accueil de doctorants, certains pays restent très forts. Ils sont ainsi 136 000 aux Etats-Unis, toujours premiers à l'échelle mondiale. Mais si on regroupe tous les pays de l'UE, on atteint le nombre de 152 500 doctorants. La part de doctorants étrangers dans les pays de l'OCDE est en moyenne de 12 % contre 38 % en France, quatrième pays du monde pour l'accueil de doctorants. Ils sont une ressource irremplaçable pour les laboratoires de recherche en France. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. B.

**P**ersonne ne contestera à Nelson Mandela (1918-2013) l'expertise du leadership. Dans son autobiographie, *Un long chemin vers la liberté* (Fayard, 1995), il en livrait une analyse tout en finesse : le leadership, selon lui, peut s'exercer depuis l'arrière. « *Un leader est comme un berger*, écrit-il. Il reste derrière le troupeau, laisse les plus agiles devant de manière que les autres suivent, sans se rendre compte qu'ils sont dirigés depuis l'arrière. »

Est-ce chez Nelson Mandela que Barack Obama a puisé l'inspiration pour introduire dans la politique étrangère américaine, en 2011, la notion de « leadership depuis l'arrière », popularisé sous l'expression « *leading from behind* » par un conseiller anonyme dans une interview au *New Yorker*? On l'ignore, mais le conseiller en question s'est mordu les doigts d'avoir dévoilé le concept tant celui-ci a soulevé de polémiques dans les milieux conservateurs.

L'affaire concernait la Libye, où Barack Obama, élu président trois ans plus tôt sur la promesse de tirer son pays des bourbiers afghan et irakien, avait imaginé ce dispositif d'intervention limitée, en coalition, pour protéger la population libyenne menacée de massacre de masse par le colonel Mouammar Kadhafi, confronté depuis le 15 février à une contestation populaire faisant écho aux manifestations voisines d'Egypte et de Tunisie, berceau du « printemps arabe ».

« *Mener depuis l'arrière* », certes, ça n'était « pas très John Wayne », concédait le conseiller présidentiel. Mais cela symbolisait une sorte de compromis, une façon de ne pas se soustraire aux idéaux américains tout en tenant compte de l'impopularité des Etats-Unis dans une partie du monde et du déclin relatif de leur puissance, avec l'ascension de la Chine. Une tentative aussi de déleguer à d'autres la tâche de faire la police dans leur voisinage, afin de libérer Washington pour accomplir ce qui était désormais sa priorité : pivot vers l'Asie.

Mais avant de monter l'opération, en ces journées de mars 2011, il faut trouver l'habillement politique. Au sein de l'équipe Obama, le débat oppose les réalistes, qui ne voient pas d'intérêt vital américain en jeu en Libye et recommandent au président de s'en tenir à l'écart, et les interventionnistes, sensibles à la dimension humanitaire du danger d'une répression à grande échelle.

#### PRIORITÉ AU PIVOT VERS L'ASIE

Le chef du Pentagone, Robert Gates, fait partie de la première catégorie : « *Tout président américain qui se lancerait dans une nouvelle guerre terrestre au Moyen-Orient devrait se faire examiner la tête* », a-t-il énoncé dans un discours à l'académie militaire de West Point. Parallèlement, les Européens et les pays du Golfe tentent de forcer la main à Washington. « C'était devenu une habitude au cours des dernières décennies dans ce type de circonstances, observe amer Barack Obama dans un entretien à *The Atlantic* en 2016. Des gens qui nous poussent à agir mais qui ensuite ne montrent aucune volonté de mouiller leur chemise. »

— Des passagers clandestins ?, suggère Jeffrey Goldberg, rédacteur en chef de la revue.

— Des passagers clandestins, acquiesce le président. Et donc j'ai dit, il nous faut une coalition. Et comme il ne s'agit pas du cœur de nos intérêts, il nous faut un mandat de l'ONU. »

Justement, la France et le Royaume-Uni ont déposé un projet de résolution en ce sens. La première réaction des Etats-Unis n'est pas franchement encourageante : Gérard Araud, alors représentant de la France à l'ONU, raconte que son homologue américaine Susan Rice l'appelle dans sa voiture pour lui intimider l'ordre de renoncer au texte. « *Nous ne vous suivrons pas dans votre guerre de merde!* », menace-t-elle, avant qu'il lui raccroche au nez. Quelques heures plus tard, elle s'est radoucie.

Le débat à Washington a été tranché avec le ralliement de la secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, aux interventionnistes après son passage à Paris et la décision de la Ligue arabe de suspendre la Libye. La résolution 1973 visant à protéger la population civile « *par tous les moyens nécessaires* » est adoptée par le Conseil de sécurité le 17 mars 2011, avec l'abstention de la Russie et — ombre au tableau — de l'Allemagne. Dès le 19 mars, les Rafale français lancent les bombardements. La coalition est montée, mais la question se pose très vite : qui va commander? « *La France dit OK, on prend le lead* », raconte Ivo Daalder, alors ambassadeur des Etats-Unis à l'OTAN. Les Britanniques disent « *OK, on y va avec vous* ». Mais la réalité s'impose rapidement : les Français et les Britanniques n'ont pas les capacités nécessaires pour conduire cette opération eux-mêmes. »

Il faut donc inventer autre chose. Au départ pour Paris, « *il n'est pas question que l'OTAN mette les pieds là-dedans* », se souvient un diplomate français. La question est chaudement débattue. Mais le président Nicolas Sarkozy finit par comprendre que, sans l'Alliance atlantique, il ne pourra pas compter sur les Britanniques. C'est donc l'OTAN qui prend la relève au bout d'une semaine, dans un dispositif



# 2011 En Libye, l'échec de l'effacement américain

**DIVORCE TRANSATLANTIQUE** 2/5 Élu sur la promesse de ne plus engager de soldats américains au Moyen-Orient, le président Barack Obama veut laisser Français et Britanniques à la tête de l'opération libyenne, mais s'aperçoit vite des limites de ses alliés

permettant aux Américains de garder le contrôle sans apparaître à la tête de l'opération : l'Alliance sert de paravent à leur effacement.

Leur souci de ne pas s'afficher aux commandes est tel que l'amiral américain normalement chargé de l'opération délégué à son adjoint, un Canadien, le soin de mener l'opération, désormais baptisée « Unified Protector ». C'est la première — et dernière — fois que la chaîne de commandement de l'OTAN est utilisée sans être dirigée par un Américain. Original, le montage correspond à la doctrine naisante de Barack Obama : pas de troupes au sol, pas d'engagement à long terme, les Américains font d'abord le gros du travail pour anéantir la défense antiaérienne libyenne, puis se mettent en retrait pour laisser faire les alliés, auxquels ils assurent un soutien crucial dans les domaines du ravitaillement en vol, de

## L'OPÉRATION A RÉVÉLÉ L'AMPLEUR DU FOSSÉ ENTRE LES CAPACITÉS DES ÉTATS-UNIS ET CELLES DE LEURS ALLIÉS, DONT LES BUDGETS DE DÉFENSE ONT FONDU

la reconnaissance, du renseignement, du ciblage. Huit pays membres de l'OTAN sont impliqués dans les frappes aériennes sous leadership franco-britannique, dont les avions assurent 40 % des sorties. « *Unified Protector* » prend formellement fin le 31 octobre.

Sur le moment, on célèbre le modèle. Mission accomplie : la population a été protégée. « *La machinerie* de l'OTAN a fonctionné dans un contexte inédit, au profit d'une opération menée par deux alliés qui n'étaient pas les Etats-Unis », souligne aujourd'hui Philippe Errera, alors ambassadeur de France à l'OTAN. L'opération n'a coûté aux Etats-Unis que 1 milliard de dollars, une broutille. Et elle inflige à la Russie, qui perd l'allié Kadhafi, un changement géostratégique à peu de frais.

Mais la Libye s'enfonce dans le chaos. En cours de route, la mission de protection de la

**A Benghazi (Libye), le 23 août 2011.**  
Une affiche salue Susan Rice, alors ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU, David Cameron, Nicolas Sarkozy et Barack Obama.

ESAM AL-FETORI/REUTERS

population est devenue une mission de changement de régime, que préconisent Barack Obama, Nicolas Sarkozy et le premier ministre britannique, David Cameron, dans une tribune publiée dans la presse le 14 avril 2011. Kadhafi, en fuite, est tué le 20 octobre, mais, lorsque l'opération prend fin, aucun nouveau régime n'a autorité sur le pays. « *Ça n'a pas marché* », reconnaît Barack Obama cinq ans plus tard. La Libye est devenue un « *merdier* ». Dans *The Atlantic*, il désigne les responsables de ce « *merdier* » : « *j'étais convaincu que les Européens, vu la proximité de la Libye, seraient plus investis dans la suite* ». Il n'est pas plus charitable sur le déroulement des opérations : « *Sarkozy se glorifiait de tous les vols qu'il assurait dans la campagne aérienne, malgré le fait que nous avions éliminé toute la défense antiaérienne et monté entièrement l'infrastructure*. »

#### UNE OCCASION MANQUÉE

A vrai dire, remarque Barack Obama, « *acheter ainsi la participation française* » était une bonne opération : les Etats-Unis dépensaient moins d'argent et prenaient moins de risques. Le problème, c'est que les fanfarondades françaises ont produit un effet « *terrible* » sur « *plein de gens dans l'establishment de politique étrangère* » : « *Si on fait quelque chose, évidemment il faut être au premier plan, et personne d'autre ne doit prendre la lumière*. »

Nicolas Sarkozy n'est pas en reste dans les amabilités. « *Il ne viendrait pas à l'idée d'un personnage aussi responsable et aussi intelligent que le président Obama de dire que c'est l'Amérique qui a fait l'essentiel du travail en Libye* », ironise-t-il, en marge d'un sommet en juin 2011. Politiquement, l'attelage transatlantique ne brille pas par son harmonie. Mais c'est dans le domaine militaire que se situe le véritable échec, et c'est le secrétaire à la Défense Robert Gates qui en dresse un bilan implacable le 10 juin 2011, devant ses collègues à l'OTAN : l'opération a révélé l'ampleur du fossé entre les capacités des Etats-Unis et celles de leurs alliés, dont les budgets de défense ont fondu après la fin de la guerre froide. Le chef du Pentagone note que, si tous les membres de l'OTAN ont voté pour la mission en Libye, seulement la moitié d'entre eux y ont participé et moins d'un tiers ont mené les frappes. « *Non pas parce qu'ils ne voulaient pas, mais simplement parce qu'ils ne peuvent pas. Les capacités militaires ne sont pas là* ». Deuxième constat : « *Nous avons eu le spectacle d'un centre d'opérations aériennes conçu pour gérer 300 sorties par jour et qui arrive péniblement à en assurer 150. Pire, au bout de onze semaines d'opérations contre un régime faiblement armé, l'alliance la plus puissante du monde se trouve à court de munitions et, une fois de plus, les Etats-Unis doivent venir à la rescouffre*. »

Robert Gates dit redouter de voir l'OTAN devenir « *une alliance à deux vitesses* » : les Européens qui font le « *soft* », l'humanitaire, le développement, le maintien de la paix, et les Américains qui font le « *hard* » — « *et ça, c'est unacceptable* ». Sur les 28 membres de l'OTAN, accuse-t-il, seulement cinq (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Grèce, Albanie) consacrent plus de 2 % de leur PIB à la défense. Il lance alors un avertissement qui prend tout son sens aujourd'hui : « *Les futurs dirigeants américains pourraient bien considérer que le retour sur investissement à l'OTAN ne justifie pas le coût* ». Quatorze ans plus tard, les Européens désemparés tremblent devant Donald Trump qui menace de les quitter. « *Nous avons aujourd'hui le débat que nous aurions dû avoir en 2011* », dit Ivo Daalder. La Libye a montré que nous avions créé une alliance beaucoup trop dépendante des Etats-Unis, parce que l'Europe ne dépensait pas assez et que les Etats-Unis voulaient garder le contrôle. Et franchement, jusqu'à Trump, aucun président à Washington n'était prêt à lâcher le contrôle. »

Côté européen, on est conscient que la Libye a été une occasion manquée, alors que c'était bien la sécurité de l'Europe qui se jouait. « *Maintenant, on sait qu'on ne peut plus compter sur les Américains sur des théâtres importants pour nous mais qui ne sont pas vitaux pour eux, comme au Moyen-Orient* », constate un ancien haut responsable français. Au Mali en 2013, puis lors de la vague d'attentats terroristes de 2015-2016, l'administration Obama a fourni les forces nécessaires pour combattre l'Etat islamique dans la région avec Français et Britanniques. Aujourd'hui, redoute cet expert, ce serait différent. « *Et les dirigeants européens devraient expliquer pourquoi leurs stocks de munitions sont encore plus bas qu'il y a quinze ans* ». ■

**SYLVIE KAUFFMANN**

*Prochain épisode 2013, le refus américain de s'impliquer en Syrie, un traumatisme français*

# A La Ciotat, l'adolescence en chantier

Le film de Laurent Cantet, mort en 2024, a été mené à son terme par Robin Campillo, révélant le comédien Eloy Pohu

ENZO



**U**n gosse de riche qui se rêve maçon. Enzo (Eloy Pohu), 16 ans, travaille comme apprenti sur un chantier de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) et contemple comme un trophée ses mains qui s'abiment, à force de manier les outils. Au boulot, en plein cagnard, il tait ses origines sociales – un père universitaire, une mère ingénierie –, et lorsque ses collègues découvrent qu'il vit dans une villa avec piscine, ils tombent des nues. L'un d'eux, Vlad (Maksym Slivinskyi), ukrainien, n'y va pas par quatre chemins : « Qu'est-ce que tu fous sur ce chantier ? Si mes parents avaient de l'argent, je ferais du business, j'ouvrirais un restaurant, ou je ferais rien. »

La seule piscine où l'on verra Vlad se baigner, sans cocktail ni rosé, c'est celle qu'il construit au noir, le week-end. Tout un monde sépare ces deux jeunes : Enzo ne pense qu'à sortir de son milieu pour se rapprocher de cet homme qu'il désire, incarnation d'une autre vie possible.

Enzo, dixième long-métrage de Laurent Cantet, a été réalisé par Robin Campillo après la mort, en 2024, à l'âge de 63 ans, du réalisateur d'*'Entre les murs*, Palme d'or à Cannes en 2008. La force du film tient à cette manière de capter un adolescent mutique, devenu un étranger dans sa propre maison. Le jeune acteur, brun, aux traits veloutés, a l'art de nous toucher sans jamais chercher la séduction. Enzo essaie de trouver sa place, comme les héros de Laurent Cantet, depuis son premier « long », *Ressources humaines* (2000), l'histoire d'un étudiant en école de commerce revenant dans sa ville natale, le temps d'un stage dans une usine où travaille son père, ouvrier.

#### Quatre excellents acteurs

Laurent Cantet se battait déjà contre la maladie, en 2023, lorsqu'il a commencé à préparer Enzo, avec le soutien de son ami Robin Campillo. Le réalisateur de *120 battements par minute* (2017) avait déjà monté six de ses films et en avait coécrit cinq. Laurent Cantet est décédé peu de temps avant le tournage, et Campillo a pris le relais pour mener à bon



Eloy Pohu (Enzo) et Maksym Slivinskyi (Vlad). LES FILMS DE PIERRE

port ce drame, produit par Marie-Ange Luciani (également productrice de *120 battements*). Dévoilé à Cannes, en ouverture de la Quinzaine des cinéastes, Enzo est « un film de Laurent Cantet, réalisé par Robin Campillo », lit-on dans le générique.

Cantet et Campillo ont eu le temps de caler ensemble le casting : Eloy Pohu, acteur non professionnel, Maksym Slivinskyi, maçon dans la vraie vie, ainsi qu'Elodie Bouchez et Pierfrancesco Favino dans le rôle des parents d'Enzo. Tous les quatre excellents. Le scénario en dit le minimum sur les protagonistes, et ce n'est pas plus mal : car, avouons-le, l'image de ce père professeur à l'université, se présentant dans sa maison ultracon-

temporaine, sonne un peu faux, ou alors il nous faut d'urgence connaître cette faculté qui rémunère si bien ses doctorants...

Sans doute fallait-il, pour les besoins du scénario, une maison d'architecte tout en transparence. Dans les baies vitrées, Enzo ne voit que son reflet d'enfant bien né, et il en souffre. Lors d'une scène très réussie, le patron du chantier se retrouve lui-même dans ses petits souliers lorsqu'il découvre, stupéfait, le luxe de l'habitation aux lignes pures. Il vient rendre visite aux parents pour leur faire part de ses réserves sur Enzo, qui ne semble pas très adroit de ses mains, et le voici qui se rétrécit sur sa chaise, mesurant le fossé qui le sépare de ces gens.

#### Dans les baies vitrées de sa maison, Enzo ne voit que son reflet d'enfant bien né, et il en souffre

La bienveillance et l'intelligence des parents, loin de la caricature de parvenus, apportent de la subtilité à ce récit qui ne cherche pas l'affrontement. Le père, très doux, est juste malheureux à l'idée de voir son fils se tuer à la tâche, jour après jour. La mère, compréhensive, ne veut que le

bonheur de son enfant, espérant au fond d'elle que cette lubie lui passera. Mais Enzo ne veut pas de cette vie où la seule épreuve consisterait à bosser dur pendant les études – payées par papa et maman – pour ensuite se faire une place au soleil (ce que s'apprête à faire son frère ainé, admis dans une prépa à Paris).

Plutôt la sueur au front que l'eau dégoulinant des maillots de bain sur la terrasse en teck. Le film réussit à capturer quelque chose de ce dégoût d'une vie légère, sans aspirés, ou encore ce sentiment de solitude lors d'une soirée entre amis, tous pareils. Enzo lutte avec lui-même, avec ses désirs. Se faire accepter parmi ses collègues du chantier serait déjà un pas de géant. La preuve

qu'il serait capable de faire bouger de ses petites mains les curseurs. On en revient au corps, à ces mains et à ces bras qui actionnent la poulie, qui rêvent aussi de serrer Vlad, porteur d'un autre vécu, issu d'un pays en guerre. Mais Enzo n'est peut-être « qu'un petit bourgeois qui se raconte des histoires », comme lui dit son père. Voir le visage assombri du jeune homme, redoutant de ne pas arriver à s'affranchir, nous bouleverse. Quelque part, Enzo est coincé entre ses murs. ■

CLARISSE FABRE

Film français de Laurent Cantet et Robin Campillo.  
Avec Eloy Pohu, Pierfrancesco Favino, Elodie Bouchez, Maksym Slivinskyi (1h42).

## Le festival d'Annecy distingue l'animation française

Le Cristal du long-métrage a été décerné, samedi, à « Arco », et le prix du public récompense « Amélie et la métaphysique des tubes »

ANNECY - envoyée spéciale

Dans un paysage de l'animation assombri par une crise sans précédent, c'est un jeune héros arc-en-ciel qui s'est hissé à la cime du palmarès du festival d'Annecy, dont la 49<sup>e</sup> édition s'est terminée samedi 14 juin. Le Cristal du long-métrage a été décerné à *Arco*, du Français Ugo Bienvenu. Le film conte l'histoire d'un garçon de 10 ans venu du futur qui, perdant le contrôle de son premier vol, atterrit dans notre monde en 2075. Arco est reçueilli par la jeune Iris – des prénoms se référant à *arco iris*, qui signifie arc-en-ciel en espagnol –, qui va se démenier pour que son nouvel ami puisse retourner chez lui.

Le premier long-métrage du réalisateur et dessinateur de 38 ans confirme son talent pour les récits futuristes humanistes, qu'ils jaillissent en bande dessinée (*Préférence système*, Denoël Graphic,

2019) ou sur écran. Cette science-fiction utopiste et universelle, dans laquelle le créateur convoque des motifs récurrents, à l'instar de son robot domestique Mikki, est magnifiée par un dessin élégant et rétro futuriste caractéristique d'Ugo Bienvenu.

En 2025, le Festival international du film d'animation a aussi semblé mettre l'accent sur des récits dans la veine d'*Arco*, bâtiissant des ponts entre des mondes différents sinon opposés. A l'image du prix du jury de la sélection officielle, composé de professionnels de l'animation de différentes nationalités, qui revient à *ChaO*. Le premier long-métrage du Japonais Yasuhiro Aoki revisite, avec un sens aiguë de la comédie et des décors exigeants le mythe de la petite sirène dans un Shanghai futuriste. Il y raconte comment Stephan, salarié d'un constructeur naval promis à une princesse sirène, va devenir l'espoir de concorde entre les

humains et les poissons. Produit par le remarquable studio 4 °C (*Amer Béton*, *Les Enfants de la mer*, etc.), *ChaO* fourmille de détails mais aussi d'humour qui joue notamment sur les contrastes des personnages et de leurs modes de vie – la princesse, sous son apparence de poisson, ne manque pas d'allure comique tout comme son fiancé étourdi à souhait. Cette comédie romantique au scénario plutôt épuré n'oblitère pas pour autant les scènes dramatiques ni la sincérité de son message.

Les spectateurs, eux, ont été émus par un autre film où il est aussi question de s'adapter à un autre monde : *Amélie et la métaphysique des tubes*, de Maïlys Valade et Liane-Cho Han. Chaleureusement ovationnée à chaque fin de séance pendant le festival, celui-ci a reçu le prix du public. Cette adaptation du roman d'Amélie Nothomb *Métaphysique des tubes* (Albin Michel, 2000) se concentre

sur les trois premières années de la romancière belge et de sa famille expatriée dans la région du Kansai, au Japon, et se révèle une évocation poétique de l'importance des souvenirs et des liens humains. Sous des dehors naïfs, notamment à travers le travail d'aplats colorés, cette production française recèle un superbe travail de la lumière, qu'il s'agisse d'exprimer le temps qui passe, les révélations personnelles de la jeune héroïne ou les explorations de magnifiques jardins.

**Exploration nocturne**  
Le palmarès d'Annecy s'est quelque peu accordé avec les sélections cannoises qui l'ont précédé, faisant la part belle à l'animation française. Outre *Arco* et *Amélie et la métaphysique des tubes*, un autre long-métrage tricolore remarqué sur la Croisette, s'offre une distinction : *Planètes*, de Momoko Seto, est récipiendaire du prix

Paul-Grimault. Alliage de techniques d'animation et de prises de vues réelles en gros plan de faune et de flore, cette épopée migratoire de quatre akènes de pissonnel pour s'implanter sur une nouvelle planète après la destruction de la Terre fut présentée lors de sa projection annécienne comme « un film d'action avec des plantes ». En résulte une fable muette sur la persévérance et la survie visuellement surprenante, mais dont la licence poétique et scientifique n'a pas empêché l'équipe du film, coproduit par le CNRS, de s'entourer d'une longue liste d'experts.

Côté courts-métrages, les jurés et le public ont doublé récompensé d'un Cristal un autre Français, Pierre-Luc Granjon, pour *Les Bottes de la nuit*, qui met en scène l'exploration nocturne d'un enfant à la rencontre de créatures lasses de leur solitude. Le réalisateur, qui destine d'abord son film à un jeune public, a re-

couru à la technique aujourd'hui rare de l'écran d'épingles Alexieff-Parker. Celle-ci permet de jouer sur des ombres portées et se révèle une fabuleuse méthode pour travailler les tonalités de la nuit.

En marge des projections de films en compétition, les Work in Progress d'Annecy, des sessions très courtes de présentation de métrages en cours de réalisation ont donné à voir de séduisantes productions à venir, comme *Prends garde à toi*, un spin-off de *Carmen*, de Georges Bizet, qui se concentre sur le cœur d'enfant de la garde montante ou encore l'adaptation de la bande dessinée d'AJ Dungo *In Waves*. Ces projets confirment l'élévation d'année en année du niveau technique et d'exigence des équipes d'animation, futures candidates du festival, qui a réuni 18 200 personnes accréditées en provenance de 118 pays. ■

PAULINE CROQUET

# Une ode à la culture ukrainienne

Tourné en 1965, «Les Chevaux de feu», de Sergueï Paradjanov, ressort en version restaurée

## REPRISE

**O**n entre ici dans le domaine de la pure poésie cinématographique. Avec *Les Chevaux de feu* (1965), chant d'amour à la culture ukrainienne, Sergueï Paradjanov (1924-1990) signait un sommet de lyrisme échevelé, dont chaque image donne le tournois. Dès la première scène, où un arbre s'écrase sur un bûcheron, la caméra s'identifie au hêtre vacillant et décrit une chute libre de plusieurs mètres des cimes au sol. Le vertige est l'autre nom de cette œuvre emportée.

Restauré en 2024 à l'occasion du centenaire de sa naissance, ce film, devenu culte dans les années 1970, ramène l'attention sur un Paradjanov éclipsé des radars. Cinéaste soviétique malgré lui, né à Tbilissi de parents arméniens, il fut dépositaire des identités satellitaires, des singularités et des cultures vernaculaires face à la ligne du parti, et donc durement persécuté par un pouvoir qui ne parvint jamais à saper sa joie d'artiste – également musicien, peintre, plasticien adepte du collage et des mosaïques.

### Mystère médiéval

*Les Chevaux de feu*, son quatrième long-métrage (sur neuf seulement), vient au départ d'une commande des Studios Dovjenko, unité de production localisée à Kiev, pour fêter le centenaire de l'écrivain ukrainien Mykhailo Kotsioubinsky (1864-1913) avec l'adaptation de sa nouvelle *Les Ombres des ancêtres oubliés*, publiée en 1912. Paradjanov s'empare de ce «Roméo et Juliette» ruthène comme d'un véhicule vers la culture dont le texte émane, celle de l'Houtsoulie au cœur des Carpates ukrainiennes. Il s'immerge dix-sept mois, avec son équipe, dans cette région escarpée, s'imprégne des coutumes, tourne dans de véritables huttes locales, implique une centaine d'habitants dans le processus de fabrication du film. A l'arrivée, *Les Chevaux de feu* est bien plus qu'une simple adaptation : c'est un véritable concentré des arts traditionnels, folklores, vêtements, chants et formes caractéristiques de la vie hout-



Image extraite  
du film  
«Les Chevaux  
de feu» (1965),  
de Sergueï  
Paradjanov.  
CARLOTTA FILMS

## Une caméra qui respire à travers les personnages, s'élance et tournoie à leurs côtés

méra qui ne se contente pas de filmer, mais respire à travers les personnages, s'élance et tournoie à leurs côtés. Celle-ci fonce, vole, revole. Avec le concours du chef opérateur Youri Illienko, chaque prise se fait l'aventure d'une trajectoire insensée, cavalcade effrénée ou d'un jaillissement permanent. Ici, le sang coule directement sur l'objectif, passant toute l'image au filtre rouge. Alors que les enfants amoureux gambadent, le point de vue s'élève très haut dans les airs, embrassant

toute la vallée. Ou pense encore à cette incursion sidérante où Palagna file prier saint Georges nue en pleine nuit, à la lueur de la Lune, pour lui demander un enfant. Autant de visions hallucinées qui emportent les sens du spectateur.

La légende donne à Paradjanov un espace de représentation primitive à rebours des conventions, notamment celles du «réalisme socialiste», dogme encore en vigueur en cette fin de la période dite du «dégel», marquée par une relative accalmie de la censure. La provocation était double : la référence à un passé mystique, en même temps que l'affirmation d'une identité locale, a fait grincer les dents des autorités. Le film s'apparente à une sorte de mystère médiéval, où la frontalité du sacré s'entoure d'une grande richesse allégorique et ornementale.

Cette ritualisation s'incarne jusque dans la mise en scène, d'où la récurrence des mariages, enterre-

ments, fêtes et processions, qui alignent la société villageoise comme dans une chanson de geste.

Chaque élément du décor vibre d'une présence intensifiée : la neige, le bois, la roche, les rissements du fleuve brillent d'un éclat symbolique. Devant une parade de printemps, un entrelacs de branchages zèbre l'écran, comme pour envirer la vision. Si le cinéma de Paradjanov saisit toujours autant, c'est parce qu'il va chercher sa modernité au cœur de l'archaïsme : ses images ont la nudité des icônes ou des enluminures qui débusquent le spectateur en le regardant droit dans les yeux. ■

MATHIEU MACHERET

*Les Chevaux de feu*, film ukrainien et soviétique de Sergueï Paradjanov (1965). Avec Ivan Mykolaïtchouk, Igor Dzyura, Larissa Kadochnikova, Valentina Glyanko, Tatyana Bestaïeva (1h36).

## CINÉMA «Dragon» prend la tête du box-office nord-américain

Les remake ont la cote : *Dragon*, qui réécrit en prise de vues réelles le populaire film d'animation sorti en 2010, réussit de beaux débuts pour sa sortie, avec 83,7 millions de dollars (72,2 millions d'euros) de recettes, en tête du box-office nord-américain, selon les chiffres du cabinet spécialisé Exhibitor Relations publiés dimanche 14 juin. *Dragon* devance un autre remake en prises de vue réelles, *Lilo & Stitch*, qui reprend le film d'animation sorti en 2002. – (AFP)

## PATRIMOINE Vitraux contemporains pour Notre-Dame : la Commission nationale du patrimoine «prend acte»

La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA), opposée au projet de vitraux contemporains pour la cathédrale Notre-Dame de Paris, a «pris acte de la volonté [de l'exécutif] de poursuivre le projet de remplacement de six vitraux conçus par Viollet-le-Duc», mais n'a pas «validé» le projet, aclarifié le ministère de la culture, samedi 14 juin. Dans son avis, qui reste consultatif, la commission préconise par ailleurs que les vitraux conçus par l'architecte au XIX<sup>e</sup> siècle soient restaurés et exposés dans un lieu spécifique.

Dans un message posté sur le réseau social X jeudi 12 juin, la ministre de la culture,

Rachida Dati, a assuré qu'elle y veillerait. – (AFP)

## ARTS L'inauguration du Grand Musée égyptien reportée à fin 2025

L'inauguration fastueuse du Grand Musée égyptien (GEM), prévue le 3 juillet, a été reportée au dernier trimestre 2025 en raison de l'escalade des tensions dans la région, ont annoncé, samedi 14 juin, les autorités égyptiennes. Ce musée contemporain construit près des pyramides de Gizeh, à côté du Caire, rassemble plus de 50 000 statues, sarcophages et antiquités de l'époque des pharaons, dont le trésor de Toutankhamon. – (AFP)

# Un sulfureux trio de rappeurs irlandais

Une fiction, écrite et jouée par le groupe Kneecap, formé à Belfast, qui défend sa culture

## KNEECAP



**D**ans la famille des biops musicaux, Kneecap serait le jeune neveu sous kétamine qui, arrivé au milieu du repas, mettrait les pieds sur la table tout en se gausant bêtement des phrases sentencieuses de ses aînés. Il faut dire que le trio hip-hop nord-irlandais du même nom est accompagné d'une aura sulfureuse grandissante. Depuis mai, il est même sous le coup d'une enquête de la police antiterroriste britannique, qui le soupçonne d'avoir incité à la violence contre des parlementaires et d'avoir apporté son soutien aux actions du Hamas.

Des faits que le groupe, soutien explicite à la cause palestinienne, nie. Un des trois membres, Liam Og O'hAnnaidh (nom de scène : Mo Chara), est jugé mi-juin pour avoir arboré sur scène un drapeau du Hezbollah. La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, a demandé leur déprogrammation des festivals où le groupe

doit se produire au cours de l'été, dont Rock en Seine, fin août.

Ces rebondissements sont trop récents pour faire partie du film consacré aux débuts de la formation rebelle qui a la singularité d'être interprétée et coécrite par les trois membres de Kneecap aux côtés d'acteurs plus confirmés, comme Michael Fassbender.

### Mots comme arme politique

Avec sa mise en scène inventive et énergique, qui multiplie les effets pop tape-à-l'œil, un peu à la manière du *Leto* (2018) de Kirill Serebrennikov, et sa voix off volontairement provocatrice, le premier long-métrage de fiction de Rich Peppiatt vient servir la légende du trio originaire de Belfast. Une *success story* faite de drogue, de musique et de rejet de toute forme d'autorité.

Kneecap s'est toujours construit dans une forme d'opposition. Dans le film, JJ O'Dochartaigh (DJ Provai), un simple professeur d'irlandais, fait la rencontre en 2017 de Liam Og O'hAnnaidh, qui vit avec son comparse Naoise O'Caireallain, JJ O'Dochartaigh et Michael Fassbender (1h45).

(Moguai Bap) du commerce de la drogue, dans un commissariat où celui-ci refuse de répondre en anglais aux questions des inspecteurs.

La défense de la langue est le premier combat de la formation, le socle même de leur identité. Kneecap chante ainsi en irlandais, dans un pays où l'idiome est largement minoritaire. On estime qu'en Irlande du Nord, moins de 15 % de la population a des notions de gaélique.

Le film avance avec l'idée que les mots, inscrits à même l'écran, peuvent être une arme politique. Les premiers morceaux du trio servent à la promotion de la culture irlandaise dans un territoire toujours sous domination britannique au moment où la reconnaissance officielle du gaélique était en débat. Un combat gagné depuis.

En conflit avec les autorités britanniques, la formation doit aussi s'émanciper des groupes indépendantistes traditionnels qui portent un regard très critique sur ces dealers, accusés de donner une mauvaise image de leur camp et de corrompre la

jeunesse. Leurs chansons décrivent de manière crue et amorphe le quotidien d'une génération pour qui l'argent, les drogues et la fête sont les derniers horizons quelque peu enchantés qui s'offrent à elle. Elle n'a plus pour elle la noblesse du combat politique de ses aînés, malgré une société toujours aussi polarisée entre protestants et catholiques.

A travers la trajectoire de JJ O'Dochartaigh, pour qui officialiser publiquement sa participation au groupe met en péril toute l'existence rangée qu'il a construite, Kneecap met en avant la nécessité de vivre pleinement la complexité de son identité afin d'assurer qu'elle reste vivante. Une certaine manière d'embrasser le présent en se tenant toujours bien droit, le verbe haut, les convictions chevillées au corps. ■

BORIS BASTIDE

Film irlandais et britannique de Rich Peppiatt. Avec Liam Og O'hAnnaidh, Naoise O'Caireallain, JJ O'Dochartaigh et Michael Fassbender (1h45).

31<sup>e</sup> édition

# FESTIVAL des 7 COLLINES

Mathurin Bolze · Cirque Aïtal · Groupe Acrobatique de Tanger / Raphaëlle Boitel · Gandini Juggling · Le BIM

SAINT-ÉTIENNE  
22 JUIN - 7 JUILLET 2025



Laura Condominas  
(Camélia)  
et Humbert Balsan  
(l'Homme-Oiseau).  
MK2

## Le conte de fées vénéneux de Niki de Saint Phalle

Oeuvre d'art totale, bijou visuel filmé au milieu de créations de Jean Tinguely, le film de l'artiste, réalisé en 1976, ressort en salle

### REPRISE

**N**iki de Saint Phalle (1930-2002) était déjà célèbre, dans les années 1960, avec ses tableaux-performances à la carabine (la série des *Tirs*, en 1961), et ses fameuses *Nanas*, sculptures géantes de femmes chahuteuses et colorées. On le sait moins, mais l'artiste fit prospérer son imaginaire subversif au cinéma, dans les années 1970 : après un premier film intitulé *Daddy* (1973), coréalisé avec Peter Whitehead, où elle règle ses comptes avec un père abusif – Godard et Lacan auraient applaudi lors de la première à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1974 –, elle signe *Un rêve plus long que la nuit* (1976), conte de fées d'une beauté vénéneuse, filmé au milieu d'installations de l'artiste suisse Jean Tinguely (1925-1991), que Niki de Saint Phalle épousa en 1971.

Ce bijou visuel, surréaliste, ressort en salle, en version restaurée, dans le cadre de l'exposition retracant l'itinéraire de Saint Phalle et de Tinguely, à travers le regard de Pontus-Hulten (1924-2006), premier directeur du Centre Pompidou, à Paris, et soutien inconditionnel du couple – l'événement a lieu du 20 juin au 4 janvier 2026, au Grand Palais, à Paris. Après le

biopic *Niki* (2024), de Céline Sallette, le public redécouvre la radicalité de la peintre, sculptrice et performeuse, toujours d'actualité.

C'est l'histoire d'une petite princesse, Camélia, trop pressée de grandir. Son père lui lit une histoire, la petite s'endort, et la voici qui bascule dans un royaume kitsch et joyeux, au côté d'un gentil dragon. Puis, à l'initiative d'une femme en noir, la fillette se retrouve subitement projetée dans le monde des adultes. Son rêve se réalise enfin. En un claquement de doigts, elle devient une beauté blonde aux cheveux vaporéous, admirant, dans un jeu de miroirs, ses nouveaux atours.

#### Violence symbolique

Adieu cerf-volant, ballons blancs et tours de manège. Le charme sera vite rompu. La madone, interprétée par Laura Condominas, fille de Niki de Saint Phalle, est aussitôt convoitée par les hommes. Un roi fera enfiler à la chaste jeune femme une robe de mariée, paradant avec elle dans une imposante machine de métal (le *Cyclop*, de Tinguely). Plus tard, Camélia se retrouvera en tenue légère, au milieu d'autres femmes l'accueillant à bras ouverts, dans un décor de harem. Rideaux, soieries, plumetis, déshabillés, seront

**On est au cirque, en enfer, chez les barbares, dans un univers où la beauté visuelle côtoie une vile noirceur**

bientôt souillés par de grosses bottes piétinant l'espace. La violence n'est pas physique, mais symbolique. Les hommes apparaissent comme des êtres grotesques et repoussants (parmi lesquels Tinguely), s'adonnant à de lourdes performances. Ils sont affublés de sexes pétards tirant des balles, ou finissant par exploser en confettis, tandis que, au-dehors, des chars-pénis affrontent des canons. Un vrai carnage. On est au cirque, en enfer, chez les barbares, dans un univers où la beauté visuelle côtoie une vile noirceur – entre Cocteau, Fellini ou Bertrand Mandico. Niki de Saint Phalle joue elle-même une mère maquerelle tenant en laisse des hommes-lézards, dressés pour satisfaire des clientes de passage.

Dans le rythme et le montage, Niki de Saint Phalle s'autorise tout : visions furtives, images lour-

des de symboles et longues séquences, comme dans un rêve où les images se répètent. Les déambulations de Camélia semblent obéir au tirage de cartes du tarot. Que de sombres visions, mais aussi de poésie. Du générique orné d'un collier de larmes à ces mots inventés pour embellir la vie, tel ce Miracologue, sorte de longue-vue permettant d'observer les splendeurs de la nature, ce film-essai plonge ses racines dans les luttes de Niki de Saint Phalle, très tôt entrée en guerre contre les représentations sexistes dans l'art.

Camélia ne semble jamais horrifiée, passant entre les gouttes, comme si rien ne pouvait lui arriver. Seul le cadavre de la petite fille qu'elle était gît au sol, Niki de Saint Phalle questionnant l'enfance saccagée. La jeune femme pourrait se réchauffer dans les ailes de cet homme-oiseau (Humbert Balsan), croisé en chemin, au regard si doux. Il semble avoir quitté l'humanité pour s'envoler plus haut. Camélia continue sa route et franchit les « portes du mystère », en quête d'un trésor qu'elle croit encore trouver sur Terre. ■

CLARISSE FABRE

Film français de Niki de Saint Phalle. Avec Laura Condominas, Jean Tinguely (1h 22).

## Retour poétique et décalé dans l'Ukraine attaquée

Le réalisateur Antonin Peretjatko suit un ami ukrainien réfugié revenu voir ses proches

### VOYAGE AU BORD DE LA GUERRE



**B**eaucoup de films, en majorité documentaires, certains particulièrement remarquables, ont été dès lors tournés sur la guerre en Ukraine. Le cinéaste Antonin Peretjatko, figure loufoque du cinéma d'auteur français depuis son premier long-métrage *La Fille du 14 juillet* (2013), fit quant à lui le voyage aux premiers jours de l'invasion russe, dès 2022. La raison pour laquelle son film sort aussi tard nous est inconne. Elle constitue au demeurant la seule réserve qu'on puisse en-

tretenir sur ce film singulier, tant les événements de cette guerre déjà longue semblent brûler le temps et jouter chaque jour qui passe du malheur au malheur.

Sur les raisons de ce film, l'une des premières est à considérer en même temps que le patronyme de l'auteur, dont le grand-père s'installa en France il y a cent ans sur un coup de dés. Cette question des origines, Peretjatko s'en ouvre discrètement, avant de la perdre de vue. L'essentiel n'est pas là. Plutôt du côté de l'ami Anton, réfugié à Paris, en compagnie duquel il part en Ukraine alors que celui-ci retourne chez lui pour y apporter des effets et des vivres. C'est par Anton que le réalisateur rencon-

tre ses témoins. Tous sont des artistes. Metteur en scène de théâtre. Acteur. Poëtesse. Autant dire que tous sont des exilés au carré.

Par eux vient au film la brusque suspension de la vie, la peur, la sidération. Peretjatko y ajoute sa touche personnelle, qui fait le cachet du film. Un regard en biais sur l'absurdité des choses. Une caméra Bolex 16 millimètres. Une voix off omniprésente. Une manière tranchée, poétique, politique, empathique, godardienne, de considérer la réalité. Une armée de pouilleux qui volent les robinets des immeubles qu'ils détruisent, et des gens qu'ils massacent. L'image est très belle, la musique est baroque, la pensée divague.

Il y aura eu, en préambule, *Cinq minutes sur la Russie*. Non averti du parti pris esthétique du cinéaste, le spectateur pensera être dans les archives d'un film de Chris Marker. C'est en réalité la relation d'un voyage qu'a fait l'auteur en Transsibérien, ramenée à cinq minutes d'un commentaire délibérément ingénue sur les choses observées. Il n'y a pas ici d'hostilité, juste le constat d'une contrée qui semble devoir être de toute éternité résolument étrangère à ce qui n'est pas elle. Le reste s'en déduit. ■

JACQUES MANDELBAUM

Documentaire français d'Antonin Peretjatko (1h 02).

### LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE



#### Maya, donne-moi un autre titre

Film d'animation français de Michel Gondry (1h 06).

A l'automne 2024, Michel Gondry rassemblait une première salve de courts films d'animation – bricolés avec du papier, des ciseaux, quelques crayons et un simple téléphone – qu'il avait réalisés afin de communiquer avec sa fille Maya et sa compagne lorsqu'il était en voyage. Moins d'un an après, le réalisateur français livre une nouvelle collection d'histoires fantaisistes et colorées où l'on retrouve son inventivité visuelle et narrative. Destiné plutôt à un public enfantin, *Maya, donne-moi un autre titre* s'amuse à détruire, à reconstruire, à détourner pour mieux embrasser un imaginaire où tout semble soudain possible. Au détour de ces histoires narrées par Blanche Gardin, on croira une pieuvre tentaculaire devenue meilleure amie de Maya, des chaussures qui se prennent pour des voitures, une paire de jambes devenue géante, une mère clonée à l'infini. ■ BO. B.

#### Peacock

Film autrichien de Bernhard Wengen (1h 42).

Matthias (Albrecht Schuch), trentenaire au physique avantageux, un genre de Ken moustachu, travaille dans une agence de location d'amis, laquelle propose des prestations sur mesure à des clients : tour à tour, il endosse le rôle d'un pilote d'avion, et se fait passer pour un père d'élève venant présenter son travail, dans son bel uniforme ; une autre fois, il accompagne une femme lors d'une sortie à l'Opéra, etc. Peu à peu, les performances semblent le vider de sa personnalité. Sa compagnie ne le reconnaît plus et le quitte. Matthias se met alors en quête de la reconquérir, quitte à manigancer quelques plans pour se rendre irrésistible. Si le film peine parfois à décoller de son atmosphère comique bizarre, il révèle sa force subversive lors d'une scène où Matthias semble enfin avoir trouvé qui il est réellement. Chapeau à l'acteur au talent burlesque. ■ CL. F.

#### ■■■■■ POURQUOI PAS

#### Une chronique américaine

Documentaire français d'Alexandre Gouzou et Jean-Claude Taki (1h 06).

Michelangelo Antonioni, le plus élégamment désespéré des cinéastes italiens, auteur de chefs-d'œuvre à répétition, connaît une période anglo-saxonne au cours de laquelle il tourna trois films, *Blow-Up* (1966), *Zabriskie Point* (1970) et *Profession : reporter* (1975). *Une chronique américaine* nous apprend qu'il aurait pu y en avoir un quatrième, jamais tourné, mais dont le scénario s'intitulait *Two Telegrams*. A l'instar de ce projet resté dans les limbes, le documentaire, en cela fidèle à l'esprit du maître, montre l'impossibilité de le reconstituer. Evocation lacunaire de l'histoire d'une femme américaine en crise, illustrée par du *found footage*. Deux brefs entretiens l'encadrent, avec les producteurs qui voulaient, à dix ans de distance, produire le projet : Paulo Branco et Stéphane Tchalgadjieff, à la lutte avec leurs propres souvenirs. La cause principale de cet échec fut l'AVC qui frappa le « cinéaste de l'incommunicabilité » en 1985. Documentaire impressionniste sur un film fantôme, *Une chronique américaine* relève ainsi de la rêverie cinéphile. ■ J. MA.

#### The Return, le retour d'Ulysse

Film britannique, italien, grec et français d'Uberto Pasolini (1h 58).

En attendant le nouveau film de Christopher Nolan, prévu à l'été 2026, cette adaptation de *L'Odyssée*, signée Uberto Pasolini, se concentre sur la toute fin du récit d'Homère. *Ulysse* (Ralph Fiennes), de retour à Ithaque après un long voyage, retrouve sa maison assiégée par des prétendants qui attendent de Pénélope (Juliette Binoche), son épouse, qu'elle choisisse lequel elle va épouser. Mais celle-ci repousse sans cesse sa décision. Les retrouvailles du couple star du *Patient anglais* (1997), d'Anthony Minghella, sont un des atouts de ce drame à l'esthétique austère et au ton solennel. Les deux comédiens apportent une émotion à fleur de peau à leurs personnages abîmés par le poids des années. Uberto Pasolini tente de questionner les vétilles guerrières qui ont conduit Ulysse loin d'Ithaque faisant porter une chape de culpabilité sur son héros, mais il se trouve pris au piège de sa fidélité au matériau d'origine. ■ BO. B.

#### La Tournée

Film français de Florian Hessique (2h).

Après *On ira*, d'Enya Baroux, *Une pointe d'amour*, de Maël Piériou, le cinéma français a cette année une folle envie de prendre la route. Dans cette comédie sur les coulisses du monde du septième art, le réalisateur (Florian Hessique), les acteurs principaux (Patrick Chesnais et Aurore Planas) et l'attachée de presse (Hélène Bizot) du film d'art et essai *Dialogue avec mon voisin* se lancent dans une tournée d'avant-premières en région pour créer un bouche-à-oreille favorable. En chemin, ils rencontreront quelques personnages hauts en couleur, leur lot de galères mais aussi le simple plaisir d'être ensemble. Si *La Tournée* pâtit de sa manière de jouer avec les clichés et d'un discours convenu sur les problématiques de représentativité posées par l'époque, le mélange de causticité et d'exploration des failles de chacun donne un résultat plaisant. ■ BO. B.

### LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (*)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
Dragons	1	634444	702		634444
Lilo & Stitch	4	302359	1043	- 56%	3864296
Mission: Impossible. The Final Reckoning	4	158560	1018	- 47%	2001949
La Venue de l'avenir	4	76902	836	- 42%	632498
Ballerina	2	74658	513	- 53%	276757
Life of Chuck	1	64078	301		64078
Vacances forcées	1	64040	404		64040
Destination finale	5	50921	476	- 51%	963108
A Normal Family	1	40350	145		40350
Indomptables	1	38172	171		38172

AP: Avant-première

Source: « Écran total »

\* Estimation

Période du 11 au 15 juin inclus

# L'UGC Ciné Cité Les Halles, mètre étalon des entrées en France

Le multiplexe, qui fête ses trente ans, reste le plus fréquenté de la planète

Premier cinéma de la planète en matière de fréquentation selon l'institut Comscore, l'UGC Ciné Cité Les Halles fête ses 30 ans. Tous les Parisiens ou presque l'ont sans doute oublié, mais ce premier multiplexe d'UGC occupe les lieux de l'ancien Parc océanique Cousteau, qui avait fait faillite en 1992, mais également ceux d'un ancien musée du rock et d'un cinéma de six salles, le Forum Horizons.

Au fil des années, le multiplexe s'est agrandi. Grâce à ses 27 salles, soit plus de 3 800 fauteuils, et sa programmation très éclectique de plus de 500 films par an, il s'est imposé comme le plus fréquenté du monde. Avec 2,8 millions de spectateurs en 2024, il devance ses deux principaux concurrents, le Lotte Cinema World à Séoul et l'AMC Empire 25 à New York. « Nous sommes les seuls à proposer une telle diversité, avec des films de 65 nationalités », assure Patrice Le Marchand, son directeur, qui a débuté comme agent d'accueil dans ce cinéma. Depuis 2015, près de 3 millions de spectateurs sont accueillis chaque année.

**Séance la plus matinale de France**  
Plus encore que son gigantisme, la spécificité de ce multiplexe reste sa si cruciale séance de 9 heures le mercredi matin. La plus matinale de France, puisque les autres cinémas ne démarrent pas avant 10 ou 11 heures. Tous les nouveaux films de la semaine sont à l'affiche de l'UGC Ciné Cité Les Halles et les équipes des distributeurs cinématographiques y viennent pour un traditionnel petit déjeuner.

Un moment capital puisque toute la carrière des films se joue dans cette séance, en fonction du nombre de spectateurs dans chaque salle. « Ce n'est pas un simple facteur de multiplication, mais cela permet d'avoir une idée précise de la carrière du film au niveau national », admet Patrice Le Marchand. Certes, pour peaufiner cette équation mathématique, il existe des éléments de pondération, selon le genre du film – comédie, horreur, etc. – ou la spécificité



L'UGC Ciné Cité Les Halles, à Paris, en mars 2024. STÉPHANE MOUCHOUCHE/HANS LUCAS VIA AFP

cité du public visé (plus ou moins urbain). Le bouche-à-oreille n'a pas encore commencé, mais globalement le couperet tombe juste et tous les distributeurs extrapolent les recettes à venir, sans se tromper, grâce à cette seule séance. Un véritable mètre étalon pour toute une profession.

C'est peu de dire que l'ambiance peut être glaciale si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances des distributeurs. La catastrophe est alors annoncée sans ménagement dès que le nombre d'entrées est connu, et plus rien ou presque ne permettra de redresser la barre. Dans ce cas, le film sera programmé dans des salles de plus petite jauge. Parfois, au contraire, c'est une surprise

enthousiasmante, comme ces 70 spectateurs dans la salle où était projetée *L'Histoire de Souleymane*, réalisé par Boris Lojkine en 2024. « Dans ce cas, les visages s'iluminent, on sait qu'il va se passer quelque chose [de bien] », souligne Patrice Le Marchand. Idem pour *Flow*, un long-métrage d'animation franco-belgo-letton réalisé par Gints Zilbalodis, sorti aussi en 2024 qui, avec 46 spectateurs dès la première projection, a explosé les compteurs (près de 620 000 entrées au final).

#### Arbitrage de 300 habitués

Cette séance de 9 heures le mercredi a quelque chose de rituel : ce sont peu ou prou les mêmes 300 habitués qui viennent dès potron-minet. Ils possèdent presque tous une carte UGC qui leur permet de voir tous les films qu'ils souhaitent parmi la nouvelle offre de la semaine. Une question prime : que vont-ils voir en premier ? C'est précisément leur arbitrage qui fera office d'oracle.

L'enjeu est tel qu'il faut impérativement éviter de fausser la donne. La direction d'UGC Ciné Cité Les Halles prévient systématiquement

que tous les professionnels si une équipe d'un film ou un réalisateur vient présenter son long-métrage à la séance de 9 heures. Ce qui attire potentiellement davantage de public. Dans ce cas, aucun pronostic n'est valable.

Dès le jeudi matin, selon le résultat de la veille, certains films changent de salles à l'UGC Ciné Cité Les Halles, avec une jauge adaptée aux prévisions. Patrice Le Marchand met un point d'honneur à ne jamais déprogrammer un long-métrage avant la fin de la première semaine d'exploitation. Même avec un public très clairsemé.

Une autre spécificité de ce multiplexe qui emploie 90 salariés tient au nombre élevé d'avant-premières, entre 150 et 160 par an. La plupart des films primés à Cannes cette année – de Jafar Panahi, Joachim Trier ou Kleber Mendonça Filho... – sont déjà programmés. Parmi les grands succès de l'année figurent *Mickey 17*, de Bong Joon-ho (39 410 entrées), *Sinners*, de Ryan Coogler, *Fanon*, de Jean-Claude Barny, ou *The Brutalist*, de Brady Corbet. Bien loin des blockbusters du box-office national. ■

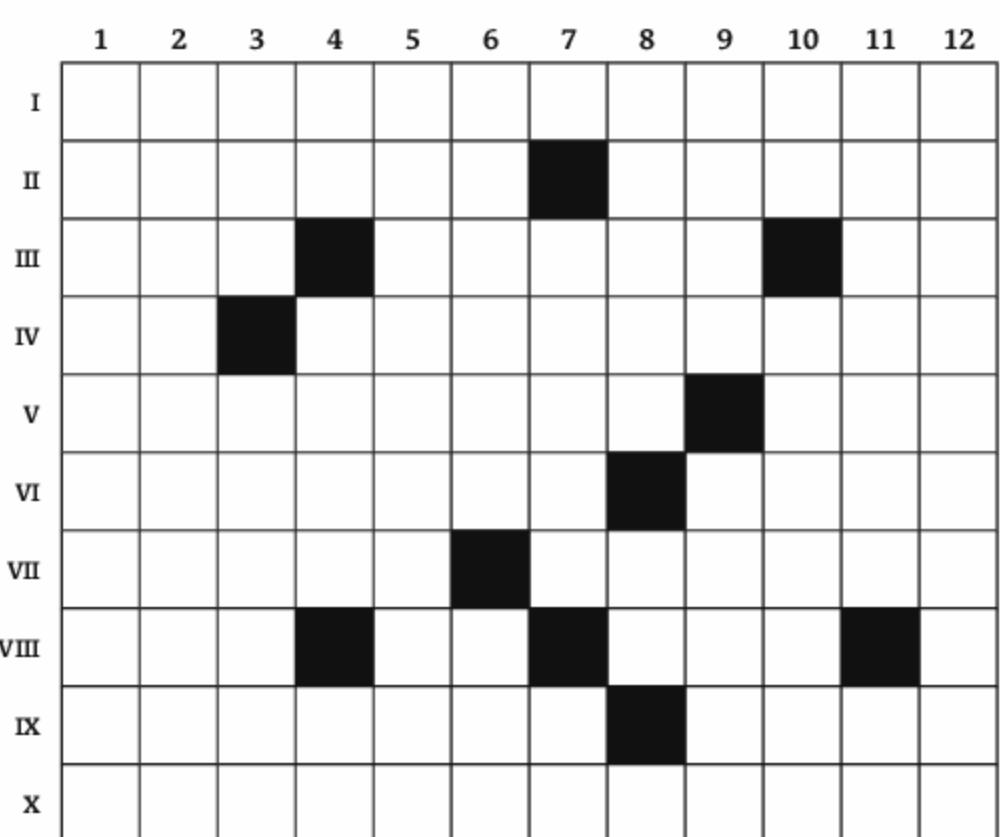
NICOLE VULSER

**La spécificité de ce multiplexe reste sa si cruciale séance de 9 heures le mercredi matin**

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 139  
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur [jeux.lemonde.fr](http://jeux.lemonde.fr)



### SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 139

**HORIZONTALEMENT** I. Folliculaire. II. Lésine. Intox. III. Audace. Pietà. IV. CV. Micmac. V. Croutade. St. VI. Ieu. Sujets. VII. Drapa. Os. Art. VIII. Tenir. Pieu. IX. Toasts. Trend. X. Esse. Exposée.  
**VERTICALEMENT** 1. Flaccidité. 2. Œuvrer. OS. 3. LSD. Ouatas. 4. Lia. Pèse. 5. Incessant. 6. CEE. Tu. Ise. 7. Major. 8. Lipides. TP. 9. Anicet. Pro. 10. Item. Saies. 11. Rotas. Rène. 12. Exactitude.

### HORIZONTALEMENT

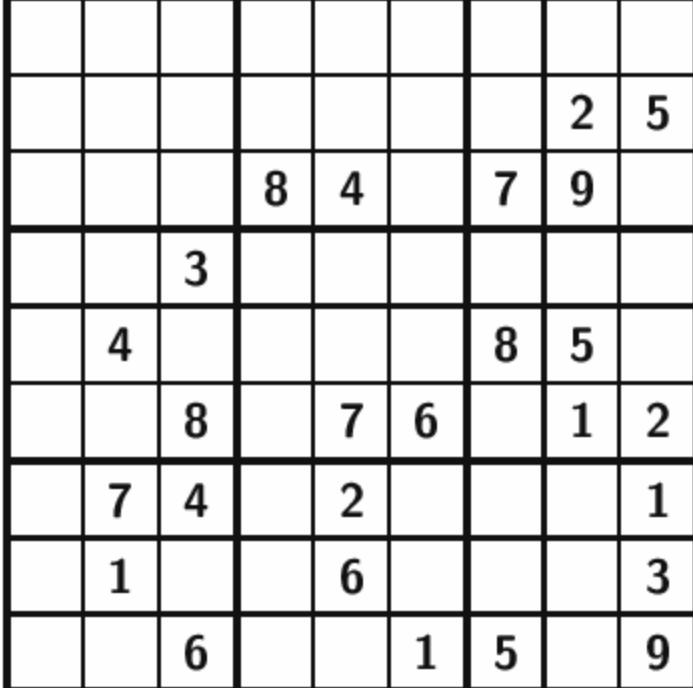
I. Recyclage dans tous les domaines, même dans la bicyclette. II. Ordonnée et imposée. Baie rouge et acidulée. III. Livre vos achats à domicile. Livre sacré. Sur tension. IV. Personnel. Ni ici ni ailleurs. V. Retiennent de chaque côté de la charrette. S'amuse au théâtre. VI. Dégagées en têtes. Taureau sacré. VII. Accompagne son maître partout. Suivies à distance. VIII. Chez les Grecs. A la base du Stromboli. Formé d'un enchaînement de nucléotides. IX. Facilite la lecture. Support provisoire. X. Reprendrait et arrangerait l'œuvre musicale.

### VERTICALEMENT

1. Retournement de veste et d'idées. 2. Rendre clair et précis. 3. Banque française. Fit comme la rate. 4. Tête d'ogive. Héros de Verne. Encadrent le témoin. 5. Trop vagues pour être comprises. 6. Ce n'est jamais demain. Avec la part de Bercy. 7. Transforme la chérie en série. Dans l'herbe. 8. Annacent la fin. Tête de papillon. 9. Exercice de gymnastique. Bâtir comme un aigle. 10. Envoyée paître par Zeus. Prit les mesures sur le terrain. 11. Attribue comme une faveur. Forme d'avoir. 12. Dotait.

## SUDOKU

N°25-139



Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)



**MARGUERITE YOURCENAR**  
Femme à part

Un hors-série du « Monde »  
124 pages - 12 €  
Chez votre marchand de journaux  
et sur [lemonde.fr/boutique](http://lemonde.fr/boutique)

**Le Monde** est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124 610 348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

**Rédaction** 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

**Abonnements** par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 32 25 71 71.

Par courrier électronique : [abojournalpapier@lemonde.fr](mailto:abojournalpapier@lemonde.fr). Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

**Courrier des lecteurs**

Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)

**Internet** : site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr); Emploi : [www.talents.fr](http://www.talents.fr)

**Collection** : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0272 C 81975 ISSN 0395-2037



**ACPM**  
PRINTED IN FRANCE

67-69, avenue  
Pierre-Mendès-France  
75013 PARIS  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26

L'imprimerie, 79, rue de Roissy,  
93290 Tremblay-en-France  
Midy-Print, Gallargues le Montueux

**Origine du papier** : UK, France.  
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprégné sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation** : PIto = 0,0083 kg/tonne de papier

## ENTRETIEN

C'est un nom peu connu pour l'une des marques les plus connues au monde. Il y a un an, le 30 mai 2024, le roi du denim et des sous-vêtements Calvin Klein choisissait Veronica Leoni pour restaurer la crédibilité mode de la marque. L'Italienne de 42 ans a été nommée responsable de Calvin Klein Collection, une ligne de vêtements sophistiquée et luxueuse dont les deux collections annuelles sont mises en scène à la fashion week de New York.

En attendant la deuxième, qui sera montrée début septembre, celle du 7 février a donné le ton. Elle a fait la part belle à l'héritage du fondateur éponyme, devenu le symbole du minimalisme américain dans les années 1990. Veste de tailleur stricte à col rond, blouse en soie drapée asymétrique, manteau beige aux épaules tombantes, robe bustier aux coutures inachevées et chemises de bûcheron dans des tons pastel, Veronica Leoni esquisse une mode portable mais qui rend remarquable.

Avant d'atterrir chez Calvin Klein, la directrice artistique, diplômée en littérature, s'est formée auprès de créatrices de mode qui ont façonné son goût pour une allure ascétique, sublimée par un jeu subtil sur les imprimés, les matières et les formes : elle a travaillé auprès de Jil Sander, puis avec Phoebe Philo chez Celine. Veronica Leoni a ensuite piloté une ligne de prêt-à-porter féminin pour Moncler, et lancé sa propre marque, Quira, en 2021 – ce qui lui a valu d'être finaliste du prix LVMH en 2023. Rencontre à Paris avec une designer dont la discréetion n'a d'égale que la passion qu'elle voue à la création.

## Quel regard portez-vous sur cette première année chez Calvin Klein ?

C'est comme une histoire d'amour : on s'est trouvés, et maintenant on apprend à se connaître, à identifier nos forces et nos faiblesses. Chez Calvin Klein, il y a une équipe dédiée pour tout, qu'il s'agisse de repenser les emballages ou de lancer une ligne de cravates. J'ai parfois l'impression d'être une enfant lâchée dans un magasin de bonbons ! En même temps, moi qui ai toujours travaillé de manière très artisanale, je n'ai pas l'habitude de la rigidité que cela implique d'être une grosse entreprise cotée en Bourse.

## Que voulez-vous montrer dans votre première collection ?

Calvin Klein avait arrêté de défiler [à la suite du départ du designer Raf Simons, fin 2018], mais continuait à produire d'autres lignes, dont le denim et les sous-vêtements. J'ai essayé de redéfinir ce qu'est Calvin Klein, d'un point de vue esthétique, mais aussi en termes de style de vie, de valeurs.

## Et quelle est votre définition ?

En me plongeant dans les archives, je me suis rendu compte que Calvin Klein était un grand designer, doté d'une vraie culture du vêtement, alors qu'il est surtout connu pour ses campagnes publicitaires et son sens du marketing. Lui et moi avons en commun l'envie de faire de bons produits. Mon but est de renouveler l'élégance américaine, de lui insuffler une certaine fraîcheur. Calvin Klein représente la jeunesse, cela fait partie de ses racines. C'est un sacré défi de reprendre une telle institution.

## Comment trouver l'équilibre entre la créativité et le commerce ?

Dans le premier défilé, il y a quelques modèles pensés pour les tapis rouges et les photos de mode, mais la grande majorité des looks sont composés de vêtements que l'on peut porter dans la rue. Je voudrais que les gens viennent chercher chez Calvin Klein non seulement un costume pour les grandes occasions, mais aussi de quoi s'habiller un lundi matin.

## Avez-vous le sentiment qu'il faille proposer quelque chose de neuf à chaque saison ?

Oui, mais, ce faisant, je pense plus à moi qu'aux clients : je ne veux pas m'en-nuyer ! Pour chaque collection, j'imagine des formes et couleurs inédites ; j'essaie de me dépasser.



Dans les bureaux de Calvin Klein, à New York, le 29 janvier.

JINGYU LIN / THE NEW YORK TIMES / REDUX / RÉA

mais je peux vous dire que j'ai parlé italien tous les jours avec des fabricants !

## Etes-vous souvent à New York ?

Oui, j'y passe entre dix et quinze jours par mois. J'ai la chance d'avoir deux ateliers [qui conçoivent les prototypes], un à Rome, où je vis, et l'autre à New York, où travaillent encore de nombreux couturiers de l'époque de M. Klein, capables de passer ma vision à travers son filtre. Avec eux, je sais que je ne serai pas hors sujet, et cela m'ôte un poids.

## Y a-t-il eu une phase d'adaptation ?

Quand je suis arrivée, j'étais stressée car je n'avais que peu de temps pour réaliser ma collection. Je me disais « pourvu qu'on se comprenne et qu'on puisse vite collaborer ». Quand j'ai vu les premiers manteaux réalisés à New York, j'ai sauté de joie : c'était parfait ! De toute façon, c'est un tel bonheur d'avoir un atelier.

## Vous n'aviez jamais eu d'atelier avant ?

On ne se rend pas compte que c'est vraiment propre aux maisons parisiennes ou à celles qui ont une longue histoire. Cela ne va pas de soi pour une marque.

## Calvin Klein a assisté au défilé.

## Quel commentaire vous a-t-il fait ?

Il m'a dit qu'il cherchait un manteau, et qu'il en avait trouvé un [Rires.] Il m'a aussi rappelé que la marque Calvin Klein était désormais entre mes mains. Qu'il me fallait me l'approprier. Maintenant que j'ai passé le cap du premier défilé, je vais pouvoir être plus radicale et dévoiler un peu plus ma personnalité dans la prochaine collection.

## Pourquoi avoir mis votre marque Quira en pause à votre arrivée chez Calvin Klein ?

Je ne peux m'occuper que d'un bébé à la fois. Calvin Klein est une page blanche qui a en ce moment besoin de toute mon attention. Or, diriger sa propre marque est un combat quotidien : on doit dessiner des vêtements, mais aussi endosser les casquettes de PDG, de commercial, de styliste, de chef de produit, etc.

## Une marque indépendante peut-elle survivre face aux géants du luxe ?

Même avec une clientèle fidèle, la difficulté des indépendants est d'arriver à convaincre les manufactures de prendre en charge la production, alors que les premiers ne passent commande que de faibles volumes et que les seconds privilient logiquement les grosses marques. En même temps, la petite taille des indépendants les sauve, car elle leur offre une vraie capacité d'adaptation au contexte. J'essaie d'insuffler un peu de cette flexibilité chez Calvin Klein. Car les clients sont devenus flexibles.

## Comment cela ?

Aujourd'hui, une femme qui se promène avec un sac Hermès au bras peut tout à fait acheter son pull en cachemire chez Uniqlo. Il y a moins de préjugés de la part des clients, qui savent reconnaître les bons produits, où qu'ils soient.

## Qu'est-ce que cela change d'être une femme dans cette industrie ?

Quand je dessine des vêtements féminins, je peux me projeter dedans, et cela m'aide à traduire l'esthétique de la marque pour laquelle je travaille. Quand je réalise des collections pour hommes, je dois faire un effort d'abstraction que je trouve très stimulant et qui compense le fait que la garde-robe masculine est souvent plus restreinte. D'un point de vue professionnel, je me sens chanceuse d'être arrivée au poste de directrice artistique, car, dans ce milieu très féminin, peu de femmes obtiennent des postes de dirigeantes.

## Est-il difficile de rester créatif dans la période de crise économique et géopolitique actuelle ?

C'est dur. Je sais que mon travail ne sauve pas des vies, et ce sentiment d'inutilité peut être pétrifiant. Tout en gardant contact avec la réalité, j'essaie de ne pas trop y penser, de me concentrer sur l'espace de liberté dont je dispose en dessinant des vêtements, et de prendre soin de mes équipes. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ELVIRE VON BARDELEBEN

## MODE DE PENSÉE

# Veronica Leoni : « Mon but est de renouveler l'élégance américaine »

Pour Calvin Klein, l'Italienne de 42 ans recrée un vestiaire chic et minimaliste. Son savoir-faire, acquis chez Jil Sander et Celine, permet à la directrice artistique d'apporter une précision artisanale à cette marque grand public

## Comment les lignes denim et sous-vêtements interfèrent-elles avec votre travail ?

Je participe à des réunions communes pour m'assurer que les clients perçoivent le même message à travers ces lignes et ma collection. Ce n'est pas évident, car ces départements sont d'énormes machines commerciales. Porter un denim ou un sous-vêtement Calvin Klein est toujours statutaire, même pour des jeunes qui n'ont pas grandi dans les années 1990. Cela me laisse à penser que, si la plupart d'entre eux ne connaissent pas mon travail, ils pourraient s'y intéresser.

## Considérez-vous Calvin Klein comme une griffe de luxe ?

Nous y travaillons ! C'est une marque qui a une approche transversale de la

**« Pour chaque collection, j'imagine des formes et des couleurs inédites ; j'essaie de me dépasser »**

mode, et les prix reflètent cette diversité. En tant que designer et en tant qu'Italienne, je sais que la qualité a un coût. Et que c'est en proposant des produits de qualité que l'on gagne la confiance du client.

## Où produisez-vous ?

Essentiellement en Italie. Et c'est l'une des raisons pour lesquelles j'y vis toujours. Si l'on veut que les produits soient comme on les a imaginés, il faut être à proximité de ceux qui les fabriquent. On croit parfois que cela suffit de transmettre un croquis par e-mail et de faire une réunion en visioconférence, mais non ! Il faut passer du temps face au vêtement, l'avoir en main quand on discute avec le fabricant. Dans ma carrière, j'ai très peu travaillé pour des marques italiennes,

# Que contient vraiment le « Coran européen », ce projet scientifique attaqué par l'extrême droite ?

Une drôle de lumière s'est posée sur « EuQu », diminutif du projet « Coran européen » (European Qur'an), jusqu'ici abonné à la discréction habituelle des programmes universitaires. Depuis avril 2019, son équipe internationale d'une quarantaine de chercheurs travaillait à ce projet sélectionné dans le cadre des bourses d'excellence décernées par le Conseil européen de la recherche (CER). Le programme, qui doit s'achever en mars 2026, est abondé à hauteur de 9,8 millions d'euros par l'Union européenne dans le cadre de « synergy grants », qui permettent d'additionner jusqu'à quatre bourses de recherche individuelles (lesquelles sont plafonnées à 2,5 millions d'euros).

C'est le cas ici : le projet est piloté par quatre comités internationaux, le médiéviste John Tolan (université de Nantes), Mercedes García-Arenal (Conseil supérieur de la recherche scientifique, Espagne), Roberto Totoli (université de Naples, Italie) et Jan Loop (université de Copenhague). Mais ce programme, qui a pour objet de « découvrir comment le Coran a influencé la culture et la religion en Europe » entre 1143 – année de la première traduction latine du Coran – et 1850, est ciblé depuis quelques semaines par une attaque lancée mi-avril dans le *Journal du dimanche*. Derrière cette campagne accusant ce programme de cacher un relais d'influence au service des Frères musulmans, quelle est la réalité scientifique de ce travail de recherche ?

Une ample production académique, déjà. L'essentiel des travaux est publié dans une série de volumes très pointus. Onze volumes collectifs sont déjà parus chez l'éditeur scientifique De Gruyter – ils devraient être au nombre de vingt d'ici à la fin du projet, en 2026 –, qui rassemblent des études sur des points précis du projet (le Coran en terre ibérique et à Rome, les chrétiens et l'exégèse coranique...) S'y ajoutent six autres ouvrages scientifiques, quatre thèses, une trentaine d'articles et de chapitres de livre, une quinzaine de notices encyclopédiques. Ainsi que des contenus plus grand public, comme une chaîne YouTube, quatre expositions (à Nantes, à Vienne, à Tunis et à Grenade en Espagne), ainsi que l'ouvrage de synthèse *Le Coran européen* (Hermann, 170 pages, 25 euros), et même une bande dessinée, *Safar* (Petit à petit, 128 pages, 21,90 euros).

## LES SOURATES DE GOETHE

Ce travail de mise au jour de l'influence du Coran au-delà des terres d'islam montre qu'il a « joué un rôle central dans la construction des identités culturelles, religieuses et politiques chrétiennes et européennes depuis le Moyen Age », écrivent Jan Loop et Naima Afif, de l'université de Copenhague, dans *Le Coran européen*. John Tolan entend d'ailleurs clarifier ce titre. « Le Coran ne vient évidemment pas d'Europe, tout comme la Bible. Parler de "Coran européen" signifie étudier l'impact de sa réception, de sa traduction et de ses commentaires », explicite ce professeur émérite d'histoire à l'université de Nantes. « Ce qui semble avoir dérangé, c'est de

Un programme universitaire visant à étudier l'influence du Coran en Europe, du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle, a été la cible d'attaques au motif qu'il serait un relais d'influence pour les Frères musulmans. Des accusations qui paraissent déconnectées de la réalité de ces recherches de haut niveau

qualifier le Coran d'"européen". Il faut rappeler que le CER incite les meneurs de projet à choisir un titre facile à retenir et percutant. Le "Coran européen", c'est plus porteur que "Le Coran en Europe du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle", appuie la chercheuse Emmanuelle Stefanidis.

Cette postdoctorante à l'université de Nantes fait partie de la quarantaine de chercheurs rémunérés grâce à l'argent du projet. « Entre 6 et 7 millions d'euros, sur les 9,8 millions d'euros du projet, permettent de rémunérer les chercheurs, en particulier les post-doctorants, tout au long des sept années du programme. Le reste de l'enveloppe sert à financer les frais de voyage, les colloques, les publications et le site Web », souligne John Tolan. Qui précise que le Conseil européen de la recherche verse les fonds par tranche tous les dix-huit mois, sur la base d'un rapport financier détaillant les dépenses, l'argent étant d'abord avancé par les organes universitaires de rattachement des scientifiques.

Emmanuelle Stefanidis, elle, s'intéresse en particulier à la façon dont le Coran a été reçu entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, moment où « apparaissent des lectures qui, contrairement aux siècles précédents, ne sont pas limitées par les besoins de la controverse religieuse ». On ignorait par exemple l'importance de ce texte sacré dans le courant romantique, jusqu'ici peu identifiée par les études littéraires. « Sait-on que le Coran représentait pour les romantiques un puissant modèle d'écriture poétique ? Goethe, Pouchkine et Victor Hugo ont écrit des poèmes qui

## CES DIZAINES DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES ÉTAYENT LA MANIÈRE DONT LE TEXTE SACRÉ DE L'ISLAM A PARTICIPÉ AU FOISONNEMENT INTELLECTUEL DE L'EUROPE

sont de véritables réécritures de sourates », relate Mme Stefanidis.

Sur son chemin, elle a croisé une autre figure célèbre, Antoine Galland (1646-1715), le traducteur des *Mille et Une Nuits*. Cet orientaliste incarne l'esprit nouveau qui règne alors : dans un texte de 1697, il revendique la connaissance de la Bible et du Coran décrits comme « très agréables à connaître » en soi, par-delà leur véracité ou leur fausseté. « L'argument de Galland aurait été publiquement irrecevable quelques décennies plus tôt », note la postdoctorante.

## REGARD POLITIQUE

Ce regard nouveau est également politique. « A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les penseurs européens commencent à voir le Coran comme un code de loi, et moins comme un texte prophétique », appuie John Tolan. C'est notamment le cas de Jean-Jacques Rousseau qui, dans *Du contrat social* (1762), fait de Mahomet un grand législateur capable de donner une loi à un peuple, et en tire un modèle pour sa religion civile de la République.

Emmanuelle Stefanidis a, en outre, pu établir qu'une traduction française du Coran, conservée dans un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle à la Bibliothèque nationale de France et jusqu'ici attribuée à Antoine Galland, était en réalité l'œuvre d'un « personnage fascinant », nommé Raphaël Levy, juif converti, qui prendra le nom de Louis de Byzance et comptera parmi les « nombreux intermédiaires ou passeurs culturels entre

l'Europe et l'Orient que le projet "EuQu" a pu mettre au jour ».

Ces circulations concernent également la communauté juive. Naima Afif, de l'université de Copenhague, travaille sur les traductions hébraïques du Coran en Europe aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, qui ont été réalisées à partir de traductions chrétiennes en italien et en néerlandais. Elle a ainsi pu mettre en évidence « l'existence de médiateurs, traducteurs, copistes et lecteurs aux profils différents (italien, ashkénaze, séfarade, oriental, crypto-juif et converti) qui ont réactualisé le Coran selon leurs contextes respectifs », et ainsi éclairer une facette « peu connue de l'histoire des relations juives, chrétiennes et musulmanes en Europe ».

Des usages polémiques ont aussi été explorés, comme lors du schisme entre catholiques et protestants au XVI<sup>e</sup> siècle. Alors que ces premiers puisent dans le Coran des arguments anticatholiques, ces derniers utilisent ce texte pour renvoyer dos à dos Mahomet et Martin Luther comme deux grands hérétiques – cet argument est notamment mis en avant en 1543 dans *Le Livre de la concorde entre l'Alcoran, ou loi de Mahomet, et les évangélisateurs* (comprendre : les protestants), signé par l'humaniste Guillaume Postel (1510-1581).

Objet de polémique, objet littéraire, et avant tout objet de connaissance de l'autre et de sa langue, car « le Coran était considéré comme la norme et le modèle de l'arabe, voire un véritable document d'archives linguistique », relèvent les auteurs du *Coran européen*. Ces dizaines de travaux universitaires étaient la manière dont le texte sacré de l'islam a participé au foisonnement intellectuel de l'Europe. « L'histoire européenne est celle de plusieurs cultures et de plusieurs religions, soutient John Tolan. Notre travail de recherche documente cette complexité, à rebours de la mythologie de l'extrême droite et des salafistes, qui rêvent d'une histoire purifiée, uniquement blanche ou uniquement musulmane. » ■

YOUNESS BOUSENNA

## Des attaques contre la « liberté académique » dénoncées

UN AN AVANT SA CLÔTURE, le projet « Coran européen » a été la cible d'une campagne virulente, lancée par un article du *Journal du dimanche*, mi-avril, s'attaquant en particulier à l'un des codirecteurs, l'historien John Tolan, évoquant ses accointances supposées avec des organisations liées aux Frères musulmans – rejetées en bloc par ce professeur émérite à l'université de Nantes, qui fait autorité dans sa discipline.

Reprises par plusieurs médias du groupe Bolloré et relayées par des articles ou des entretiens dans *Le Figaro*, ces accusations ont conduit des eurodéputés de droite

et d'extrême droite à demander des comptes à la Commission européenne – dont le budget finance le projet –, au motif que celui-ci constitue une « banalisation d'idéologies contraires » à ses valeurs.

### Ridicules sur le fond

Dans une interview à Radio J, fin mai, le ministre chargé de l'Europe, Benjamin Haddad, a même déclaré que son « initiative » pour renforcer le contrôle des subventions accordées par la Commission européenne cible notamment le projet « Coran européen », soulignant que « pas 1 euro d'argent public européen ne doit être utilisé

pour financer les ennemis des valeurs européennes ».

Ces attaques ont suscité la mobilisation de quatre-vingts universitaires à travers une tribune, publiée sur le site de recherche Fabula.org, en vue de soutenir John Tolan et ses collègues. « Ces attaques sont ridicules sur le fond, puisque aucun de ces détracteurs n'a la moindre ligne des productions, mais sont inquiétantes car elles visent à briser la liberté académique », avance Tristan Vigliano, professeur à Aix-Marseille Université et à l'initiative de la tribune.

John Tolan, qui se dit « choqué » par les propos de Benjamin Had-

dad, a lui-même adressé une lettre au directeur du CNRS, Antoine Petit, pour dénoncer les propos de l'anthropologue Florence Bergeaud-Blackler – affiliée au CNRS – dans un entretien au *Figaro*, où elle évoque ce projet comme véhiculant un « certain révisionnisme historique » conforme au « rêve des Frères musulmans ».

« Il est urgent de défendre la recherche et les chercheurs, pour empêcher que la chasse aux sorcières que connaissent les universités américaines ne gagne l'Europe », écrit John Tolan dans ce courrier, daté du 10 mai. ■

Y. BOU.

# Les crises écologiques vont déstabiliser nos protections sociales

Un collectif de six chercheurs appelle à la mise en œuvre d'une sécurité sociale écologique pour maintenir les acquis des ordonnances de 1945

**L**’année 2025 marque le 80<sup>e</sup> anniversaire des ordonnances instaurant la Sécurité sociale, et singulièrement celui de l’ordonnance du 4 octobre 1945, dont l’exposé des motifs vise à bâtir « un plan qui couvre l’ensemble des facteurs d’insécurité » et l’article 1<sup>er</sup> entend « garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature ».

2025 est parallèlement marquée en France, en Europe et dans le monde par une accélération des crises écologiques, une intensification des événements climatiques extrêmes et un alourdissement des pertes humaines et des dommages économiques et sociaux qu’ils engendrent – selon France Assureurs, les sinistres climatiques sont aujourd’hui quatre fois plus coûteux qu’au début des années 1990. A politique inchangée, ces dynamiques ne feront que s’amplifier dans les années à venir, car, contrairement à la croyance commune, l’Europe se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, selon le rapport Copernicus. Lentement mais sûrement, les crises écologiques nourries par nos systèmes économiques insoutenables vont déstabiliser nos protections sociales.

Notre Sécurité sociale doit donc être non seulement célébrée et sauvegardée, mais aussi et surtout actualisée et consolidée. Parce que le risque social devient sous nos yeux un risque social écologique, il appelle en retour une protection sociale écologique.

C’est d’ailleurs ce que prévoit explicitement l’article 1<sup>er</sup> de l’ordonnance du 4 octobre 1945, qui, avant même l’institution de la Sécurité sociale, effectue en 1946, promettait « d’étendre le champ d’application de l’organisation de la sécurité sociale à des catégories nouvelles de bénéficiaires et à des risques ou prestations non prévus par les textes en vigueur ».

Les contours de cette nouvelle protection sociale écologique devront intégrer la diversité des nouveaux risques. On peut en distinguer au moins deux types. D’un côté émergent des risques de premier rang, qui découlent de la transformation de la biosphère (inondations, sécheresse, canicules, pollutions, etc.) sous l’effet des activités humaines. Que l’on pense aux crues de janvier dans l’ouest

de la France ou aux cyclones qui ont frappé Mayotte et La Réunion. Ces événements engendrent des dégâts sociaux de toutes sortes : logement, santé, emploi...

De l’autre côté, des risques de second rang naissent des effets régressifs des politiques de transition écologique mises en œuvre pour atténuer les risques de premier rang, telles que la rénovation thermique des bâtiments, la préservation des sols et des écosystèmes, la fermeture planifiée des activités économiques fortement émettrices de CO<sub>2</sub>, etc. Les débats récents sur la résistance sociale à certaines politiques environnementales – les zones à faibles émissions (ZFE), le zéro artificialisation nette, le diagnostic de performance énergétique – doivent ainsi se comprendre à la lumière de la matérialisation de ces risques sociaux écologiques de second rang et de leurs conséquences politiques, alors que les politiques de transition écologique sont enfin mises en œuvre.

C’est la vocation des politiques de transition juste, à la fois écologiquement efficaces et socialement équitables, que de trouver la bonne articulation entre risques sociaux écologiques de premier et de second rangs. Par exemple, les ZFE protègent les populations les plus vulnérables d’une pollution de l’air dont les ravages physiologiques et neurologiques sont de mieux en mieux documentés. Elles portent toutefois en elles le risque de faire peser un coût insupportable sur le budget de ces mêmes populations et pourraient conduire à les exclure des

centres urbains. Or il est frappant de constater, en France comme ailleurs en Europe, le peu d’anticipation de ces effets inégalitaires, alors que des mesures ciblées sur les ménages modestes et l’intégration des ZFE dans des politiques cohérentes de nouvelles mobilités permettraient d’équilibrer les risques sociaux écologiques en les mutualisant.

## Solutions politiques

Ce chantier vital de la transition juste n’avancera ni sous l’effet d’un « apaisement écologique » synonyme de renoncement et de fuite en avant, ni sous celui d’une cécité sociale synonyme d’injustice, de défiance et finalement d’immobilisme. La transition écologique est entrée dans l’atmosphère sociale : les sciences sociales comme les humanités doivent désormais se mobiliser pour proposer des solutions politiques et sociales aux problèmes révélés par les sciences physiques et du vivant depuis des décennies.

Nous avons engagé, à différents titres et dans divers contextes institutionnels, en France et en Europe, des programmes et des projets de recherche pour progresser dans la compréhension des risques sociaux écologiques – comment les pays de l’UE font-ils face à la montée des risques climatiques ? ; qui supporte le coût des transitions environnementales ? – et nous tentons d’envisager leur couverture par des protections sociales écologiques qui vont au-delà des seuls mécanismes d’assurance et incluent la prévention

sous toutes ses formes et la réinvention de nos modèles économiques – comment cartographier les politiques de transition juste ? ; comment les mettre en œuvre de manière démocratique ?

Nous en appelons aux pouvoirs publics français pour avancer à leur tour dans la construction et la mise en œuvre d’une sécurité sociale écologique dont nous pourrons, dans quatre-vingts ans, célébrer les réussites et envisager les prolongements. ■



**CONTRAIREMENT  
À LA CROYANCE  
COMMUNE, L’EUROPE  
SE RÉCHAUFFE DEUX  
FOIS PLUS VITE QUE LA  
MOYENNE MONDIALE,  
SELON LE RAPPORT  
COPERNICUS**

## Israël-Iran : une menace grave pour les fondements de la civilisation humaine

Un collectif de personnalités iraniennes en appelle à la communauté internationale pour faire cesser le programme nucléaire de la République islamique et le conflit avec Israël

**N**ous, militants de la société civile iranienne et signataires de cette tribune, réclamons l’arrêt immédiat de l’enrichissement d’uranium par la République islamique, la fin des hostilités militaires, l’arrêt des attaques contre les infrastructures vitales en Iran comme en Israël, ainsi que la cessation des massacres de civils dans les deux pays.

Profondément attachés à l’intégrité territoriale de l’Iran et au droit inaliénable de son peuple à disposer de lui-même dans le cadre d’une souveraineté véritable, nous considérons que la poursuite de l’enrichissement d’uranium et la guerre dévastatrice entre la République islamique et le régime israélien ne servent ni les intérêts du peuple iranien ni ceux de l’humanité. Ce conflit ne se contente pas de détruire des infrastructures et de faucher des vies civiles, il constitue une menace grave pour les fondements mêmes de la civilisation humaine.

L’enrichissement de l’uranium n’est en aucun cas l’affaire du peuple iranien. Ce dernier ne doit pas être sacrifié au nom des ambitions nucléaires et géopolitiques d’un régime autoritaire. Nous considérons que les dirigeants actuels de la République islamique sont incapables de résoudre les crises internes comme les tensions externes. La seule voie crédible pour préserver ce pays et son peuple

est la démission des responsables actuels et l’ouverture d’un processus de transition pacifique vers une démocratie véritable.

Nous appelons l’Organisation des Nations unies et la communauté internationale à prendre des mesures fermes et immédiates : faire pression sur la République islamique pour qu’elle cesse toute activité d’enrichissement d’uranium, exiger des deux parties qu’elles mettent fin à leurs attaques militaires contre les infrastructures essentielles, et faire cesser sans délai les massacres des populations civiles. ■

**Narges Mohammadi, Prix Nobel de la paix 2023; Jafar Panahi, cinéaste, lauréat de la Palme d’or au Festival de Cannes 2025; Mohammad Rasoulof, réalisateur, lauréat du Prix spécial du jury au Festival de Cannes 2024; Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix 2003; Sedigheh Vasmaghî, théologienne, juriste, militante des droits des femmes; Shahnaz Akmalî, militante des droits humains, mère d’une victime de la répression en quête de justice; Abdolfattah Soltani, avocat, défenseur des droits humains**

## Serge Letchimy Le narcotrafic ronge la Martinique et l’Etat regarde ailleurs

Le président du conseil exécutif de l’île alerte sur le risque que des habitants, excédés et se sentant abandonnés, se tournent vers l’autodéfense pour lutter contre le narcotrafic

**D**epuis le début de l’année, seize homicides ont été enregistrés en Martinique. Treize d’entre eux ont été commis par arme à feu. Ce n’est plus une série de faits divers, c’est une spirale de mort qui s’installe dans notre quotidien. Et pourtant, l’Etat regarde ailleurs. Combien de sirènes faudra-t-il encore entendre ? Combien de corps faudra-t-il couvrir d’un drap blanc, avant que la République prenne la mesure de ce que vit la Martinique ? Nous sommes en guerre. Une guerre silencieuse, brutale, sournoise – celle que mène un narcotrafic devenu tentaculaire. Et cette guerre, nous ne pouvons plus la mener seuls.

La Martinique est aujourd’hui un point de transit stratégique pour la cocaïne qui vient

d’Amérique du Sud à destination de l’Europe. Les cartels colombiens et vénézuéliens le savent. Ils exploitent nos failles : des ports insuffisamment contrôlés, des radars côtiers promis depuis vingt ans, mais jamais installés, une coopération internationale encore trop timide.

[En 2024,] seuls 1400 conteneurs sur 188000 ont été contrôlés par les douanes au Grand Port maritime de Fort-de-France. Et 60 % de la cocaïne saisie en France l’a été dans la zone Antilles-Guyane.

Pourtant, malgré ces chiffres glaçants, les moyens restent dérisoires.

### Investissements massifs

Au-delà des chiffres, c’est une société entière qui vacille. Le narcotrafic s’installe dans les esprits, dans les foyers, dans

les choix de nos jeunes. Il offre de l’argent facile, des armes, un pouvoir illusoire. Il ronge nos quartiers, ruine nos familles, et tue notre avenir.

Face à cela, que fait l’Etat ? Il supprime 900 contrats parcours emploi compétences en 2025, brisant l’un des derniers remparts sociaux qui permettaient à des jeunes de retrouver un chemin. Il multiplie les déclarations sans lendemain, les visites symboliques, les effets d’annonce. Nous, élus locaux, sommes laissés seuls. Et nous refusons de rester de simples témoins. Car le plus grand risque désormais, c’est que l’idée d’autodéfense germe dans les esprits. Ce serait là l’échec absolu de la République.

Nous lançons un appel à un sursaut pour des investissements massifs. Dans la sécurité, bien sûr : contrôles systématisés, surveillance maritime, renforts humains. Mais surtout, dans l’éducation, la justice, la culture et l’insertion, car aucune société ne guérira d’une telle plaie par la répression seule. La République

ne peut tolérer que, sur son propre territoire, une société sombre dans la peur, le deuil et le désespoir. Et la Martinique n’est pas un angle mort de la nation. ■

**Serge Letchimy** est président (Parti progressiste martiniquais) du conseil exécutif de la Collectivité territoriale de Martinique

# Pause de MaPrimeRénov', un coup d'arrêt à la rénovation énergétique

## ANALYSE

**LE NOMBRE DE RÉNOVATIONS D'AMPLEUR A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR TROIS AU PREMIER TRIMESTRE, UN RYTHME INSOUTENABLE POUR LE DISPOSITIF**

**E**mmanuel Macron ne souhaitait manifestement pas la suspension des aides à la rénovation énergétique MaPrimeRénov'. Le chef de l'Etat a en effet déploré à plusieurs reprises, ces derniers jours, la «remise en cause de la priorité dans le débat public donnée au climat», poussant un «coup de gueule» pour appeler le gouvernement et le Parlement à ne «rien relâcher de l'effort». La ministre du logement, Valérie Létard, n'avait, elle non plus, pas demandé la mise sur pause de la machine à rénover les logements.

Et pourtant, le ministre de l'économie, Eric Lombard, a bien annoncé, le 4 juin, que le dispositif MaPrimeRénov' serait interrompu sans préavis d'ici au 1<sup>er</sup> juillet, en justifiant cette décision, à peu près inédite pour une subvention publique, par un «encombrement» dans le traitement des dossiers et un «excès des fraudes». Si ces difficultés en dégradent le fonctionnement, ces arguments ne manquent pas de susciter des interrogations parmi les défenseurs de la transition écologique et dans le monde de la rénovation énergétique, alors que Bercy recherche 40 milliards d'euros d'économies pour 2026.

Avant de connaître une telle déconvenue, MaPrimeRénov' a été l'un des grands bénéficiaires du plan France Relance, lancé pour «construire la France de demain» dans la foulée de la pandémie de Covid-19. Le dispositif a été doté de 2 milliards d'euros supplémentai-

res au cours de 2021 et 2022. Matignon a dû alors tordre le bras du ministère des finances, qui espérait bien que cet effort financier serait temporaire. Or le budget de MaPrimeRénov' a été maintenu et même augmenté.

### Nouvelles règles à la rentrée

Le contexte actuel de restriction budgétaire a changé l'ordre des priorités. Le budget 2025 de MaPrimeRénov' a subi, dans la loi de finances, un coup de rabot de 460 millions d'euros, et ce au moment même où la demande de subventions pour la rénovation s'est embalée. La flambée des factures de gaz et d'électricité durant l'hiver et les chaleurs caniculaires en sont également à convaincre les Français d'isoler leur logement. Le nombre de rénovations d'ampleur a été multiplié par trois au premier trimestre. Un rythme insoutenable au vu de l'enveloppe financière rognée de MaPrimeRénov'. L'argument financier a pesé dans la décision de suspendre le dispositif et explique également le flou entourant la date de réouverture du guichet, Eric Lombard évoquant d'abord une reprise «avant la fin de l'année», la ministre du logement plaidant,

Pour Marine Braud, ex-conseillère écologie auprès de la première ministre et du président de la République et cofondatrice de l'agence Alameda, «l'enjeu est bien plus important qu'un arrêt temporaire, il s'agit d'un signal. Arrêter MaPrimeRénov' pendant deux mois entraînera peut-être en réalité deux ans

de retard dans la structuration de la filière de la rénovation. C'est un coup d'arrêt».

Pour les ménages qui doivent engager jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'euros dans ces travaux, l'effet «pause» s'annonce insécurisant et décourageant. D'autant que le dispositif redémarrera à la rentrée avec de nouvelles règles, encore à préciser, à prévenir la ministre du logement. Difficile, dès lors, de se projeter dans des travaux sans connaître l'aide de l'Etat. «MaPrimeRénov' avait déjà été modifiée 14 fois unilatéralement par le gouvernement. Avec cette suspension brutale, les propriétaires vont arrêter massivement leurs projets de travaux, par peur de ne pas recevoir leur subvention et de ne pas pouvoir payer les artisans. Ces derniers jours, je n'entends parler que de clients disant "on verra plus tard, on n'est pas pressé"», alerte Olivier Salleron, le président de la Fédération française du bâtiment.

Les ménages modestes, dépendants des aides, sont les premières victimes de cette pause, alors qu'un tiers des Français ont souffert du froid dans leur logement en 2024 et qu'ils sont presque autant à avoir eu du mal à payer leurs factures d'énergie. Les plus aisés persévereront certainement, mais en moins grand nombre, la subvention, aussi faible soit-elle, ayant toujours fait office de déclencheur de travaux.

La suspension de MaPrimeRénov' s'annonce tout aussi délétère pour la filière de construction rénovation, déjà bien en peine de se structurer. «La rénovation énergétique

fait travailler beaucoup de petites structures. Changer les règles du jeu en cours d'année, c'est enlever 30 % de leur marché à des entreprises vertueuses, qui ont fait l'effort de se qualifier. Si on tire un trait sur la transition écologique façon Trump, il faut le dire clairement, s'insurge encore M. Salleron, et je dirai aux professionnels qu'il faut oublier tout ce que je raconte depuis cinq ans, on licenciera massivement et on se recentrera sur les ménages riches.» Son cri d'alarme a été partiellement entendu : le gouvernement a décidé, lundi 16 juin, de ne pas suspendre le guichet MaPrimeRénov' pour les petits dossier de «rénovation par geste» (par exemple, l'installation d'une pompe à chaleur).

Le rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Maïfouz, publié il y a tout juste deux ans, évaluait à 66 milliards d'euros par an les investissements «climat» que les acteurs publics et privés devraient faire, en plus, d'ici à 2030, pour réussir la transition écologique. En la matière, le coup de frein sur MaPrimeRénov' est dommageable à double titre : il entérine une moindre ambition de l'Etat, mais il réduit aussi l'effet de levier de cette subvention pour lever de l'argent privé. Car MaPrimeRénov' participe en moyenne à 30 % du financement des travaux de rénovation : 1 euro d'argent public investi entraîne 2 euros d'investissement des ménages en faveur de la transition écologique. Et c'est de cette manne que l'Etat va aussi se priver. ■

VÉRONIQUE CHOCRON (SERVICE SOCIÉTÉ)



CHRONIQUE | PAR ÉRIC ALBERT

## L'Europe doit créer un grand marché de la dette

**V**endez l'Amérique.» Les soucis causés par les va-et-vient de Donald Trump sur les droits de douane ont provoqué un mot d'ordre hautement inhabituel à travers le monde de la finance : il faut vendre (une partie de) ses actifs américains pour ne pas trop s'exposer aux coups de tête du président américain. Dans cette logique, de nombreux investisseurs se sont séparés à la fois de leurs actions américaines, de leurs obligations américaines et de leurs dollars. Si le marché des actions a rebondi, au moins temporairement, le billet vert demeure en recul de presque 10 % face à l'euro depuis février.

Vendre l'Amérique, d'accord, mais pour acheter quoi ? La réponse est loin d'être évidente. Le Japon traîne une économie atone, la Chine n'est pas un partenaire fiable, les pays émergents sont très volatils. Théoriquement, l'Europe pourrait tirer son épingle du jeu. Elle n'est pas dynamique mais elle est riche, et l'Etat de droit y est respecté. Dans ces circonstances, l'euro, qui est la deuxième monnaie au monde, mais trois fois moins importante que le dollar, pourrait-il prendre plus d'importance ? L'enjeu est majeur : il y va de la souveraineté européenne, avec à la clé la capacité du Vieux Continent à se financer plus facilement. Au bout de la logique, il s'agit de faire basculer le «privilège exorbitant du dollar» vers un «privilège exorbitant de l'euro».

«Il y a une opportunité qui s'est ouverte (...) mais elle ne nous sera pas offerte sur un plateau», avertissait, le 5 juin, Christine Lagarde, la présidente de la Banque centrale européenne. Pour profiter du chaos trumpien, explique-t-elle, l'Europe doit se réformer. Et notamment réduire son principal défaut : son morcellement entre 27 pays (20 pour la zone euro). C'est particulièrement évident pour le volet du financement de l'économie. Là où les Etats-Unis ont 29 000 milliards de dollars (plus de

25 000 milliards d'euros) d'obligations souveraines, jugées jusqu'à récemment comme les actifs les plus sûrs au monde, l'Union européenne (UE) a 27 marchés de la dette souveraine. Celui qui est considéré comme le plus sûr de tous, l'Allemagne, s'élève à 2 500 milliards de dollars, soit 12 fois moins. Pour un investisseur américain ou japonais qui veut investir en Europe, cela complique l'équation. En vue de gagner son autonomie financière, l'Europe doit créer un grand marché de la dette, qui puisse faire concurrence à celui des Etats-Unis.

Pour y parvenir, deux économistes, Olivier Blanchard et Angel Ubide, viennent de publier une proposition originale dans un article pour le Peterson Institute for International Economics, un cercle de réflexion américain. Le premier est l'ancien économiste en chef du Fonds monétaire international. Le second travaille pour le fonds d'investissement américain Citadel.

### Fin d'un tabou

Ils constatent que la création de ce grand marché européen de la dette, pourtant discuté depuis des années, traîne en longueur. Lors de la crise due au Covid-19, un tabou a été brisé quand l'UE a émis pour la première fois des obligations en commun, mais leur total n'est que de 540 milliards d'euros pour l'instant. A ce rythme, il faudrait des décennies pour rivaliser avec les Etats-Unis.

A la place, les deux économistes proposent de transformer une partie des dettes nationales des pays de l'UE en dettes européennes. Concrètement, l'Union rachèterait des obligations souveraines des pays, et émettrait en même temps des obligations européennes de la même valeur. Olivier Blanchard et Angel Ubide suggèrent de consacrer 5 000 milliards d'euros de dette – l'équivalent de 25 % du PIB européen – à cette stratégie.

Chaque Etat continuerait à payer les intérêts sur cette dette au prorata de sa participation ; il ne s'agirait donc pas d'une mutualisation (en clair, ce ne serait pas une façon pour la France de transférer sa dette à l'Allemagne). Cela permettrait, en revanche, de créer un actif commun que les investisseurs étrangers pourraient acheter.

Les obstacles pour parvenir à une telle solution sont énormes. Mais l'ampleur de la crise déclenchée par Donald Trump est de nature à apporter des changements majeurs. Cette piste mérite d'être explorée. ■

**DEUX ÉCONOMISTES PROPOSENT DE TRANSFORMER UNE PARTIE DES DETTES NATIONALES DES PAYS DE L'UE EN DETTES EUROPÉENNES**

## DÉMYTHIFICATION DE LA MAFIA SICILIENNE

### LIVRE



**HISTOIRE DE LA MAFIA. AU-DELÀ DES PRÉJUGÉS**  
de Jean-Yves Fréjigneau, Fayard, 384 pages, 22,90 euros

**E**n Sicile, la Mafia a longtemps coexisté avec son double. Cette organisation criminelle s'est développée en même temps que les discours niant jusqu'à son existence. Ses membres ont masqué leurs actes derrière un folklore construit par une production culturelle massive sur les thèmes mafieux. Les mythes fondateurs de Cosa Nostra se sont superposés aux rares données documentées sur ses origines, tandis que sa violence a laissé derrière elle des énigmes nourrissant fantasmes et hypothèses complotistes, fondées ou non. La Mafia est donc un objet historique difficile à saisir sur lequel les universitaires ne se sont penchés qu'à partir des années 1980.

Dans sa passionnante *Histoire de la Mafia* (Fayard, 384 pages, 22,90 euros), l'historien Jean-Yves Fréjigneau a utilisé les sources disponibles pour délimiter la trajectoire historique d'une organisation secrète. En étudiant l'ombre qu'elle a projetée sur les imaginaires et les discours politiques, il

plonge le lecteur dans une riche culture populaire.

Loin des mythes qui feront remonter la Mafia au XIII<sup>e</sup> siècle, elle est bien plutôt un produit de la modernité, apparue à la faveur des transformations sociales et économiques liées à l'Unité italienne. Lorsque le royaume d'Italie est fondé en 1861 après l'annexion des territoires gouvernés par les Bourbons dans le sud de la Péninsule et en Sicile, la vieille aristocratie agraire décline tandis que monte en puissance une classe de contremaîtres.

**En guerre contre l'Etat**  
Avec des représentants d'autres professions en position dominante par rapport au petit peuple, ils fondent une société secrète, matrice de cette Mafia qui infiltrera bientôt tous les pouvoirs insulaires, Eglise comprise. Elle joue un rôle de contrôle social et, reculant sous le fascisme, s'adapte après-guerre à la nouvelle donne démocratique et capitaliste. Avec le pouvoir politique, elle fait de l'entrisme. Avec l'Etat, elle entend négocier. Jusqu'à ce que des magis-

trats habits par la défense de la République commencent à l'attaquer méthodiquement à l'aube des années 1980.

Leur action conduit la Mafia à entrer en guerre contre l'Etat italien. En 1992, les juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino sont assassinés au cours d'épisodes traumatisques encore abondamment revisités aujourd'hui où ces hommes font figure de martyrs laïcs. Dans les années suivantes, l'organisation criminelle devient une organisation terroriste.

S'ensuit un élan de résistance populaire, un mouvement anti-Mafia que l'auteur assimile à une religion civique, retracant tout en nuances ces années décisives. Pourtant, la Mafia sicilienne existe toujours dans la «zone grise», entre économie légale et illégale. Elle est en tout cas considérablement affaiblie. «La Mafia est un phénomène humain et, en tant que telle, elle a eu un début et elle aura une fin», répétait le juge Falcone. Un phénomène humain dont on peut donc faire l'histoire, pas une créature légendaire. ■

ALLAN KAVAL

## Selfie | PAR SELÇUK





**FRANCE** | CHRONIQUE  
PAR FRANÇOISE FRESSOZ

## Leçon de responsabilité

R alement, en France, les conclusions d'un «conclave» auront été guettées avec autant d'attention. Mardi 17 juin, à moins qu'il ne leur faille quelques jours supplémentaires, les partenaires sociaux qui ont accepté de rester à la table des négociations diront ce qu'ils veulent faire de la réforme des retraites accouchée au forceps en mars 2023 après un mouvement social de forte intensité. L'étroitesse de la table - il manque une organisation patronale, l'U2P, et deux syndicats de salariés, la CGT et FO - n'enlève rien à la portée de l'événement.

Ce qui se joue à travers les résultats de ce conclave, c'est la remise dans le jeu des partenaires sociaux à un moment où la sphère politique apparaît, par contraste, prisonnière de ses postures, en déni de réalité, incapable d'assumer le moindre compromis.

Depuis le début du second mandat d'Emmanuel Macron, le passage de l'âge de départ à 64 ans empoisonne l'atmosphère. Il a suscité contre lui l'unanimité des syndicats, la résistance unitaire de la gauche, celle farouche de l'extrême droite et fissuré la droite qui avait pourtant milité, comme Emmanuel Macron, pour la retraite à 65 ans pendant la campagne présidentielle de 2022.

Les faits sont cependant têtus : en raison du déséquilibre démographique, le régime d'assurance retraite est durablement déficitaire. Non seulement il ne garantit pas aux futures générations le paiement de leurs pensions, mais il participe, comme les dépenses d'assurance-maladie, au creusement des déficits et à l'alourdissement de la dette publique au moment où le pays doit impérativement en reprendre le contrôle sous peine d'être asphyxié par les charges de remboursement.

Ni les avertissements réitérés du premier ministre ni la pédagogie déployée par la Cour des comptes, le Conseil d'orientation des retraites ou le gouverneur de la Banque de France n'ont cependant fait bouger les lignes sur le plan politique : toutes les composantes de la gauche continuent de militer pour l'abrogation de la réforme et le retour à 62 ans en menaçant de censurer le gouvernement s'il n'obtempère pas.

### Dose d'inconsistance

Une résolution, déposée lors de la niche parlementaire du groupe Gauche démocrate et républicaine (qui rassemble les députés communistes et ultramarins), a été votée en ce sens à l'Assemblée nationale, le 5 juin, avec l'appui du Rassemblement national (RN) et la dose d'inconsistance politique qui marque la période. Leurs auteurs savaient que le véhicule législatif choisi ne permettrait pas de remettre en cause la réforme.

Au stade actuel du conclave, une certitude : le retour à 62 ans, exclu publiquement par François Bayrou le 16 mars, ne fait plus partie des exigences des trois syndicats CFDT, CFTC et CFE-CGC restés à la table des négociations. Le maintien à 64 ans, défendu par le Medef apparaît même facialement possible pourvu que les syndicats obtiennent la possibilité d'un départ anticipé pour certaines catégories de salariés, ceux notamment qui ont exercé un métier

**LE MEDEF ET LA CFDT  
ONT JOUÉ UN RÔLE  
MAJEUR POUR QUE LE  
CONCLAVE RÉSISTE  
AUX SOUBRESAUTS ■**

### CE QUI SE JOUE AVEC LE CONCLAVE SUR LES RETRAITES C'EST LA REMISE DANS LE JEU DES PARTENAIRES SOCIAUX

pénible. La question est donc de savoir pourquoi ce qui est resté et reste un sujet de blocage dans le monde politique a pu devenir un enjeu de discussion pour une poignée de partenaires sociaux.

L'issue possible du conclave était en germe dans la déclaration signée le 18 décembre 2024 par trois organisations patronales et quatre syndicats représentatifs sur cinq (hors CGT) dénonçant l'éventualité d'un pays ingouvernable.

Après la chute du gouvernement Barnier, le 4 décembre 2024, et la nomination au poste de premier ministre de François Bayrou le 13 décembre 2024, ce communiqué commun, à l'adresse des responsables politiques, appelait au retour de «la stabilité, la visibilité et la séénité» face au «risque d'une crise économique aux conséquences sociales dramatiques». L'habileté de François Bayrou a été de saisir la perche tendue et d'accompagner le retour dans le jeu des partenaires sociaux au prix d'une ambiguïté qui aurait pu se révéler fatale : proclamée au début «sans totum ni tabou», la discussion autour de la réforme des retraites s'est progressivement resserrée face au mur budgétaire.

Deux acteurs, le Medef et la CFDT, ont joué un rôle majeur pour que le conclave résiste aux soubresauts qu'il a traversés et parvienne à définir son agenda. Du côté patronal, l'intérêt était de tenter de stabiliser l'environnement économique et d'éviter un alourdissement du coût du travail en plein ralentissement de l'activité. Pour la CFDT, l'enjeu était de renouer avec la démarche réformiste du syndicat en surmontant la rupture qui s'était produite entre Emmanuel Macron et Laurent Berger après l'abandon du projet de retraite par points. Le risque était néanmoins grand de rompre avec l'unité syndicale qui avait porté le mouvement social contre l'âge de départ à 64 ans. Pour Marylise Léon, qui a pris la tête du syndicat en juin 2023, le pari ne pourra être gagnant que si la CFDT engrange suffisamment de gains sur la prise en compte de la pénibilité et l'amélioration de la situation des femmes, deux sujets sur lesquels le syndicat a concentré ses revendications.

L'autre dimension affirmée de la démarche est de s'autonomiser du jeu politique à un moment où la verticalité présidentielle est remise en cause sans que le jeu parlementaire s'en trouve débloqué. En cas d'accord, la possibilité que les partenaires sociaux prennent un jour en main la gouvernance du système des retraites n'est pas fermée. De même, leur implication dans la redéfinition du financement de la protection sociale apparaîtra incontournable.

Cette revanche des corps intermédiaires mérite, certes, quelques nuances : les syndicats ont beau se porter mieux que les partis, ils peinent à recruter des adhérents dans le privé et ont de plus en plus de mal à contrôler les soubresauts de la société. Cependant, si le conclave réussit, ceux qui ont tenu bon pourront se targuer d'avoir, par leur leçon de responsabilité, cassé le jeu des postures et des impostures. ■

## AU PARTI SOCIALISTE, LE CONGRÈS DE L'IMPUSSANCE

### ÉDITORIAL



Le congrès de Nancy, qui devait être celui de l'émancipation, s'est déroulé de bout en bout sous l'ombre portée de Jean-Luc Mélenchon, qui a feint de s'en étonner pour mieux s'en réjouir. La synthèse s'est brisée lorsque les partisans du maire de Rouen ont vainement exigé l'assurance écrite qu'il n'y aurait pas d'*«accord national et programmatique»* avec LFI en cas de législatives.

Les difficultés du Parti socialiste à s'affranchir de son encombrant allié ne tiennent pas seulement à la faiblesse de son leadership. Elles découlent du rapport de force électoral qui fait qu'un certain nombre de maires et de députés socialistes ne peuvent espérer se faire élire sans le soutien de Jean-Luc Mélenchon. Elles renvoient à l'incapacité du camp réformiste à faire émerger, sur les décombres du quinquennat de François Hollande, un projet susceptible de concurrencer la rupture défendue par celui qui avait juré un jour de «plumer la volaille socialiste».

Adeptes d'un «socialisme écologique» dont il n'est pas parvenu en sept ans à définir le contenu, Olivier Faure espérait démontrer à Nancy sa capacité à ancrer le PS dans un rassemblement de la gauche suffisamment large pour marginaliser l'*«insoumis»*. La faible dynamique dont il dispose en interne l'expose davantage au procès en dilution. Son rival, Nicolas Mayer-Rossmann, qui plaide pour «une affirmation so-

cialiste» sur un axe beaucoup plus réformiste mais restait flou sur les alliances possibles, n'a pas davantage convaincu.

L'état de division dans lequel se trouve l'ancien parti dominant de la gauche, aujourd'hui réduit à moins de 40 000 militants revendiqués, l'expose à de grandes déconvenues. En désaccord sur la ligne, les socialistes vont avoir le plus grand mal à se doter d'un projet susceptible de renouveler leur identité. Ils vont se retrouver sur la défensive lorsqu'ils devront décider s'ils votent ou non la censure contre le gouvernement de François Bayrou, lorsque celui-ci aura, à la mi-juillet, tracé ses pistes pour tenter de réduire les déficits et la dette.

Cette désunion peut encore être aggravée par les manœuvres qui ont lieu à l'extérieur du parti pour tenter de faire perdurer une gauche de gouvernement. En rupture de ban depuis 2022, l'ancien premier ministre Bernard Cazeneuve vient de s'allier avec le ministre de l'aménagement du territoire, François Rebsamen, pour œuvrer à un rassemblement de la gauche sociale-démocrate en vue de 2027. A la tête de Place publique, Raphaël Glucksmann tente d'élargir à son profit l'électorat de centre gauche qu'il avait réussi à capter lors de la campagne des élections européennes de 2024. Autant de stratégies qui accroissent le risque de dévitalisation, voire de sécession, auquel le PS est désormais exposé. ■

LITTÉRAIRE

Le Monde Nouvel Obs Télérama'

• 21 JUIN •

LAURE ADLER, CONSTANTIN ALEXANDRAKIS, CHRISTINE ANGOT, PÉNÉLOPE BAGIEU, EMMA BECKER, CARYL FEREY, FRANÇOISE GILLARD, LOUISE CHENNEVIÈRE, LUCAS HARARI, REBECCA LIGHIERI, SUSIE MORGENSTERN, OLIVIER NOREK, DENIS PODALYDES, ABEL QUENTIN, BLANDINE RINKEL, LA GRANDE SOPHIE, ALBIN DE LA SIMONE, VANESSA SPRINGORA, GUILLAUME VIRY

ENTRÉE GRATUITE

EN MUSIQUE

POUR MOTS

MARRAINÉ PAR LOLA LAFON

• 22 JUIN •

BERTRAND BELIN, CHRISTELLE DABOS, MARYLINE DESBIOLES, ANDRÉ COMTE-SPONVILLE, SHANE HADDAD, MATHILDE HENZELIN, CATHERINE MEURISSE, MARIE NDIAYE, CAMILLE LAURENS, GUILLAUME POIX, FLORENCE SEYVOS, NEIGE SINNO, ESTHER TEILLARD, ADÈLE YON, GABRIELLA ZALAPI, CORALY ZAHONERO, VALÉRIE ZENATTI

RENCONTRES SUR RÉSERVATION MOT-POUR-MOTS.FR



CHANEL

Région Île-de-France

CNL

CFC

la Villette

DECO

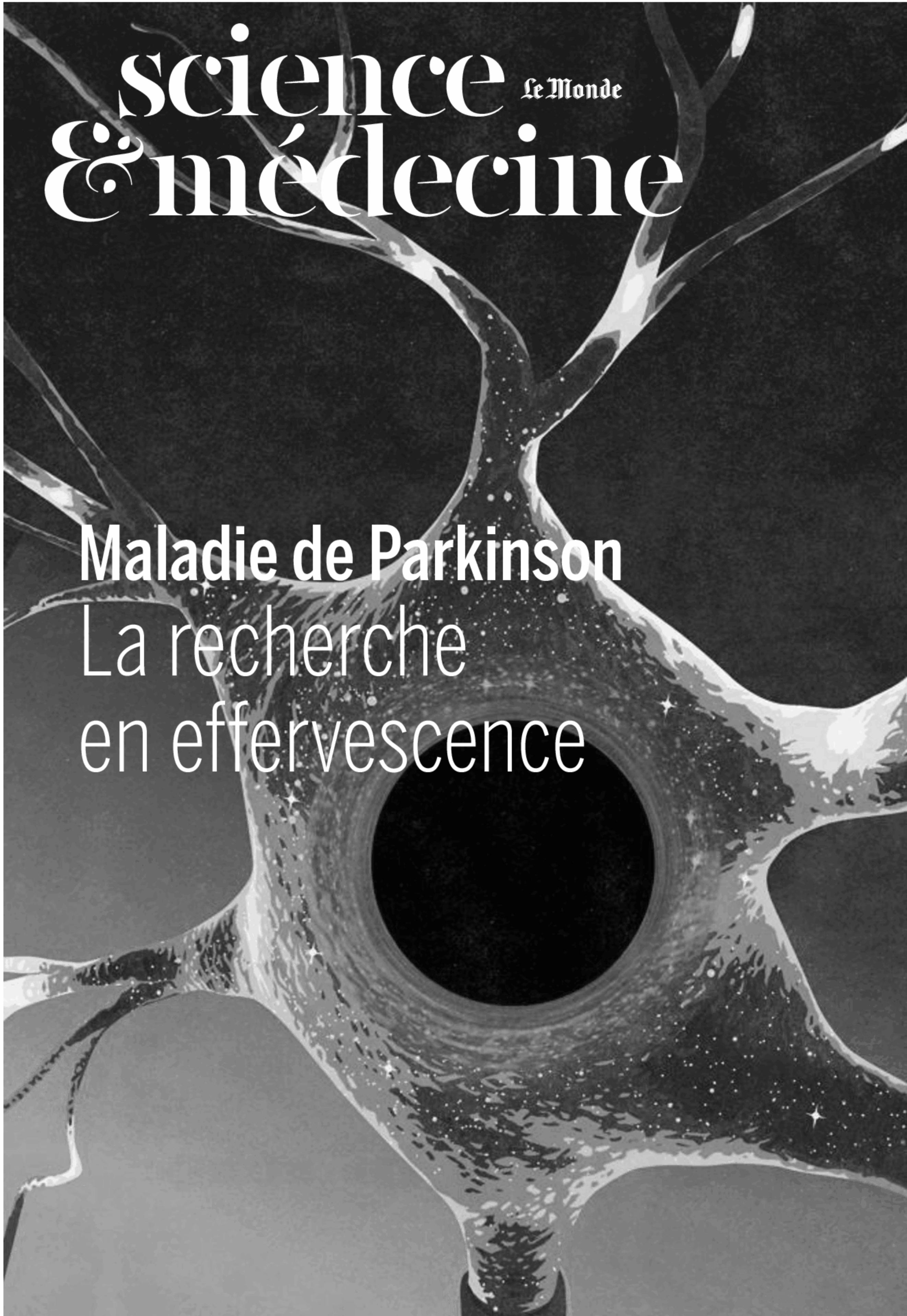
VILLE DE PARIS

DESIGNER

21-22 JUIN

LA VILLETTÉ

# science & médecine Le Monde



## Maladie de Parkinson La recherche en effervescence

SYLVIE BURNOUF

En attendant l'arrivée de traitements qui ralentiraient la progression de cette maladie neurodégénérative, la prise en charge des symptômes s'améliore. Un espoir pour les quelque 200 000 personnes actuellement traitées en France, alors que le nombre de cas augmente de façon inquiétante

**L**a distance était importante, mais Marianne (les prénoms ont été modifiés) n'a pas hésité. Pleine d'espoirs et d'attentes, la sexagénaire a fait la route depuis Poitiers, avec sa sœur, pour ce rendez-vous médical au centre expert Parkinson de la Pitié-Salpêtrière, à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP), dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. «*Moi, ce que je souhaite simplement, c'est que mon état s'améliore un peu... je veux bien tout essayer!*», lance-t-elle au neurologue qui la reçoit, le professeur David Grably. Son bras droit s'agit par saccades, sa jambe aussi par moments, tandis qu'elle raconte son histoire, l'évolution de sa maladie depuis que le diagnostic de Parkinson est tombé pour elle, en 2019. Au départ, ce n'était

qu'un tremblement du majeur – «*celui-là!*», s'exclame-t-elle en brandissant la main droite. Mais la situation est vite devenue très inconfortable, le tremblement se généralisant.

Ce symptôme – emblématique de la maladie de Parkinson, et pourtant pas systématique – est une composante de la « triade motrice » que présentent les patients, avec la lenteur des mouvements (akinésie) et la rigidité musculaire, rappelle Florence Cormier-Dequaire, neurologue et coordinatrice du centre expert. Ces troubles, qui surviennent après une phase asymptomatique de plusieurs années, sont la conséquence de la dégénérescence progressive des neurones dopaminergiques dans le cerveau – en particulier ceux de la substance noire, une région cérébrale clé pour la coordination des mouvements.

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

## Menaces sur les missions astronomiques

Les coupes budgétaires de la NASA voulues par l'administration Trump prévoient l'annulation de dizaines de projets spatiaux

PAGE 2



## Le Palais de la découverte dans l'incertitude

Après le limogeage du président d'Universcience par l'Etat, le projet de réouverture au public de ce fleuron de vulgarisation de la science est remis à plat

PAGE 3



## Entretien L'engagement d'Olivier Goy contre la maladie de Charcot

L'entrepreneur atteint de cette pathologie rare est aujourd'hui ambassadeur de l'Institut du cerveau. Il multiplie les actions pour lever des fonds et porter la voix des malades

PAGE 8

# Des dizaines de missions de la NASA menacées d'annulation

ESPACE - Le projet de budget présenté par la Maison Blanche ampute de moitié les moyens de la recherche astronomique

C'est, par le nombre de programmes touchés, une menace contre la recherche en astronomie sans précédent dans l'histoire. La Maison Blanche a rendu public, le 30 mai, le détail des projets de budget qu'elle souhaite confier aux agences fédérales pour l'année fiscale 2026, dont celui de la NASA. Epais de plusieurs centaines de pages, l'annexe technique publiée par l'administration révèle projet par projet l'allocation des fonds qu'elle défend pour la célèbre agence spatiale américaine. Le moins que l'on puisse dire est que les projets scientifiques menacés de fermeture sont nombreux, tant la baisse des financements est générale dans les quatre « divisions » de la direction des missions spatiales.

Selon les décomptes du *Monde*, 44 missions spatiales actuelles ou futures de l'agence sont menacées d'annulation pure et simple dès 2026, tandis que neuf autres pourraient l'être dans les années suivantes. A cela s'ajoutent 12 missions scientifiques menacées d'une réduction drastique (en moyenne - 60 %) de leurs budgets.

L'annulation la plus emblématique voulue par l'administration Trump concerne la mission Mars Sample Return (MSR), un ambitieux programme qui vise à rapporter sur Terre les dizaines de roches martiennes que collecte le robot Perseverance sur le sol de la Planète rouge depuis 2021. Techniquement très difficile à concevoir, la mission MSR, dont l'Agence spatiale européenne (ESA) est partie prenante, a connu ces dernières années un net dépassement de son budget et de son calendrier, qui a contraint la NASA à réévaluer en 2024 ses options. Celle-ci estime désormais possible de rapporter les échantillons en 2035 pour un coût final de 8 milliards de dollars. L'administration Trump estime que la MSR a « grossièrement dépasse son budget » et propose de la remplacer par l'envoi d'humains sur Mars.

#### Une décision incompréhensible

Dans les tiroirs des scientifiques de la NASA se trouvent également deux missions vers Vénus que l'administration Trump veut supprimer : Davinci et Veritas. La première vise à larguer une sonde dans l'épaisse et toxique atmosphère de la planète afin d'en étudier la composition. La seconde mission ambitionne de cartographier avec une grande précision le relief de la planète pour mieux comprendre son histoire, son volcanisme et son activité tectonique. La NASA n'a plus envoyé de sondes étudier cette planète proche depuis la mission Magellan en 1989, et aucun objet humain ne s'est aventuré sur sa surface depuis la sonde soviétique Venera-14 en 1982.

Autre future mission phare de l'agence : le télescope spatial Nancy-Grace-Roman, chargé, entre autres, d'étudier plus finement la matière noire et découvrir de nouvelles exoplanètes de la taille de la Terre. Celui-ci n'est pas strictement menacé



En 2023, l'équipe internationale de la NASA utilise un paysage volcanique islandais comme substitut de Vénus pour tester des outils de la sonde Veritas. NASA/JPL-CALTECH

d'annulation, étant donné que son assemblage est quasiment terminé, mais l'exécutif a prévu de réduire considérablement les financements octroyés au projet pour les prochaines années. Au lieu des 400 millions de dollars prévus pour parachever l'assemblage en 2026, la Maison Blanche entend lui allouer seulement 157 millions de dollars. Une décision incompréhensible pour Thomas Zurbuchen, qui a dirigé les missions spatiales de l'agence entre 2016 et 2022. L'astrophysicien américain-suisse a estimé, le 5 juin, que le télescope, qui n'a connu ni retard de livraison ni dépassement budgétaire, est « le projet amiral le mieux géré de ces vingt dernières années ». Ces réductions budgétaires pourraient se répercuter sur la qualité des observations du télescope, très attendues par la communauté scientifique.

En plus des missions en cours de développement, la Maison Blanche entend contraindre la NASA à éteindre des sondes déjà opérationnelles, sans hiérarchiser les valeurs scientifiques de leurs différentes missions. Certaines, comme WIND, lancée en 1994 pour étudier le vent solaire, ont largement rempli leurs objectifs scientifiques et ne sont plus jugées cruciales. D'autres transmettent encore des précieuses données, à l'instar de New Horizons, lancée il y a vingt ans et qui, après son survol de Pluton, continue de

s'approcher du milieu interstellaire, ou encore de Maven, qui poursuit ses mesures sur l'atmosphère martienne (une tâche essentielle, quand on sait qu'il faut de nombreuses années d'observation pour obtenir des résultats).

Les coupes ciblent aussi des missions qui n'ont même pas atteint leur cible. Ainsi, la sonde Psyche, qui doit visiter l'astéroïde du même nom à partir de l'été 2029, ou encore la sonde Europa Clipper, qui doit étudier le satellite de Jupiter d'ici avril 2030, pourraient voir leurs budgets drastiquement réduits, de respectivement 47 % et 80 %.

#### 19 projets en commun avec l'ESA

Même des missions prolongées à moindre coût pour remplir des objectifs supplémentaires n'échappent pas aux coups de rabot, à l'image de la mission Osiris-REx, qui est parvenue à ramener sur Terre des échantillons de l'astéroïde Bénou. La NASA avait prévu en 2022 de la réutiliser pour étudier près de l'astéroïde Apophis au moment où celui-ci passera près de la Terre, en avril 2029. Un choix peu onéreux (14,5 millions de dollars par an) qui permet d'amortir un investissement de plus de 1 milliard de dollars, mais que la Maison Blanche remet en cause.

Les coupes ne menacent pas que les projets portés par la NASA, mais également ceux de ses

partenaires historiques et auxquels l'agence américaine contribue, soit financièrement, soit en fournissant des instruments. C'est le cas du rover Rosalind Franklin de l'ESA, destiné à se poser sur la surface martienne en 2028, et pour lequel les Américains doivent fournir, outre le lanceur, plusieurs composants cruciaux.

Lors d'une conférence de presse ayant suivi la tenue du conseil de l'ESA, jeudi 12 juin à Paris, la direction de l'agence a affirmé travailler activement à la recherche de solutions si d'aventure son partenaire américain devait faire défaut – le vote du budget définitif n'étant pas attendu avant novembre. Sur les 19 missions en commun avec la NASA, l'ESA estime être capable technologiquement et financièrement d'« atténuer l'impact » de ce désengagement potentiel pour 16 d'entre elles. En revanche, « trois missions nécessiteraient des mesures de redressement », selon Carole Mundell, la directrice de la science de l'agence : LISA (un observatoire spatial de détection des ondes gravitationnelles), EnVision (qui devra étudier Vénus) et New-Athena (un télescope spatial à rayons X). « Nous devons préparer notre avenir », a déclaré Josef Aschbacher, le directeur général de l'ESA. « Nous étudions tous les impacts possibles. » ■

GARY DAGORN

## « UNE CROYANCE IDÉOLOGIQUE GUIDE LA POLITIQUE SPATIALE »

Casey Dreier est le responsable du plaidoyer de la Planetary Society, une organisation à but non lucratif indépendante américaine, fondée en 1980, et qui soutient la recherche scientifique en matière d'astronomie. Il revient sur les conséquences potentielles qu'aurait la proposition de budget mise sur la table le 30 mai par l'administration Trump pour la NASA.

**Le budget de la NASA voulu par l'administration Trump pour l'année fiscale 2026 s'élève à 18,8 milliards de dollars, soit une diminution de 24 % du budget actuel. Quelles seraient les conséquences pour l'agence spatiale ?**

Cette coupe budgétaire serait la plus importante de l'histoire de la NASA. Elle aurait pour conséquence de transformer l'agence à bien des égards, principalement pour les missions robotisées, mais aussi pour l'aéronautique en raison de la réduction des dépenses dans le développement des technologies. Si elle a lieu, il s'agirait d'une restructuration historique de l'agence, qui aurait

de graves conséquences pour la recherche scientifique et sur ses capacités technologiques.

**A supposer que ce budget soit approuvé par le Congrès, ces réductions menacent-elles les dix centres de recherche de la NASA ?**

Tous subiraient des réductions plus ou moins importantes, allant de 20 % à 50 % de leurs effectifs. Cela ferait de beaucoup de ces centres des villes fantômes. Aucune proposition de fermeture n'a été faite cette année, mais il est clair que cette idée pourrait être mise sur le tapis d'ici un an ou deux.

C'est dur de faire comprendre à quel point ces propositions sont drastiques dans l'histoire de la NASA. La seule période comparable est celle des années post-Apollo, mais elles correspondaient à la fin d'un programme massif. Aujourd'hui, la NASA est censée mener à bien un programme lunaire et un programme martien... Tout en licenciant une partie de ses effectifs.

**La NASA peut-elle progresser en termes d'exploration**

**humaine tout en réduisant d'autres dépenses ?**

En théorie, oui, car cette proposition de budget réoriente des fonds, essentiellement de la science vers les capacités d'exploration humaine. Mais je pense qu'elle sous-estime la difficulté d'envoyer des humains sur Mars. Et les fonds qu'elle a prévus pour le faire sont si dérisoires par rapport aux sommes qu'il faudra vraiment mobiliser que ce transfert ne fait pas ici une grande différence, alors qu'il est catastrophique pour les sciences.

Sur de nombreux aspects, ce budget se contredit tout seul : il prétend être ambitieux en termes de vols habités tout en réduisant la capacité de la NASA à les mener réellement à bien – ce qui la contraint à espérer que le secteur privé vienne combler cette lacune, alors qu'il n'a pas encore fait ses preuves en la matière.

**L'administration Trump pense-t-elle réellement que des sociétés commerciales comme SpaceX peuvent faire autant que la NASA pour beaucoup moins cher ?**

Oui, on peut le dire. Et c'est évidemment Elon Musk qui a promu cette idée. Mais cela va plus loin que lui désormais. Une grande partie de la communauté spatiale croit que le marché produira toujours une solution plus efficace et moins chère que ce que la NASA a été capable de faire. C'est vrai pour les lancements en orbite basse, mais c'est encore très incertain en ce qui concerne l'alunissage de charges utiles – qui n'a réussi jusqu'à présent qu'une seule fois sur cinq. Et il est très discutable d'affirmer que cela fonctionnera sur Mars, qui est beaucoup plus éloignée.

Les investissements sont tellement plus élevés et la rentabilité tellement plus incertaine que cela n'a pas forcément de sens. Mais c'est cette croyance idéologique qui guide désormais l'ensemble du programme spatial américain. Cela fonctionnera peut-être, mais c'est un énorme pari. Et encore une fois, un très lourd prix à payer, puisque cela revient à casser ce que la NASA fait de mieux, à savoir ces missions scientifiques qui n'ont aucune rentabilité et que le service public est là pour réaliser.

**Ce ne serait pas la première fois que le Congrès rétablit le financement du programme spatial américain. Les membres du Congrès soutiennent-ils le budget scientifique de la NASA ?**

En général, la recherche scientifique est soutenue par le Congrès, mais ce n'est pas ce que ses membres vont réellement prioriser. Certes, ce budget est très impopulaire, et on a entendu de nombreux Républicains dire que le projet de loi serait enterré à son arrivée au Congrès. Mais en fait, beaucoup d'entre eux ne s'y opposent pas publiquement en raison des rapports de force au sein de leur parti.

L'autre problème est que l'année fiscale américaine commence le 1<sup>er</sup> octobre, mais personne ne pense que le Congrès aura voté le budget à cette date – ça n'a pas été fait depuis la fin des années 1990. Ce qui implique juridiquement que le budget de la Maison Blanche pourrait temporairement entrer en vigueur.

**Les sénateurs républicains, par l'intermédiaire de Ted Cruz, proposent un fonds**

**pluriannuel de 10 milliards de dollars à ajouter au budget de la NASA afin de sauver les principaux éléments du programme Artemis. Que pensez-vous de cette proposition ?**

Il s'agit là de vols habités, non de science. Mais si cette proposition est adoptée, il pourrait y avoir une plus grande marge de manœuvre pour rétablir le financement de la science, car les vols habités seraient alors pris en charge dans une enveloppe distincte.

Le problème principal est plutôt à chercher dans l'absence de consensus autour de ce budget. Il n'y a personne à la tête de l'agence pour vendre ce projet. Aucun programme spatial ne se réalise sur un seul mandat. L'Espace est trop vaste et trop complexe, comme l'est l'envoi d'humains sur Mars. Cela ne peut pas se faire en quatre ans. Vous devez mettre en place vos programmes spatiaux de façon à les confier aux administrations futures, qui les termineront pour vous. Et si vous ne parvenez pas à créer un consensus autour de ces programmes, ils échoueront. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR G. DN**

# Le gouvernement tente de rassurer sur le Palais de la découverte

MUSÉE - L'avenir de ce fleuron de la vulgarisation a été revu en catimini, suscitant l'inquiétude du personnel et du monde scientifique

**A** près le limogeage surprise en conseil des ministres, jeudi 12 juin, de Bruno Maquart, qui préside Universcience, l'établissement public chapeautant le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie, l'heure est au déniage. Philippe Baptiste, ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, se veut rassurant et affirme au *Monde* que « *le Palais de la découverte est un lieu emblématique pour découvrir les sciences du monde et doit le rester* ». S'empressant d'ajouter : « *Mais il doit vivre dans son temps.* »

En réalité, c'est bel et bien une remise en cause profonde du projet de rénovation de ce fleuron de la vulgarisation scientifique installé en 1937 au sein du palais d'Antin, au Grand Palais, qui a été

décidée en catimini par le gouvernement. Fermé depuis quatre ans, le Palais de la découverte devait rouvrir en 2026. Mais les conditions de sa réouverture au public, le calendrier, et la nature même du contenu semblent aujourd'hui bien incertains.

Bruno Maquart avait lancé un projet pharaonique de rénovation de la Cité des sciences, validé par le gouvernement, dont le budget se montait, selon le ministère de la culture, à 1,4 milliard d'euros. Pour réduire considérablement la facture, Universcience avait lancé le 27 janvier un appel d'offres pour un marché d'études prospectives de la rénovation architecturale du site. Sur fond d'une rivalité avec son voisin, Didier Fusillier, le président du Grand Palais qui ne cachait plus son appétit d'élargir sa

gestion à l'ensemble du bâtiment, le patron d'Universcience a perdu le soutien de la Rue de Valois qui a fini par avoir sa tête.

#### « Rien n'est acté »

Alors que les personnels sont dans le flou total sur leur avenir, rien ne transparaît des intentions du gouvernement. « *Rien n'est acté. Différents scénarios bâti-métriques sont à l'étude* », affirmait ces derniers jours l'entourage de Rachida Dati, la ministre de la culture. Un rapport sur le modèle économique d'Universcience a été commandé il y a deux semaines.

Si la charge est partie du ministère de la culture, c'est au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche que revient donc la délicate mission du déniage. A la question du maintien

ou non du Palais de la découverte dans Universcience, Philippe Baptiste botte en touche. « *Ce que la communauté scientifique demande, ce n'est pas quelle structure administrative va piloter cet établissement mais ce qu'on va y voir* », explique-t-il au *Monde*. La dimension scientifique est fondamentale et doit être ouverte sur le monde, tenir compte des problématiques nouvelles, du changement climatique, de l'intelligence artificielle. Il faut un lieu emblématique pour parler de la science, ça ne veut pas dire qu'il faut parler de la même manière qu'avant. »

Alors que la communauté scientifique s'inquiétait de plus en plus bruyamment des incertitudes sur le devenir de ce lieu, une remise à plat du dossier est opérée. Le gouvernement ne re-

part officiellement pas d'une feuille blanche, mais ne se sent pas lié par le projet auquel travaillaient depuis trois ans les équipes du Palais de la découverte avec le soutien de leurs tutelles. « *Ils n'ont pas travaillé pour rien* », affirme Philippe Baptiste. Cela viendra enrichir la future proposition. »

Quel sera ce futur projet ? Qui le portera ? Le Palais de la découverte, axé sur les sciences fondamentales, sera-t-il fondu dans la Cité des sciences, dont l'identité est celle des sciences appliquées ? Tout semble possible. Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche évoque de nombreuses pistes sans vraiment définir un projet. « *Le Palais de la découverte restera un lieu de sciences, mais rien n'empêchera*

*de mélanger les sujets, de faire des expositions art et science. Il doit être un lieu ouvert, où l'intelligence artificielle peut jouer un rôle fondamental* », dit-il.

Quant à la distinction entre un espace consacré aux phénomènes physiques ou biologiques, et un espace dévolu aux sciences appliquées, le ministre estime que « *cela ne correspond pas à l'organisation de la vie scientifique, on est dans un continuum très fort* ». ■

Une chose semble certaine en tout cas : « *C'est le moment d'avoir un nouveau souffle, un nouveau projet, une nouvelle direction* », justifie Philippe Baptiste. Mais il n'est pas sûr que cela suffise, en l'état, à rassurer les personnels et la communauté scientifique. ■

ROXANA AZIMI

## Surveiller de près les cellules miroirs

ÉTHIQUE - Un symposium international a lancé, à Paris, la réflexion sur la création de ces formes de vie synthétiques à très haut risque

**P**our discuter de la menace que ferait peser sur la vie sur Terre la synthèse de cellules miroirs, lors d'un symposium qui s'est tenu les 12 et 13 juin, l'Institut Pasteur, à Paris, était le lieu idéal. N'est-ce pas Louis Pasteur qui, en 1848, a découvert que certaines molécules, comme le tartrate de vin, peuvent exister selon deux configurations spatiales, identiques à ce détail près qu'elles représentent la vue en miroir l'une de l'autre ? C'est la chiralité, en référence au mot grec « *kheir* », qui désigne la main, dont chacune est superposable à l'autre, vue dans un miroir.

Il se trouve que la vie telle qu'on la connaît s'est développée d'un seul côté du miroir. Que se passerait-il si l'on produisait une bactérie dont toute la machinerie cellulaire serait la version spéculaire d'une *Escherichia coli*, par exemple ? « *Lors d'un atelier de la National Science Foundation américaine, en 2019, qui réunissait 80 spécialistes de biologie de synthèse pour réfléchir à des projets novateurs, pas un d'entre nous n'a émis d'objection lorsqu'on a estimé que ce serait une idée formidable de créer une forme de vie en miroir* », se souvient John Glass, du John Craig Venter Institute (JCVI) de La Jolla, en Californie.

Cinq ans plus tard, en décembre 2024, il faisait pourtant partie des 38 signataires, dont deux Prix Nobel, d'un article dans la revue *Science* appelant à ne pas créer d'organismes miroirs. Dans l'intervalle, certains protagonistes ont pris conscience des risques de réplication incontrôlée, susceptible de mettre en danger toutes les formes de vie sur Terre. Assorti d'un rapport technique de 300 pages, cet article appellait à une discussion élargie sur la façon de prévenir une telle perspective.

Le symposium organisé à Paris était donc la première étape d'une série de rencontres prévues à Manchester (Royaume-Uni), à l'automne 2025, et à Singapour, au printemps 2026, organisées par le Mirror Biology Dialogues Fund et financées par des fondations philanthropiques américaines. L'originalité de cette démarche est qu'elle concerne un risque

que chacun estime encore lointain. De l'avis général, il faudrait dix à trente ans de travaux pour aboutir à la création de cellules miroirs fonctionnelles. Il est aussi remarquable que la discussion ait été amorcée par ceux-là mêmes qui auraient pu bénéficier de financements sur la biologie miroir.

#### « Faire les choses bien »

« *Je vois un avenir pour le développement de molécules miroirs, qui peuvent avoir un intérêt thérapeutique majeur* », indique John Glass. Mais pas pour les organismes miroirs, qui représentent un risque sans précédent. S'ils s'échapperaient dans la nature, nous pourrions être fous ! » Tout l'enjeu des discussions est de permettre à la biologie de synthèse de progresser sans favoriser leur avènement.

Mais quels sont donc ces risques, parfois qualifiés d'« existentiels », pour la vie sur Terre telle que nous la connaissons ?

Les défenses immunitaires du corps humain, et du reste du vivant, seraient prises en défaut, a résumé le microbiologiste et immunologue David Relman (université Stanford). En conclusion, a-t-il indiqué, « *le risque est plausible, et, combiné à la magnitude d'une telle menace, cela doit nous conduire à ne pas aller dans cette direction* ». Les éthiciens ont toujours rêvé de pouvoir discuter des risques liés à l'activité scientifique avant qu'ils adviennent. C'est ici le cas, dit-il, mais « *la fenêtre pour le faire n'est pas extensible* ». « *Nous avons l'occasion de montrer que les scientifiques peuvent discuter des risques, reconnaître leurs responsabilités, accepter des limites à leur pouvoir* », a-t-il plaidé. Nous pouvons reconstruire la confiance du public et démontrer la volonté des scientifiques de faire les choses bien. »

« *Tout le monde est d'accord sur le fait de ne pas créer des cellules miroirs* », constate le neuroscientifique Hervé Chneiweiss, président du comité d'éthique de l'Inserm, qui a lui aussi participé aux discussions. Ce qui ne fait pas l'unanimité, c'est la ligne rouge. » Rendez-vous est donné à Manchester pour la suite des discussions. ■

HERVÉ MORIN

## FONDATION GROUPAMA : FAIRE LA LUMIÈRE SUR LES MALADIES RARES

Les maladies rares recouvrent une équation complexe. Chaque pathologie concerne peu de personnes, mais leur grand nombre — 7 000 maladies connues — fait qu'elles touchent 3 millions de Français, soit presque autant que le cancer. Malgré ces chiffres édifiants, ces maladies restent méconnues du grand public, et encore très souvent du corps médical. C'est pour participer à résoudre cet enjeu majeur de santé publique et de société que la Fondation Groupama a vu le jour il y a 25 ans, portée par une ambition aussi simple à saisir que difficile à réaliser : « *Vaincre les maladies rares* ». ■

### 25 ANS D'ENGAGEMENT POUR LES PATIENTS ET LA RECHERCHE

Convaincues qu'aucune maladie n'est trop rare pour être prise en compte, les équipes de la Fondation Groupama focalisent aujourd'hui leurs efforts sur deux enjeux : faire avancer la recherche et améliorer les parcours de vie des patients. Le premier volet est fondamental, car 94 % des maladies rares ne bénéficient pas encore de traitement curatif. Alors que 84 % d'entre elles affectent moins d'une personne sur 1 000 000, il est à la fois essentiel et complexe de trouver des financements pour faire bouger les lignes. Nombreuses et relativement méconnues, les maladies rares se caractérisent encore aujourd'hui par des phénomènes d'errance en termes de diagnostic. Les patients attendent en moyenne 4 ans pour obtenir un diagnostic, et malgré les progrès de la recherche, les situations d'impasse restent répandues.

La question de l'accompagnement des patients et de leur entourage est tout aussi centrale. Souvent synonymes de handicap, voire de polyhandicap, les maladies rares se traduisent par de grandes difficultés pour les patients et leurs familles au quotidien. Il existe encore peu de structures pour accueillir les malades et il reste difficile de trouver du personnel médical et paramédical de ville pour accompagner les soins. C'est pourquoi la Fondation Groupama a créé le Prix de l'innovation sociale et le Prix du public, qui ont tous pour objectif de financer des initiatives qui changent la donne dans le quotidien des malades.

#### LE REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

Forte de 25 ans d'existence et de 1440 projets soutenus, la Fondation Groupama promeut une vision tournée vers l'avenir. Aujourd'hui, cet avenir est porté par le 4<sup>e</sup> Plan national maladies rares (PNMR) lancé en début d'année par l'Etat. Ce dernier structure les actions à venir de la communauté française des maladies rares, en mettant la priorité sur l'amélioration du parcours de vie des patients, l'accélération des diagnostics, la promotion de l'accès aux traitements ou le développement des biobanques<sup>1</sup>.

Dans ce contexte, la Fondation Groupama poursuit son effort de soutien aux CHU, aux universités ou aux équipes de chercheurs sur



l'ensemble du territoire français. Parmi des dizaines d'exemples, on peut citer l'Inserm et une équipe nantaise, qui développent de nouveaux outils pour le traitement de ciliopathies sensorielles (maladies génétiques rares) ou l'équipe MIRCADE qui mène ses recherches sur les cancers pédiatriques (foie, rein et tronc cérébral) à l'Institut de recherche en oncologie BRIC - U1312, Université de Bordeaux, Inserm. De l'Institut Pasteur au GIS Institut Blood and Brain de Caen, en passant par plusieurs CHU, de nombreuses institutions sont également soutenues par la Fondation afin de développer de nouveaux traitements ou des outils de diagnostic... Plus spécifiquement, la Fondation Groupama a créé un Prix de recherche maladies rares doté de 500 000 €. Il permet de soutenir pendant 5 ans un projet innovant porté par un chercheur confirmé. Les trois derniers lauréats couvrent des spécialités variées et prometteuses. Delphine Delacour, première lauréate en 2017, a pu mener des travaux pour caractériser la dysplasie épithéliale intestinale, une pathologie infantile rare et souvent mortelle, tout en développant une puce intestinale biomimétique pour faciliter les études en laboratoire. Frédéric Michon, chercheur Inserm de l'Institut des neurosciences de Montpellier et lauréat en 2022, travaille quant à lui sur l'aniridie, une maladie rare de l'œil qui se caractérise par une absence totale ou partielle de l'iris, entraînant la cécité. Il se fixe pour objectif de proposer de nouveaux outils de diagnostic et des traitements pour retarder la détérioration de la cornée. Enfin, Jérémie Gautheron, lauréat en 2025, dédie ses travaux à la recherche d'un traitement potentiel contre la cholangiite sclérosante primitive, une maladie hépatique grave pour laquelle la transplantation hépatique reste la seule option curative, avec toutefois un risque de récidive dans près d'un tiers des cas. Acteur privé de référence dans la lutte contre les maladies rares, la Fondation Groupama met l'ensemble des moyens dont elle dispose au service d'un écosystème solidaire, dont l'ambition s'étend de la recherche clinique visant à développer des pistes thérapeutiques ou des outils de diagnostic jusqu'aux projets d'amélioration du quotidien des patients et de leur famille.

<sup>1</sup> Les biobanques prennent en charge « la gouvernance, la gestion et la conservation des ressources biologiques, telles que les cellules vivantes, les virus, les bactéries et les champignons, ainsi que les données qui leur sont associées ».

# Le temps de la science, l'impatience des malades de Parkinson

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Environ 200 000 personnes en France sont traitées pour cette maladie neurodégénérative, la deuxième plus fréquente après Alzheimer. Quelque 25 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Les premières années, la prise d'un traitement par l'évodopa (précurseur de la dopamine) ou agonistes dopaminergiques (qui miment son effet) permet de réduire efficacement les symptômes moteurs en compensant le déficit induit par la perte neuronale.

Ce fut le cas de Marianne, pendant près de six ans. « [Mais], en février, la situation est devenue ingérable, ma tête ne tenait plus, mes pieds restaient collés au sol, je ne pouvais plus bouger... J'ai fait quatre chutes en cinq jours : j'étais debout et d'un coup, pouf, je tombais », décrit-elle. Son neurologue de Poitiers a alors augmenté ses doses de l'évodopa, ce qui a amélioré son état de façon considérable. Mais les tremblements ont persisté. C'est pourquoi il l'a dirigée vers le centre de la Pitié-Salpêtrière, le seul des 26 centres experts Parkinson français à pratiquer – depuis 2023 – des ultrasons focalisés à haute intensité. Cette technique, qui vise à supprimer les tremblements en réalisant des petites lésions dans le thalamus (ce qui neutralise la suractivation de certains circuits neuronaux à l'origine des tremblements), a l'avantage de ne pas nécessiter d'ouverture de la boîte crânienne.

« On procède à des destructions tissulaires très localisées, avec une précision millimétrique, qui vont modifier le fonctionnement des structures cérébrales profondes », explique à sa patiente David Grabi. Mais il prévient : les lésions sont irréversibles, et de facto, les effets thérapeutiques sont indésirables aussi.

Il l'examine alors, motricité, posture, réflexes... et finit par trancher : « Pour vous, les ultrasons, ce n'est pas un très bon calcul... » Car Marianne ne présente pas que des tremblements, elle souffre

aussi d'autres troubles, dont des mouvements involontaires anormaux (une dyskinésie), qui ne seront pas résolus par des lésions du thalamus. Elle devrait donc, même en cas d'intervention, continuer à prendre des médicaments.

## Neurostimulation

Mais d'autres solutions existent pour les patients qui, comme elle, ont atteint un stade plus avancé de la maladie et ne répondent plus de façon satisfaisante aux traitements dopaminergiques oraux. « La moitié des patients sous l'évodopa ont des complications au bout de cinq ans de traitement, précise David Devos, neurologue au CHU de Lille. Cela se traduit par une fluctuation entre des moments où ils sont bien, d'autres où ils présentent des mouvements involontaires liés à un surdosage, et d'autres encore où les symptômes reviennent. »

Le recours à la stimulation cérébrale profonde est une autre option. Cette technique, plus invasive puisqu'elle nécessite l'implantation d'électrodes dans le cerveau, consiste à envoyer des impulsions électriques – le plus souvent dans le noyau subthalamique – pour restaurer le fonctionnement des réseaux neuronaux. Cela induit une stimulation dopaminergique continue, qui abolit le phénomène de fluctuations.

Cette approche thérapeutique conduit à une « amélioration notable de l'akinésie, de la rigidité des muscles et des mouvements, et du tremblement,

explique Stephan Chabardès (CHU de Grenoble, université Grenoble-Alpes et Clinatec). Dans 50 % à 60 % des cas, cela permet de réduire considérablement la prise de médicaments. » Son déploiement a été une « avancée majeure dans le traitement de la maladie de Parkinson, témoigne David Grabi. La qualité de vie de certains patients s'en est trouvée radicalement changée ». ■

Mise au point au début des années 1990, la neurostimulation est devenue de plus en plus précise et accessible au fil des ans. L'utilisation de bras robotisés pour placer les sondes avec « beaucoup plus de précision », le recours à des outils de visualisation par IRM plus performants pour mieux cibler le noyau subthalamique et « réduire le temps opératoire », ou encore l'utilisation d'électrodes directionnelles sont autant d'avancées qui ont amélioré les résultats de l'intervention, détaille Stephan Chabardès.

« Mais surtout, comme on a acquis de l'expérience et qu'on dispose maintenant d'outils pour améliorer la précision du geste chirurgical, on peut opérer sous anesthésie générale, ce qui est beaucoup plus confortable pour le patient », fait valoir le neurochirurgien. Fini le temps où il fallait faire participer le patient pendant la chirurgie pour cibler avec justesse la zone à stimuler, ce qui n'était possible qu'avec une anesthésie locale... ■

## Nouveaux modes d'administration

Plusieurs équipes de chercheurs planchent par ailleurs sur un principe de « stimulation en boucle fermée », par lequel il serait possible d'enregistrer des activités neuronales, de les transformer en signal mathématique [qui serait corrélé à l'état clinique du patient], et de déclencher la stimulation lorsque le patient en a besoin », note le professeur Chabardès, qui s'attend à voir émerger des résultats positifs au cours des prochains mois ou des prochaines années. Pour l'heure, c'est le neurologue qui ajuste les réglages du stimulateur en fonction

de l'état du patient et de la progression de ses symptômes.

Néanmoins, les critères d'éligibilité à la stimulation cérébrale profonde sont stricts : seuls 10 % des patients parkinsoniens peuvent en bénéficier. « Et certains d'entre eux refusent de se faire opérer quoi qu'il arrive, même si leur profil est bon », souligne Florence Cormier-Dequaire. Cela joue dans le choix du traitement,

## « LE RECOURS À LA STIMULATION CÉRÉBRALE PROFONDE A ÉTÉ UNE AVANCÉE MAJEURE »

DAVID GRABI  
NEUROLOGUE, HÔPITAL  
DE LA PITIÉ-SALPÉTRIÈRE, PARIS

## LE POIDS DES TOXIQUES ENVIRONNEMENTAUX

Pourquoi moi ? A l'annonce d'un diagnostic de maladie de Parkinson, la question est récurrente. Est-ce à cause de l'âge, des gènes, de la pollution de l'environnement, du mode de vie... voire d'un peu tout ça ? « C'est une frustration pour les patients de ne pas avoir de réponse claire à cette question », témoigne David Grabi, neurologue au centre expert Parkinson de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris (AP-HP). Surtout s'ils sont plus jeunes que l'image qu'ils se font de l'âge des personnes touchées par la maladie, et qu'ils n'ont pas d'antécédents familiaux identifiables. »

Les formes génétiques pures, liées à la mutation d'un gène et héréditaires, ne représentent, en effet, que 5 % des cas. Dans les 95 % restants, le risque de développer cette maladie neurodégénérative, dont la prévalence augmente avec l'âge, est le résultat d'une « équation avec plein d'inconnues », souligne David Devos, neurologue au CHU de Lille et à l'Inserm. Pour chaque personne, il y a au moins une centaine de causes, mises en équation et pondérées, qui entrent en jeu pour expliquer qu'après dix ou quinze ans de mécanismes de compensation du

corps la perte de neurones sera suffisamment importante pour que les signes cliniques apparaissent. »

Mieux comprendre les facteurs de risque et, dès lors, identifier des leviers en matière de prévention est d'autant plus crucial qu'il n'existe, pour l'heure, aucun traitement permettant de guérir de la maladie, ni même d'en ralentir l'évolution, et que le nombre de personnes concernées dans le monde – environ 12 millions en 2021 – devrait plus que doubler d'ici à 2050.

### Surrisque en région viticole

« Les patients se demandent souvent s'ils ne sont pas un peu les victimes de l'environnement... », atteste David Grabi. Et il est vrai qu'une part non négligeable du risque, encore mal expliquée, pourrait être déterminée par l'environnement. » Pour Bastiaan Bloem, professeur de neurologie et directeur du centre expert sur la maladie de Parkinson au centre médical universitaire Radboud de Nimègue (Pays-Bas), l'exposition aux polluants environnementaux serait même une cause majeure de la maladie. Les facteurs de prédisposition génétique « agissent en interaction avec les toxiques environnementaux »,

c'est-à-dire que « leur rôle principal serait d'augmenter le risque qu'une neurotoxicité se produise après une exposition à des produits chimiques », pointe-t-il.

Encore débattu il y a quelques années, l'impact des pesticides est désormais indiscutable. En France, la maladie de Parkinson a d'ailleurs été reconnue en 2012 comme maladie professionnelle chez les agriculteurs manipulant ces produits. « On a beaucoup travaillé sur ce sujet ces dernières années, et nos études montrent qu'en France le risque de maladie de Parkinson est augmenté d'environ 80 % chez les agriculteurs », explique Alexis Elbaz, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et directeur de recherche Inserm au Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations, à Villejuif. Ses travaux ont aussi révélé que « les personnes vivant dans des régions très rurales, et notamment très viticoles » présentaient, elles aussi, un surrisque de maladie de Parkinson, même s'il était moins prononcé que chez les agriculteurs.

« On sait que plus on est exposé, plus le risque est important, commente M. Elbaz. En revanche, il est très difficile d'identifier précisément les molécules en cause,

car les agriculteurs ont été au contact de dizaines de produits tout au long de leur vie. Ce sont les études en laboratoire menées en parallèle qui permettent dès lors de mieux comprendre si tel ou tel pesticide est neurotoxique. »

Paraquat, roténone ou dieldrine en sont quelques exemples. Des produits anciens, pour la plupart interdits – du moins en France. Car les effets que l'on mesure aujourd'hui sont, en réalité, le reflet d'une exposition passée, remontant parfois à plusieurs décennies. Cela signifie que « l'on ne sait pas du tout quelles sont les risques associés aux molécules plus récentes, comme les très discutés fongicides SDHI [inhibiteurs de la succinate déshydrogénase], car les personnes qui sont malades aujourd'hui ne les utilisaient pas à l'époque », explique Alexis Elbaz. Il faudra encore plusieurs années avant d'en mesurer les effets sur le risque de Parkinson. »

« Il est urgent de prendre les mesures nécessaires pour réduire l'utilisation de ces substances », plaide Amandine Lagarde, directrice générale de France Parkinson. Fin 2023, l'association a fait partie des voix qui se sont élevées contre la réautorisation du controversé herbicide glyphosate par la Com-

mission européenne, brandissant l'argument du principe de précaution. « Certes, le glyphosate n'a pas fait partie, pour le moment, des substances qui ont été directement incriminées dans la maladie de Parkinson, mais on sait qu'il en a toutes les composantes potentielles », résume Mme Lagarde.

« Les solvants, c'est monstrueux » A côté des pesticides, une autre molécule inquiète de plus en plus les chercheurs : le trichloroéthylène. Ce solvant industriel très commun, utilisé pour le dégraissage et le nettoyage des métaux, est aussi présent dans certains produits d'entretien, peintures ou vernis. Son rôle dans la maladie de Parkinson a notamment été observé dans une étude récente révélant que les vétérans américains exposés au trichloroéthylène durant leur service militaire – à cause d'une contamination de l'eau – présentaient un risque de maladie de Parkinson augmenté de 70 % par rapport à ceux qui avaient servi dans une base militaire non polluée.

« Les solvants, c'est monstrueux, c'est très mauvais pour tous les lipides et donc pour le cerveau, qui est une motte de beurre », commente David Devos, rappelant

que le trichloroéthylène était autrefois utilisé pour le lavage à sec dans les pressings – il a depuis été remplacé par un autre solvant, le perchloroéthylène, dont les effets sur la santé inquiètent également. Le chercheur lillois s'intéresse, par ailleurs, à l'effet des PFAS, ces polluants éternels aux propriétés antiaadiatives et imperméabilisantes qui sont contenus dans de nombreux produits du quotidien. « Ces molécules ont une vraie toxicité sur les lipides, on pense donc qu'elles pourraient figurer parmi les nombreux facteurs qui interviennent dans le risque de la maladie », explique-t-il.

Face à la pollution de l'environnement, comment faire pour limiter les risques ? Consommer des aliments non traités, répond Bastiaan Bloem, mais aussi « devenir des citoyens activistes » en exigeant l'application du principe de précaution, pour amener à une généralisation de l'agriculture biologique. D'autant qu'il est urgent d'agir. « On travaille sans relâche pour trouver des nouveaux traitements, mais si, en parallèle, on intoxique sans arrêt la population, cela ne va pas », déplore David Devos. ■

SY.BU



STEFANIA INFANTE



*tout comme leur âge, leurs comorbidités ou le type de maladie...»*

Ces patients peuvent alors opter pour un système de pompe sous-cutanée ou intra-intestinale qui délivre en continu le traitement médicamenteux. Si certaines d'entre elles existent depuis trente ans, on constate là aussi des évolutions récentes, avec par exemple l'arrivée, en novembre 2024, d'une pompe sous-cutanée à lévodopa. Son profil de tolérance est «théoriquement meilleur» que celui de la pompe typiquement utilisée, à base d'agonistes dopaminergiques – des molécules qui posent parfois des problèmes de tolérance cognitive et psychiatrique, notamment «autour du contrôle des addictions», indique Florence Cormier-Dequaire. «On commence à avoir les premiers retours de patients, fait savoir à ce propos Amandine Lagarde, directrice générale de l'association France Parkinson. Les résultats sont, comme toujours, très dépendants de chaque personne : pour certains, c'est bien mieux, et pour d'autres, malheureusement, cela ne fonctionne pas. Cela reste donc une alternative parmi d'autres, mais qui élargit le champ des moyens thérapeutiques.»

#### Ni guérir ni même ralentir

«On progresse beaucoup sur les modes d'administration de la lévodopa et la capacité à l'utiliser de manière appropriée, estime le professeur Grabi. Cela permet d'étirer ses bénéfices sur une période plus longue et de répondre à des situations très complexes de gestion thérapeutique parfois intenables.»

Un nouveau mode d'administration – directement dans le cerveau – pourrait d'ailleurs bientôt compléter ce panel. C'est tout l'objet des recherches de David Devos et de ses collègues, à Lille, qui ont voulu contourner un inconvénient majeur de la dopamine : elle ne passe pas la barrière hémato-encéphalique. Cela explique pourquoi on lui préfère son précurseur, la lévodopa, qui, elle, peut franchir cette barrière protectrice du cerveau avant d'être transformée en dopamine.

Les résultats des premiers essais menés chez 12 patients, publiés en janvier dans la revue *Nature Medicine*, sont prometteurs : l'injection de dopamine anaérobie (en milieu sans oxygène), ou A-dopamine, directement dans le cerveau s'est montrée plus efficace pour soigner les symptômes moteurs des patients que la prise d'un traitement antiparkinsonien oral. «L'A-dopamine intracérébrale fonctionne remarquablement et est bien tolérée, assure David Devos, qui espère lancer, en 2026, un essai de plus grande ampleur pour confirmer ces

résultats. Si l'on arrive à bien déployer ce traitement à des stades avancés de la maladie, on essaiera alors de le commencer plus tôt, pour peut-être réussir à changer le cours évolutif de ces patients.»

Car, pour l'heure, aucun traitement ne permet de guérir de la maladie de Parkinson, ni même d'en ralentir la progression. Lévodopa, agonistes dopaminergiques, ultrasons ou neurostimulation... toutes ces options agissent sur les symptômes, mais n'enrayent en aucun cas les phénomènes de mort neuronale à l'oeuvre dans le cerveau.

«Je n'arrête pas d'entendre parler de la recherche qui avance vite... mais visiblement cela n'arrive pas jusqu'à nous!», fait justement remarquer Cécile, dans la salle de consultation du professeur Grabi, au centre expert Parkinson. Elle vient pour le suivi de sa mère de 77 ans, malade depuis une dizaine d'années et recroquevillée dans son fauteuil roulant, qui souffre, entre autres, d'hallucinations, de «douleurs musculaires terribles avec une sensation de brûlure», et qui se pense en mai 2009. «Pour les difficultés psychiques et cognitives comme celles de votre mère, les choses bougent lentement, concède le neurologue. En revanche, il se pourrait que, d'ici trois à six ans, on ait un traitement qui freine l'évolution de la maladie.»

«Les patients nous posent souvent la question... Jusqu'ici, on n'a pas trouvé de traitement neuroprotecteur, mais il y a beaucoup de protocoles de recherche en cours, complète Florence Cormier-Dequaire, qui collabore à ces fins avec le centre d'investigation clinique de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (ICM). Il y a encore dix ans, on n'avait aucune piste!»

Au total, on dénombrait, en 2024, «plus de 136 essais cliniques actifs» visant à identifier des molécules pour ralentir la progression de la maladie, limiter les symptômes ou réduire les effets indésirables des traitements, dénombre Marie Fuzzati, directrice scientifique de France Parkinson.

#### Les meilleures pistes

Quelles pistes se démarquent ? Pour David Grabi, un antidiabétique de la famille des analogues du GLP-1, le lixisénatide, a tout d'un candidat «intéressant», car il cible plusieurs processus altérés dans la maladie de Parkinson, comme la fonction mitochondriale, le métabolisme énergétique ou les mécanismes d'inflammation neuronale. Selon de premiers résultats, publiés en 2024, les patients traités par lixisénatide pendant un an n'ont pas présenté d'aggravation de leurs symptômes moteurs alors que, dans le même temps, l'état des patients sous placebo s'était dégradé. Néanmoins, il faut rester pru-

## EN 2024, ON COMpte PLUS DE 136 ESSAIS CLINIQUES ACTIFS VISANT À RALENTIR LA PROGRESSION DE LA MALADIE ET À EN LIMITER LES SYMPTÔMES

dent, comme le prouve l'exemple de l'exénatide, un autre analogue du GLP-1 : l'effet bénéfique qu'il semblait produire dans les études préliminaires n'a pas été retrouvé dans un essai de phase 3 de plus grande ampleur.

Une autre piste qui pourrait aboutir prochainement est celle des immunothérapies ciblant l'alpha-synucléine, une protéine qui s'agrège dans le cerveau des patients. Toutefois, préviennent les spécialistes, les effets thérapeutiques de cette stratégie apparaissent à ce stade très modestes. Mêmes réserves concernant d'autres stratégies thérapeutiques en cours de développement, comme la thérapie génique (qui vise à corriger des dysfonctionnements grâce à l'introduction de gènes correcteurs) ou la greffe de cellules souches (qui permettrait de remplacer les neurones morts). Des techniques assez invasives et dont la pertinence reste à confirmer. Un regain d'intérêt pour la thérapie cellulaire – notamment l'injection de cellules souches pluripotentes induites – semble néanmoins se dessiner, avec la publication récente de deux études préliminaires suggérant l'innocuité de l'intervention, et de premiers signaux d'une possible efficacité sur les symptômes moteurs.

A Grenoble, Stephan Chabardès travaille pour sa part sur la photobiomodulation, une technique qui consiste à envoyer des ondes infrarouges à proximité des neurones dopaminergiques de la substance noire, qui dégénèrent chez les malades de Parkinson, afin d'y relancer la production de dopamine. Pour l'heure testée chez un tout petit nombre de patients, donc encore très préliminaire, cette stratégie pourrait «favoriser la restauration des neurones qui sont en souffrance mais pas encore morts, donc ralentir la progression de la maladie», espère le neurochirurgien.

Mais, au-delà des traitements médicamenteux, «il ne faut pas oublier que des interventions non pharmacologiques peuvent [aussi] être très efficaces pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladie de Parkinson», note Marie Fuzzati. Les études démontrent que

la pratique d'une activité physique régulière, et un peu soutenue, a un grand impact sur les symptômes moteurs et non moteurs, et semble pouvoir ralentir la progression de la maladie.»

En outre, ajoute la directrice scientifique de France Parkinson, l'activité physique pourrait réduire le risque de développer la maladie, comme cela a été observé récemment en France dans une large cohorte de femmes : celles qui avaient fait le plus d'activité physique dans leur vie présentaient un risque de maladie de Parkinson significativement diminué de 25 %.

Or, la prévention est un point essentiel face à la dynamique actuelle de flambée du nombre de cas : en 2018, on anticipait 12 millions de cas dans le monde en 2040, un nombre atteint dès 2021. Et l'on s'attend à un doublement d'ici à 2050.

#### Manque de professionnels référents

Et pourtant, même si cette maladie neurodégénérative est la deuxième plus fréquente après la maladie d'Alzheimer, les patients restent souvent confrontés au manque de connaissances du monde médical et paramédical. «Les médecins généralistes n'ont en général qu'un ou deux malades de Parkinson dans leur patientèle et n'ont pas eu de formation très spécifique sur le sujet», explique Amandine Lagarde. C'est difficile pour eux d'être les bons interlocuteurs et d'accompagner au mieux le patient.» Et le problème se pose aussi «à l'hôpital, dans les services de soins palliatifs, ou encore les Ehpad... beaucoup de patients nous remontent le problème de formation des professionnels».

A cela s'ajoute le fait que les malades «n'ont accès à leur neurologue qu'au mieux deux fois par an, du fait d'un manque de spécialistes et des déserts médicaux», déplore Mme Lagarde. Or, les capacités des centres experts sont limitées. A la Pitié-Salpêtrière par exemple, de 3000 à 4000 patients sont vus chaque année, et un neurologue fait le tri chaque semaine parmi 200 demandes de consultation.

France Parkinson plaide de fait «pour qu'il y ait un professionnel référent dans le parcours de soins, un interlocuteur plus facilement mobilisable en cas de questions et qui travaillerait main dans la main avec le neurologue».

La stratégie quinquennale sur les maladies neurodégénératives, promise pour janvier 2024, n'est toujours pas publiée, regrette Amandine Lagarde. En attendant, dénonce-t-elle, «les moyens alloués restent insuffisants pour vraiment prendre en compte les besoins des patients parkinsoniens. Et pour répondre aux enjeux sociétaux que va poser cette maladie dans les années à venir». ■

SYLVIE BURNOUF

## L'EXPOSITION

### De splendides ex-voto sauvés des eaux

La plus grande collection européenne de sculptures gallo-romaines en bois est visible au Musée Bargoin, à Clermont-Ferrand

**L**e Musée Bargoin, à Clermont-Ferrand, est fermé depuis janvier pour d'importants travaux de rénovation. Mais une salle reste ouverte aux visiteurs. Inaugurée en juillet 2024, elle est consacrée à une collection d'ex-voto gallo-romains en bois. Accessible jusqu'à l'été 2026, elle ne le sera ensuite, comme le reste du musée, qu'en 2030.

Ces ex-voto ont été découverts en 1968, dans le sanctuaire de la source des Roches, à Chamalières (Puy-de-Dôme), dans la banlieue clermontoise, lors de la construction d'immeubles. Les fouilles, menées jusqu'en 1971, ont livré la plus importante collection européenne de sculptures antiques en bois.

Ce sanctuaire thérapeutique sis en pleine nature était constitué d'un simple bassin naturel, alimenté par une source, sans aucune construction à proximité. Les ex-voto apportés par les malades ou leurs proches étaient disposés au fond de l'eau « comme s'il y avait une organisation. Ils n'étaient pas placés de façon anarchique », subodore Elie Rafowicz, directeur adjoint du musée.

#### Magie noire

Le site, fréquenté depuis le règne d'Auguste (63 av. J.-C.-14 ap. J.-C.) jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle où il a été brusquement délaissé, a livré plus de 10 000 fragments de bois, correspondant à environ 3 500 ex-voto entiers. Ils représentent des jambes, des bras, des têtes, des seins, des parties génitales, des organes internes... On y a trouvé aussi quelques représentations de chevaux et de bovidés.

Extraits d'un sol spongieux après un séjour de deux mille ans, ces artefacts étaient gorgés d'eau à 90 %. Extrêmement fragiles, ils risquaient donc, en séchant, de se fendre, de se déformer, voire de disparaître. La première restauration (1968-1985, 650 sculptures) s'est mal passée. La seconde (1985-2004), portant sur 1 100 autres ex-voto et faisant appel à une technique de séchage différente, a permis de leur conserver leurs formes. Mais ils restent d'une grande vulnérabilité. « Moins vous les touchez, mieux ils se portent. Certains pourraient tomber en poussière, d'autres sont mous », insiste Elie Rafowicz. En conséquence, les équipements pour garantir leur intégrité, en réserves et en vitrines, sont extrêmement sophistiqués. Même l'air y est constamment dépollué, ce qui explique le coût des travaux : 1,5 million d'euros.

Cent quarante sculptures, dont le buste appelé « La Dame au torque », La Joconde du musée, s'offrent aux regards des visiteurs. La pièce la plus étonnante est un objet de magie noire : une modeste tablette de défexion, en plomb, où a été gravée une formule de malédiction. La personne qui l'a déposée invoque Maponos, dieu gaulois équivalent d'Apollon, pour lui demander « de torturer ses ennemis et de leur tordre les os », à la suite d'une affaire de faux témoignages. Le texte, difficilement lisible, est néanmoins l'un des plus longs écrits en gaulois connus à ce jour. ■

FRANCIS GOUGE

Au Musée Bargoin, Clermont-Ferrand, du vendredi au dimanche, de 11 à 18 heures.

## L'AGENDA

#### ARCHÉOLOGIE

##### Voir ou revoir l'expo « Lascaux »

Avant de partir pour une tournée internationale, l'exposition « Lascaux III », dans une version rénovée et enrichie, est présentée à Bordeaux depuis le 14 juin. La principale innovation est un fac-similé entier de la salle des Taureaux de la célèbre grotte : 25 mètres de parois de cette salle ornée de peintures vieilles de vingt et un mille ans ont été reconstitués. L'exposition recourt largement aux modules interactifs et vidéo. Une visite en réalité virtuelle de la totalité de la grotte est également proposée... avec un supplément de prix.

► « Exposition internationale Lascaux », à Cap Sciences, Bordeaux, jusqu'au 31 août.

#### L'ÉPAVE DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE GISAIT À 2 500 MÈTRES DE FOND

La marine nationale a découvert par hasard début mars une épave du XVI<sup>e</sup> siècle alors qu'elle s'entraînait à sonder les fonds marins au large de Ramatuelle (Var). Figée dans le temps à 2 500 mètres sous le niveau de la mer, cette épave de 30 mètres de long sur 7 mètres de large repose à une profondeur encore jamais référencée dans les eaux françaises. Les images en très haute définition prises par des robots de la marine dévoilent une ancre, des pièces d'artillerie, des barres de fer et plusieurs centaines de pichets en céramique. Une cargaison d'exportation pour ce navire probablement parti d'un port italien. Des assiettes jaunes sont encore empilées, comme posées sur le sable. Mais, signe d'une pollution humaine des fonds marins bien plus récente, on distingue aussi un gant, des canettes de bière, des filets de pêche ou des pots de yaourt... (PHOTO: MARINE NATIONALE)



## DIX MILLE PAS ET PLUS

### LOÏS BOISSON, LA LOCOMOTIVE QUI MANQUAIT À LA PRATIQUE DU SPORT FÉMININ ?

Par SANDRINE CABUT

**E**n quelques matchs, elle a gagné près de 300 places au classement mondial des joueuses de tennis (du 36<sup>e</sup> au 65<sup>e</sup> rang), et une visibilité impressionnante. Demi-finaliste à Roland-Garros, pour sa première participation à un tournoi du Grand Chelem, la Française Loïs Boisson, 22 ans, pourrait-elle devenir le rôle modèle féminin que tant de personnes engagées pour la parité dans le sport espèrent ?

En matière de notoriété des championnes, comme pour tous les indicateurs relatifs au sport (et plus largement à l'activité physique) au féminin, on est loin, très loin du compte. Selon un sondage réalisé en France janvier 2025 (après les JO de Paris 2024, donc), les trois sportives les plus connues, citées largement en tête des 26 noms proposés par les sondés, sont Laure Manaudou, Marie-José Pérec et Amélie Mauresmo. Trois retraitées de longue date.

Dans une récente chronique sur France Inter, consacrée à Loïs Boisson, Anne-Cécile Mailfert, la présidente de la Fondation des femmes, regrette que le sport féminin soit invisibilisé la plupart du temps et « n'accède à la lumière médiatique que lors de performances hors norme, avant de retomber dans l'oubli ». ■

Que, ou qui, faudra-t-il pour changer vraiment les choses, qui clochent à tous les niveaux, dès le plus jeune âge, alors que les données sont parfaitement documentées, et les leviers d'action identifiés ?

Les différences genrées dans les pratiques d'activité physique des enfants français, déjà évoquées dans cette chronique, sont aussi éloquentes qu'inquiétantes. Entre 6 et 10 ans, 70 % des garçons et 56 % des filles atteignent les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : 60 minutes d'activité physique par jour. Mais c'est surtout ensuite, chez les 15-17 ans, que l'écart se creuse, avec seulement 16 % des filles considérées comme assez actives, contre 40 % des garçons. Ces données déjà anciennes (elles datent de 2015) font toujours référence, en attendant leur actualisation par l'enquête Albane, lancée le 10 juin par Santé publique France et l'Anses. Le moindre niveau de pratique persiste à l'âge adulte, avec seulement une femme sur deux qui atteint le seuil des recommandations OMS, contre sept hommes sur dix. En mesurerait-on un jour le prix en matière de santé ?

« A l'adolescence, de nombreuses filles abandonnent le sport, contrairement aux garçons, en raison de pressions liées à la féminité et à la sexualité, alors que le sport est valorisé dans la construction de la virilité masculine », souligne un rapport d'avril 2025

du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) consacré à « la parité dans l'encadrement sportif ».

Le constat de cette instance est édifiant, comme en témoignent quelques exemples piéchés au fil du document de plus de 100 pages. En 2025, sur les 39 fédérations olympiques et paralympiques françaises, seules trois sont présidées par des femmes. Celles-ci ne représentent qu'un tiers des encadrants sportifs, une proportion qui est même en diminution ces dernières années. Quant à la médiatisation des compétitions féminines, elle progresse mais reste bien inférieure à celle de leurs équivalents masculins.

Tout comme le revenu des sportives professionnelles. En 2024, aucune femme n'est dans le top 100 des athlètes les mieux payés au monde, selon le classement Forbes cité dans le rapport du HCE. Plus ou moins importantes selon les disciplines, les inégalités financières restent présentes à tous les niveaux.

A l'heure où le décrochage précoce des filles en mathématiques à l'école élémentaire inquiète l'éducation nationale, les chercheurs et la société tout entière, leur désengagement du domaine de l'activité physique – un peu plus tardif en âge, mais beaucoup plus important – devrait entraîner le même sentiment d'urgence à agir. ■

## L'ÉNIGME MATHS - N° 63

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

#### LE TRIANGLE DOUBLE FACE

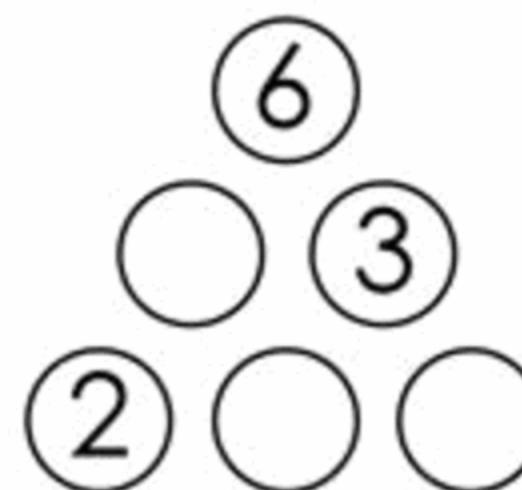
En lisant leur journal, Sofia et Lubna sont tombées sur l'énigme mathématique hebdomadaire. Une figure y représente un triangle de six cases, dont trois sont remplies avec des nombres. Malheureusement, Sofia a renversé son café sur la page, et l'énoncé est illisible. « Ce n'est pas grave, lance Lubna. Je connais ce jeu : il faut remplir les trois cases manquantes de sorte que chaque nombre soit la somme des deux nombres au-dessous de lui. Sauf les nombres de la ligne du bas, qui n'ont rien au-dessous. »

► Pouvez-vous remplir les trois cases manquantes selon la règle de Lubna ?

« Ah non !, réplique Sofia, j'ai déjà vu un jeu de ce genre, il faut que chaque nombre soit égal au produit des deux qui sont au-dessous de lui ! »

► Pouvez-vous remplir les trois cases manquantes selon la règle de Sofia ?

Le lendemain, Lubna déboule à la table du petit déjeuner, triomphante, en brandissant une feuille de papier griffonné d'équations.



« J'ai trouvé ! annonce-t-elle.

– Trouvé quoi ? répond Sofia.

– Le triangle pour nous réconcilier. Dans un coin du brouillon, elle pointe un triangle de six nombres disposés comme ceux de l'énigme du journal. Les nombres inscrits y sont toutefois tous différents. Sofia l'observe quelques instants.

« Je vois que c'est un nouveau triangle selon ta règle : chaque nombre est la somme des deux d'au-dessous. »

Lubna fait alors pivoter le triangle d'un tiers de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. De cette façon, le nombre qui se trouvait en bas à droite se retrouve au sommet et les nombres du côté gauche se retrouvent sur la ligne du bas. « Magnifique ! jubile Sofia. Maintenant, chaque nombre est le produit

des deux qui sont au-dessous ! »

► Pouvez-vous retrouver les six nombres du triangle de Lubna ?

#### INDICE

.sreitne tnemeriassecn sap tnos en sesac sel snad stircsn serbmon seL elgnairt teipel sulp nu rap recnemmoc zevuop suoV

#### SOLUTION DE L'ÉNIGME N°62.

Quel que soit le parenthésage, dans l'expression  $4 - 3 - 2 - 1$ , le 4 sera compté positivement et le 3 négativement. En revanche, le 2 et le 1 peuvent être comptés dans les deux sens. L'expression peut donc se réécrire :  $1 \pm 2 \pm 1$ . Selon les choix de signe, on peut obtenir quatre résultats différents :  $-2, 0, 2$  et  $4$ . On remarque que tous ces nombres sont pairs puisqu'il y a deux termes impairs dans l'addition/soustraction ( $1$  et  $1$ ). De la même façon,  $5 - 4 - 3 - 2 - 1$  peut se réécrire  $1 \pm 3 \pm 2 \pm 1$ . Comme il y a trois termes impairs, le résultat sera forcément impair. On peut obtenir tous les résultats impairs de  $-5 ((1 - 3) - 2) - 1$  à  $7 (1 + 2 + 3 + 1)$ , soit 7 résultats différents. A cause de l'argument de parité, il est impossible d'obtenir  $1, 2$  et  $3$  comme résultats si on se contente des nombres entiers. On pourra par exemple écrire la soustraction  $3 - 1 - 0,5 = 0,5$ , ce qui donne les possibilités de  $2 \pm 0,5 \pm 0,5$ . Si les deux  $0,5$  sont comptés négativement, on trouve  $1$ . S'ils le sont positivement, on trouve  $3$ . Et s'ils n'ont pas le même signe, ils s'annulent et on trouve  $2$ .

# Pour un institut européen de développement des antimicrobiens

**TRIBUNE** - Le consultant Gilles Courtemanche s'alarme de l'impasse où se trouve la recherche mondiale contre la résistance aux antibiotiques

**L**a résistance aux antibiotiques est une menace silencieuse et croissante. Elle est responsable de plus de 1,27 million de décès par an dans le monde (en 2019), dépassant le nombre de victimes du VIH ou du paludisme. D'ici à 2050, on prévoit 39 millions de décès supplémentaires et des coûts de santé atteignant 1000 milliards de dollars annuels [environ 866 milliards d'euros]. Cette crise compromet l'ensemble de la médecine moderne, de la chirurgie aux chimiothérapies.

Malgré cette urgence, aucune nouvelle classe d'antibiotiques n'a atteint le marché depuis cinquante ans. Ce paradoxe ne vient pas d'un manque de découvertes, mais d'un modèle économique intrinsèquement défavorable.

Depuis le retrait des grands groupes pharmaceutiques de ce domaine, les chercheurs universitai-

res identifient des pistes innovantes, et des start-up se créent pour les transformer en médicaments. Cependant, ces petites structures se heurtent à des obstacles colossaux. D'abord le coût de l'expertise multidisciplinaire. Le développement d'un médicament exige des compétences variées (chimie, pharmacologie, toxicologie, etc.) qu'une start-up ne peut internaliser. Ensuite, la difficulté à se financer. Les investisseurs sont frileux envers les antibiotiques. Ils sont prescrits pour de courtes durées et visent une guérison définitive, limitant le potentiel de ventes.

Ce modèle « volume-ventes » ne convient pas aux antibiotiques. Des solutions en aval, dites « pull », existent – comme des récompenses à l'entrée sur le marché ou des modèles d'abonnement. Le Antimicrobial Products Subscription Model, mis en place au Royaume-

Uni pour rémunérer les laboratoires de façon forfaitaire et non en fonction du volume d'antibiotiques vendus, en est un exemple. Mais le déploiement mondial de ces mécanismes est lent.

Il est aussi crucial de renforcer les incitations dites « push », qui agissent en amont du développement. Il s'agit de financements publics directs (comme l'Agence nationale de la recherche, ou les National Health Institutes américains), de partenariats public-privé (par exemple l'ONG américaine CARB-X), de crédits d'impôt recherche, d'accélérations réglementaires, et du soutien de banques comme Bpifrance en France. Ces mécanismes réduisent les risques initiaux et les coûts, rendant la recherche plus attractive. Mais, une stratégie efficace doit impérativement combiner ces incitations « push » et « pull ».

La conséquence de cette impasse est dramatique : de nombreuses biotechs disparaissent alors qu'elles détiennent des produits prometteurs. Cela laisse les patients face à des infections incurables, comme celles causées par *Acinetobacter baumannii*, [bactérie] multirésistante inscrite par l'Organisation mondiale de la santé [OMS] sur la liste des menaces critiques.

La solution ne saurait être purement scientifique : elle exige une transformation profonde de notre approche organisationnelle et économique de la recherche et du développement des antimicrobiens. Il est impératif de repenser le financement dans ce domaine.

Une piste pourrait être la création d'un institut européen de développement des antimicrobiens (IEDA). Cette structure hybride, financée par la Commission européenne (avec un possible abonde-

ment privé), serait consacrée à la découverte et au développement de candidats médicaments antimicrobiens jusqu'à la phase II des essais cliniques. Cet IEDA regrouperait toutes les expertises sur un site unique, favorisant la collaboration et accélérant la découverte. Libre des pressions de publication académique ou de rentabilité immédiate, il se concentrerait sur des résultats concrets. Il accueillerait des experts temporaires, formé(e)s de jeunes chercheurs, et pourrait même héberger des start-up.

Un partenariat stratégique avec l'OMS serait vital pour aligner les priorités de recherche sur les besoins mondiaux. La création de cet IEDA serait un signal fort de l'engagement européen, positionnant l'Europe en leader.

Alternativement, ou en préambule à un IEDA, un réseau européen pour l'innovation antimicro-

bienne pourrait être constitué à partir de structures existantes. Au lieu de laisser les start-up s'épuiser isolément, l'Europe pourrait les fédérer et les financer. Plutôt que la compétition, la synergie en serait le moteur. Un fonds dédié et une plateforme collaborative permettraient d'aligner leurs efforts, de partager expertises et ressources, et d'accélérer le développement de nouvelles molécules.

Imaginez un écosystème où chaque découverte nourrit l'ensemble et la recherche collective, garantissant aux patients les pépites scientifiques.

L'inaction n'est plus une option ; il est temps d'oser des solutions innovantes à la hauteur du défi.

Gilles Courtemanche, consultant indépendant, Courtemanche Drug Discovery Consulting



## CARTE BLANCHE

### La peste sait mettre la pédale douce

Par ALICE LEBRETON

**L'**histoire de la peste retient avant tout son caractère dévastateur, balayant en quelques mois les sociétés humaines frappées par le fléau. Les premières vagues des trois pandémies de peste historiques, celle de Justinien de 541 à 544, la peste noire de 1346 à 1351, et la peste océanique à partir de 1855, frappent comme des tsunamis : on estime, par exemple, que la peste noire a fauché 25 millions de personnes en Europe en cinq ans.

Et ensuite ? Aucune ne s'éteint subitement. La peste de Justinien perdure jusqu'en 750 ; la grande peste médiévale resurgit jusqu'en 1840 par des flambées régulières en Europe et sur le pourtour du bassin méditerranéen ; enfin, la troisième pandémie ne s'est jamais achevée : désormais endémique dans différentes régions du globe, elle émerge à nouveau sporadiquement, en passant des rongeurs sauvages aux rats urbains et à l'homme.

#### Le rôle du gène « pla »

Pourtant, aucune des répliques ultérieures n'a eu la même ampleur que les premières vagues. La maladie reste contagieuse et souvent fatale, mais la dissémination est moins galopante, le nombre de victimes réduit. Plusieurs facteurs peuvent être responsables de cet assagissement relatif : une réduction des effectifs de rongeurs, décimés lors de la vague principale ; une sélection dans la population humaine de variants protecteurs parmi les gènes impliqués dans la réponse immunitaire ; un changement des comportements ; ou encore une atténuation de la virulence de la bactérie responsable de la peste, *Yersinia pestis*.

Un article paru le 29 mai dans la revue *Science*, issu d'une collaboration entre plusieurs équipes de recherche de l'université McMaster dans l'Ontario (Canada) et de l'Institut Pasteur, relève une modalité d'atténuation de la virulence commune aux trois pandémies. En comparant des données de séquençage des génomes de *Y. pestis* provenant d'échantillons d'ADN ancien ou d'isolats récents, ils ont constaté que certaines souches, représentatives de résurgences tar-

dives des trois pandémies (ces souches sont respectivement apparues vers les années 650, 1420 et 1960), ont partiellement perdu une même portion d'ADN dans leur génome. Cette séquence contient le gène *pla*, dont le produit, la protéase *Pla*, joue un rôle critique dans la virulence de la peste : elle favorise la dissémination de la bactérie dans les tissus infectés jusqu'aux ganglions lymphatiques où elle se multiplie, formant les bubons caractéristiques de la peste bubonique. Dans les trois cas, le mécanisme d'atténuation de la virulence est similaire : la séquence d'ADN contenant *pla* n'a pas été entièrement perdue, mais a sauté d'une région à une autre dans le génome, passant lors de ce transfert d'une dizaine de copies à une à deux copies. Cette réduction du nombre de copies du gène *pla* se traduit par une diminution dans les mêmes proportions de la production de la protéine *Pla*, et donc une limitation considérable de son activité de protéase.

La perte d'activité de *Pla* semble ralentir la progression de la bactérie dans les tissus infectés : chez des souris infectées par voie sous-cutanée, la mortalité est alors moins fréquente et, le cas échéant, différée. Une telle entrave serait incompatible avec la dissémination massive de la peste bubonique observée lors des vagues initiales, car la bactérie est principalement transmise par les puces lorsque la bactériémie des porteurs est maximale, en phase terminale de la maladie. En revanche, *Y. pestis* pourrait bénéficier de la mise en sourdine de *Pla* lorsque les populations de rongeurs réservoirs, décimées par une première vague, se retrouvent fragmentées : freiner la progression de l'infection laisserait une plus grande latitude aux rongeurs infectés de circuler entre petits groupes dispersés avant leur mort. La virulence atténuée de ces souches de peste prolongerait alors leur persistance malgré la raréfaction de leurs hôtes. ■

#### Alice Lebreton

Directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), Institut de biologie de l'Ecole normale supérieure



## Transformer la vie des patients par la science™

S'unir, c'est oser conjuguer les talents et les expertises d'une recherche agile et d'un développement robuste pour créer une entreprise biopharmaceutique de premier plan.

Innover, c'est oser explorer de nouvelles voies thérapeutiques pour proposer des médicaments qui transforment la vie des patients.

Soutenir, c'est oser s'engager pour aider les patients à vaincre des maladies graves comme les cancers, les pathologies du système immunitaire, les maladies cardiovasculaires ou les fibroses. Aucune approche n'est trop audacieuse pour servir les patients.

Une vision unique nous anime : Transformer la vie des patients par la science.

466-FR-2200103 - NP - Septembre 2022

Bristol Myers Squibb™

Pour en savoir plus sur Bristol Myers Squibb, consultez [bms.com/fr](http://bms.com/fr) ou suivez-nous sur YouTube et Twitter @BMSFrance


**ZOOLOGIE**
**Les pinces sexuelles du perce-oreille**

**ENTRETIEN** - Olivier Goy, atteint de la maladie de Charcot, est ambassadeur de l'Institut du cerveau à Paris. Et multiplie les projets pour faire entendre la voix des malades

**A**nien entrepreneur, Olivier Goy est atteint d'une sclérose latérale amyotrophique (SLA, communément appelée « maladie de Charcot »), diagnostiquée en 2020. Il se déplace désormais en fauteuil roulant et communique par ordinateur. Ambassadeur de l'Institut du cerveau à Paris (ICM) depuis 2023, il a créé le site Invincible été, en référence à Albert Camus : « Au milieu de l'hiver j'apprenais enfin qu'il y avait en moi un été invincible » (*Retour à Tipasa*, 1952). Et a baptisé du même nom un laboratoire de l'ICM, un fonds et un documentaire, diffusé sur Paris Première le 14 juin, avant la journée mondiale consacrée à cette maladie, le 21 juin.

**Vous avez dit avoir traversé des moments très difficiles après l'annonce du diagnostic. Combien de temps vous a-t-il fallu pour endosser ce rôle d'ambassadeur ?**

Il m'a fallu environ trois mois pour passer du choc à l'action. Pour accepter l'inacceptable. Entendre que l'on va mourir, et pas dans vingt ans, c'est un effondrement intérieur. Ensuite, comprendre qu'on peut encore choisir comment on veut vivre ce temps qui reste. Et c'est là que j'ai basculé. J'ai décidé de ne pas subir. J'ai cherché un sens, un levier d'action. C'est dans cette quête que j'ai rencontré l'Institut du cerveau, puis que j'ai imaginé le film *Invincible été*, le livre, le fonds, toutes les actions qui ont suivi. Ce rôle d'ambassadeur sert à donner une voix à tous ceux qui n'en ont plus.

**Pour porter quel message ?**

Je l'ai fait parce que je ne pouvais pas me taire, parce que j'ai ressenti une urgence : celle de faire entendre une voix, la nôtre, celle des malades de la SLA. Mon message, c'est que, même condamnés, on peut encore choisir. Choisir de se battre, d'aimer, de rire.

**Vous avez interpellé le publicitaire Jacques Séguéla à la télévision et il vous a offert une campagne publicitaire, où vous sautez en parachute. Les opérations de marketing sont-elles un passage obligé pour financer la recherche sur les maladies rares ?**

Malheureusement, oui. Dans un monde saturé de messages, si vous ne criez pas fort, vous n'existe pas. Et les maladies rares, par définition, n'ont pas de temps d'antenne. Alors, il faut frapper fort. Quand j'ai interpellé Jacques Séguéla sur le plateau de « Quelle époque ! », ce n'était pas prémedité. C'était un cri du cœur. Et il a répondu avec une générosité folle. Si ce levier peut transformer de l'émotion en dons, des dons en recherches et peut-être, un jour, une recherche en traitement, alors oui, c'est un passage obligé – et salutaire.

**Vous avez aussi lancé un fonds pour aider la recherche...**

L'objectif est de créer un fonds de partage consacré à la lutte contre la SLA, géré *pro bono* [gracieusement] par la société de gestion PAMS. En vitesse de croisière, un fonds de 20 millions d'euros a pour objectif de générer 1 million d'euros de revenus annuels pour la recherche. Mais notre ambition ne se limite pas au financement, nous voulons transformer la manière dont la recherche collabore. Avec le soutien de l'ICM, les fonds sont fléchés vers une alliance inédite de chercheurs européens.

**Où êtes-vous ?**

Cette alliance, baptisée CURE-ND 4 ALS, réunit quatre centres d'excellence : Mission Lucidity (Belgique), DZNE (Allemagne), UK Dementia Research Institute (Royaume-Uni) et, bien sûr, l'ICM à Paris. Le travail a démarré début 2025. En quelques mois, des dizaines de pistes innovantes ont déjà été identifiées. Preuve que, quand l'intelligence collective se met en mouvement, l'espoir grandit. Un premier article scientifique, fruit de cette collaboration, sera publié d'ici à quelques mois. Et grâce à toutes les actions que nous menons, nous sommes déjà en mesure d'apporter 1,5 million d'euros à cette alliance. C'est le début d'une nouvelle ère.

**Quelles avancées vous semblent les plus prometteuses ?**

Plusieurs pistes évoluent en parallèle. La première concerne des traitements sur la forme génétique de la maladie, notamment le gène SOD1 [dont les mutations sont retrouvées chez



Olivier Goy, chez lui, à Paris, le 27 mai. SÉBASTIEN LEBAN

*les patients atteints de SLA]. Ce n'est pas encore la solution pour tous, mais c'est une percée majeure. Ensuite, il y a la réutilisation de médicaments développés pour d'autres pathologies. C'est rapide et moins coûteux. L'équipe du professeur Siddharthan Chandran, dont le laboratoire au UK Dementia Research Institute prendra le leadership sur ce sujet dans l'alliance, a lancé en 2020 un essai clinique avec 1000 patients au Royaume-Uni. L'alliance permettra de l'élargir en France, en Allemagne et en Belgique.*

**Qu'en est-il de la recherche technologique, tel le prototype développé par la start-up Lifebloom, qui vous a permis de vous mettre debout à l'ICM ?**

C'est un autre pan essentiel de la recherche : la technologie au service de la dignité et de l'autonomie. Le fauteuil développé par Lifebloom, que j'ai pu tester à l'ICM, m'a littéralement remis debout. Ce jour-là, j'ai pu me lever seul, faire quelques pas, me laisser tomber sans risque. Mon dos crait de bonheur ! Ce n'est pas un traitement de la maladie, mais c'est un traitement de la vie.

**Sentez-vous que les choses bougent ?**

Oui, il y a cinq ans, la SLA était une maladie invisible. La grande différence, c'est que les malades deviennent les visages du combat. Le documentaire *Invincible été*, après être passé par le cinéma et Canal+, est ainsi désormais disponible gratuitement sur M6+.

**L'un de vos messages est : « Ne pas subir la maladie. » A quoi attribuez-vous votre résilience ?**

Je la dois à ma famille, à mes amis. Ils sont mon moteur. Et je pense que donner un sens à l'épreuve m'a sauvé.

**Avez-vous des « trucs » à transmettre à d'autres malades pour qui c'est plus dur ?**

Ne pas rester seul. Isolé, tout paraît insurmontable. Alors qu'entouré, on reprend son

souffle. Trouver un projet, aussi petit soit-il, qui vous reconnecte à ce que vous aimez. Un projet qui vous donne envie de vous lever. Accepter de demander de l'aide. Ce n'est pas une faiblesse, c'est une force. Et, souvent, les autres ne savent pas comment aider. Il faut le leur dire.

**Un message pour les médecins ?**

Je dirais ceci, avec bienveillance : vous êtes formés à soigner, mais pas toujours à accompagner. Et dans une maladie incurable, c'est pourtant ce dont on a le plus besoin. On n'attend pas des médecins qu'ils aient toutes les réponses. Mais qu'ils osent dire la vérité, qu'ils écoutent sans fuir, qu'ils soient présents. Parfois, un silence partagé vaut plus qu'un discours technique.

**Pourquoi les malades continuent-ils à se cacher ?**

Parce que notre société valorise la performance, la vitesse, la jeunesse, le contrôle. Tout ce que la maladie vient bouleverser. On se cache par peur du regard, de l'inconfort des autres. Il faut changer ce regard collectif. Montrer que la fragilité fait aussi partie de la vie. Que la vulnérabilité n'est pas un défaut, mais une condition humaine universelle.

**Votre rapport à la spiritualité a-t-il changé ?**

Oui. Pas au sens religieux mais existentiel. Quand on sait que le temps est compté, chaque minute devient sacrée. Chaque échange, chaque émotion, chaque silence prend un poids nouveau. J'ai appris à vivre plus intensément l'instant, à me relier à ce qui me dépasse, à accepter de ne pas tout comprendre. La maladie m'a rapproché de l'essentiel. Et, peut-être, de l'invisible.

**Un dernier mot ?**

Tant qu'on peut aimer, rire, créer, transmettre, la vie vaut d'être vécue. Et même si elle est courte, elle peut être immensément belle. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURE BELOT ET PASCALE SANTI

**I**l n'est sans doute pas de bonne politique de commencer une chronique sur les bêtes, petites et grandes, par des gros mots. Mais tentons l'expérience : « allométrie positive ». Pour celles et ceux dont la curiosité est piquée plutôt qu'effarouchée, précisons que cette expression désigne le fait de présenter des traits morphologiques disproportionnés.

Soyons plus concret : chez les cervidés par exemple, plus un mâle est massif, plus ses bois seront grands, comparativement à sa taille. Ce phénomène serait le fruit de la sélection sexuelle, dans la mesure où les organes en question permettent d'écartier les rivaux et/ou de séduire les partenaires. Une forme de prime évolutive à la séduction armée, en quelque sorte.

Quel rapport avec le perce-oreille ? Il se trouve que dans l'espèce maritime de cet insecte (*Anisolabis maritima*), qui comme son nom latin l'indique vit dans les régions côtières, l'allométrie positive est aussi à l'œuvre, sur les pinces. Tant chez les mâles, ce qui était connu, que chez les femelles, ce qui ne l'était pas. Les faits ont été établis par un duo de l'université Toho, à Chiba, au Japon, qui les présente dans le *Biological Journal of the Linnean Society* du 5 juin.

Tomoki Matsuzawa et Junji Konuma ont récolté des perce-oreilles sur le campus nippon entre mars et juin 2024. Ils les ont élevés en laboratoire. Quand les larves ont été indépendantes, elles ont été séparées de l'affection maternelle, puis isolées, pour éviter qu'elles laissent cours à une forme de cannibalisme fraternel. Une fois ce petit monde devenu



Perce-oreilles maritimes, mâle (à gauche) et femelle. JUNJI KONUMA

adulte, 113 individus (68 mâles et 45 femelles) ont été photographiés pour mesurer précisément les dimensions respectives de la tête, du thorax, de l'abdomen et des fameuses pinces.

Dénommées *forceps* en anglais, elles sont bien incapables de trouver une oreille humaine, ou d'effrayer les oiseaux et musaraignes qui se délectent de leur porteur. Les mesures des chercheurs japonais ont montré que chez les mâles, l'allométrie positive concernait l'épaisseur de ces pinces, qui sont asymétriques. Mais ils ont eu la surprise de constater que chez les femelles les plus grandes, ces pinces – qui sont droites – étaient proportionnellement plus longues que celles de leurs congénères de taille plus modeste.

Comment l'expliquer ? « Des expériences ont montré chez cette espèce que les femelles sont en compétition pour l'accès des mâles plus petits et subordonnés, qui représentent une moindre menace pour elles », écrivent les deux chercheurs japonais.

Ils font référence à une série d'expériences publiées en 2016 dans *Behavioral Ecology and Sociobiology* par Vikram Iyengar (université de Villanova, Pennsylvanie) et Jessica Kendall-Bar (université de Californie, Berkeley). Des trios de perce-oreilles avaient été placés dans des petites arènes, pour voir à quel point la taille des individus influait sur l'attractivité sexuelle et dans la compétition pour l'accouplement. Dans un cas, un mâle pouvait choisir entre deux femelles entraînées de taille différente, dans un autre, c'était l'inverse, tandis qu'une autre configuration mettait en compétition deux mâles pour une femelle, ou réciproquement. Il était apparu que les grandes femelles étaient plus disposées à cohabiter avec les petits mâles. Mais le rôle de leurs pinces n'était pas décrit.

Une raison alternative de l'allométrie positive chez les femelles serait les conflits sexuels avec les mâles. Des pinces plus longues permettraient à ces dernières de tenir à distance les prétendants les plus agressifs, pour éviter « des accouplements excessifs ». « Nous l'avons parfois constaté dans notre laboratoire, indique Junji Konuma. Mais c'était rare. Cela pourrait être purement accidentel. » Les chercheurs nippons espèrent donc tester leurs hypothèses à travers des études observationnelles plus robustes. ■

HERVÉ MORIN